CATALINA DE ERAUSO.

I.

En 1592, un honnête hidalgo de Saint-Sébastien, nommé Miguel de Erauso, vieux militaire qui avait beaucoup d'enfans et peu de revenus, se trouva fort désappointé, un beau matin, quand on lui vint apprendre que le ciel lui avait envoyé, pendant la nuit, une quatrième fille. Ayant calculé, tout compte fait, qu'il n'aurait jamais de dot à lui donner, il se décida à confier à Dieu la petite Catalina. En conséquence, il appela la nourrice, enveloppa l'enfant dans un coin de son manteau et la porta au couvent dont sa belle-sœur, doña Ursula, était abbesse. Pour faire une bonne dominicaine, c'était certes s'y prendre à temps, et la vocation ne pouvait manquer à cette enfant bercée en quelque sorte dans le sanctuaire. La vocation fit défaut cependant, et jamais l'éducation du cloître ne forma pareille nonne.

Après avoir été la plus insupportable enfant, Catalina devint la plus insoumise des novices. A quinze ans, à cet âge où, sur le front des jeunes filles, la candeur de l'enfance se confond avec la grace divine de la femme, elle n'avait, pour ainsi dire, rien de féminin dans le caractère ni dans le visage. Cette rougeur modeste, cet embarras charmant de la jeune fille à qui se révèlent le sentiment de sa beauté et l'instinct secret de sa puissance, lui manquaient complétement. Elle était altière et violente; tout devait lui céder, et tant de résolution étincelait dans son œil noir, que l'on ne savait guère que penser au couvent de cette étrange novice. On eût dit d'un faucon élevé par mé-

garde dans un nid de tourterelles. Toutes les saintes recluses ne prenaient pas également leur parti du caractère de Catalina. Les religieuses de son âge, habituées dès l'enfance à sa domination, se soumettaient en toute occasion et en tremblant à leur compagne, chez laquelle elles sentaient une volonté supérieure et comme virile; mais toutes les nonnes n'étaient point des novices. Il y avait au couvent de Saint-Sébastien *el Antiguo* plus d'une de ces vieilles recluses âpres et revêches, aigries par le célibat, dont le visage momifié semble une figure de géométrie recouverte de parchemin, et dont le type, conservé d'âge en âge, se retrouve encore dans tous les couvens, et même ailleurs. Doña Incarnacion de Aliri était la plus raide de ces vieilles filles, qui ont ordinairement en horreur la jeunesse et la beauté; elle détestait Catalina et avait juré depuis long-temps d'en finir une bonne fois avec l'impertinente novice. Un soir que l'on se rendait au réfectoire, Catalina, en dépit de toute hiérarchie, passa impudemment devant doña Incarnacion en la coudoyant; celle-ci la repoussa avec aigreur, et Catalina, ayant insisté de nouveau, reçut un soufflet retentissant de la plus sèche main de la Péninsule. Son visage se décomposa subitement et prit une expression si terrible, que toutes les religieuses épouvantées se serrèrent autour d'elle, redoutant quelque malheur. Doña Incarnacion se sauva; elle affirma depuis que, dans cet instant, le regard de la jeune fille, brillant comme un glaive, chargé de haine et de férocité comme celui d'une bête sauvage, lui avait révélé en un éclair la destinée sanglante de Catalina.

Cet événement changea tout à coup la vie de la nonne. Quelques heures plus tard, le 18 mars 1607, veille de Saint-Joseph, comme tout le couvent se levait pour aller chanter matines, Catalina entra avec les autres religieuses dans la chapelle et s'agenouilla auprès de sa tante. Doña Ursula, presque aussitôt, lui donna la clé de sa cellule et lui commanda d'aller chercher son bréviaire. La novice sortit; arrivée dans la cellule de l'abbesse, elle ouvrit une armoire et y vit, suspendu à un clou, le trousseau de toutes les clés du couvent. Une idée traversa son esprit: elle laissa la cellule ouverte et revint porter à sa tante la clé et le bréviaire; mais bientôt, se sentant, disait-elle, indisposée, elle demanda la permission de se retirer; doña Ursula, qui avait toujours eu pour sa nièce beaucoup d'indulgence, lui dit, en la baisant au front, d'aller se coucher. Catalina ne se fit pas prier; elle quitta la chapelle, courut à la cellule de sa tante, prit une lumière et ouvrit l'armoire une seconde fois. Elle s'empara d'une paire de ciseaux, d'une aiguille, d'un peloton de fil et de deux réaux, sur huit qui se trouvaient dans la bourse de l'abbesse. C'était de la discrétion, et depuis elle fut bien rarement aussi scrupuleuse. Ces dispositions faites, elle emporta les clés du couvent et sortit, fermant toutes les portes à double tour, jusqu'à la der-

nière. Une fois dans la rue, qu'elle ne connaissait pas, elle s'arrêta un instant indécise. La nuit était calme et sereine, un profond silence régnait dans la ville; Catalina n'entendit que le chant lointain et affaibli de ses compagnes. Où irait-elle? que devenir? de quel côté se diriger? Son hésitation, toutefois, ne fut pas longue. Elle jeta au loin la lampe, les clés, respira en frémissant de joie l'air de la liberté, et partit au galop, en bondissant comme un poulain échappé.

A peu de distance de la ville, une épaisse châtaigneraie s'offrit à elle. Après un instant de réflexion, elle se glissa dans le fourré et se cacha de son mieux dans les broussailles. Quand le jour parut, elle se déshabilla et se mit à découdre, à couper, à métamorphoser ses vêtemens. Son jupon de drap bleu fut converti en une paire de haut-de-chausses, elle fit d'un cotillon vert un pourpoint et des guêtres. Quant à son voile, elle le laissa dans le bois avec son scapulaire. Puis, ayant coupé ses cheveux convenablement, elle se figura qu'elle pourrait passer partout pour un joli garçon, sortit de sa cachette au milieu de la nuit, et commença de marcher tout droit devant elle. Le troisième jour, elle arriva de la sorte, toujours à pied, à Vittoria, qui est à vingt lieues de Saint-Sébastien. La malheureuse enfant tombait de lassitude; elle n'avait, depuis sa sortie du couvent, mangé rien autre chose que des herbes ou des baies sauvages qu'elle arrachait sur sa route et mâchait en marchant.

Catalina ne connaissait personne à Vittoria, les deux réaux qui composaient toute sa fortune ne pouvaient la mener loin. N'osant guère entrer dans une auberge, elle acheta un petit pain à un marchand qui passait, s'assit sur une borne et se prit à réfléchir tout en déjeunant. La nécessité, dit-on, est mère de l'industrie, et la faim donne de la mémoire. A force de songer, Catalina vint à se rappeler qu'il devait exister à Vittoria un vieux brave homme nommé don Francisco de Cerralta, professeur de son état et parent éloigné de sa mère. Elle interpella un écolier qui gambadait, ses livres sous le bras, et apprit de lui que don Francisco habitait en effet Vittoria, que sa porte était précisément celle au coin de laquelle elle venait de s'asseoir. Sans être superstitieuse, Catalina vit dans ce hasard le doigt du destin, et frappa vigoureusement à la porte du professeur.

Don Francisco, naïf et candide comme un savant qu'il était, accueillit avec bonté cet écolier à l'air mutin, à l'œil intelligent, qui lui fit une belle histoire sur le désir qu'il avait de s'instruire et qui lui marmotta avec assez d'à-propos deux ou trois mots latins appris au couvent. Eût-il vu cent fois sa nièce la religieuse, le vieux professeur ne se serait jamais avisé de la reconnaître dans ce vagabond à l'accoutrement bizarre, et il entreprit de s'assurer si l'étoffe d'un grand homme ne se trouvait pas dans cet enfant courageux et abandonné. Catalina manifestait du goût

pour le latin, on lui mit un rudiment entre les mains; la voilà déclinant les substantifs et conjuguant les verbes. Elle n'en était pas aux *irréguliers* que l'ennui la prit; était-ce donc pour tendre la main à la férule d'un magister qu'elle avait quitté le couvent? A la vérité, la table était bonne chez don Francisco, mais ces bouffées d'air tiède qui venaient soulever les papiers sur sa table de travail étaient imprégnées de je ne sais quel parfum de liberté qui faisait délirer sa jeune tête. Elle songeait aux grandes routes, aux beaux arbres qui se balançaient sur la croupe des montagnes; elle y songea si bien qu'un matin, don Francisco étant sorti, elle prit sur sa cheminée une poignée de réaux, se disant que cet argent après tout ne sortait pas de la famille, et quitta lestement la maison. Aux portes de la ville, elle trouva un *arriero* (muletier) qui, moyennant un *douro*, la chargea sur une de ses mules. Cet homme faisait route pour Valladolid; notre écolière y arriva bientôt avec lui.

Le roi était alors à Valladolid avec toute la cour. Une foule de soldats, de chevaux, de carrosses, encombraient les rues; à la vue de ce spectacle si nouveau pour elle, Catalina perdit la tête; elle se mit à errer dans la ville. Une troupe de musiciens exécutait sur la grande place une marche guerrière; la novice déguisée, saisie d'admiration, se mêla, pour mieux entendre, à une bande de ces enfans désœuvrés dont la plus chère occupation, en tout pays, est d'escorter les tambours et les clairons. Quiconque a voyagé en Espagne sait que les gamins péninsulaires ont souvent d'étranges toilettes; mais le costume de Catalina, notamment ce pourpoint vert taillé dans un cotillon et cousu au milieu des bois, dépassait toute mesure en fait d'originalité, et la troupe joyeuse abandonna bientôt les musiciens pour huer ce compagnon inconnu. Aux cris les injures succédèrent, et la boue suivit les quolibets. Catalina commença de jouer des pieds et des poings avec autant de prestesse que de vigueur; puis, se voyant serrée de trop près, elle ramassa des pierres et entama une lutte plus périlleuse. Un des enfans, plus hardi que les autres, voulut la désarmer; il s'en trouva mal, car, frappé à la tête par un caillou tranchant, il tomba l'œil crevé, la figure en sang. Ses compagnons prirent la fuite, les passans accoururent, et avec eux deux alguazils qui apprirent à la délinquante le chemin de la prison.

Les aventures de la novice allaient se terminer très prosaïquement, si le sort ne fût venu à son aide. Un seigneur de la cour logeait sur la place, et de sa fenêtre il avait été témoin du combat. Frappé du courage de Catalina, de sa bonne mine, de son habit singulier, il descendit en toute hâte, courut après les alguazils, leur expliqua l'affaire en deux mots, et sur son ordre, la prisonnière fut relâchée. Catalina suivit son libérateur; tout en examinant son chapeau à plumes, son pourpoint brodé, sa longue rapière, elle réfléchit que ce pouvait bien être le roi lui-même. C'était seulement don Carlos de Arellano, de l'ordre

de Saint-Jacques, riche et galant gentilhomme qui, dès le jour même, prit à son service Catalina en qualité de page. Le lendemain, se voyant équipée de la tête aux pieds, vêtue de velours comme un prince, un poignard doré à la ceinture, la nièce de doña Ursula sentit en elle une puissance invincible; elle se crut appelée à de grandes aventures et entrevit son destin.

Un mois s'était à peine écoulé qu'un événement bizarre vint donner raison à ces pressentimens. Catalina était un soir de service dans l'antichambre de son nouveau maître avec un autre page, et par bonheur le jour baissait déjà, quand un vieux militaire se présenta, demandant à voir don Carlos. Aux premières paroles que proféra cet étranger, Catalina sentit un frisson parcourir tous ses membres : le visiteur, dont elle avait reconnu la voix, c'était son père, Miguel de Erauso. Le premier mouvement de Catalina fut de fuir; puis, se ravisant, elle comprit qu'il fallait payer d'audace. En conséquence, elle répondit avec assurance que don Carlos était chez lui, et qu'elle allait demander si son bon plaisir était de le recevoir. Quand elle revint avec une réponse affirmative, Miguel de Erauso regarda fixement sa fille déguisée; ce coup d'œil ne confirma pas sans doute ses soupçons, car il monta chez don Carlos, suivi du page, qui se sentait défaillir malgré son impudence. Le señor de Arellano parut au haut de l'escalier, et, embrassant cordialement le vieux Miguel, il lui demanda à quoi il devait le plaisir de le voir. Le vétéran raconta, les larmes aux yeux, l'évasion scandaleuse de sa fille, et Catalina comprit que don Carlos était le plus puissant protecteur du couvent de Saint-Sébastien, qui avait été fondé par sa famille. Jugeant inutile d'en entendre davantage, sentant son cœur tourner au souvenir du regard paternel, elle monta dans sa chambre quatre à quatre, fit en deux tours de main un paquet de ses hardes, de sa bourse, qui renfermait huit doublons, et, sans attendre la fin de la conversation de son maître, elle se sauva dans l'écurie d'une auberge, où elle se blottit dans la paille. Deux muletiers couchés comme elle dans la litière causaient ensemble à voix basse. Catalina prêta l'oreille et apprit que ses deux compagnons partaient le lendemain pour San-Lucar, en Andalousie, d'où l'escadre de Fernandez de Cordova devait mettre à la voile, le mois suivant, pour l'Amérique. A l'aube, elle se glissa hors de l'écurie et alla attendre sur la route la caravane des *arrieros*. Là elle fit prix avec eux et partit gaiement pour San-Lucar. Elle y arriva quinze jours après. L'escadre était en partance; on cherchait de tous côtés des jeunes gens pour compléter les équipages. Catalina, que l'image de son père poursuivait encore, avait résolu de mettre l'Atlantique entre elle et sa famille; elle se présenta donc devant Estevan Eguino, commandant de l'un des navires, et prit du service à son bord

en qualité de mousse. Dans la nuit, une fraîche brise s'étant levée, on largua les voiles, et le lendemain au point du jour, l'escadre avait disparu; elle emportait notre héroïne et sa fortune.

II.

Avant d'aller plus loin, il est bon d'avertir le lecteur que ceci n'est point un conte. Catalina a existé telle que je la représente; bien plus, elle a pris soin d'écrire elle-même ses mémoires, et je refais son histoire sur ses propres notes, rédigées en vieux castillan (1). On connaîtra plus tard les pièces sur lesquelles s'appuie cette bizarre narration.

Voilà donc cette aventurière de seize ans, à l'œil hardi, à la taille svelte, Espagnole par-dessus le marché, métamorphosée en marin et vivant au milieu de deux cents matelots. La situation était délicate, on en conviendra, et l'on a vu de plus sages novices succomber dans de moindres périls. Catalina ne songea même pas aux dangers sans nombre qui l'environnaient. En adoptant l'habit de l'homme, elle avait pour ainsi dire dépouillé son sexe. Rien de féminin n'apparaît dans la vie de cette femme extraordinaire; son rôle s'était incarné en elle; le souvenir de sa condition réelle ne se présente en aucune occasion à son esprit. Écolier insoumis chez le vieux professeur, page effronté chez don Carlos, elle devint à bord le mousse le plus intrépide de l'équipage, et pas un matelot n'eut le bonheur de deviner Catalina sous le costume goudronné de Francisco (c'était pour le moment son nom de guerre). Après une longue et périlleuse navigation, on arriva près des côtes du Pérou. Le navire d'Estevan Eguino fut expédié au petit port de Païta, situé par le 5e degré sud à deux cents lieues de Lima. Une catastrophe terrible allait soumettre à de nouvelles épreuves le courage de Catalina. Dans une nuit sombre et orageuse, le navire donna sur un rocher, s'entr'ouvrit, et, une large voie d'eau s'étant déclarée, il disparut à demi sous les lames. L'équipage arma la grande chaloupe malgré les supplications du capitaine, et abandonna tout à la fois le navire dont il jugeait la situation désespérée et le vieux commandant qui refusait de le quitter. Catalina, dans un moment d'héroïsme ou de bonne inspiration, resta seule fidèle à son devoir et à son maître. Bien lui en prit, car un quart d'heure plus tard elle put voir, à la lueur des éclairs, la chaloupe, entraînée sur des récifs, se briser et périr avec tous les déserteurs.

(1) *Historia de la Monja alferez, doña Catalina de Erauso, escrita por ella misma.*

Au point du jour, les vents tombèrent, et la mer se calma. Le navire échoué restait encore suspendu comme par miracle entre deux écueils, d'horribles craquemens se faisaient entendre, il menaçait à tout instant de s'engloutir. Catalina comprit qu'il n'y avait pas un moment à perdre; aidée du vieux capitaine, elle rassembla quelques débris épars, les lia fortement avec des amarres, et en forma une sorte de faisceau. Son sang-froid ne l'avait pas abandonnée, elle se souvint en ce moment suprême que sans argent on ne va pas loin sur les grandes routes de ce monde. Elle s'arma d'une hache, pénétra dans la chambre à demi inondée, enfonça un coffre qu'elle connaissait à merveille, y prit cent écus d'or et les roula dans un lambeau de toile qu'elle vint amarrer à tout hasard aux pièces de bois qu'elle avait préparées. Puis elle jeta le tout dans la mer et s'y jeta elle-même, invitant don Estevan à la suivre. Le vieux capitaine, voulant l'imiter, se brisa la tête contre le bordage; Catalina, plus heureuse, empoigna son radeau fragile, s'y cramponna de toute sa force et se laissa dériver à la grace de Dieu. La terre était voisine, et le vent la jeta inanimée sur une plage sablonneuse.

Combien de temps resta-t-elle sans mouvement et sans vie, elle n'en sut rien. Une douce sensation de chaleur qui l'enveloppait comme un manteau soyeux et faisait courir le sang dans ses membres engourdis vint la ranimer. Elle ouvrit les yeux et regarda autour d'elle. La plage semblait déserte, un soleil splendide versait des flots de lumière sur un paysage silencieux. La mer était calme, quelques débris épars sur la côte rappelaient seuls ses récentes colères. Catalina regarda dans la direction des rochers où avait péri le *Habanero;* rien ne restait de ce beau navire. Ainsi les liens qui pouvaient la rattacher à l'Europe, les soupçons qui avaient pu la suivre, tout s'était englouti dans le naufrage. Sa trace était à tout jamais perdue, et, dans ce nouveau monde qu'elle allait adopter pour patrie, elle pouvait mener désormais, sans souvenir du passé, sans souci de personne, l'existence qui lui conviendrait. Mais où était-elle? qu'allait-elle devenir? C'était la question. Catalina n'était pas femme à perdre son temps en rêves ou en mélancoliques réflexions. Son premier soin fut de rajuster ses vêtemens de matelot que le soleil avait déjà séchés; elle lissa sur son front ses cheveux noirs; puis elle détacha de son petit radeau, que la vague avait poussé avec elle, le précieux rouleau de toile, et remplit ses poches de quadruples d'or. Ces préparatifs terminés, Catalina s'aperçut qu'elle mourait de faim.

Après avoir attentivement examiné le pays qui s'offrait à sa vue, n'apercevant rien qui révélât sur ce rivage la présence de l'homme, elle songea qu'en s'enfonçant dans les terres, elle courait grand risque de périr d'inanition; en suivant la côte, au contraire, elle devait arriver tôt ou tard à Païta, puisque Païta était un port de mer. Restait à savoir

s'il fallait marcher au nord ou au sud. Elle opta pour le nord. Ces raisonnemens, si spécieux qu'ils fussent, ne la rassasiaient guère, et Païta pouvait être fort loin; mais le ciel n'avait pas sauvé Catalina du naufrage pour la laisser mourir de misère sur la grève. Elle n'avait pas fait un mille qu'elle aperçut un tonneau, reste du *Habanero*, à demi défoncé sur la plage. Elle le trouva rempli de biscuit un peu avarié, à vrai dire. Tel qu'il était, ce fut un grand régal, et, sa faim assouvie, elle n'oublia pas de faire pour l'avenir une petite provision. S'étant remise en route, elle arriva dans la journée sur les bords d'un ruisseau qui fournit le complément de ce repas de naufragé. Le lendemain, elle marcha vaillamment tout le jour, et, vers le soir, comme elle perdait courage, elle crut apercevoir des maisons dans le lointain. Son instinct l'avait bien servie, c'était Païta.

Avant d'entrer dans la ville, Catalina avait eu le temps de réfléchir qu'ayant en poche des valeurs considérables, elle n'avait que faire de la commisération publique, et qu'il était inutile ou même peu prudent de raconter ses infortunes. Pourquoi chanter misère quand elle était riche et pouvait jouer sans nul doute, dans ce petit coin du monde, un rôle honorable? En conséquence, elle se fit indiquer la meilleure auberge de Païta, entra délibérément dans cette *locanda*, commanda un excellent souper dont elle avait grand besoin et s'endormit tranquillement. Le lendemain, elle fit venir le plus habile tailleur de la ville, acheta un costume élégant, tel qu'il convenait au fils d'un riche armateur dont elle prit le nom et les allures, et se mit à parcourir les rues, galamment habillée, la tête haute, le chapeau de côté. Le tailleur qui avait opéré cette métamorphose se nommait Urquiza. Négociant plutôt que tailleur, il faisait un commerce lucratif à Païta et à Trujillo, où il avait un second comptoir. Catalina plut à Urquiza. Le négociant découvrit que notre aventurière avait une belle écriture, assez d'arithmétique pour tenir ses livres, une intelligence vive par-dessus le marché, c'est-à-dire toutes les qualités d'un excellent commis, et les commis étaient rares à Païta. Comme il devait partir peu de temps après pour sa maison de Trujillo, il proposa à Domingo (c'était le nouveau nom de Catalina) de s'associer à lui et de diriger en son absence ses affaires de Païta. Domingo accepta. Il reçut de son associé deux esclaves pour le servir, une négresse pour cuisinière, trois écus par jour pour sa dépense, et s'installa dans le magasin après le départ d'Urquiza. Le nouveau commis s'était fait donner des instructions détaillées sur la conduite à tenir, des renseignemens précis sur les acquéreurs ordinaires; il connaissait à merveille les pratiques sûres et celles dont il fallait se méfier. Urquiza avait notamment désigné la señora Beatrix de Cardenas comme une personne distinguée, qu'il aimait fort, en qui il avait toute confiance, et un certain Reyes, cousin de cette dame, comme

un assez mauvais drôle qu'il fallait tenir à distance. Doña Béatrix ne manqua pas de venir faire à crédit dans le magasin des emplettes considérables : velours de France, toiles de Hollande, éventails de Chine, dentelles de Castille, tout y passa, si bien que Domingo crut devoir prévenir son maître; mais celui-ci répondit sur-le-champ que, la señora voudrait-elle emporter la boutique, il faudrait la laisser faire. Tout était donc pour le mieux, et Domingo put regarder son plan de conduite comme tracé.

Une troupe de ces acteurs forains qui exploitent en tous pays, à certaines époques de l'année, la curiosité des villes de province, vint s'établir peu de temps après à Païta. Domingo, qui passait pour un des élégans de la ville, n'eut garde de manquer pareille fête. Un soir qu'il était, comme de coutume, assis tranquillement dans un coin de la salle, ce Reyes, dont il se méfiait, vint se placer devant lui de façon à lui cacher la scène. Domingo le pria poliment de se ranger un peu; mais le garnement, pour toute réponse, l'envoya au diable, et répliqua brutalement qu'il eût à le laisser tranquille, ou qu'il lui couperait la gorge. C'en était trop, et le faux commis, pâle de colère, se levant tout à coup, dégaîna sa dague. Par bonheur, des amis qui se trouvaient là se jetèrent sur lui, l'entourèrent, l'entraînèrent hors du théâtre, lui apprirent que Reyes avait long-temps convoité la place de commis qu'il occupait, et lui dirent de pardonner quelque chose à l'amour-propre blessé. Domingo fit semblant de les écouter, mais ce cœur indomptable ne pouvait pardonner une pareille offense; il était rempli de fiel, et il attendait impatiemment, presque avec délices, l'heure de savourer sa vengeance. Cette heure sonna bientôt. Le lendemain, Reyes vint à passer devant le magasin, et, apercevant Domingo au comptoir, il cracha insolemment contre les vitres de la devanture. Aussitôt Catalina s'empara d'une épée de son maître et la ceignit : c'était la première qu'elle eût portée, mais depuis elle ne marcha guère sans une bonne lame à son côté; elle essaya sur son doigt la pointe de sa dague et courut sur les traces de l'insolent. L'ayant rejoint sur la place, où il se promenait avec un ami, elle l'aborda brusquement : — Eh! señor Reyes! cria-t-elle d'une voix stridente. — Que voulez-vous? reprit l'autre, étonné de la pâleur du jeune commis. — Je veux t'apprendre, dit-elle, comment on coupe la gorge aux gens. — Et, tirant son couteau, elle le lui plongea dans la poitrine jusqu'au manche. Le malheureux tomba, et le vainqueur avait à peine eu le temps de se reconnaître, que deux alguazils survinrent qui le saisirent au collet et l'entraînèrent vers la prison de la ville.

On a déjà pu s'assurer que le désespoir n'avait guère de prise sur le cœur de Catalina. Cependant, quand la colère eut fait place à la ré-

flexion, quand elle eut examiné les murs sombres de son cachot, les verrous de la porte, l'étroit soupirail, elle se prit à songer que la justice était expéditive au Pérou, et que la situation n'était pas précisément rassurante. Que faire? On ne sortait pas de là comme du couvent de Saint-Sébastien, et le bout de corde qui pouvait fort bien l'attendre était autre chose que la diète qui punissait autrefois les espiègleries de la nonne. Dans un moment d'exaspération, elle croisa avec fureur ses bras sur sa poitrine. Or, il arriva que, dans ce mouvement, sa main droite rencontra quelque chose de dur sous son pourpoint; c'était un portefeuille qu'elle portait ordinairement sur elle. Une idée illumina son esprit comme un éclair. Ce portefeuille renfermait un crayon et du papier; elle pouvait écrire... mais à qui? Urquiza était à Trujillo : comment lui faire parvenir une lettre? Elle songea à la señora Béatrix, laquelle devait sûrement tenir plus à son maître, dont elle était, à ce qu'elle soupçonnait, la *querida*, qu'à son garnement de cousin, qui valait à peine un coup d'épée; d'ailleurs elle n'avait pas le choix. Elle écrivit donc à doña Béatrix de Cardenas et lui conta sa mésaventure. Quand le geôlier vint apporter un maigre repas, elle lui donna la lettre, l'assurant que trois pièces d'or lui seraient comptées, si ce chiffon parvenait à son adresse. Cela fait, elle attendit; elle attendit huit jours qui lui parurent une éternité. Au bout de ce temps, le geôlier lui dit brusquement que Urquiza était revenu de Trujillo, et que le señor Domingo aurait bientôt de ses nouvelles. En effet, le soir, la lourde porte s'ouvrit de nouveau, et une femme voilée entra mystérieusement dans le cachot. C'était doña Béatrix. Catalina vit en elle un ange libérateur, elle se jeta avec ardeur aux genoux de la señora. Celle-ci releva avec bonté le jeune Domingo et le fit asseoir à côté d'elle sur son grabat. Elle lui apprit alors qu'Urquiza, mandé par elle, avait obtenu du corrégidor, qui était de ses amis, l'autorisation d'arriver jusqu'à lui; mais la situation était grave, car Reyes était mort, et sa famille avait juré de le venger. Il fallait donc s'évader à tout prix et bien vite, elle lui en apportait les moyens, car, ajouta-t-elle en souriant, elle ne voulait pas laisser mourir sur la potence un aussi joli garçon. A ces mots, Domingo regarda son interlocutrice et s'aperçut qu'elle avait des dents charmantes, des yeux en amande, de beaux cheveux noirs, une taille d'Andalouse et vingt-cinq ans à peine. Les moyens d'évasion qu'apportait doña Béatrix étaient déjà vieux à cette époque, déjà sans doute usés au théâtre; pourtant ils réussissaient encore, comme ils réussissent aujourd'hui, comme ils réussiront toujours tant qu'il y aura de l'or monnayé et des geôliers avides. Béatrix apportait à Domingo une robe et une mantille. Le prisonnier, métamorphosé en femme, devait sortir de la prison, jouant le rôle de la visiteuse, qui resterait au cachot. Ému de cette proposition

inattendue, ne sachant trop que répondre, Domingo serra dans ses petites mains les mains de la jolie señora et les porta lentement à ses lèvres. Loin de faire la moindre résistance, les blanches mains se pressèrent d'elles-mêmes sur une bouche timide, et l'une d'elles, s'égarant, entoura le cou du captif, qui, enivré d'un voluptueux parfum, sentit son front s'empourprer sous un long baiser. Catalina, éperdue, se releva brusquement, ses yeux effarés rencontrèrent le regard étincelant et surpris de doña Béatrix. Heureusement pour le prisonnier, l'inexpérience a parfois son charme, et la señora connaissait les priviléges de l'extrême jeunesse; heureusement aussi le geôlier vint frapper à la porte. Il fallait se hâter; Domingo, ayant bien vite revêtu son déguisement, sortit fort troublé du cachot et se rendit chez Urquiza, se demandant comment finirait cette aventure.

Le négociant embrassa son commis avec effusion : c'était un grand bonheur pour lui, assura-t-il, de le revoir sain et sauf; mais l'affaire, quoique assoupie, était loin d'être terminée. Avant tout, il fallait quitter sa maison et chercher une retraite plus sûre. Il avait tout préparé, les hardes du jeune homme étaient déposées dans un lieu caché où il allait le conduire lui-même. Sans plus attendre, il prit Domingo par le bras et l'entraîna par des rues détournées vers une petite maison isolée située à l'entrée de la ville. Une caméristе accorte et fort jolie, qui semblait attendre les visiteurs nocturnes, ouvrit au premier coup frappé. Jetant sur Domingo un regard curieux, elle précéda les deux arrivans dans un élégant salon, vivement éclairé, où se voyaient les apprêts d'un souper. Domingo observa qu'on avait mis trois couverts. Il regarda la camériste à son tour, et celle-ci lui adressa un sourire d'intelligence qu'il ne put s'expliquer. Quand ils furent seuls, Urquiza apprit à son ami ce qui s'était passé. Le corrégidor, excité par les parens implacables de Reyes, avait refusé long-temps, lui dit-il, d'entendre raison. Pour en venir à bout, Urquiza avait dû faire un officieux mensonge. Il avait assuré que Domingo et doña Beatrix étaient mariés secrètement. Cette assertion aplanissait toutes les difficultés, car, Béatrix étant cousine de Reyes, la mort de celui-ci, au lieu d'être un meurtre qui demandait vengeance, devenait un petit drame de famille que l'on avait tout intérêt à étouffer. Le corrégidor, sur cette affirmation, avait consenti à un élargissement qui avait toutes les apparences d'une évasion. Il ne restait plus qu'une formalité à accomplir, c'était d'épouser en effet doña Béatrix, qui n'avait pas craint de se compromettre si ouvertement pour le sauver. — Au reste, ajouta Urquiza, elle a du goût pour vous plus que je ne puis vous le dire. Voyez la bonne fortune; on vous donne avec la liberté la plus jolie femme de Païta!

Domingo regarda le négociant avec stupeur. Sous cette complication

inattendue, il devina facilement un complot. Béatrix était, à n'en pouvoir douter, la maîtresse d'Urquiza; sa réputation était fort équivoque. En la faisant épouser à Domingo, le rusé négociant rendait à la belle une position honorable sans qu'il lui en coûtât rien, et la gardait pour son plaisir en conservant le commis pour ses affaires. La spéculation n'était pas maladroite. Domingo, tout en devinant cette intrigue, comprit qu'il fallait gagner du temps et hasarda quelques observations. Il était, dit-il, un méchant parti pour une aussi belle dame; c'était mal récompenser sa générosité que de lui faire don de sa misère. Cette formalité du mariage était-elle d'ailleurs indispensable? Ne pouvait-on pas se borner à affirmer que le mariage avait eu lieu, se retrancher derrière cet innocent mensonge? Urquiza trouva ces scrupules très louables. — Mais, répliqua-t-il, comment faire croire à la famille irritée une pareille histoire sans lui montrer les actes officiels? et l'amour de doña Béatrix, fallait-il le compter pour rien? Sa démarche si généreuse ne la perdrait-elle pas à tout jamais, si elle n'était justifiée par un amour permis? Enfin, la maison qui servait d'asile à Domingo était celle de cette belle personne; que dirait le monde, que dirait le corrégidor lui-même, en apprenant le séjour forcé qu'allait y faire le meurtrier de Reyes? A ces raisons judicieuses il n'y avait rien à répondre, et Domingo, en apparence convaincu, mais en réalité ne sachant que faire, remercia son ami du bonheur qu'il allait lui devoir.

En ce moment, la porte s'ouvrit, et Béatrix entra. Une vive émotion brillait dans ses yeux et colorait son visage; elle était charmante ainsi. Son regard caressa tendrement Domingo, lorsqu'il vint lui baiser la main. On causa de l'évasion, on soupa; devant la jeune veuve (car doña Béatrix était veuve), il ne fut plus question de mariage, comme on pense. Domingo cependant regardait avec anxiété autour de lui. Il examinait à la dérobée la porte, les fenêtres, car les choses allaient vite, et c'était le moment ou jamais d'invoquer son génie. On attribua, en plaisantant, sa préoccupation à la peur des alguazils, et, comme il devait avoir besoin de repos, on lui proposa de se retirer dans une chambre secrète cachée sous l'escalier, où nul ne pourrait le découvrir. Domingo accepta, et descendit précédé du négociant, qui portait une lumière, et de la señora, qui lui montrait le chemin. Sa première pensée fut de fuir; mais Urquiza était alerte, vigoureux; le laisserait-il courir? Un cri d'ailleurs pouvait attirer du monde, et, s'il manquait son coup, c'était fait de lui. On arriva à l'entrée de la chambre mystérieuse. Catalina tremblait d'émotion et d'incertitude. Le négociant passa le premier; la lampe qu'il portait éclaira une petite chambre sans fenêtre, sans autre ouverture que la lourde porte. Catalina se dit qu'elle était perdue si elle entrait, et son instinct lui inspira une de ces résolutions soudaines qui

l'avaient tirée d'affaire plus d'une fois. Au moment où doña Béatrix lui offrait la main pour l'aider à descendre deux marches difficiles, le faux commis saisit vigoureusement par la taille la señora surprise et la poussa violemment sur le señor Urquiza. Tirant alors la porte, il fit tourner deux fois la clé dans la serrure, l'arracha à la hâte, s'élança dans la rue et courut vers le port. Arrivé là, il détacha une barque, la poussa au large, et se mit à ramer avec toute l'adresse d'un matelot qui a doublé le cap Horn. Quand elle eut fait un mille, Catalina reprit haleine et regarda la haute mer. Les flots étaient calmes, les étoiles brillaient au ciel, une folle brise de terre poussait son canot au large. Elle le laissa dériver et s'abandonna, comme une plume, au souffle de la destinée.

III.

Après avoir, au clair des étoiles, sondé du regard la route qu'elle venait de suivre, après avoir écouté avec angoisse si aucun bruit de rames ne se mêlait au murmure du vent et des flots, Catalina, brisée de fatigue, se coucha dans son canot et s'endormit. Quand elle rouvrit les yeux, le soleil était levé depuis plusieurs heures. Poussée par la brise, entraînée sans doute par quelque courant, la barque avait fait du chemin pendant la nuit. On n'apercevait plus la terre, et la fugitive se trouva perdue, sans vivres, sans boussole, au milieu de l'Océan. Ramer sans savoir où aller, c'était prendre une peine inutile; elle résolut donc d'attendre la fortune et se croisa les bras. Vers le soir, Catalina, dont les regards interrogeaient en vain depuis long-temps tous les points de l'horizon, crut apercevoir une voile. Elle reprit alors ses avirons et courut de toutes ses forces vers cette espérance lointaine, que l'ombre menaçante de la nuit pouvait lui ravir. Par bonheur, le navire entrevu cinglait dans sa direction; elle put s'en rapprocher assez rapidement. Quand elle fut à bout d'haleine, elle attacha son mouchoir à son aviron et se mit à faire des signaux de détresse. Après quelques minutes d'anxiété, elle eut l'inexprimable joie de voir le navire serrer au plus près et venir droit sur elle. On l'avait aperçue! Alors la prudence s'éveilla dans l'esprit de cette étrange fille, et ne sachant à qui elle allait avoir affaire, ni d'où venait ce bâtiment, elle songea à préparer son entrée. Son plan fut bientôt arrêté. L'obscurité croissante de la nuit pouvant déjà dérober sa manœuvre à la vue des survenans, elle appuya vigoureusement le pied sur le bord de son canot, et lui imprima en trois secousses un si rude balancement, qu'il chavira. Après avoir plongé, elle revint sur l'eau, s'accrocha à l'embarcation, se hissa, et parvint à se placer à califourchon sur la quille, puis elle attendit. Catalina avait adopté à tout hasard le rôle de naufragé, elle

fut recueillie, en cette qualité, sur le bâtiment avec toute la commisération imaginable.

Ce navire était un galion espagnol. Il arrivait de Panama et faisait voile pour la Conception, où il portait un renfort de troupes considérable destiné à une expédition contre les Indiens du Chili. Catalina n'avait pas à choisir; ce qu'elle fit, on le devine. Trahie par la fortune, elle prit le mousquet et fut incorporée comme volontaire dans la compagnie de Gonzalo Rodriguez, sous le nom de Pietro Diaz de Saint-Sébastien. Pourquoi Catalina, contre son habitude, désigna-t-elle cette fois sans mentir le lieu de sa naissance? Cela ne s'explique guère. Était-ce le hasard qui lui soufflait ces inspirations singulières? Le hasard, a dit quelqu'un, c'est peut-être le pseudonyme de Dieu, quand il ne veut pas signer.

On attendait avec une grande impatience à la Conception le galion espagnol et les troupes qu'il apportait. A peine fut-il signalé, qu'un élégant canot sortit du port et vint l'accoster en rade. Debout à l'arrière de l'embarcation, un officier, richement vêtu et portant fièrement son feutre ombragé d'une plume blanche, donnait des ordres d'une voix brève et impérieuse. Le nom et la dignité de cet officier, bien connus de l'équipage du galion, volèrent bientôt de bouche en bouche; c'était le señor Miguel de Erauso, secrétaire du gouverneur-général. Miguel de Erauso! quand ce nom arriva à l'oreille de Catalina, elle bondit comme si elle eût été poussée par un ressort et s'élança dans les bastingages pour voir à son aise l'officier qui montait à bord. Miguel de Erauso était son frère. Elle ne le connaissait pas et ne l'avait jamais vu, car il avait passé en Amérique quand elle comptait deux ans à peine; mais elle savait qu'il existait, tout en ignorant son grade et sa résidence. Le secrétaire du gouverneur fit mettre les troupes sous les armes, et, une liste à la main, commença l'appel, examinant chaque homme tour à tour. Quand il arriva au nom de Pietro Diaz de Saint-Sébastien, il s'approcha avec intérêt du jeune soldat, lui dit en langue basque qu'ils étaient compatriotes, lui demanda s'il connaissait sa famille, et, sur sa réponse affirmative, le questionna longuement sur son père, sa mère, sur sa petite sœur Catalina. A toutes ces questions si embarrassantes, Pietro répondit sans se troubler, et il charma le capitaine Miguel par la vivacité de son esprit. Enchanté de son jeune compatriote, le señor de Erauso demanda et obtint du gouverneur, quand les troupes furent débarquées, la permission de garder Diaz auprès de lui.

Ce fut sous les ordres de son frère que Catalina apprit, avec une effrayante dissimulation et sans jamais se trahir, le rude métier des armes. Pendant près d'une année, elle vécut sous le même toit, mangeant avec lui, ne le quittant guère et prenant part, comme toute la

garnison, à un grand nombre d'expéditions contre les Indiens. Au bout de ce temps, le gouverneur adopta un nouveau parti. Voulant en finir avec les ennemis, il rassembla ses troupes éparses et dirigea son armée, forte de cinq mille hommes, vers les plaines de Valdivia. Après beaucoup de marches et de contre-marches dans un pays dévasté, où les soldats manquaient de tout, on atteignit enfin les Indiens et on livra une sanglante bataille. La lutte était vive et encore incertaine, quand une horde d'ennemis, embusquée dans un ravin, se précipita avec fureur sur le bataillon de Catalina; les soldats se débandèrent, les officiers furent massacrés en partie, et le drapeau fut enlevé. Ravis de ce succès, les Indiens, à la manière des Scythes, battirent en retraite, emportant leur trophée. A cette vue, Catalina, qui s'était réunie à un groupe de soldats résolus, ne put contenir sa fureur. Dans un moment de témérité sublime, digne des plus vaillantes héroïnes, elle enfonça les éperons dans le ventre de son cheval, en criant d'une voix éclatante : « Qui aime l'Espagne me suive! » Deux officiers, à son exemple, coururent sus aux Indiens, qui firent volte-face pour recevoir les trois imprudens agresseurs. Sans s'effrayer, Diaz et ses deux camarades s'élancèrent au milieu des sauvages, frappant à droite et à gauche, d'estoc et de taille, recevant des nuées de flèches sur leurs cuirasses retentissantes, blessant et blessés tour à tour. Bientôt l'un des trois fut tué; les deux autres chargèrent avec une rage nouvelle. Au moment de reconquérir le drapeau, le second officier tomba mort. Diaz, resté seul, fend la tête au cacique qui emportait le trophée, saisit l'enseigne par la hampe, la brandit comme une lance, fait bondir son cheval dans la mêlée, tue et blesse des deux mains dans cette foule demi-nue, s'ouvre un chemin, et, sans souci des flèches qui l'atteignent, d'une pique qui traverse son épaule, il revient bride abattue vers les siens, qui couraient à son secours. Diaz fut le héros de cette journée, et nul ne se plaignit quand, le lendemain, Miguel de Erauso demanda pour son compatriote l'enseigne qu'il avait si vaillamment reconquise. Catalina fut nommée *alferez* (1) de la compagnie de Alonso Moreno.

Ce fut en cette qualité qu'elle combattit avec une grande distinction dans plusieurs affaires, notamment à la fameuse bataille de Puren, où, blessée de nouveau, elle lutta corps à corps avec un chef indien célèbre, Quispigancha, qu'elle eut le bonheur de faire prisonnier. Ces hauts faits lui valurent bientôt dans l'armée espagnole un certain renom. Catalina, fière de sa gloire, donna carrière à son ambition et à son arrogance. Vivant au milieu de ces soldats avides et cruels, véritables flibustiers dont l'histoire a consigné les effroyables excès, notre

(1) Le grade d'*alferez*, dans l'armée espagnole, correspond aujourd'hui à celui de sous-lieutenant en France; mais à cette époque l'*alferez* était, à ce qu'il semble, enseigne ou cornette.

religieuse ne pouvait manquer, avec le caractère qu'on lui connaît, de perdre bientôt en pareille compagnie toute pensée morale, si toutefois il lui était resté, de son séjour au couvent, quelque pensée de ce genre. Le goût du jeu surtout s'empara bientôt avec violence de cette nature sauvage qui ne connaissait que des passions sans frein. Il n'y eut pas dans le pays un tripot dont Pietro Diaz ne fût l'hôte obligé et le héros redoutable. Enivré de ses premiers succès, jaloux de toute prééminence, il voulait, autour d'une table de jeu, se distinguer autant par son sang-froid ou par ses enjeux extravagans que par sa bravoure les jours de bataille. Ce genre de vie est fécond en catastrophes, et l'*alferez* l'apprit bientôt. Un soir que Pietro venait, comme de coutume, risquer sur un coup de dé tout ce qu'il avait, et plus qu'il n'avait, il vit établi au bout de la table un étranger qui pariait follement, jouait avec impudence et gagnait toujours. C'était un homme de haute taille, à la mine insolente, à la moustache retroussée, un fier-à-bras qui faisait sonner sans cesse son épée et ses éperons. Ce personnage qui arrivait de Lima, lui dit-on, où il était surnommé le *nouveau Cid*, déplut à Diaz au premier coup d'œil. Aucun des assistans ne voulant lutter davantage contre une veine inépuisable, le matamore se levait lorsque l'*alferez* entra. Il se rassit sur un signe de celui-ci, la partie recommença, et la fortune changea de côté tout à coup. Le monceau de quadruples qu'avait complaisamment érigé devant lui le joueur jusqu'alors invincible se fondit peu à peu et disparut enfin pour se réédifier devant Pietro Diaz. Pâle de colère, le *nouveau Cid* jeta un regard terrible sur l'*alferez*, qui se mit à rire et lui dit: — Qu'a donc perdu votre grace pour me regarder ainsi? — L'étranger, sans répondre, jeta sur la table un diamant de grand prix; il le perdit encore. — Me protége l'incarnation du diable! s'écria-t-il en frappant du poing sur la table. — Qu'a donc perdu votre grace, répéta l'*alferez*, pour blasphémer ainsi? — L'étranger se leva, et regardant fixement son adversaire: — J'ai perdu, répliqua-t-il avec fureur, j'ai perdu les cornes de mon père, et je parie!.. — Que pariez-vous? — Je parie! — Quoi donc, encore une fois? — Je parie un coup de dague! — Je le tiens! s'écria impétueusement Pietro Diaz, et les deux joueurs se rassirent. Les assistans se pressèrent autour de la table et attendirent avec intérêt la fin de cette partie bizarre. — Huit! cria le *nouveau Cid* en jetant les dés. — Onze! fit Catalina. — Sept! — Douze! reprit l'*alferez*. Señor, j'ai gagné, et, vive Dieu! vous allez me payer! En même temps elle dégaîna sa dague et son épée. Le Cid l'avait prévenue, déjà il s'était élancé sur son adversaire le poignard à la main. Son pied heureusement heurta une chaise, le coup mal assuré glissa sur le pourpoint, et, entraîné par son élan, il tomba désarmé aux pieds de l'*alferez*. Loin de profiter de son avantage, Catalina recula d'un pas, et souffletant son adversaire du plat de son épée: — Arrière!

traître, s'écria-t-elle, défends-toi! Le fier-à-bras se releva confus au milieu des huées des assistans, et se défendit mal, car, à la seconde passe, l'épée de Catalina lui traversa la gorge, et il tomba en vomissant des flots de sang. L'*alferez*, sur le conseil de ses amis, prit la fuite aussitôt et se cacha pendant quelques jours; mais, comme en définitive il avait été provoqué et qu'il s'était battu loyalement, on ne donna point suite à l'affaire.

Au lieu de modérer la fougue de Catalina, ce duel l'enivra plus encore, et rien ne semblait pouvoir l'arrêter en si beau chemin, quand un épouvantable malheur vint mettre pour quelque temps un terme à ses extravagances. Après la mort du *nouveau Cid*, l'*alferez* Diaz avait jugé prudent de garder la chambre pendant quelques jours, et il s'ennuyait passablement au logis, lorsqu'un soir un de ses amis, Juan de Silva, *alferez* comme lui, vint le trouver et demanda à lui parler en secret. Il était fort pâle et semblait dans une grande agitation. Une heure auparavant, raconta-t-il, il avait eu avec Francisco de Rojas une discussion violente qui avait abouti à une provocation. Ils étaient convenus de se rencontrer cette nuit même, à onze heures, derrière le couvent de Saint-François, et chacun d'eux devait amener un témoin. Le choix d'un ami, dans une circonstance pareille, pour vous assister pendant un combat nocturne qui passerait peut-être pour un assassinat, était chose délicate, et don Juan de Silva, pour son compte, ne connaissait pas un homme au monde, autre que Pietro Diaz, qu'il voulût avoir à ses côtés. Il venait donc demander ce service à son ami. Pietro refusa; après l'affaire qu'il venait d'avoir, ce n'était guère le moment de braver si ouvertement la justice; quantité d'officiers étaient là d'ailleurs qui pouvaient l'assister aussi bien, sinon mieux que lui. Don Juan insista, et, comme Pietro tenait bon, il s'éloigna tristement, disant qu'il irait seul au rendez-vous, et que, s'il était tué, Diaz aurait peut-être à se reprocher sa mort. L'*alferez* avait bon cœur; le cliquetis des épées n'était pas sans charme à son oreille. Tout bien réfléchi, il rappela son ami et accepta. La fatalité le voulait ainsi.

Après avoir dîné ensemble, les deux enseignes prirent leurs épées, leurs manteaux, et, au coup de dix heures, se dirigèrent vers l'endroit désigné. C'était une de ces soirées sombres, étouffantes, qui précèdent ordinairement, dans les pays voisins des tropiques, des ouragans terribles. L'air pesant, à peine respirable, était chargé de cette électricité qui a une si grande influence sur les personnes nerveuses, et l'obscurité si profonde que, marchant côte à côte, les deux amis s'entrevoyaient à peine. Quoique peu sensible en général, comme on peut le croire, aux circonstances atmosphériques, Diaz, soit regret, soit pressentiment, se sentait mal à l'aise. A plusieurs reprises il essaya de faire entendre rai-

son à son camarade, lui démontrant qu'un combat était impossible par une nuit pareille. Tout fut inutile, et l'on arriva sous les murs du couvent. Au bruit de leurs pas, une voix appela tout à coup dans les ténèbres don Juan de Silva. Pietro reconnut la voix de Francisco de Rojas. Les adversaires étaient à leur poste. « C'est moi! » répondit don Juan. Pour se reconnaître pendant le combat et éviter toute méprise, les deux amis roulèrent à leur bras un mouchoir blanc, après quoi, sans plus de préliminaires, les combattans croisèrent le fer; les témoins, l'épée à la main, cherchant des yeux à percer les ténèbres, se rapprochèrent de leurs amis sans rien dire. A une pareille heure, les adversaires n'avaient guère à s'inquiéter des lois de l'escrime, et le duel ne pouvait durer long-temps. Il fut en effet très court; un coup fourré superbe le termina; comme les deux combattans chancelaient, les deux témoins, dans un mouvement simultané de colère, s'élancèrent l'un sur l'autre. Catalina avait à peine tendu le bras qu'elle sentit son fer engagé, et son adversaire tomba en criant avec douleur : « Ah! traître, tu m'as tué! » Elle crut voir l'enfer s'entr'ouvrir. Cette voix!... quelle était cette voix?... « Oh! Miguel, est-ce toi? » En ce moment, un effroyable coup de tonnerre retentit dans l'espace, et un éclair traversa le ciel en l'embrasant. A cette lueur sinistre, Catalina entrevit trois cadavres et reconnut le visage livide de Miguel de Erauso. Elle tomba comme étourdie sur le corps de son frère. En revenant à elle, elle se prit à pousser des cris lamentables; des religieux du couvent, attirés par cette voix déchirante qui se faisait entendre à travers les premières rafales de l'ouragan, accoururent avec des torches vers le lieu du combat. On transporta les trois blessés au monastère, et Catalina, soutenue par deux frères, suivit en pleurant ce funèbre convoi. Miguel de Erauso était mort; les deux autres vivaient encore; ils purent se confesser et recevoir l'absolution. Quant à Catalina, elle s'abîma dans une muette stupeur. A la voir sans parole et sans larmes, on eût dit une pâle statue. Touchés de cette douleur, dont ils ne savaient pas toute l'étendue, les moines prirent en pitié le pauvre meurtrier et le cachèrent dans la chapelle. A cette époque, dans un pays espagnol, c'était un asile inviolable pour la justice elle-même.

Si malheureux que l'on soit, on ne peut cependant pas, à moins d'une grace spéciale, rester debout pendant quarante ans, comme saint Simon, sur un fût de colonne, ni vivre éternellement dans une église; c'est ce que les moines, après quelques jours, firent comprendre à l'*alferez*. Celui-ci ne demandait pas mieux que de quitter ces lieux témoins de son crime. Grace à un frère qui alla de sa part trouver secrètement un de ses amis, Diaz put se procurer un cheval et quelque argent. Les moines lui donnèrent une vieille arquebuse qui composait tout l'ar-

senal du couvent; ainsi équipé, il se mit une nuit en route, décidé à s'éloigner pour toujours de ce fatal pays. Aller à droite ou à gauche, au nord ou au sud, cela ne lui importait guère; son remords devait le suivre partout comme son ombre. L'*alferez* marcha donc au hasard, à ce qu'il crut; mais l'instinct de la conservation l'éloignait des sentiers déserts et le poussait vers les bords de l'Océan.

Catalina suivit les côtes pendant trois jours; au bout de ce temps, son cheval harassé refusant d'avancer, elle résolut de gagner un bouquet d'arbres qu'elle apercevait à peu de distance et où elle espérait trouver pour elle un abri, pour sa monture un peu d'herbe. Elle avait marché de ce côté et elle se disposait à mettre pied à terre, lorsque du fond des taillis une voix retentissante cria : « Qui vive! — Espagne! répondit machinalement Catalina. — *Que gente!* ajouta la voix. — *De paz,* » répliqua-t-elle. Aussitôt deux hommes déguenillés et barbus, maigres et hâves, sortirent du fourré et s'avancèrent vers la voyageuse. A la vue de ces sacripans, Catalina avait prudemment décroché son arquebuse; elle la remit en place en les voyant sans armes, et attendit. C'étaient deux déserteurs, comme elle l'apprit bientôt. S'ils sortaient des camps ou des galères, c'est ce que Catalina ne sut jamais très clairement, et il y avait à parier que d'honnêtes gens n'auraient pas choisi par goût une retraite pareille; mais au désert on n'est pas difficile sur le choix de sa société, celle-là d'ailleurs était obligatoire, et l'aventurière s'en contenta. Moyennant son dernier morceau de pain, qu'elle partagea généreusement, elle se fit des amis de ces deux misérables qui mouraient de faim. Tout en mangeant, la connaissance se fit. Les deux *caballeros*, s'ils n'expliquaient point suffisamment les causes de leur départ, ne cachaient pas du moins le but de leur voyage. Ils allaient à Tucuman, de là ils comptaient gagner ces contrées voisines du fleuve *Dorado*, où, selon l'opinion générale des soldats espagnols de cette époque, les ruisseaux charriaient du sable d'or et des cailloux de diamans. L'entreprise n'était pas petite : il fallait d'abord traverser les cordilières des Andes et plus tard un vaste pays; mais d'autres avaient fait ce trajet avant eux, pourquoi ne le feraient-ils pas? S'ils réussissaient, ils seraient largement payés de leurs peines, et, s'ils ne réussissaient pas, ils en seraient quittes pour périr de froid dans les montagnes au lieu de mourir de faim dans la plaine. Ce raisonnement sembla fort judicieux à Catalina; elle ne tenait guère à la vie d'ailleurs, et ne savait trop où aller; tout bien réfléchi, elle s'associa aux deux aventuriers. Se dirigeant vers l'est, ils commencèrent le lendemain à gravir les montagnes. Avant de partir, ils avaient eu soin d'amasser dans le bois une provision de racines et de baies sauvages dont ils avaient chargé le cheval de l'*alferez*. Ces ressources ne les menèrent pas loin; lorsqu'après quelques jours de fatigues de tout genre,

ils arrivèrent aux régions où commencent les neiges éternelles, ils se trouvèrent tout à coup sans vivres et sans forces. Le cheval ne pouvait plus se traîner, il glissait à chaque pas et s'abattait sur les pentes glacées. Catalina, qui seule gardait son courage, proposa à ses compagnons de le tuer, de le dépecer et d'en emporter chacun son quartier. La proposition fut acceptée, et le cheval fut mis à mort. Avec des herbes sèches et quelques genêts épineux qu'on découvrit sous un rocher, on alluma du feu ce soir-là; on grilla sur la braise une tranche du quadrupède, on but un peu de neige fondue, et l'on repartit le lendemain. Le froid augmentait toujours. Les deux malheureux soldats, presque nus, pouvaient à peine se soutenir; un invincible sommeil s'emparait d'eux, et ils n'avaient plus assez de cœur pour lutter contre cette torpeur funeste qu'il faut vaincre sous peine de mort. Catalina, plus chaudement habillée et plus courageuse, les anima quelque temps par ses paroles et par son exemple; mais le jour vint où, tombant épuisés l'un et l'autre, ils déclarèrent qu'ils n'iraient pas plus loin et qu'ils préféraient la mort à leur misère. Prières, menaces, instances, tout fut inutile, et Catalina comprit que tout ce qu'elle pouvait faire, c'était de prolonger et d'adoucir leurs derniers momens.

Les voyageurs étaient arrivés à un endroit où s'élèvent comme des vagues sombres, au milieu des neiges, d'énormes blocs de rochers. L'héroïne chercha vainement, à l'abri de ces pierres, quelques-uns de ces buissons qui leur avaient permis parfois d'allumer un petit foyer; toute végétation avait disparu; à ces hauteurs, l'homme seul a droit de vivre. Alors, ne sachant que faire ni quel parti prendre, elle imagina, pour mieux s'orienter, de grimper sur un des blocs de pierre d'où son regard embrasserait un horizon plus étendu. Elle se hissa péniblement, atteignit le sommet le plus élevé de ces monticules et jeta les yeux autour d'elle. Tout à coup elle poussa un cri et courut de nouveau vers ses compagnons. Assis et appuyé contre un rocher voisin, un homme lui était apparu! Quel pouvait être ce voyageur? C'était un libérateur peut-être, et sans doute il n'était pas seul! L'annonce de ce secours inattendu rendit du courage aux deux moribonds; ils se levèrent et suivirent Catalina. Arrivés à vingt pas de l'endroit désigné, ils aperçurent l'étranger, qui n'avait pas bougé de place. Il était assis, à demi caché derrière une pointe de rocher, dans la position d'un tirailleur qui guette ou d'un chasseur à l'affût. — Qui vive! cria Catalina en soulevant son arquebuse avec effort. L'étranger ne répondit pas, ne bougea pas et ne parut pas avoir entendu. — Qui vive! répéta Catalina. Cette seconde sommation fut aussi vaine que la première. Les trois voyageurs s'avancèrent lentement, avec précaution, en longeant le rocher, et arrivèrent enfin à deux pas du guetteur silencieux qui leur tournait le dos. — Eh! l'ami, dit Catalina en lui frappant sur l'épaule, dormez-vous? — Mais à peine avait-elle

prononcé ces mots, qu'elle recula de trois pas en pâlissant d'épouvante. Au toucher de Catalina, l'homme assis avait roulé sur la neige comme une masse inerte. C'était un cadavre gelé, raide comme une statue; son visage était bleu et sa bouche entr'ouverte par un affreux sourire. L'aventurière et ses compagnons mourans étaient en face d'un de ces phénomènes dont les voyageurs ont plus d'une fois rendu compte et qui se pouvaient constater souvent à l'époque où les trafiquans d'esclaves faisaient passer les nègres de Buenos-Ayres au Pérou par les Cordilières; des cadavres ont pu, assure-t-on, se conserver ainsi pendant une année entière. Ce terrible spectacle produisit sur les trois déserteurs un effet bien différent : l'un des soldats, le plus malade, dont la vie s'était, pour ainsi dire, rallumée à l'espoir d'un prochain secours, s'affaissa bientôt, tomba, se raidit sur la neige et mourut. Catalina, tout au contraire, et son dernier compagnon puisèrent dans la terreur des forces nouvelles et se remirent en marche, après avoir dépouillé le mort des lambeaux qui pouvaient leur servir de vêtement. D'après leur estime, ils devaient avoir dépassé le sommet des montagnes, et désormais ils allaient descendre, avec une facilité de plus en plus grande, vers un plus doux climat. Ils marchèrent donc, mais le soldat perdit bientôt courage; ses forces étaient épuisées, le froid figeait le sang dans ses veines. Malgré les instances de Catalina, il voulut s'asseoir pour reprendre haleine. Presque aussitôt sa tête tomba sur sa poitrine, ses yeux se fermèrent, et ses membres se raidirent : il était mort.

Restée seule, l'aventurière se mit à genoux, se prit à pleurer et pria Dieu avec ferveur, sans doute pour la première fois de sa vie. Elle se leva un peu ranimée. Son premier soin fut de retourner les poches de son compagnon; elle y trouva un briquet dont elle s'empara et huit doublons qu'elle prit également. Le pauvre diable n'en avait plus besoin. Cela fait, elle attacha sur son dos le dernier quartier de cheval, et, se recommandant à saint Joseph, elle continua d'avancer. Vers le soir, elle crut apercevoir un arbre dans le lointain, elle revenait donc vers le pays des vivans! Elle rassembla tout ce qui restait en elle de force et d'énergie, et marcha si bien, qu'elle atteignit enfin cet arbre de salut; mais là son courage la trahit, ses jambes tremblantes fléchirent, elle s'étendit sur la terre et tomba dans un état qui participait à la fois de l'évanouissement et du sommeil. Cet engourdissement dura toute la nuit; quand elle revint à elle, le jour naissait, la température était relativement très douce, et l'air tiède l'étouffait; elle se sentit mourante de soif, de faim et de lassitude. Son cœur défaillait; elle tenta vainement de remuer ses membres endoloris, de se traîner sur ses pieds déchirés; alors le désespoir s'empara d'elle, et, appelant la mort, qui seule pouvait mettre un terme à ses souffrances, elle se coucha sur le sol, comme avaient fait ses compagnons. Cependant son bon génie veillait sur elle,

Catalina ne devait pas mourir ainsi. Sa tête avait à peine touché la terre, que la moribonde se releva brusquement : elle avait entendu les pas d'un cheval. Presque aussitôt deux cavaliers parurent.

Les deux inconnus ne furent pas peu surpris en apercevant à l'improviste, dans ce désert, un jeune homme déguenillé et mourant qui, ne pouvant parler, tendait les mains vers eux pour implorer leur pitié. Ils s'arrêtèrent aussitôt; l'un souleva Catalina dans ses bras, et l'autre baigna ses tempes avec une liqueur spiritueuse dont il lui fit avaler quelques gouttes; elle se remit par degrés, et, quand elle eut repris ses sens, ils la placèrent sur un des chevaux et poursuivirent lentement leur route. Ces deux cavaliers étaient, comme Catalina l'apprit plus tard, les domestiques d'une riche señora qui faisait exploiter dans les environs une propriété considérable. On arriva, après une heure de marche, à l'habitation de cette dame. La moribonde renaissait à la vie, l'espoir l'avait ranimée. Elle put faire quelques pas en descendant de cheval et remercier la libératrice que la Providence lui envoyait. On prépara pour le voyageur perdu un excellent lit, et on lui porta, quand il fut réchauffé, un souper succulent dont il avait grand besoin. Sa constitution de fer triompha de cette terrible épreuve. Catalina s'endormit et se réveilla, sinon complétement reposée, du moins bien portante. Un domestique qui guettait son réveil vint lui présenter, de la part de sa maîtresse, un bol de vin chaud, et déposa près du lit un habillement complet de drap bleu presque neuf, que l'on avait emprunté à l'un des gens de la maison, du linge, un chapeau et des chaussures. Un instant après, sur un désir que manifesta Catalina, on apporta dans sa chambre un vaste cuvier rempli d'eau tiède : c'était la baignoire de la maison. Notre aventurière se leva. Quand elle se fut baignée avec délices, quand elle eut peigné ses beaux cheveux noirs, dont elle paraissait en toute occasion fort satisfaite, quand elle eut endossé l'habit bleu qui se trouva juste à sa taille, elle se sentit pleine d'une vigueur nouvelle et fière de sa bonne mine. De leur côté, les habitans de la maison, lorsqu'ils la virent paraître, eurent grand' peine à reconnaître, sous les traits de ce beau jeune homme, le malheureux qu'on avait recueilli la veille.

IV.

La señora était une métisse, fille d'un Espagnol et d'une Indienne. Elle était veuve, si toutefois elle avait jamais été bien officiellement mariée, et pouvait avoir une cinquantaine d'années. C'était une femme excellente, simple, charitable, suffisamment riche, dont les troupeaux bien gouvernés augmentaient chaque jour de valeur. Elle interrogea

l'aventurière avec bonté, lui demanda son nom et son histoire. Celle-ci répondit qu'elle s'appelait Pietro Diaz, *alferez* au service d'Espagne, et, quant à son histoire, elle débita, avec son impudence ordinaire, un de ces contes qu'elle tenait prêts pour la circonstance. On trouva l'*alferez* charmant; il avait l'air martial, quoique si jeune et sans barbe encore. On l'engagea à rester dans l'habitation tout le temps qu'il voudrait, toujours s'il lui plaisait. Il pouvait, si bon lui semblait, s'occuper de l'exploitation; on vivait heureux dans cette campagne isolée qu'on ne quittait guère, sauf pour aller faire quelques emplettes à Tucuman. Pietro, qui avait un goût médiocre pour l'existence bucolique, écouta cependant avec respect et en apparence avec plaisir les propositions de la bonne dame. Il laissa même percer un dégoût secret de l'état militaire, car, avant de chercher fortune ailleurs, il fallait se reconnaître. Cette situation nouvelle, si transitoire qu'elle dût être, avait bien son mérite dans les circonstances présentes, et il était sage, en attendant mieux, d'en prendre possession le plus agréablement possible. La causerie, qui s'était ainsi engagée sur un ton fort amical entre l'*alferez* et son hôtesse, durait depuis une heure, quand la porte s'ouvrit, et une charmante jeune fille entra : c'était Juana, la fille de la señora. Juana pouvait avoir seize ans. Née d'un père espagnol et d'une mère américaine, elle joignait à la physionomie piquante des Andalouses cette taille souple, cet œil velouté, cette langueur voluptueuse qui sont le partage des Péruviennes. Un collier de corail se détachait sur son teint d'une pâleur mate, même un peu bistrée, et ses longues boucles d'oreilles donnaient à sa physionomie un air particulier d'étrangeté et presque de sauvagerie.

Elle salua l'*alferez* sans embarras, avec cette simplicité naturelle et gracieuse qu'on ne trouve guère, hélas! dans les pays civilisés, où les maîtres de danse donnent cependant des leçons de distinction et de courtoisie. Dans le désert où elle avait passé sa vie, Juana n'avait guère vu d'autres hommes que les domestiques de sa mère; on comprend la curiosité naïve avec laquelle elle regarda ce jeune étranger, dont l'apparition avait ce caractère mystérieux et romanesque qui a séduit, de tout temps et en tout pays, les imaginations féminines. Cet examen, il faut le dire, ne fut pas défavorable à l'*alferez*, et Pietro, de son côté, éprouva à la vue de la jeune fille un vif sentiment de sympathie et d'admiration. Il causa longuement avec elle et fut ravi de la candeur et de la grace de cette belle enfant, que ses récits enthousiasmaient. Au bout d'une semaine, l'*alferez*, établi dans la maison comme un ancien ami, retenu par un charme secret dont il ne se rendait pas compte, ne songeait plus à partir. Ce charme, quel était-il? Cela est délicat à expliquer; c'était, disons-le sans détour, l'amour naissant qu'il inspirait à Juana, et qu'il excitait avec une curiosité coupable, mais

naturelle à cet être incomplet et bizarre, amoureux de l'intrigue et de l'inconnu. Durant de longues soirées, ses yeux suivaient avec intérêt tous les mouvemens, toutes les pensées, si on peut le dire, de la gracieuse Indienne, et cette enfant de la nature se troublait de plus en plus sous ce regard qui n'était que curieux, mais qu'elle devait croire amoureux. Les jours s'écoulaient de la sorte. Inquiète et ne sachant que faire, la mère, qui devinait tout, se demandait comment elle pourrait mettre un terme à cette situation qu'elle jugeait embarrassante et qui l'était bien plus qu'elle ne le pensait. L'occasion se présenta bientôt.

La prudence d'une mère, si instinctive qu'elle soit, ne saurait guère empêcher deux jeunes gens, vivant sous le même toit, de se rencontrer sans témoins de temps à autre. Dans ces tête-à-tête que leur ménageait le hasard, aidé peut-être par le cœur de la jeune fille, la conversation devenait plus familière. L'*alferez* allait parfois jusqu'à prendre dans ses mains la main de Juana, avec une liberté qui pouvait sembler fraternelle. Un jour même, obéissant, il faut le croire, à un mouvement de coquetterie féminine et oubliant son déguisement, il se mit à lisser d'une main caressante les bandeaux noirs de la jeune Indienne, qui rougit, se troubla et n'eut pas le courage de le repousser. Émue, frémissante, la pourpre au front, le feu au cœur, Juana était belle comme l'amour. Catalina ne put résister au désir de baiser le beau visage de sa compagne; elle passa un bras autour d'elle. La taille souple de la créole se cambra sous cette étreinte et s'abandonna dans toute la beauté de son ravissant contour. Aussitôt Catalina tressaillit, fit un pas en arrière et s'assit; en ce moment, la señora parut; devant sa fille, elle feignit le plus grand calme et ne dit rien; mais, Juana étant sortie, — Señor alferez, dit-elle tout à coup, vous me trompez! Et comme Pietro voulait répliquer, elle l'arrêta d'un geste : — Vous me trompez indignement, vous dis-je; vous étiez malheureux, perdu, mourant, je vous ai accueilli sans savoir qui vous étiez; nos soins vous ont rendu la vie; je vous ai offert dans cette maison tranquille la place d'un fils, et vous me répondez en cherchant à séduire une enfant sans défense avec l'impudeur d'un soldat! — L'*alferez,* un instant confus, s'excusa en balbutiant; il allégua une affection toute fraternelle; ses caresses étaient fort innocentes; il était incapable de porter le déshonneur dans la maison de la señora (et celle-ci ne savait pas combien il disait vrai!). La bonne dame secoua la tête. — A quoi serviront mes plaintes? ajouta-t-elle. Ma fille vous aime, et le ciel veut peut-être punir mon aveugle confiance. Le mal est fait, et seul vous pouvez le réparer. Si, comme vous le dites, vous aimez notre vie tranquille, si vous aimez ma fille, restez avec nous. Je ne vous demande pas l'histoire de vos aïeux; je ne veux point savoir si vous êtes riche ou pauvre. Au désert, la bonté du cœur vaut mieux que la noblesse, et le travail tient lieu de richesse.

Voulez-vous être mon fils, soyez-le. — Et comme Catalina, fort embarrassée, ne répondait rien, la señora reprit d'une voix sévère : Si, au contraire, comme votre silence me le fait craindre, vous n'êtes qu'un lâche séducteur, partez, señor, partez ce soir; on vous conduira à Tucuman, et que Dieu vous protége!

La digne femme était une excellente mère assurément. Elle adorait sa fille, mais il ne faut pas exagérer son désintéressement. Dans ses idées, Pietro Diaz, bien qu'elle ne le connût guère, était un fort bon parti pour Juana. Riche ou pauvre, *alferez* ou non, c'était un Espagnol. Or, à ses yeux, un espagnol était ce qu'est encore en Amérique un blanc pour une fille de couleur. Les Espagnols, à cette époque, étaient rares au pied des Cordilières; celui-là parti, qui le remplacerait? Et je n'affirmerais pas que l'excellente señora n'eût mûrement pesé toutes ces considérations bien avant l'heure décisive. Toujours est-il que l'alternative était fort embarrassante pour Catalina. Béatrix de Cardenas et son ancien maître Urquiza lui revinrent en mémoire; il fallait, comme alors, gagner du temps, et c'était le moment de jouer la seconde représentation d'une scène presque pareille : elle le fit avec toute la grace d'un jeune premier de l'Opéra-Comique. — Juana était un ange de beauté, dit-elle, et la señora la meilleure des mères! Devenir son fils, quel sort plus heureux pourrait rêver un pauvre soldat perdu loin de son pays! — Et mille protestations encore. On s'attendrit, comme il était naturel, on s'embrassa, et le mariage fut arrêté. Il eût été plus simple assurément de profiter de la seconde proposition de la señora et de partir pour Tucuman avec le mépris peu embarrassant de la bonne mère; mais la simplicité, comme on a pu le voir, n'était pas le fait de Catalina. Les imbroglios ne lui déplaisaient point, et il lui répugnait en ce moment de jouer le rôle d'un ingrat : elle accepta donc la plus difficile alternative.

Sur une proposition faite par l'*alferez*, on décida, peu de jours après, que le mariage serait célébré à Tucuman. La nécessité de faire quelques achats indispensables, la difficulté de mander à l'habitation un prêtre et des témoins, d'autres raisons encore, motivaient suffisamment la demande de Pietro, qui, malgré son génie, ne découvrait pas, pour se tirer d'affaire, d'expédient meilleur que ce voyage et cet ajournement. Fuir seul, à travers un désert inconnu et sans laisser de traces, n'était pas, cette fois, chose facile; il n'avait pas, ainsi qu'à Païta, la ressource de l'Océan, qui l'avait absorbé comme un point dans son immensité. A Tucuman, au contraire, les bruits de la ville, les hasards sans nombre d'une vie nouvelle pouvaient faciliter sa désertion et couvrir sa retraite. On partit donc pour Tucuman, et l'on y arriva sans encombre. Une semaine ne s'était pas écoulée, que l'*alferez* avait fait dans la ville d'excellentes connaissances et repris sans vergogne ses anciennes habitudes

de la Conception. Vêtu comme un riche *caballero*, grace à la señora, il passait sa vie dans les tripots, jouant comme un forcené, en compagnie d'une douzaine de Portugais, qui étaient les *grecs* de Tucuman. Les huit doublons ravis au soldat gelé dans la cordilière y passèrent bientôt, et furent suivis de beaucoup d'autres, que l'on emprunta, sous différens prétextes, à la future belle-mère. Diaz, ordinairement heureux au jeu, s'étonna de la persistance de cette veine mauvaise, et il se prit à soupçonner la probité de ses nouveaux amis. Il étudia leurs physionomies, surveilla leurs gestes, leurs regards, leurs doigts surtout; comme il était expert, je le dis à regret, en prestidigitation, il s'aperçut bientôt qu'il était volé. « Otez d'un Espagnol tout ce qu'il a de bon, dit un méchant proverbe, il vous restera un Portugais. » C'était l'avis de l'*alferez;* mais, malgré son mépris pour ses partenaires, il songea que, seul contre douze, il risquait gros à se fâcher, et que ces industriels ne reculeraient pas devant un coup de poignard pour échapper aux suites d'un scandale. Il patienta donc et perdit avec beaucoup de sang-froid jusqu'à son dernier réal. Le personnage qui jouait contre lui et qui avait par conséquent empoché ses onces et ses douros, Fernando de Acosta, pour l'appeler par son nom, se leva, la partie finie, prit son chapeau et sortit. L'*alferez* en fit autant presque aussitôt, en apparence avec le plus grand calme; mais, dès qu'il fut dans la rue, il se mit à courir sur les traces de son antagoniste. Quand il eut entrevu, au clair de la lune, sa silhouette profilée sur les murailles, il régla sa marche sur la sienne, et se contenta de le suivre à quinze pas. Après un quart d'heure de chasse, il vit Fernando de Acosta, qui marchait légèrement en sifflant une romance, s'arrêter tout à coup devant une petite porte, prendre une clé et l'introduire dans la serrure. En un moment, l'*alferez* eut rejoint Fernando, et, lui frappant brusquement sur l'épaule : — Señor *portugués*, lui dit-il, vous êtes un voleur! — L'autre se retourna, et, reconnaissant Pietro Diaz : — C'est possible, señor, répliqua-t-il; mais je n'aime pas qu'on me le dise! — Et il mit l'épée à la main. L'*alferez* n'avait pas voulu l'assassiner; il lui avait donné le temps de se reconnaître, mais c'est tout ce que son exaspération lui permettait de faire, et le Portugais était à peine en garde, que Pietro, partant d'un coup droit, lui passa son épée au travers du corps jusqu'à la coquille. Fernando tomba mort sans pousser un cri ni un soupir.

Le premier mouvement de l'*alferez* fut de reprendre sa bourse, le second de regarder attentivement dans la rue, d'écouter avec angoisse, de s'assurer enfin que nul n'avait pu le voir ni l'entendre. La ville était silencieuse, partout les lumières s'étaient depuis long-temps éteintes. Diaz, rassuré, essuya soigneusement son épée et la remit dans le fourreau. Après un instant de réflexion, voici le parti auquel il s'arrêta : la clé du Portugais était dans la serrure, il ouvrit la petite porte avec

précaution et traîna le cadavre jusqu'à la première marche de l'escalier; puis, ayant ôté la clé de la serrure, il la remit dans la poche de Fernando; cela fait, il sortit en tirant, avec le moins de bruit possible, la porte derrière lui. Dans la rue, il prêta de nouveau l'oreille; le calme était toujours profond. Alors, bien convaincu que la nuit garderait son secret, il rentra dans la maison de la señora, où il logeait, et se coucha sans trop de remords, se disant qu'après tout il s'était conduit en *caballero*. Diaz s'endormit tard cependant; le lendemain, quand il se réveilla en sursaut, il vit devant lui le corrégidor et quatre alguazils.

Cette fois, il n'y avait ni fuite ni résistance possibles. L'*alferez*, la mort dans le cœur, regarda les estafiers avec un étonnement simulé, et demanda d'un ton qu'il essaya de rendre assuré ce qu'on lui voulait. La réponse était prévue. — Et de quoi m'accuse-t-on, mon Dieu? continua-t-il. — D'assassinat, répliqua froidement le corrégidor. Pietro, voulant jouer jusqu'au bout la surprise, tenta de sourire, mais il n'y réussit pas. Il fallut se lever en toute hâte; on ne lui permit pas même de parler à la señora. Seulement, comme il descendait l'escalier, une porte s'entr'ouvrit sur son passage, et il crut apercevoir le visage pâle et baigné de larmes de la pauvre Juana. Une demi-heure plus tard, l'*alferez* était sous les verrous. Dans ce temps-là, on ne laissait pas languir les prisonniers sous le coup d'une prévention quelconque; on arrivait au fait sur-le-champ, la justice était fort expéditive. En un jour, l'instruction de l'affaire fut terminée, l'acte d'accusation dressé. On vint interroger le captif à deux reprises différentes : il nia tout effrontément, avec une telle fermeté, qu'il en imposa. Il déclara, ce qui était vrai, qu'il n'était jamais entré dans l'appartement de Fernando de Acosta, qu'il le connaissait à peine, qu'il ne pouvait donc s'être querellé dans sa maison avec lui, et que les gens de son espèce attaquaient leurs ennemis face à face, en plein air, et non pas dans les couloirs comme des assassins. Par malheur, à la grande stupéfaction de Piétro, un témoin comparut. C'était un homme de mauvaise mine qu'il n'avait jamais vu de sa vie. Celui-ci déclara cependant qu'il connaissait parfaitement l'*alferez*; que ce n'était point un mystère dans le quartier qu'il courtisait la femme de Fernando de Acosta; que, selon toute probabilité, l'amant surpris s'était débarrassé dans l'escalier du mari trop confiant, et que, le coup fait, il avait sauté par la fenêtre, voulant sans doute détourner les soupçons ou les laisser tomber sur les habitans de la maison. Il ajoutait qu'un de ses amis avait vu, vers minuit, l'accusé sauter d'un balcon dans la rue. Cet ami, qui était un autre mécréant de la même espèce, déposa en effet qu'il avait parfaitement reconnu l'*alferez*, lorsqu'il était descendu du balcon, mais que, pensant qu'il s'agissait d'une intrigue d'amour, il avait négligé d'en instruire l'autorité. Que répondre aux accablantes allégations de ces imposteurs sou-

doyés sans nul doute par la bande portugaise? L'*alferez*, atterré, ne répliqua rien, sinon qu'il était innocent, et que les témoins étaient des menteurs infames. Cette affirmation, que n'appuyait aucune preuve, était insignifiante, et l'*alferez* fut condamné, séance tenante, à être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuivît, sur la grande place de la ville, le huitième jour, au coucher du soleil.

Cette sentence inattendue, et qui prêtait si peu à l'équivoque, donna fort à réfléchir à Catalina. Être condamnée comme amant de la señora de Acosta, c'était jouer de malheur. L'idée lui vint sur-le-champ de confondre les imposteurs en avouant ce qu'elle était; mais, comme elle se décidait à cette déclaration, une pensée la retint. A quoi servirait cet aveu? prouverait-il qu'elle était innocente du meurtre de don Fernando? Le bruit que ne manquerait pas de faire une pareille révélation ne se ferait-il pas entendre par-delà les Cordilières, jusqu'en Espagne peut-être? Et si elle se disculpait par cet aveu (ce qui était fort douteux) du meurtre de don Fernando, ne s'exposait-elle pas à voir rechercher dans sa vie passée quelques peccadilles au moins équivalentes? L'inquisition ne viendrait-elle pas d'ailleurs à s'occuper d'elle? et que penserait l'inquisition de son travestissement, de son existence aventureuse? N'y avait-il pas là un cas de sorcellerie qui pouvait la mener au bûcher? Mourir pour mourir, mieux valait encore la corde que la torture et le gibet qu'un auto-da-fé. L'amour de la vie luttait secrètement en elle cependant, et Catalina s'attachait à l'aveu de son sexe comme à une espérance dernière. Durant ces hésitations, sept jours s'étaient écoulés, et la prisonnière sentit son cœur faiblir, lorsqu'elle vit, à travers les barreaux de son soupirail, disparaître derrière les montagnes les derniers rayons de son dernier soleil. En ce moment, quatre religieux entrèrent dans la prison; ils venaient préparer le condamné à la mort. Le premier qui parut était un homme d'une physionomie énergique et fine. Catalina crut remarquer qu'il lui faisait des signes d'intelligence, et un frisson la prit quand elle aperçut entre ses doigts un chiffon de papier qu'il lui montrait à la dérobée. Elle vint d'un air de componction se jeter à ses genoux et appuyer son front sur ses deux mains; dans ce mouvement, elle put saisir le mystérieux billet, et en se relevant, elle le fit glisser dans sa poche. — Je suis heureux, mon fils, lui dit le moine, de vous trouver dans ces pieuses dispositions. Recueillez-vous un instant et préparez-vous à une bonne confession. — L'*alferez* songeait au billet et n'écoutait guère ce que disait le moine. Il comprit cependant qu'en faisant mine de se recueillir, il pouvait se dérober un instant à la surveillance des quatre religieux, et il alla s'agenouiller devant son grabat. Là, il ouvrit le papier mystérieux et y lut furtivement ces seuls mots : *Ne vous confessez pas. J.* — Après une seconde de réflexion : — *Caramba!* mes bons

frères, s'écria Catalina en se relevant tout à coup, que venez-vous faire ici? Et comme les religieux reculaient avec effroi : — Vous voulez me confesser, dites-vous? Et qui vous dit que je veuille me confesser, moi! Allez, je n'ai que faire de vous et laissez-moi en paix. Les moines, très surpris, cherchèrent à calmer cette colère subite : ils parlèrent au condamné de la mort qui l'attendait et du monde inconnu qui s'ouvrait au-delà; mais l'*alferez* répondit qu'il ne craignait pas la mort et qu'il ne croyait pas à l'autre vie. S'il était chrétien ou païen, c'est ce qu'il ignorait, ne s'étant jamais occupé de pareilles choses. Né dans les camps, il avait combattu sur terre et sur mer depuis son enfance en loyal soldat; il était innocent du crime dont on l'accusait : que fallait-il de plus? Après avoir épuisé inutilement toutes leurs formules d'exhortation, les religieux sortirent du cachot, déplorant l'impiété du condamné : sur la proposition de l'un d'entre eux, ils allèrent chez le corrégidor pour le supplier d'ajourner l'exécution et de laisser à cette ame égarée le temps d'entrer dans une voie meilleure. L'avertissement mystérieux, c'était à Juana que la prisonnière le devait, et on comprend maintenant quelle pensée l'avait dicté.

Cette pensée, Catalina d'abord n'avait pas su la deviner. Quant au corrégidor, un instant inflexible, il finit cependant par s'adoucir, et accorda aux religieux douze heures de délai, après lesquelles, ajouta-t-il, le condamné pouvait aller au diable si bon lui semblait. La journée du lendemain se passa en prières, en exhortations inutiles. Catalina, apprenant la cause de l'ajournement, n'eut garde de se laisser toucher si vite par la grace; elle espérait. Vers le soir, cependant, son courage diminua; elle pâlit lorsqu'à l'heure dite elle entendit les verrous se tirer et les portes s'ouvrir : c'étaient les exécuteurs. Bientôt après Catalina, revêtue par-dessus ses habits d'une robe de laine blanche, sortit de la prison pieds nus, un cierge à la main, et escortée d'un détachement d'infanterie. Une longue file de religieux, la croix en tête, le rosaire à la main, attendait le condamné; une foule immense se pressait sur la place, qu'inondaient les lueurs rouges du couchant. Quand parut l'*alferez*, un sourd murmure s'éleva de toutes parts; il était fort pâle, mais sa démarche était ferme et son œil étincelait. *Que joven! que bonito! que juapito!* (qu'il est jeune! qu'il est joli!), disaient les femmes. Au moment où le cortége allait se mettre en marche, Catalina reconnut dans la foule le religieux de la veille; il lui sembla que ses regards se portaient de tous côtés avec anxiété : il y avait donc quelque espérance dans l'air? On arriva bientôt sur la grande place, et le condamné put voir de loin l'instrument du supplice. Le gibet avait la forme d'un F; un enfant, à cheval sur le bras supérieur, attachait en ce moment la corde, des alguazils refoulaient la multitude. Catalina n'en vit pas davantage, car ses yeux se troublèrent et ses oreilles commencèrent à bourdonner. Elle

avançait pourtant comme poussée par une force indépendante d'elle-même, et elle arriva sous la potence. Le corrégidor, monté sur une mule blanche, remit la sentence au chef des alguazils, qui la lut à haute voix. Pendant ce temps, une sorte de surexcitation s'emparait de Catalina, et un étrange sentiment d'amour-propre lui rendit tout son sang-froid. Le bourreau nouait la corde savonnée. « Ivrogne! lui dit-elle, tu ne sais pas faire ton métier! » Et, lui arrachant la corde des mains, elle fit elle-même un de ces nœuds savans dont les matelots ont le secret. La foule ne put alors contenir son admiration, des voix crièrent : Grace! grace! Le corrégidor, craignant une émeute, fit signe au bourreau de se hâter; mais en ce moment un cri perçant retentit, et un cavalier couvert de poussière, débouchant au grand galop sur la place, vint remettre une dépêche au corrégidor. Un silence profond succéda aux murmures qu'avaient excités les apprêts du supplice, un vif sentiment de curiosité, qui gagna le bourreau lui-même, se peignit sur tous les visages. Dès que le corrégidor eut jeté les yeux sur la dépêche, il donna l'ordre de suspendre l'exécution et de ramener le condamné dans la prison. Une immense acclamation, long-temps contenue, éclata de tous côtés à la fois; la foule s'ébranla, les alguazils s'empressèrent, et tandis que les groupes se formaient, que les moines eux-mêmes se questionnaient avec étonnement, que la population tout entière se perdait en conjectures, Pietro, escorté des exécuteurs, avait regagné la prison.

On connut bientôt la cause de cet incident inattendu. La dépêche qui avait sauvé la vie au condamné venait de la Plata; elle était expédiée par le président don Martin de Mendiola. Quelques jours auparavant, les deux témoins qui avaient déposé contre Catalina étaient tombés entre les mains de la justice. C'étaient deux misérables spadassins aux gages du premier venu; condamnés à mort pour leurs méfaits et soumis préalablement à la question, ils avaient avoué, entre autres crimes, qu'ils ne connaissaient pas Pietro Diaz, et qu'ils avaient été payés pour le dénoncer. Le président avait écrit sur-le-champ aux autorités de Tucuman pour les prévenir qu'elles eussent à suspendre ce procès, qui devait être porté devant la juridiction supérieure de la Plata. On devine que la señora n'avait pas été étrangère à cet événement. Après avoir inutilement invoqué la pitié du corrégidor de Tucuman et vainement tenté sa cupidité, elle était partie pour la Plata en toute hâte, laissant Juana sous la garde d'une femme de confiance et d'un franciscain tout dévoué. A la Plata, ses démarches avaient été plus heureuses. Accueillie avec distinction par don Martin, ancien ami de son mari, elle avait fort activé la justice et contribué sans nul doute au départ précipité du courrier extraordinaire qui devait sauver son futur gendre. Catalina lui dut avec la vie l'indulgence de ses nouveaux juges, car, transportée deux

jours plus tard à la Plata, son procès y fut revisé, et comme aucune charge sérieuse ne s'élevait plus contre elle, elle fut acquittée et mise en liberté.

Cette affaire, comme on pense, avait fait grand bruit dans la province. L'*alferez* Pietro était l'objet d'une curiosité générale, et son aventure le sujet intarissable de toutes les conversations. Cette situation, si équivoque qu'elle fût, car la justice des hommes a le triste privilége d'imprimer le plus souvent une marque fâcheuse sur le front même de ceux qu'elle absout, ne déplaisait pas à cette nature plus orgueilleuse que délicate. La señora, désolée de tout ce bruit, n'aspirait qu'à regagner sa paisible retraite; mais don Martin lui fit comprendre que le moment était mal choisi pour un mariage : l'intérêt de Juana, assurait-il, exigeait que l'on donnât aux événemens le temps de s'assoupir; il soutint avec force son opinion et repoussa les objections de la señora en homme qui en sait plus qu'il n'en veut dire. Quel que fût le fond de sa pensée, il servit merveilleusement l'*alferez*, pour qui ce mariage était presque aussi redoutable que la potence. La señora consentit enfin à une séparation qu'on lui assura devoir être de courte durée; elle donna de l'argent à l'*alferez*, qui feignit, en la quittant, un grand désespoir, et jura d'être avant trois mois aux pieds de la meilleure des mères et de la plus belle des fiancées. Aussitôt après le départ de l'excellente femme, don Martin fit appeler Pietro. « Señor *alferez*, lui dit-il en le regardant fixement, n'avez-vous jamais habité la Concepcion, et n'avez-vous pas connu le capitaine Miguel de Erauso? C'était mon ami. » Catalina pâlit affreusement. « Si vous m'en croyez, continua-t-il, vous partirez ce soir, vous irez droit devant vous tant que vous trouverez de la terre, vous changerez de nom, et vous ne mettrez plus les pieds dans ce pays. A bon entendeur, salut! » L'*alferez* ne se fit pas répéter deux fois ce conseil, et il alla sur-le-champ faire emplette d'un cheval; une heure après il sortait de la ville.

V.

La cité la plus prochaine était la Paz; ce fut vers la Paz qu'il se dirigea, et il y arriva assez rapidement grace à la vigueur et à l'agilité de sa monture. Le cheval qu'il venait d'acheter à fort bon compte était un animal superbe, noir, sans tache, luisant comme l'aile d'un corbeau; avec sa crinière nattée suivant la mode andalouse, sa selle de cuir jaune brodée de laine rouge et piquée de fil blanc, c'était bien la monture d'un élégant *caballero*. Cheval et voyageur furent remarqués en arrivant sur la place de la ville; les curieux s'attroupèrent et se de-

mandèrent quel pouvait être cet étranger. Catalina, peu intimidée, satisfaite au contraire de la bonne impression qu'elle produisait, s'approcha de l'un des groupes et se fit indiquer la meilleure *fonda*. Parmi ceux qu'elle interrogeait, l'aventurière remarqua deux soldats d'assez mauvaise apparence, qui semblaient observer avec un intérêt particulier tous ses gestes et qui surtout examinaient son cheval avec une curiosité suspecte. Elle avait à peine tourné bride pour gagner l'auberge, que ces deux hommes, après s'être consultés à voix basse, abordèrent respectueusement un personnage vêtu de noir qui passait auprès d'eux, et, lui montrant l'*alferez*, ils parurent lui donner quelques vives explications. Catalina, sans se retourner, avait tout vu avec cette perspicacité singulière que donne l'inquiétude. Son premier mouvement avait été de faire bondir son vigoureux cheval noir, et de fuir, sans trop savoir pourquoi, de toute sa vitesse; le second, au contraire, fut de ralentir sa marche avec un calme imposant et d'attendre. Elle n'attendit pas longtemps; un alguazil s'approcha d'elle et lui dit en la saluant que l'alcade désirait parler à sa seigneurie. L'*alferez* rendit avec courtoisie son salut à l'alguazil et le suivit en se composant pour la circonstance une physionomie tout-à-fait souriante. L'alcade s'entretenait encore avec les deux soldats, et les promeneurs, qui pressentaient une scène intéressante, s'étaient groupés derrière lui. Quand l'*alferez* se fut approché : « C'est bien lui, monseigneur, c'est bien lui! murmurèrent les soldats. » Catalina se sentit pâlir. « Que me veut votre excellence? » demanda-t-elle à l'alcade en le saluant avec respect. Le fonctionnaire fixa sur l'étranger un regard scrutateur qui ne contribua pas à le rassurer. « Señor caballero, lui dit-il, je ne vous connais pas, et ces deux soldats affirment que le cheval que vous montez leur appartient; ils déclarent qu'il leur a été volé, et ils s'offrent à le prouver; qu'avez-vous à répondre? » Catalina, préparée à tout autre événement, s'attendait si peu à cette accusation, que la voix lui manqua, elle demeura un instant confuse et rougissante. Le regard sévère de l'alcade et un sentiment de satisfaction qui se peignit sur la figure des accusateurs lui rendirent son sang-froid. Détachant sans mot dire la *capa* qui couvrait l'arçon de sa selle, elle la jeta sur la tête de son cheval de façon à l'envelopper complétement depuis les oreilles jusqu'aux naseaux. — Monseigneur, dit-elle ensuite à l'alcade, je supplie votre excellence de demander à ces *caballeros* quel est l'œil qui manque à ce cheval; c'est le droit ou le gauche, non point un autre, et ils ne peuvent se tromper. — Bien, dit l'alcade. Vous entendez, ajouta-t-il en s'adressant aux soldats, de quel œil ce cheval est-il borgne? — Les soldats embarrassés se turent. — Répondez sur-le-champ! continua l'alcade. — De l'œil gauche, dit un des soldats. — Non, de l'œil droit, affirma l'autre. — Vous ne vous entendez guère, observa l'alcade. — C'est de l'œil gauche,

s'écrièrent alors à la fois les deux accusateurs. Ce cheval a l'œil gauche crevé; nous avons pu hésiter une minute, mais nous sommes sûrs maintenant de ce que nous avançons. L'*alferez* enleva son manteau et découvrit les oreilles de sa monture. — Que votre excellence, dit-il à l'alcade, veuille bien examiner la tête de mon cheval; elle verra qu'il n'est pas borgne le moins du monde et que ses deux yeux sont excellens. Après avoir regardé : — Qu'on arrête ces deux dénonciateurs! s'écria l'alcade; ce caballero est dans son droit, et ce sont deux coquins. Aussitôt la foule s'empressa autour de l'*alferez*, qui reprit en riant avec les curieux le chemin de la *locanda*.

Catalina n'y était pas établie depuis une heure et elle avait à peine eu le temps de réparer le désordre de sa toilette de voyage, lorsqu'on vint la prévenir que le señor don Antonio Calderon demandait à lui parler de la part de l'alcade. Quel pouvait être ce nouveau message? Qu'annonçait cette visite? Était-ce une seconde aventure? Quoi qu'il en pût être, l'*alferez* ne pouvait refuser de recevoir l'envoyé de l'alcade; il le fit prier de monter chez lui. Dès que don Antonio parut, sa politesse et sa physionomie joviale dissipèrent à l'instant les craintes du voyageur. Il était, lui dit-il, le neveu de l'évêque de Cuzco et le cousin de l'alcade de la Paz, et il venait, de la part de ce dernier, lui exprimer tout le regret qu'il éprouvait de la ridicule scène du cheval. On punirait les deux soldats comme ils le méritaient, mais son cousin l'alcade serait heureux de pouvoir lui en donner lui-même l'assurance, et il l'envoyait (quoique à son regret il ne connût ni le nom, ni le pays, ni la qualité du voyageur) pour lui demander s'il voudrait lui faire l'honneur de venir dîner chez lui. Catalina respira fortement; puis, se rappelant le conseil du président de Tucuman : — Je me nomme don José de Salta, répondit-elle; je suis *alferez* au service de sa majesté catholique; mon pays est la Biscaye, et je me rends à Cuzco pour mes affaires. — Quelle bonne fortune! s'écria don Antonio; mon cousin est Basque comme vous, et comme vous il part demain pour Cuzco. Si cela vous convient, señor *alferez*, nous ferons route ensemble.

Voyager sous la protection des lois, avec la justice elle-même, rien assurément ne pouvait mieux convenir à notre héroïne, que commençaient à lasser des aventures infiniment trop multipliées. Elle accepta donc l'invitation avec empressement et suivit don Antonio chez l'alcade. Don Pedro de Chavarria (ainsi se nommait l'éminent fonctionnaire) attendait son invité; il le reçut à merveille, lui témoigna ses regrets de la sotte aventure, et le présenta à doña Maria, sa femme, belle Andalouse qu'il avait épousée un an auparavant. Doña Maria était le type parfait des Sévillanes, du genre de beauté desquelles on se fait en général une très fausse opinion. Elle n'était pas petite et vive, brune et

piquante comme les beautés de Cadix, ni blanche et voluptueuse comme les femmes de Valence; c'était une grande personne blonde à la taille admirablement svelte, avec des yeux noirs frangés de longs cils bruns. Son regard éclatant et tout-à-fait méridional contrastait étrangement avec la blancheur de son teint et la couleur de ses cheveux; c'était un singulier mélange de douceur germanique et d'énergie arabe. Je ne parle point de ses pieds, elle n'en avait presque pas. Bref, l'*alferez* la trouva fort à son gré. Merveilleusement accueilli dans la maison de l'alcade, il déploya pour plaire toutes les graces de son esprit. Il raconta avec à-propos, et sans fatiguer son auditoire, quelques épisodes de ses voyages. Il parla de choses qu'il savait, de beaucoup d'autres qu'il ne savait pas, détournant adroitement la conversation et la variant avec art. Il plut, en un mot, dans le salon de cette petite ville, où sans doute les beaux diseurs étaient rares. Ce devait être un précieux compagnon de route, pensaient ses hôtes, et l'alcade se réjouissait autant de l'heureuse rencontre que don José lui-même. La clairvoyance n'était pas la vertu principale de don Pedro de Chavarria, et l'*alferez* savait à quoi s'en tenir à cet égard. Dès la première heure, il avait remarqué que les beaux yeux de la señora rencontraient bien souvent les regards du cousin Calderon, et ils semblaient avoir en ce moment mille secrets à leur dire. Avant la fin de la soirée, don José ne doutait plus du malheur de l'alcade. Comme, au demeurant, ce n'était pas son affaire, il s'en préoccupa peu et prit congé de ses hôtes pour aller faire ses préparatifs de départ.

Depuis long-temps Catalina n'avait éprouvé une aussi grande tranquillité d'esprit; tous les obstacles s'aplanissaient devant elle. Qui eût pu lui dire, en effet, que cette soirée qui faisait sa sécurité, que cet amour qu'elle venait de deviner, renfermaient en germe une sanglante tragédie qui devait bientôt mettre un terme à sa folle et vagabonde existence!

Le lendemain, lorsque don José se rendit à l'heure convenue devant la porte de l'alcade, il y trouva une caravane entière prête à partir. On avait préparé pour doña Maria une de ces litières ou portantines, sorte de chaises à porteurs soutenues par deux mulets, moyen de transport fort en usage à cette époque dans les pays espagnols, et dont on retrouve communément encore le modèle en Sicile. Quatre domestiques bottés jusqu'aux hanches, armés jusqu'aux dents, montés sur des mules vigoureuses, se disposaient à escorter leur maîtresse. Un beau genet, tenu en main, attendait don Pedro de Chavarria, et le señor Calderon arriva bientôt caracolant avec grace sur un de ces chevaux roses dont l'étrange nuance se rencontre assez souvent dans les races espagnoles. C'était un long et pénible voyage que celui de la Paz à Cuzco, et les dames de notre époque, habituées au moelleux balancement de leurs

dormeuses, n'entreprendraient pas sans danger de pareilles excursions, à travers des pays sauvages et déserts, dans une litière au rude tangage. Doña Maria parut enveloppée du haut du peigne au bout des pieds dans sa mantille de satin, un œillet rouge à chaque tempe et son éventail à la main; elle salua l'*alferez* d'un geste gracieux, Calderon d'un doux regard, et monta dans la portantine. Les cavaliers enfourchèrent leurs chevaux, et la caravane se mit en route.

En marchant quatre heures le matin et quatre heures dans l'après-midi, par des chemins détestables, on ne pouvait faire par jour plus de dix à douze lieues. Le soir, on arrivait à quelque hutte misérable, à quelque *venta* désemparée, c'est-à-dire à une écurie au bout de laquelle on avait réservé un recoin qui servait à la fois de cuisine, de sellerie, de salon et de chambre à coucher. On y dînait comme on pouvait; les domestiques de l'alcade disposaient avec des toiles et des *mantas* une sorte de chambre et une manière de lit pour doña Maria; les hommes s'arrangeaient de leur mieux dans la paille. La belle Andalouse ne semblait pas s'apercevoir de la longueur et des fatigues de ce voyage. Suivant du regard tout le jour l'heureux Calderon, qui posait sous ses beaux yeux avec la jactance espagnole et faisait exécuter à son cheval rose des *fantasias* continuelles, elle semblait vraiment penser à bien autre chose. Le mari, qui ne posait pas, chevauchait plus paisiblement derrière la litière. Don Pedro était un de ces Espagnols courts et trapus dont le regard n'a rien de débonnaire, et dont le teint rappelle le visage d'Othello. Après quelques jours de voyage, l'*alferez* crut remarquer que la physionomie naturellement sombre de l'alcade se rembrunissait de plus en plus. Il vit le soupçon naître et grandir dans ce cœur passionné. Bientôt il pressentit un drame. Que faire? Ivres de jeunesse et d'amour, les deux amans se laissaient aller au cours de la vie, sans songer au danger, comme ces beaux cygnes qu'entraîne paisiblement le courant d'un fleuve et qu'attend plus loin la balle du chasseur. L'*alferez*, pendant le voyage, s'était lié avec Calderon; mais celui-ci ne lui avait guère parlé que de sa maison, de sa fortune, de ses chevaux et de son oncle, surtout de son oncle, l'évêque de Cuzco. De son amour, il n'avait pas dit un seul mot à l'*alferez*, et celui-ci, tout en se proposant de donner à Calderon un avertissement charitable, ne pouvait se cacher que cette réserve rendait plus difficile encore et plus délicate l'exécution de son projet.

Cependant on marchait toujours et l'on gagna la dernière étape. C'était une petite ville, de construction récente, à dix lieues en avant de Cuzco. Depuis peu de temps, une sorte d'administration civile était établie dans cette bourgade, et il se trouva que le corrégidor était fort connu de Pedro de Chavarria. Il fut aisé, grace à lui, de procurer à la belle voyageuse un logement plus convenable que les gîtes des jours

précédens. On prépara pour elle un petit pavillon de plaisance attenant à la maison du corrégidor. Ce pavillon, construit en bois et établi dans un jardin, renfermait une seule chambre au rez-de-chaussée, et au-dessus un petit grenier. Cette chambre avait deux fenêtres élevées de six à huit pieds au-dessus du sol et une porte précédée d'un perron tapissé de plantes grimpantes. Ce fut là que l'on prépara le logement de doña Maria; elle ne craignit pas de passer la nuit seule à une si petite distance de la maison du corrégidor, et préféra le kiosque qu'habitait provisoirement le fonctionnaire à une chambre humide encore, ouverte à tous les vents, dont elle laissa la jouissance à son hôte et à son mari. L'*alferez* et Calderon s'établirent comme ils purent dans la meilleure *locanda* de la ville. On dîna gaiement ensemble et l'on passa la soirée dans le pavillon du jardin. C'était une belle nuit d'été; une tiède brise balançait les arbres fleuris; l'air était chargé de senteurs énervantes; en un mot c'était un de ces soirs « où toute femme doit désirer qu'on l'aime. » Assise auprès d'une des croisées ouvertes, doña Maria, pâle et distraite, soutenant d'une main son front, broyant de l'autre une fleur de jasmin, les yeux fermés à demi, semblait sommeiller, mais elle ne sommeillait pas. Calderon avait découvert une guitare. On n'est pas Andalou sans savoir chanter un *jalero* ou un *fandango*, et le beau jeune homme avait une de ces voix chaudes et vibrantes qui appartiennent exclusivement à l'Italie et à l'Espagne, voix de pêcheurs qu'aucune étude n'a brisées et dont les notes fortes et pures font rêver, où qu'on les entende, aux gondoles, aux lagunes, aux nuits étoilées. Il chantait en frappant des doigts sur sa mandoline une série de ces quatrains espagnols qui se succèdent, on ne sait pourquoi, sans avoir ensemble aucun rapport, et dont les paroles, souvent mélancoliques, parfois étranges ou mystiques, contrastent d'une façon bizarre avec l'air animé qui les accompagne :

Aquel pajarillo, madre
Que canta en la verde oliva
Digale, por Dios, que calle
Que su canto me lastima.

Ya no soy yo la que era
Ni la que solia ser
Soy un cuadro de tristeza
Arrimado a una pared.

Yo me enamore del aire
Del aire de una mujer,
Como la mujer es aire,
En el aire me quede.

« Ce petit oiseau, ma mère, qui chante dans le vert olivier, dites-lui, pour Dieu, de se taire; son chant me navre.

« Je ne suis plus déjà celle que j'étais, celle que je fus toujours; je suis un tableau de la tristesse accroché à un mur.

« Je suis amoureux de l'air, de l'air d'une femme; et, comme la femme est de l'air, je vis dans l'air. »

Le corrégidor écoutait avec émotion; il songeait sans doute à la patrie absente. L'alcade regardait et pensait. L'*alferez* était fatigué, il étouffait de temps à autre un bâillement. Vers onze heures, doña Maria congédia les visiteurs. Le corrégidor sortit le premier avec l'alcade, tandis que l'*alferez* cherchait son chapeau et que Calderon s'attardait aussi, comme s'il lui manquait quelque chose. Au moment où don José (pour donner à l'*alferez* son nouveau nom) allait s'éloigner, il vit doña Maria debout promener de Calderon à la porte ouverte un regard furtif et souffler presque en même temps une des lumières, pantomime qu'en tout temps et en tout pays les amans ont traduite ainsi : Vous entrerez par là dès qu'il fera sombre ici. Calderon fit un signe affirmatif imperceptible et sortit avec don José. Ils descendaient les marches du perron, lorsque doña Maria parut à son tour déclarant qu'elle voulait respirer un instant dans le jardin. Elle les accompagna jusqu'à la porte, qu'elle se chargea de fermer elle-même. En passant près d'un massif qui bordait le mur, l'*alferez* crut voir briller dans l'ombre deux yeux étincelans; il entendit dans le feuillage un frôlement et comme le bruit d'un pas rapide. — Qu'est-ce que cela? dit doña Maria. — C'est un oiseau qui s'envole, répondit Calderon.

Cinq minutes plus tard, l'*alferez* et son compagnon arrivaient à leur auberge et gagnaient leurs chambres. Un quart d'heure ne s'était pas écoulé que la porte de Calderon se rouvrit sans bruit, et l'heureux galant, enveloppé d'un manteau sombre, se glissa hors de la maison. Sur le seuil, il se trouva nez à nez avec l'*alferez*, qui l'avait précédé. « Excusez l'indiscret, murmura celui-ci; mais je tiens à vous dire que l'air de la nuit est malsain pour vous aujourd'hui. » Don Antonio, mécontent, pria l'interlocuteur malencontreux de se mêler de ses affaires. Don José, sans se laisser intimider, fit part à Calderon de ses craintes, de ses soupçons, d'un pressentiment secret qu'il ne pouvait chasser, disait-il; tout fut inutile. Après l'avoir un instant écouté, le neveu de l'évêque releva sa moustache, remercia du geste et s'éloigna sans répondre. Don José le suivit à distance; il pénétra après lui dans le jardin, et de loin vit luire à la croisée du kiosque la lumière de doña Maria qui brillait comme un fanal. Calderon, embossé dans son manteau, s'appuya contre le tronc d'un arbre et attendit; l'*alferez* fit de même. Au bout d'un instant, la lumière s'éteignit. Antonio, après avoir regardé attentivement

autour de lui et prêté l'oreille, se dirigea à pas de loup vers l'escalier du pavillon. Son compagnon mystérieux se trouvait à vingt pieds en arrière; il put voir, à la sombre clarté qui tombait des étoiles, le jeune homme monter les marches et pousser doucement la porte. Au même moment, une sorte de rugissement, suivi d'un cri de femme, partit de l'intérieur du pavillon. Antonio recula d'un pas sur l'escalier; une ombre noire sortit et se précipita sur lui; un râlement se fit entendre, et les deux corps roulèrent sur le perron. Presque aussitôt une des fenêtres, s'ouvrant tout à coup avec fracas, donna passage à une forme blanche qui sauta dans le jardin, glissa dans les ténèbres et vint se heurter en poussant un cri contre Catalina éperdue. C'était la malheureuse doña Maria; elle était échevelée, folle d'épouvante, à demi morte. Sur le perron, une des ombres se relevait. L'*alferez* enveloppa dans son manteau la pauvre Espagnole, et, la tenant dans ses bras, il courut à travers les arbres vers la porte du jardin qu'il franchit. Là, se ravisant, il s'arrêta, et, au lieu de poursuivre sa course, il se colla immobile avec son fardeau contre le mur tapissé de verdure. Bien lui en prit, car presque aussitôt Chavarria, un couteau à la main, parut sur le seuil et regarda vers la ville. N'apercevant rien devant lui, il ferma la porte avec furie et rentra dans le jardin. Le danger avait rendu des forces à doña Maria. Soutenue par son compagnon, elle put courir, et ils arrivèrent haletans à l'écurie de la *locanda*.

Cacher la malheureuse dans cette petite ville était chose impossible; mieux valait, pensa l'*alferez*, fuir sans perdre de temps et se fier à la vitesse de son cheval. Il le sella sur-le-champ, prit en croupe doña Maria, l'attacha contre lui avec son ceinturon et partit au galop sans trop savoir où il allait. Comme il sortait de la ville, il vit un homme passer rapidement auprès de lui, et crut reconnaître un des domestiques de Chavarria. Il piqua des deux avec une nouvelle ardeur. Les fuyards se trouvèrent bientôt en rase campagne. Depuis une demi-heure, ils allaient ainsi bride abattue, lorsqu'ils furent arrêtés par un torrent large et débordé. L'*alferez* hésitait. — En avant! cria doña Maria. — En avant! répéta Catalina. Le cheval, excité par elle, sauta dans la rivière; il n'avait pas fait six pas, qu'il perdit pied et fut entraîné par le courant. Cramponnées aux crins avec l'énergie du désespoir, ayant de l'eau jusqu'aux épaules, les deux compagnes laissèrent le cheval dériver et se débattre. Le généreux animal, redoublant de vigueur, arriva tremblant sur l'autre rive; mais ses forces étaient à bout. Par bonheur, l'*alferez*, regardant de tous côtés, aperçut une lumière. Les voyageuses poussèrent leur monture dans cette direction et gagnèrent ainsi la hutte d'un batelier. Cet homme ne fut pas peu surpris de voir entrer chez lui. à pareille heure, deux visiteurs en si étrange équipage; une pièce d'or le rendit complaisant et poli. Il jeta quelques morceaux

de bois sur les charbons du *brasero*, fit chauffer un peu de vin qu'il avait, et vendit à l'*alferez* un vieux manteau dont la señora se couvrit de son mieux. Quand les habits furent séchés à peu près et que le cheval eut repris haleine, l'*alferez*, sentant qu'il n'y avait pas de temps à perdre, proposa à doña Maria de continuer la route. Au dire du batelier, ils se trouvaient sur le chemin de Cuzco, à six lieues environ de la ville. La señora fut ravie de l'apprendre; une de ses tantes était la supérieure du couvent de Saint-Augustin, le plus considérable de Cuzco, et elle trouverait auprès d'elle un asile assuré et inviolable : on repartit donc, et, aux premières lueurs du matin, les fugitifs virent briller dans le lointain les toits et les clochers de la ville. A cette vue, l'*alferez* venait de pousser un cri de joie, quand tout à coup sa compagne, se serrant avec effroi contre lui : — Ah! señor, murmura-t-elle d'une voix éteinte, je suis perdue! — Le galop d'un cheval se faisait entendre, et don José, s'étant retourné, reconnut Chavarria dans le cavalier qui courait sur eux à toute bride. Résolu à sauver sa compagne, il serra le ceinturon qui l'attachait à lui et lança son cheval à sa plus grande allure. La vie n'était plus pour eux qu'une question de vitesse. Dès le premier coup d'œil, l'*alferez* avait remarqué que Chavarria montait un cheval dont la vigueur lui était connue, celui de Calderon. Le pauvre animal était fumant, harassé, couvert d'écume; mais le sien aussi faiblissait, il portait un double poids, et don José savait qu'en plaine, sur une route facile, il ne pourrait lutter long-temps : son seul moyen de salut était de se jeter dans un terrain inégal, semé d'obstacles, où son cheval suppléerait à la vitesse par l'adresse et le courage. Cependant il fuyait toujours : c'était une étrange course que celle de ces deux cavaliers, dont l'un soutenait une femme pâle, mourante, échevelée, tandis que l'autre, penché sur la crinière, animant son cheval du geste et de la voix et gagnant du terrain, croyait enfin toucher à l'heure de la vengeance. Cuzco était à une demi-heure encore. Le théâtre de cette chasse était le penchant d'une colline couverte d'un épais mâquis. Le chemin où couraient les deux cavaliers était, d'un côté, bordé d'une large tranchée, au-dessous de laquelle le terrain, jonché de ronces et de cailloux, descendait vers la ville par une pente rapide. Si son cheval eût été plus frais ou moins chargé, l'*alferez* n'eût pas hésité à lui faire franchir la tranchée, si large qu'elle fût; mais les forces du pauvre animal pouvaient le trahir, et une chute les perdait. Cependant Chavarria se rapprochait de plus en plus; il fallut prendre un parti : faisant brusquement tourner son cheval et l'enlevant avec cette résolution qu'un cavalier décidé communique presque toujours à sa monture, l'*alferez* franchit le fossé. Le cheval s'abattit sur le revers; mais, soutenu par une main ferme, il se releva en trébuchant, et reprit sa course effrénée à travers les pierres et les ronces, sur une pente d'une effrayante déclivité. Quand don José

se retourna, il vit que Chavarria changeait aussi de tactique. Arrêté sur le bord de la tranchée, l'alcade détachait l'espingole pendue à l'arçon de sa selle, et, ajustant les deux fugitifs, il fit feu. Dix balles vinrent siffler aux oreilles de doña Maria sans la blesser; l'une des balles seulement effleura la croupe du cheval, qui bondit de douleur et repartit plus rapidement encore. Furieux de voir sa proie lui échapper, Chavarria s'élança à son tour vers la tranchée périlleuse; mais, moins heureux que son adversaire, il glissa, s'abattit complétement, et, de loin, don José eut l'inexprimable satisfaction de le voir tomber et rouler dans la poussière.

L'*alferez* et doña Maria touchaient déjà aux portes de la ville; les rues de Cuzco étaient désertes à cette heure matinale, et il purent arriver sans fâcheuse rencontre au couvent de Saint-Augustin, situé sur la grande place. Catalina mit alors pied à terre, laissa dans la rue son cheval fumant, aida doña Maria à monter l'escalier, la conduisit jusqu'à sa tante, et, songeant qu'elle n'avait pas une minute à perdre, elle redescendit les marches quatre à quatre. Comme elle franchissait le seuil, elle se heurta rudement contre un homme qui entrait; c'était Chavarria. Les mains et le visage en sang, les habits déchirés, le malheureux semblait ivre de fureur. L'*alferez*, tirant son épée, le força de reculer et déclara qu'il n'entrerait qu'en passant sur son cadavre. Sans répondre, l'alcade se mit en garde. Les deux adversaires, épuisés de fatigue l'un et l'autre, pouvant à peine se soutenir, croisèrent le fer et commencèrent le combat. Le galop des chevaux avait éveillé l'attention des voisins, le cliquetis des épées les attira aux fenêtres; des curieux arrivèrent; on allait sans doute séparer les combattans, lorsque trois nouveaux cavaliers débouchèrent sur la place. C'était le valet de Calderon avec deux domestiques de Chavarria qui de loin avaient suivi leur maître. Au même moment, l'*alferez* venait d'être blessé. Excité par la douleur, il pressait vivement son adversaire. Les deux domestiques vinrent au secours de l'alcade, le valet de Calderon se rangea du côté de don José. La mêlée devint générale. Pâle, l'œil en feu, les cheveux en désordre, Catalina avait oublié sa fatigue et retrouvé son énergie des grands jours. Après être restée long-temps sur la défensive, elle attaquait avec furie, et l'alcade, atteint au cœur, tomba. Le domestique de Calderon s'enfuit aussitôt, laissant le libérateur de doña Maria seul contre les deux autres. Appuyé contre le mur du couvent, l'*alferez* faisait face à toutes les attaques. En vain on essaya de séparer les combattans. Les alguazils survinrent enfin, et Catalina, qui refusait de se rendre, se débattant comme un tigre blessé au milieu des assaillans, allait succomber sans nul doute, lorsqu'un incident inespéré termina cette lutte inégale.

La porte du palais épiscopal venait de s'ouvrir. L'évêque, accompagné de son secrétaire et suivi du domestique de Calderon, avait paru

sur le seuil. La foule s'ouvrit devant lui, et le combat cessa. S'étant approché de Catalina, l'évêque lui ordonna de rendre son épée. — Monseigneur, répliqua l'*alferez*, j'ai trop d'ennemis. — Rendez vos armes, continua le prélat, et sur mon honneur je réponds de vous. L'*alferez* aussitôt jeta son épée, et les alguazils se préparèrent à le garrotter. Ils s'arrêtèrent sur un signe de l'évêque, qui, prenant le bras de don José, le conduisit à son palais. L'évêque de Cuzco, oncle de Calderon, si l'on s'en souvient, avait été mis en trois mots au fait de cette triste aventure par le domestique de son neveu, qui avait quitté le lieu du combat pour chercher ce puissant auxiliaire. Lorsque le prélat se trouva seul avec l'*alferez*, il le pria de lui conter les choses plus en détail, de lui dire qui il était, d'où il venait, ce qu'il faisait. La situation était grave, ajouta-t-il, Chavarria étant mort et Chavarria étant un alcade fort considéré. L'assassinat de Calderon, l'enlèvement de doña Maria, compliquaient singulièrement la situation. Cette affaire n'était pas de celles que l'on pouvait étouffer; toute la ville la connaissait déjà. Il avait bien pu suspendre un instant l'action de la justice, mais non pas arrêter son cours. Son cœur saignait à penser que don José allait se trouver si gravement compromis par dévouement pour le malheureux Calderon, et cependant il ne voyait d'autre moyen de sortir de ce mauvais pas que de produire les bons antécédens de l'*alferez*, s'ils étaient bons, d'alléguer ses services, s'il avait rendu des services, et de chercher à faire oublier le crime par la générosité de l'intention.

Dès le début du combat, Catalina, on le sait, avait été blessée. C'était à la poitrine que le coup avait porté, et cette blessure la faisait horriblement souffrir. Elle sentait, tandis que l'évêque lui parlait, que le secours d'un chirurgien lui serait indispensable. Mise en demeure de s'expliquer sur ses antécédens, et redoutant les nouvelles qui pouvaient arriver de Tucuman, songeant que les soins nécessités par sa blessure pouvaient trahir un nouveau mensonge, affaiblie d'ailleurs, lasse peut-être de sa vie errante, n'ayant plus le courage de son rôle, Catalina résolut d'avouer à l'évêque toute la vérité. Se soulevant avec effort, elle se mit à genoux, et, joignant les mains :

— Monseigneur, lui dit-elle, je ne suis pas ce que vous croyez : je suis une femme!

La voix de Catalina s'était adoucie, son regard baissé avait changé tout à coup d'expression, une vive rougeur couvrait ses joues pâlies. Presque aussitôt ses forces l'abandonnèrent, et elle tomba sans connaissance sur le plancher. On devine quelle fut la stupéfaction du pauvre évêque. Il appela au secours; ses chapelains accoururent. Transportée sur un lit, Catalina fut pansée par le plus habile barbier du voisinage. L'évêque, qui, sans être convaincu, ne savait trop que penser, avait donné ses instructions au barbier et avait exigé qu'on le laissât

seul dans la chambre du malade. Son opération finie, celui-ci put garantir comme exact au prélat l'étrange aveu de l'aventurière. Quelle pouvait être cette femme? que signifiait cette mascarade? Le saint homme en perdait la tête. La blessure de Catalina était légère, c'était de repos surtout qu'elle avait besoin, et dès le lendemain elle put se lever. L'évêque la fit appeler et l'interrogea avec bonté. Catalina raconta toute son histoire, voilant, j'imagine, quelques détails. Elle dit son nom, sa famille, son entrée au couvent, son évasion, ses courses en Espagne, son embarquement, son naufrage, ses duels, ses voyages. Ce récit ne dura pas moins de trois heures. Le bon évêque l'écouta sans l'interrompre et presque sans respirer. Les coudes sur la table, la tête dans ses deux mains, les yeux fixes, il semblait pétrifié par la surprise. Quand fut finie cette bizarre confession, il leva les yeux au ciel avec une sorte d'épouvante comme pour implorer la miséricorde divine, et deux larmes coulèrent sur ses joues vénérables. Émue elle-même, Catalina résumait ainsi sa vie : « J'ai couru le pays, j'ai tué, j'ai blessé, j'ai trompé, j'ai volé, j'ai menti. » Elle ajouta, en baissant les yeux, qu'elle n'avait pas eu cependant tous les vices, et qu'au milieu de ses désordres elle était restée vierge comme au jour de sa naissance. Catalina insista sur ce point. « *Virgen intacta*, dit-elle, *como el dia en que naci.* » L'évêque la regarda avec une nouvelle stupéfaction que l'on comprend sans peine.

La révélation inattendue de Catalina avait complétement changé la situation. Si la justice civile pouvait encore poursuivre le meurtrier de Chavarria, l'église à son tour avait le droit de réclamer la religieuse. Ce fut le sujet d'une longue conversation entre le corrégidor, qui se laissa convaincre, et l'évêque, qui apprit aux autorités l'histoire de cette nonne, qu'il jugeait l'être le plus extraordinaire de son époque. Pendant ce temps, Catalina avait pris possession d'un appartement très convenable préparé pour elle par ordre de l'évêque. On lui avait servi une excellente collation, et elle déjeûnait, après son long discours, du meilleur appétit. Durant les jours qui suivirent, elle parut écouter pieusement les exhortations du bon évêque, elle fit sa paix avec le ciel, reprit le costume de son sexe, et à peu de temps de là elle entrait au couvent de Sainte-Claire.

Quand vint l'heure de cette prise d'habit, quand la nonne métamorphosée sortit avec l'évêque du palais épiscopal, il ne resta pas un seul habitant dans les maisons de Cuzco. L'affluence était si grande, que le cortége avançait fort lentement au milieu de la foule ébahie; on arriva cependant à la porte du couvent, car pour l'église il n'y fallut pas songer, elle était pleine de curieux. Les religieuses, des cierges à la main, étaient rangées sur deux lignes. S'agenouillant devant l'abbesse, la novice baisa respectueusement sa main, puis elle embrassa toutes

ses compagnes, et toutes ses compagnes l'embrassèrent. La procession se rassembla dans le chœur, on y chanta les prières accoutumées, et la lourde porte du couvent se ferma sur la *monja alferez*. La nouvelle de cette conversion se répandit rapidement, et pendant une semaine on ne parla pas d'autre chose d'un bout à l'autre du Pérou.

Comment s'arrangea Catalina de cette réclusion nouvelle et quelle vie fut la sienne dans l'intérieur de ce couvent paisible, cela n'est pas très facile à dire. Si l'on en croit ses notes rapides et incomplètes, elle sut se faire aimer des religieuses et mérita, par une conduite exemplaire, la bienveillance de la supérieure. Pour mon compte, j'ai peine à me figurer notre *alferez*, pudiquement voilé, un scapulaire au cou, vêtu d'une robe de laine blanche et égrenant avec dévotion son rosaire; j'imagine plutôt que, charmée pendant quelques jours du bruit que faisait son aventure, ravie au fond du cœur d'un rôle important qui convenait à son amour-propre insatiable, Catalina commença de mourir d'ennui dès qu'on ne parla plus d'elle. Ce qui prouverait que je n'ai pas tort de penser ainsi, c'est que, cinq mois après, le bon évêque étant mort, elle parvint à se faire envoyer à Lima dans un couvent du même ordre, et, à Lima, elle obtint la permission de retourner en Espagne.

Le 1er novembre 1624, la *monja alferez* arrivait à Cadix. Elle avait repris, pour voyager, des habits d'homme, et cette précaution était fort nécessaire, car sa renommée avait traversé l'Atlantique avec elle, et son déguisement ne la dérobait pas toujours à la curiosité publique. Après quelques jours de repos, elle gagna Séville et Madrid. Là elle se présenta chez le comte d'Olivarez, pour qui elle avait une lettre. Son intention n'était pas de retourner au couvent; le cloître ne convenait décidément pas à ses allures; elle voulait au contraire solliciter une récompense, demander le prix de ses services militaires et s'assurer une existence indépendante. Au demeurant, la *monja* ne s'était pas enrichie dans le Nouveau-Monde. Le roi fut curieux de la voir; il se la fit amener par le comte d'Olivarez, et paya royalement sa curiosité. Sur son ordre, il fut accordé à Catalina de Erauso une pension viagère de huit cents écus, et l'ordonnance, signée en août 1625, se trouve encore dans les archives de Séville, ainsi que plusieurs brevets et attestations délivrés par les officiers sous lesquels la nonne avait servi.

Les affaires temporelles réglées à son entière satisfaction, Catalina songea, sur le conseil de ses protecteurs, à mettre en paix sa conscience, qui, je m'obstine à le croire, ne la tourmentait guère. C'était l'année du grand jubilé. On l'engagea à faire le pèlerinage de Rome pour demander au saint-père la plus grande somme d'indulgences possible. Elle partit de Barcelone, toucha Gênes et gagna les états pontificaux. A Rome, elle eut l'honneur d'être admise en la présence de sa sainteté Urbain VIII, qui voulut entendre de la bouche même de Catalina le récit

de ses aventures. Le souverain pontife lui accorda la permission de finir ses jours en habits d'homme; il l'exhorta à mener désormais une vie retirée et honnête, à pratiquer l'oubli des injures et à se rappeler le commandement *non occides*. Cet événement fit du bruit à Rome comme en Amérique. Des princes, des cardinaux, des évêques, d'autres grands personnages encore, voulurent voir la *monja alferez*, et Catalina nous l'apprend avec complaisance. Toutes les portes s'ouvraient devant elle, et il ne se passait point de jour où elle ne fût conviée à la table de quelque grand seigneur. Catalina partit pour Naples, après six semaines de séjour à Rome. Un jour qu'elle se promenait sur le môle, elle s'aperçut qu'elle était la risée de deux demoiselles d'équivoque tournure, qui causaient avec deux matelots. L'une d'elles, la regardant effrontément, lui dit : « Señora Catalina, où allez-vous ainsi! — La *monja*, comme on voit, était connue à Naples. — Mesdames les ribaudes, répliqua Catalina, je vais vous donner les étrivières, et c'est tout ce que vous valez (1). »

Cette allocution singulière termine brusquement et d'une façon peu édifiante les mémoires de Catalina. Nous en sommes réduit désormais à des indications peu précises et à de plus vagues conjectures. Malgré de minutieuses recherches, il nous a été impossible de retrouver, pendant les dix années qui suivent, la moindre trace de l'aventurière. Sans doute elle revint en Espagne, à Saint-Sébastien peut-être, où sa renommée devait être plus grande qu'ailleurs, dépenser les huit cents écus annuels qu'elle devait à la libéralité de son souverain. En 1635, nous la retrouvons à la Coroña. L'ennui l'avait prise, et elle retournait au théâtre de sa gloire. Elle repassa en Amérique. Un religieux capucin, nommé Nicolas de la Renteria, qui se rendait au Mexique, fit la traversée avec elle, et donna quelques détails sur ce voyage dans une lettre qu'on a précieusement recueillie. Catalina était vêtue en homme et portait le nom de Antonio de Erauso. On mouilla devant la Vera-Cruz par une soirée sombre et orageuse. Malgré l'état de la mer, le commandant du navire voulut se rendre à terre le soir même, et il s'embarqua dans son canot avec plusieurs officiers et la *monja alferez*. On arriva sans accident au débarcadère et l'on gagna le meilleur hôtel de la ville. Là on s'aperçut que Catalina manquait à l'appel. On l'attendit, elle ne vint pas; on l'appela vainement, on la chercha partout sans succès, jamais on n'entendit parler d'elle. Il va sans dire que cette disparition mystérieuse provoqua les suppositions les plus contradictoires. Catalina, éprise de la vie errante, s'était-elle enfuie de nouveau vers le désert? et comment alors n'aurait-on pas découvert ses traces? ou

(1) Le texte est plus énergique : « *Señoras p...... a darles a ustedes cien piscozadas, y cien cuchilladas a quien las quisiere defender.*

bien, dans l'obscurité, par cette nuit orageuse, s'était-elle noyée en débarquant sans qu'on s'en aperçût? Cette opinion semble la plus raisonnable, et cependant on ne retrouva pas son cadavre dans le port. Un requin sans doute avait dévoré Catalina; beaucoup de gens qui valaient mieux qu'elle n'ont pas eu d'autre sépulture. Au reste, la renommée de l'aventurière ne fit que gagner à une fin si étrange. On ne manqua pas d'y voir le doigt du démon, et il se trouva parmi les habitans de Vera-Cruz quelques bonnes ames qui affirmèrent avoir positivement senti, ce soir-là, à cette même heure, une forte odeur de soufre. Catalina, dont on connaissait à merveille la condition réelle, n'était plus jeune; le temps était passé des querelles, des rodomontades, des scènes de cape et d'épée. Elle allait devenir, sans nul doute, au pays même de ses exploits, une vieille ridée et fort ridicule; grace à cet heureux accident, elle finit par une apothéose. Sortir à propos de la vie, dit un grand historien, est une des conditions de la gloire.

VI.

Maintenant qu'on a suivi Catalina du berceau à la tombe, il me reste, pour compléter ce récit, un dernier chapitre à écrire; il s'agit, en un mot, de faire, si cela se peut dire, l'histoire de cette histoire. Non-seulement, je le répète, Catalina a vécu, non-seulement Catalina a écrit ses mémoires, mais elle a trouvé, chose rare, un consciencieux éditeur. L'écrivain espagnol dont le zèle louable a fait connaître cette curieuse relation, M. de Ferrer, éloigné de son pays par les événemens politiques, habitait la France voici tantôt dix-sept ans. Il avait jadis entendu dire à un de ses amis, M. Bauza, ancien conservateur des archives de la marine à Madrid, qu'il existait dans ses cartons un curieux manuscrit, intitulé : *Vida y sucesos de la Monja alferez doña Catalina de* ARAUJO, *doncella natural de San-Sebastian, escrita por ella misma.* Ce manuscrit avait été copié sur l'original, qui est déposé dans la bibliothèque royale de Séville. M. de Ferrer n'avait d'abord vu qu'un conte dans le récit bizarre de cette femme, qui était de sa province; aussi ne fut-il pas peu surpris lorsque, parcourant un jour de vénérables chroniques du temps de Philippe III, il trouva un long chapitre consacré aux hauts faits de l'héroïne de Saint-Sébastien. M. Bauza n'était plus aux archives de la marine, les troubles politiques l'avaient forcé aussi de quitter l'Espagne, il vivait à Londres. M. de Ferrer lui écrivit, et, sur les indications de l'ancien archiviste, il put se procurer une copie du manuscrit.

A la première lecture, une particularité du récit frappa désagréablement M. de Ferrer : c'était le nom même de l'héroïne, Araujo ou Arauso, qui était parfaitement inconnu dans sa province. Il imagina

qu'il pouvait y avoir là une erreur de copiste, et que l'on avait pu écrire *Araujo* ou *Arauso* pour *Erauso,* nom qui appartient encore à l'une des familles les plus distinguées d'Urnieta. Cette conjecture se trouva bientôt confirmée. M. de Ferrer écrivit à Saint-Sébastien, et l'on parvint à découvrir, dans les registres de la paroisse de Saint-Vincent, l'extrait de baptême de Catalina de Erauso, et, dans ceux du couvent de Saint-Sébastien *el Antiguo,* des comptes qui établissent, à n'en pouvoir douter, que Catalina a habité le monastère jusqu'en 1607; on put s'assurer des sommes que sa famille payait chaque année pour son entretien; on retrouva également les noms des religieuses que mentionne Catalina et en particulier ceux de ses trois sœurs. Enfin, dans les livres postérieurs à 1607, époque où l'aventurière s'échappa du couvent, on ne trouva plus trace de son existence (1).

Ces indices excitèrent la curiosité de M. de Ferrer, et il voulut pousser plus loin ses investigations. Il fit faire de minutieuses recherches dans les archives d'Amérique, conservées à Séville. On y découvrit les certificats ou attestations des officiers sous les ordres desquels Catalina avait servi, la pétition qu'elle adressa au roi, la réponse qui lui fut faite, l'ordonnance par laquelle une pension annuelle lui fut accordée, et beaucoup de lettres que je crois inutile de rapporter après M. de Ferrer. Une découverte plus singulière encore vint bientôt dissiper tous les doutes du persistant éditeur et récompensa le bibliophile de ses investigations ingénieuses. En compulsant les dossiers relatifs à Catalina, M. de Ferrer avait appris que le portrait de la *monja* avait été fait par Francisco Crescenzi, à Rome, où, selon toute probabilité, il devait exister encore. On chercha ce portrait dans toutes les galeries romaines, ce fut en vain; mais, au commencement de 1829, M. de Ferrer, étant allé visiter à Aix-la-Chapelle le musée de M. Shepeler, se trouva tout à coup en face d'un tableau représentant une femme en habit de guerre, et, au haut de la toile, il lut cette inscription écrite en lettres d'or, d'un demi-pouce de hauteur : *El alferez doña Catalina de Erauso, natural de San-Sebastian. Anno* 1630. Le portrait, signé Pacheco (2) et non pas Crescenzi, avait été acheté à Madrid. Dès-lors M. de Ferrer n'hésita plus : il publia pour lui et pour ses amis le manuscrit de Catalina. On était alors à la veille de la révolution de juillet, c'était mal choisir son temps. La tourmente politique emporta le malheureux livre, qui disparut aussi mystérieusement que l'héroïne dont

(1) Les mémoires de Catalina, qui la font naître en 1585 et sortir du cloître en 1600, sont en désaccord avec les registres de sa paroisse et de son couvent, dont nous avons suivi les indications, et d'après lesquels, née en 1592, elle serait sortie du cloître en 1607.

(2) Deux peintres du nom de Pacheco ont illustré presque à la même époque l'école espagnole, Fr. Pacheco, le célèbre maître de Velasquez, et Christophe Pacheco, qui travaillait à Madrid pour le duc d'Albe. M. de Ferrer ne désigne pas l'auteur du portrait.

il contait l'histoire. C'est à peine s'il fut entrevu par quelques rares amateurs, et il est passé maintenant à l'état de curiosité bibliographique.

Les mémoires originaux de Catalina sont, je dois le dire, maladroitement écrits. C'est moins un récit que la matière d'un récit; c'est un sec et court sommaire sans animation et sans vie. On sent que la main qui a tenu la plume s'était durcie sur le pommeau d'une épée, et je trouve dans l'inexpérience même du narrateur la meilleure garantie de sa véracité. Inventés, ces mémoires eussent été tout différens; un écrivain eût fait mieux ou autrement. Le style de Catalina est rude, grossier, souvent obscur, et parfois d'une franchise intraduisible, qui frise le cynisme. A tout prendre, ce récit, quoique espagnol, est loin d'être orthodoxe. Un lecteur scrupuleux le trouverait-il même condamnable au point de vue de la morale, je n'en serais nullement surpris; quantité de drôles ont été pendus qui valaient infiniment mieux, j'en conviens, que la *monja alferez*. Ses fautes, cependant, si graves qu'elles puissent être, n'inspirent pas le dégoût. C'est une nature sauvage, livrée à elle-même, qui n'a conscience ni du bien, ni du mal. Élevée jusqu'à quinze ans par des religieuses ignorantes, abandonnée depuis cette époque à tous les hasards de la vie errante, à tous les instincts d'une nature vulgaire, Catalina n'a pu apprendre d'autre morale que celle des grands chemins, des camps et des matelots. Elle ne sait évidemment pas ce qu'elle fait; elle raconte elle-même, sans malice, sans forfanterie, sans jamais songer à s'excuser, des hauts faits passibles, au temps où nous sommes, de la cour d'assises. Elle vole avec candeur, la digne femme, et elle tue avec naïveté. Pour elle, la mort d'un homme, c'est la moindre des choses. « Elle arrive dans telle ville, écrit-elle souvent (parlant d'elle-même à la troisième personne, comme César), et elle *en tue un, mata a uno.* » C'est un homme qu'elle veut dire, il s'agirait d'un lièvre qu'elle ne parlerait pas autrement; mais, en définitive, pourquoi serions-nous plus sévères pour Catalina que le roi qui l'a récompensée et que le pape qui lui a donné l'absolution?

Il va sans dire que M. de Ferrer ne publie pas le précieux manuscrit sans y joindre une longue, une très longue moralité. Il interpelle tour à tour, dans sa préface, à propos de l'éducation de Catalina, de sa force musculaire et de son intelligence, les législateurs, les naturalistes et les philosophes. Aristote, Newton, Lope de Vega, Voltaire lui-même, sont mandés au conseil. « Doña Catalina, s'écrie-t-il en se résumant, est loin d'être un modèle à suivre! » Je le crois bien. « Il est malheureux, ajoute-t-il, qu'elle n'ait pas autrement utilisé les fortes qualités dont la nature l'avait dotée. Qui peut dire si, mieux dirigée au couvent, elle ne serait pas devenue une autre sainte Thérèse? si, tour-

née vers la politique ou l'éloquence, on n'aurait pas vu revivre en elle une autre Aspasie? si l'enthousiasme patriotique n'aurait pas fait d'elle une autre Portia? si l'amour des lettres ne l'aurait pas rendue l'égale de Mme de Staël? » — O Corinne!

Que M. de Ferrer nous le pardonne; mais, si indulgent que nous soyons pour l'emphase espagnole, il nous est impossible de partager ici son enthousiasme. Nous croyons que cette pauvre Catalina a fait tout ce qu'elle pouvait faire pour mériter qu'on s'occupât d'elle, et son biographe nous paraît bien exigeant. Femme de lettres, à coup sûr, elle eût écrit de fort mauvais romans; femme politique, elle eût aidé les harengères de la halle à pendre les vaincus à la lanterne. Si elle était restée chez elle à filer de la laine comme Lucrèce, ou à préparer le *puchero* comme une honnête Espagnole, elle aurait été désagréable épouse, mère méchante et détestable cuisinière. Enfin le rôle d'Aspasie allait mal à la figure de Catalina, bien qu'elle ne fût pas laide, s'il faut en croire le portrait que fait d'elle un historien espagnol, son contemporain. « Elle est grande, dit-il, pour une femme, sans avoir cependant la taille d'un bel homme. Elle n'a pas de gorge. De figure, elle n'est ni bien, ni mal. Ses yeux sont noirs, brillans et bien ouverts, ses traits altérés par les fatigues plus que par les années. Elle a les cheveux noirs, courts comme ceux d'un homme et pommadés selon la mode. Elle est vêtue à l'espagnole. Sa démarche est élégante, légère, et elle porte bien l'épée. Elle a l'air martial. Ses mains seules ont quelque chose de féminin dans leurs poses plus que dans leurs contours. Enfin sa lèvre supérieure est couverte d'un léger duvet brun qui, sans constituer précisément une moustache, n'en donne pas moins un aspect viril à sa physionomie. » Vous figurez-vous Aspasie avec cette moustache-là!

Si l'on voulait trouver absolument un sujet de comparaison, il serait, ce me semble, plus naturel de citer tout simplement le chevalier d'Éon; encore le rapprochement entre ces deux existences amphibies, et l'on dirait volontiers monstrueuses, ne peut-il pas se poursuivre bien loin. Le chevalier d'Éon ne ressemble guère à l'aventurière espagnole, et la première différence, c'est qu'homme, s'il faut en croire ses biographes (bien que cela ne me paraisse pas indubitablement démontré), il fut condamné, par ordre supérieur, à être femme pendant la dernière moitié de sa vie, tandis que Catalina, femme, devint homme avec l'autorisation du pape. Capitaine de dragons et chevalier de Saint-Louis, diplomate par occasion, intrigant par goût et par nature, coureur de boudoirs par forfanterie, le chevalier d'Éon, homme de cour quand il le fallait et femme séduisante quand il était nécessaire, écrivain mordant et spirituel à ses heures, ne rappelle, sous aucune de ses méta-

morphoses, notre ignorante religieuse, qui se contenta de rêver et de conquérir le renom d'un flibustier. Le parallèle peut cependant s'établir sur un point délicat et singulier. N'avez-vous pas souri quand cette nonne bizarre, après avoir tué, volé, et, je le crains, triché, après avoir toute sa vie couru les grands chemins, est venu parler aux évêques et au pape de ses vertus pudibondes? Le chevalier d'Éon, après avoir fait grand bruit de ses bonnes fortunes, dont il tirait, à ce qu'on peut présumer, un fort mince parti, contraint à quarante ans de jouer le rôle d'une femme, prit son masque au sérieux et endossa avec l'habit toute la modestie du beau sexe. La pudeur vint rougir pour la première fois le front pâli de l'ex-capitaine de dragons, et il existe quelque part une lettre de la nouvelle *chevalière* à la supérieure de la maison de Saint-Denis, où elle expose, à la manière de Catalina, ses chastes prétentions.

C'est assez de rapprochemens. L'histoire de ces êtres exceptionnels heureusement fort rares peut nous amuser un instant; mais il convient de laisser en paix à leur sujet les législateurs, les naturalistes, les philosophes. M. de Ferrer n'aurait-il point pris la peine de démontrer avec tant de patience, preuves historiques en main, l'existence de la *monja alferez*, je ne m'en inquiéterais guère. A mon avis, si les mémoires de Catalina sont intéressans, fussent-ils apocryphes, j'ai eu raison de les tirer de l'oubli; si, au contraire, ils sont ennuyeux, quoique authentiques, j'ai eu tort, et, avec la bonhomie des vieux auteurs espagnols que je me suis proposés aujourd'hui pour modèles, j'en demande bien pardon au lecteur.

ALEXIS DE VALON.

POLITIQUE COLONIALE

DE L'ANGLETERRE.

—

L'AUSTRALIE.

I. — *Discoveries in Australia, with an account of the coasts and rivers explored and surveyed during the voyage of H. M. S. Beagle*, by J. Lort Stokes. 2 vol. in-8°, London, 1846.

II. — *Physical Description of New-South Wales and Van-Diemen's Land*, by P. E. de Strzelecki. 1 vol. in-8°, London, 1845, Longman.

Depuis trente ans, la politique coloniale de l'Angleterre est entrée dans une des phases les plus dignes d'attention qu'elle ait parcourues. Il était réservé aux négociateurs des traités de 1815 d'étendre et d'affermir l'action de cette politique, si bien servie déjà, pendant le XVIIIe siècle, par l'insouciance du gouvernement français. Non-seulement les Anglais furent alors admis à choisir tous les points du globe qui leur convenaient : ils surent encore ne laisser d'importans débris qu'à des peuples maritimes dont ils n'avaient plus à redouter la concurrence. L'Espagne fléchissait sous le poids de ses possessions d'outre-mer, agitées par l'esprit d'indépendance; la Hollande, dépouillée du Cap, refoulée dans les îles de l'archipel indien, cernée de tous côtés par les colonies britanniques, devait renoncer à une rivalité désormais impossible. Quant à la France, on l'effaçait pour ainsi dire de la liste

des puissances coloniales. Seule, la Grande-Bretagne pouvait prendre à son gré une féconde initiative; seule, elle avait assez de ressources, elle était assez sûre de ses institutions pour songer à s'agrandir. Aussi, quand les marchés européens commencèrent à se fermer devant ses produits, quand son propre développement industriel vint la contraindre à chercher de nouveaux débouchés ou servir de prétexte à ses envahissemens, il lui fut aisé de tirer parti des avantages de cette situation exceptionnelle. Poursuivant l'accomplissement de ses desseins avec cette suite dans les idées, cette persévérance dans les résolutions, qui sont les meilleurs garans du succès, on la vit successivement doubler l'étendue de son domaine indien, s'ouvrir la Chine et déborder jusqu'aux extrémités de l'Océanie.

Ce n'est pas seulement au point de vue des intérêts commerciaux qu'il faut se placer pour juger sainement la politique coloniale de l'Angleterre. Sans doute, l'objet que recherchent nos voisins dans la vaste arène où ils se sont lancés est le même partout; tels ils étaient sur les bords du Mississipi, tels nous les voyons aux rives du Gange ou du Murray. Satisfaire aux exigences de leur industrie et de leur commerce, découvrir de nouvelles sources de richesses, voilà leur but principal. Toutefois leur action, envisagée sous d'autres aspects, prend à leur insu même un plus noble caractère. En même temps que l'Angleterre, envahissant des contrées inconnues, étend ses relations commerciales, elle accroît aussi la sphère des idées européennes et du génie chrétien. Si d'ailleurs les Anglais n'obéissent qu'à un seul mobile, les moyens qu'ils emploient varient selon les lieux et les circonstances. Il y a un vif intérêt, il y a aussi quelque profit pour nous à suivre ces transformations, à étudier ces procédés divers. Dans l'Inde, l'Angleterre a eu recours à la ruse et à la force, divisant d'abord les princes indigènes, les attaquant ensuite un à un, jurant avec eux des alliances aussitôt violées, pour aboutir en définitive à une exploitation aussi savante qu'insatiable, à un despotisme militaire. En Chine, elle s'est présentée à la suite de marchands cupides, voulant placer à tout prix un produit suspect. La voilà qui vient de se glisser à Bornéo derrière un aventurier dont les projets ambitieux s'étaient cachés d'abord sous des démonstrations purement commerciales. Dans les autres archipels de la Polynésie comme aux îles de la Société, c'est l'étendard des missionnaires méthodistes qui se déploie devant les navires britanniques.

Parmi ces applications si variées d'une politique qui se montre partout également habile, la moins singulière, la moins imposante n'est pas la colonie fondée sur les rivages de l'Australie. L'essai d'un régime pénitentiaire a été l'embryon de ce nouvel empire. Aujourd'hui cet immense domaine, qui s'est ajouté à tant d'autres, attire de plus en plus l'attention du gouvernement anglais. Dans la région du sud-est,

on retrouve la vie et le mouvement de l'Europe. Cette terre se transforme, ces déserts s'animent sous la baguette magique de l'industrie moderne; des cités commerçantes s'y sont élevées comme par enchantement. Autour de plusieurs points des côtes, des bateaux à vapeur versent déjà leur fumée sur l'Océan vaincu. Ainsi, dans l'*Australia-Félix*, dans la baie du Port-Philippe, deux villes nées d'hier, Melbourne et Geelong, ayant des quais, des docks, des phares, sont rattachées l'une à l'autre par un service de *steamers* quotidiens, comme Londres et Édimbourg. Dans la terre de Van-Diemen ou Tasmanie, on rencontre, sur une excellente route traversant l'île entière de Hobarton à Launceston, des relais de poste et des auberges comme en Europe. On parle de construire un chemin de fer entre les deux villes, afin d'ouvrir aux marchandises une voie qui éviterait les dangers d'une mer orageuse et semée d'écueils. En vingt endroits de l'Australie, et surtout dans la Nouvelle-Galles du sud, où le charbon de terre est à si bas prix, on s'occupe également de la construction de chemins de fer; on discute les tracés, on s'échauffe comme à la Bourse de Paris ou de Londres. Voyez-vous un indigène nu et abruti regarder, du haut d'un roc, une locomotive volant sur la surface des plaines, les dernières conquêtes de la civilisation transportées au milieu d'une nature encore sauvage, les plus étonnantes merveilles de l'industrie sur un théâtre tout-à-fait primitif! Voici d'un côté l'homme au dernier degré de l'échelle intellectuelle, et de l'autre une des plus magnifiques expressions de la puissance de l'esprit humain!

Comment se fait-il qu'en France nous jetions si rarement les yeux vers ce monde en travail qui sollicite notre curiosité par d'aussi frappans contrastes? Ne devrions-nous pas suivre avec plus d'attention les mouvemens de cette société naissante, si singulière, si active, si audacieuse, et à laquelle les immenses progrès accomplis en un demi-siècle semblent promettre un rôle important? A peine possédons-nous quelques vagues et incomplètes notions sur les curieux élémens dont elle se compose et sur son caractère moral et politique. Les relations publiées dans notre pays ne sont plus au niveau de la situation actuelle, et ne suffisent pas, d'ailleurs, pour nous donner une juste idée de l'œuvre entreprise par l'Angleterre et des résultats de cette œuvre, soit pour le peuple anglais, soit pour le monde. Il semble cependant qu'au double point de vue de la civilisation et de la force relative des états, la France et l'Europe auraient de graves motifs pour se préoccuper des efforts de la Grande-Bretagne dans cet hémisphère méridional où elle a implanté la race européenne. N'aurions-nous pas aussi quelque intérêt à savoir comment elle s'est conduite envers les tribus indigènes, et si elle a donné l'exemple de cette modération, de cette philanthropie dont elle se fait volontiers l'apôtre auprès des autres peuples?

Des écrits récemment publiés en Angleterre, soit par des colons, soit par des officiers de la marine royale, soit par des voyageurs, ont répandu un nouveau jour sur le système de colonisation que les Anglais pratiquent dans la Nouvelle-Hollande. Aucun de ces ouvrages ne nous a paru renfermer un tableau plus complet de l'état actuel du monde austral que la relation d'une longue et heureuse mission hydrographique accomplie par le capitaine Stokes, commandant le navire le *Beagle*. A côté des nombreux détails techniques, ce journal présente des observations qui nous permettent d'apprécier les progrès de nos voisins, et de voir en quelque sorte à l'œuvre leur âpre activité. Bien que naturellement enclin à jeter un voile sur les fautes de ses compatriotes, l'auteur sait ne point ériger à leur égard l'indulgence en système; il se contente, en général, de ne pas flétrir trop haut les abus qu'il se croit obligé de reconnaître. Cette bonne foi évidente n'est pas le seul titre du capitaine Stokes à notre confiance : il est demeuré plus de six ans sur les côtes de l'Australie, de 1837 à 1843, et n'a pas vu en touriste impatient les contrées dont il parle. Le *Beagle* a fait plusieurs fois le tour de ce continent; il a visité toutes les positions importantes et touché souvent à des rivages inconnus, auxquels il semblait porter la promesse de la civilisation. Pendant ces longues et laborieuses excursions, le capitaine Stokes ne négligeait rien de ce qui pouvait éclairer son pays sur les ressources et les besoins de la colonie australienne. Le récit d'une simple expédition hydrographique est devenu ainsi un document politique d'un intérêt général.

Il est cependant un aspect du pays que le capitaine Stokes a été contraint de laisser dans l'ombre. A son importance politique, la Nouvelle-Hollande unit des richesses naturelles qui attendent aussi les recherches des explorateurs. Un autre voyageur a décrit cette face curieuse du monde austral. M. de Strzelecki, dans une relation publiée quelques mois avant l'ouvrage du capitaine Stokes, nous donne le résumé de ses études sur la terre de Van-Diemen et la Nouvelle-Galles du sud. La géologie, la minéralogie, la zoologie, la météorologie et la botanique lui doivent d'intéressantes observations. Quelques pages sont consacrées à la race indigène et aux colons européens; mais l'auteur nous paraît sur ce point beaucoup moins impartial que le commandant du *Beagle*, beaucoup plus porté à excuser les fautes des Anglais. Ce qui donne du prix à son livre, ce sont donc moins les impressions du voyageur que les remarques du savant. C'est par sa partie politique, au contraire, que le livre du capitaine Stokes se recommande surtout à notre attention. Les deux ouvrages qui nous serviront de guides sur le continent austral se complètent ainsi l'un l'autre, et nous n'aurons pas de peine à y puiser les élémens d'une utile appréciation. Toutefois, avant de dire comment l'Angleterre a procédé dans une de

ses plus difficiles entreprises, il convient de prendre une idée du vaste pays où s'est déployé si énergiquement son génie colonisateur. Commençons donc par faire, à la suite du *Beagle*, le tour de l'Australie : c'est le plus sûr moyen de nous intéresser aux efforts dont cette terre a été le théâtre.

I.

Le continent appelé Australie ou Nouvelle-Hollande est situé, comme on sait, au sud-est de l'Asie, sous la même latitude à peu près que le cap de Bonne-Espérance et le Brésil, dans la vaste mer qui s'étend des côtes orientales de l'Afrique aux rivages occidentaux de l'Amérique du Sud. Égal en superficie aux quatre cinquièmes de l'Europe, il se déploie depuis le 11° jusqu'au 30° de latitude, et du 111° au 152° de longitude. Du côté de l'ouest et du sud, si on excepte la Tasmanie ou terre de Van-Diemen, qui s'y rattache pour ainsi dire, l'Australie est complétement isolée. Au nord, au contraire, elle touche presque aux îles de la Malaisie et à la Nouvelle-Guinée. Du côté de l'est, mais à une distance beaucoup plus grande, elle a devant elle, — outre la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie et plusieurs îles qui appartiennent à la même division océanique, — les mille archipels de la Polynésie. Cette terre, dont l'intérieur est encore un livre fermé, se divise en quatre régions : l'Australie septentrionale, l'Australie occidentale, l'Australie méridionale, et la Nouvelle-Galles du sud, qui embrasse une partie du midi et remonte à l'est jusqu'aux limites de la contrée septentrionale. Sur une aussi vaste étendue de terrain, le climat est naturellement varié; il est presque partout très sain et très favorable aux Européens, mais principalement dans les contrées du sud. La température y descend plus bas que dans les latitudes correspondantes de l'hémisphère boréal.

Le voyageur qui commence l'exploration de l'Australie par les côtes occidentales voit ce pays sous son plus triste aspect. Sur ces côtes, rarement visitées jusqu'à ce jour, le regard n'embrasse durant des centaines de kilomètres que des rivages plats, nus et sablonneux. Je me figure le désenchantement d'un nouveau colon qui s'est embarqué sur la foi des agioteurs ou des agens d'émigration. Au lieu des sites imposans qui devaient frapper ses yeux, il n'aperçoit ici qu'une plaine monotone bordée au loin par une chaîne de coteaux arides; en plus d'un endroit, il reconnaît la trace des ravages commis par les rares tribus indigènes qui habitent cette partie du continent. Soit par négligence, soit à dessein, les naturels mettent le feu à des monceaux d'herbes sèches; le feu couve inaperçu jusqu'à ce qu'un souffle d'air le pousse au buisson voisin; la flamme, promenée par le vent, traverse bientôt la prairie, gagne la montagne, s'élance par-dessus le lit du torrent desséché, en-

veloppe et dévore les broussailles et les grands arbres de la forêt, laissant seulement çà et là des troncs noircis et dépouillés comme pour marquer son passage. L'incendie finit par s'éteindre faute d'alimens ou au retour des pluies de l'automne; mais les vallées qu'il a parcourues restent privées pour long-temps de leur parure végétale. Si l'on continue à remonter vers le nord, on longe des masses énormes de rochers, d'un caractère primitif, entassés irrégulièrement les uns au-dessus des autres. Quelques collines verdoyantes ornées d'une végétation toute brésilienne, quelques prairies fertiles, semblent avoir été jetées là de loin en loin comme pour mieux faire ressortir la désolation générale.

La partie de ces côtes comprise entre la rivière Greenough et la baie Gautheaume est bordée par une chaîne montagneuse appelée chaîne Victoria et dominée par deux pics élevés, le pic Wizard d'environ 250 mètres de haut, et le pic Fairfax de près de 200 mètres. Les écueils d'Abrolhos, composés d'un groupe de corail et voisins de ces rives, sont fameux par le naufrage de deux vaisseaux hollandais. La mémoire de ces désastres, dont l'un date pourtant de deux cents ans et l'autre de cent trente, est demeurée vivante dans ces parages. Le marin abordant sur les îles du groupe Pelsart, à la vue des débris rongés par le temps qui rappellent encore les souffrances des naufragés, ne se souvient pas sans émotion des premiers argonautes dont l'audace et le malheur ont frayé cette route périlleuse.

Plusieurs rivières ont été découvertes par le *Beagle* vers l'ouest et le nord de la Nouvelle-Hollande. L'une de ces rivières, nommée Adélaïde, permet de pénétrer assez avant dans les terres. Deux autres fleuves, qui ont reçu les royales dénominations de Victoria et d'Albert, faciliteront aussi la reconnaissance de certaines parties du pays. Ces découvertes sont d'autant plus précieuses que les cours d'eau sont rares dans l'Australie; le Murray, qui arrose la Nouvelle-Galles du sud, paraît jusqu'ici le plus considérable des fleuves de cette île immense.

La côte orientale ne fatigue pas, comme celle de l'ouest, l'œil du voyageur par la monotonie des aspects. A chaque instant se déroulent de nouveaux paysages, animés par la présence d'une population indigène plus nombreuse et plus agglomérée; ce n'est guère qu'à la pointe septentrionale et aux environs du cap d'York, que la nature reprend le caractère aride et désolé qu'elle présente sur la côte occidentale. Là le sol s'élève à peine au-dessus du niveau de la mer. Un seul pic, en face des îles de la Possession, coupe la triste uniformité de la plage. Le territoire paraît stérile, rien n'invite à y descendre et encore moins à s'y arrêter; mais le navire a bientôt perdu de vue cette lugubre perspective, et, s'il file vers le sud, il entre dans une espèce de canal bordé d'un côté par le rivage pittoresque de l'Australie, et de l'autre par cette ligne de rochers de corail qu'on appelle la *grande barrière*,

et qui compte plus de 1,000 kilomètres de long. Merveilleux caprice de la nature, cette chaîne d'écueils, dont le nom n'est jamais entendu avec indifférence par le marin qui traverse les passes du nord, forme une sorte de rempart contre les vagues courroucées de l'Océan. Quelquefois la *grande barrière* disparaît entièrement sous les flots, quelquefois une ligne épaisse d'écume blanchâtre en dessine les capricieux contours; ailleurs la crête orgueilleuse des écueils se dresse au-dessus des eaux et semble défier le marin de regagner la pleine mer. Il serait téméraire, en effet, de s'aventurer dans les rares et sinueux passages qui coupent cette ligne de brisans. On sait qu'après avoir parcouru plusieurs centaines de kilomètres, Cook, ennuyé de se voir ainsi emprisonné par une muraille sans fin, essaya de prendre le large à la hauteur d'*Endeavour-Reef*, et que cette tentative fut fatale à son navire. Les écueils de corail partent du détroit découvert, il y a deux cents ans, par l'Espagnol Torrès, entre la côte septentrionale de la Nouvelle-Hollande et la Papouasie, et se prolongent presque jusqu'à *Moreton-Bay*, au nord de la Nouvelle-Galles du sud (1).

En sortant de ce canal gigantesque, nous entrons dans le domaine proprement dit de l'Angleterre; nous avons devant les yeux les mille caprices d'une côte accidentée où s'étalent les soudaines manifestations du génie européen; puis nous longeons pendant quelque temps un rivage hérissé de rochers de 60 à 80 mètres d'élévation. Tout à coup une brèche inaperçue s'ouvre dans cette muraille de granit. Le regard n'a pas le temps de s'arrêter sur cette ruine apparente, que déjà le navire glisse entre les parois déchirées dans la baie magnifique du Port-Jackson. On est en présence d'un tableau féerique. Des coteaux couverts de bois et de maisons de campagne encadrent des eaux tranquilles, semées d'îlots, dont la vague caresse doucement les bords inclinés. A ces rians aspects, à cette situation heureuse, on reconnaît Sydney, la ville la plus importante de l'Australie, la capitale de la Nouvelle-Galles du sud.

Plus loin, à l'extrémité méridionale de la Nouvelle-Hollande, près du détroit de Bass, la grève n'est plus unie comme aux environs du cap d'York. Le promontoire Wilson, qui termine l'île de ce côté, est composé d'un bloc de montagnes qui dressent vers un ciel brumeux des pics de 1,000 mètres de haut. Ces sommets chauves et désolés, couverts presque toute l'année d'épais brouillards, sont très rarement éclairés par les rayons du soleil. Au pied de ces masses énormes, cent îlots jaillissent de la mer. On dirait des sommets de montagnes dont la base serait profondément enfoncée dans les abîmes. Battus par des vents

(1) Grace à la politique méticuleuse de la cour d'Espagne, le détroit de Torrès n'a été connu du commerce que vers le milieu du dernier siècle, après la prise de Manille, où les Anglais trouvèrent une copie oubliée des rapports originaux du navigateur espagnol.

éternels et environnés de brisans, ces îlots sont inabordables. De loin en loin, cependant, il arrive qu'un calme subit se fait autour de leurs rivages déserts; mais à peine le calme dure-t-il quelques heures : les flots reprennent bientôt leur mugissement accoutumé et ceignent ces lieux maudits d'une infranchissable barrière.

Jusque vers la fin du siècle dernier, on avait ignoré si la terre de Van-Diemen ne se rattachait point par un isthme au continent austral. A l'époque du second voyage de Cook, le capitaine Furneaux, dans son rapport sur les côtes orientales et méridionales de la Tasmanie, disait positivement : « Il n'y a qu'une baie entre la terre de Van-Diemen et la Nouvelle-Hollande. » La découverte du détroit dont l'intrépide Bass, qui servait comme chirurgien à bord du navire anglais *Reliance*, affronta le premier les périls inconnus, acheva de fixer les esprits sur la configuration générale de l'Australie.

Une multitude d'îlots un peu moins tristes et un peu plus grands que ceux du promontoire Wilson parsèment le détroit de Bass vers ses deux entrées de l'orient et de l'occident. Tous ces groupes ont à peu près la même apparence. Des collines granitiques, en forme de cône, revêtues çà et là jusqu'à leur sommet de buissons impénétrables, s'élèvent sur des plaines stériles. A part de rares encalyptus, on n'y voit que des arbrisseaux dont les coups de vent empêchent le développement. Une fois le détroit de Bass traversé, on touche à ces rivages du midi où la Providence a répandu ses faveurs avec une prodigalité incroyable. Les yeux séduits retrouvent des sites dont la magnificence égale celle de Sydney. Peu à peu, en avançant vers l'ouest, les plaines reparaissent et nous préparent à revoir les vastes solitudes d'où nous sommes partis, et où nous revenons après avoir fait le tour de ce continent austral si riche en magiques contrastes.

On comprend sans peine maintenant la passion qui a poussé vers cette terre tant de voyageurs aventureux. En présence d'une nature singulière et féconde, l'imagination aime à se donner carrière, elle devance volontiers la marche du temps et voit déjà la civilisation porter sa grandeur et ses richesses jusqu'au fond de ces vallées où se réfugient aujourd'hui quelques peuplades errantes. Ce rêve commence à se réaliser, et on peut s'abandonner avec confiance à de séduisantes prévisions, quand on songe aux transformations qu'un demi-siècle a vues se produire. Ce sont les progrès accomplis qui répondent ici des progrès futurs.

II.

Pendant près de deux cents ans, l'Australie, négligée pour l'Amérique, resta presque oubliée de l'Europe. Jetée au milieu du Grand-Océan,

loin de toutes les routes alors fréquentées par le commerce, elle fut étrangère, depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, au mouvement colonial des états européens. Si l'on admettait les prétentions des navigateurs portugais et espagnols, la découverte de ce continent aurait suivi de quelques années les expéditions de Christophe Colomb et de Vasco de Gama. Toutefois les visites des Hollandais, en 1605, sont les premières sur lesquelles nous possédions des témoignages certains. Les marins de la Hollande se montrent à peu près seuls sur la terre australe pendant le cours du XVIIe siècle. A Dick Hartighs, qui découvrit en 1616 les côtes occidentales, succède, en 1627, Pieter Nuyts, qui explore les rivages du sud. Puis, Abel Tasman, envoyé par la compagnie des Indes-Orientales, visite le nord de l'île et reconnaît au sud la terre qu'il appela Van-Diemen, en l'honneur du gouverneur de Batavia. Ce n'est guère qu'un siècle et demi plus tard qu'apparaissent les navigateurs anglais et français : Dampierre, Bougainville, Cook, Furneaux, La Peyrouse, Vancouver, d'Entrecasteaux, Baudin, Flinders, King, Freycinet, Dumont d'Urville. La patrie de Dick Hartighs et d'Abel Tasman avait bien mérité de donner son nom à la nouvelle terre, et pourtant le nom d'Australie, qui s'applique aussi à toute la partie centrale de l'Océanie, paraît destiné à prévaloir sur celui de Nouvelle-Hollande.

C'est en 1788 qu'un navire anglais, chargé de sept cent soixante *convicts*, après s'être arrêté un instant à Botany-Bay, dont la situation ne parut pas convenable, vint débarquer à Port-Jackson, un peu plus vers le nord, et jeta les fondemens de Sydney. De cette époque date l'entrée de l'Australie dans le mouvement commercial du monde. Les Hollandais, les Espagnols, les Français, n'avaient fait que passer près des côtes et les saluer de leur pavillon; pour la première fois des Européens y descendaient avec la pensée de s'y établir.

La France a songé depuis, à diverses reprises, à suivre l'exemple de l'Angleterre et à s'installer aussi dans la Nouvelle-Hollande. Durant les premières années de la restauration, elle mit même le pied à Albany, tout-à-fait au sud-ouest, où l'attiraient un climat délicieux et le meilleur port de la région méridionale. Soit mauvais calcul, soit faiblesse, la position fut presque aussitôt abandonnée. Notre expédition avait eu pour unique résultat de révéler aux Anglais l'importance maritime d'Albany. Dans son dernier voyage autour du monde, Dumont d'Urville avait été chargé de choisir, sur les côtes du nord, le lieu le plus favorable pour un établissement français : il avait jeté les yeux sur le Port-Essington; mais à son arrivée la place était déjà prise, les Anglais venaient d'y débarquer. Notre gouvernement n'a manifesté depuis lors aucune velléité d'occupation. Quelques noms français, qui rappellent les découvertes de nos navigateurs, sont la seule trace que

la France ait laissée de son passage (1). A l'est, près de Botany-Bay, une colonne a été élevée, en 1825, à la mémoire de La Peyrouse. C'est de là que ce célèbre navigateur transmit de ses nouvelles pour la dernière fois, en 1788, avant d'aller trouver à l'île de Mannicolo le naufrage et la mort. Au pied de cette colonne, une pierre modeste marque le tombeau d'un prêtre catholique français, nommé Le Receveur, qui accompagnait La Peyrouse en qualité de naturaliste, et qui mourut loin de sa patrie avant de gagner la renommée qu'il aurait pu devoir à la science.

L'Angleterre n'a point de titres sérieux à alléguer pour empêcher un autre peuple de s'établir dans les immenses solitudes qui séparent ses établissemens de l'Australie. Elle n'hésite pas, cependant, à regarder tout le continent comme sa propriété. La même nation qu'effarouchent le protectorat français à Taïti et les efforts si légitimes de la Hollande dans l'archipel indien, s'attribue un droit de souveraineté exclusive sur une contrée presque aussi étendue que l'Europe. On verra si elle peut appeler du moins au service de ses prétentions l'intérêt de la civilisation européenne. On verra si, au lieu de propager cette civilisation, elle n'en a pas fait trop souvent un objet d'épouvante pour les populations barbares qui, ici comme dans le reste de l'Océanie, tremblent devant sa puissance.

Pendant les premières années qui suivirent l'occupation de l'Australie, les progrès de l'Angleterre avaient été lents et circonscrits. Sans parler du détestable régime intérieur de la colonie qui aurait suffi pour paralyser son essor (2), les guerres de la révolution et de l'empire appelaient ailleurs les forces britanniques. Ce n'est qu'après la paix générale que les Anglais s'étendent d'abord dans toute la Nouvelle-Galles du sud, depuis Moreton-Bay jusqu'au cap Howe, sur une côte d'environ 1,100 kilomètres de long, pour envahir ensuite des rivages plus éloignés de leur établissement primitif. On voit peu à peu des colons libres venir exploiter le travail des *convicts* sortis des prisons de Londres. Il y avait là en effet un appât certain pour la race anglaise, si prompte à émigrer de son île brumeuse et à s'en aller chercher fortune dans des régions lointaines.

En 1825, le major Lockyer arrive de Sydney au port d'Albany, qui venait d'être abandonné par les Français. On a construit sur ce point un môle et des docks qui améliorent encore cette excellente position maritime. Cinq ans plus tard, l'Angleterre fonde, un peu plus à l'ouest qu'Albany et au nord du cap Leuwin, l'établissement de la rivière des

(1) Ces noms se retrouvent principalement à l'ouest de l'île, à partir du cap Cuvier, de l'île Delambre et de la baie Carnot, jusqu'aux caps Voltaire et Bougainville.

(2) Les effets de ce régime ont été indiqués dans un remarquable travail de M. Léon Faucher sur *les Colonies pénales de l'Angleterre*; voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1843.

Cygnes, qui est devenu le chef-lieu de ses possessions dans l'Australie occidentale. Le siége du gouvernement est à Perth, à treize milles environ de l'embouchure du fleuve. Après Perth et le port de Freemantle, Guilford et York sont les places les plus importantes de la province. Revenant sur leurs pas durant les années suivantes, vers les côtes plus fertiles du sud, les Anglais s'installent à Adélaïde, sur la côte orientale du golfe Saint-Vincent, et au Port-Philippe, au nord du détroit de Bass. Dans la prévision de la grandeur future de la ville d'Adélaïde, le premier gouverneur, le colonel Gawler, traça le plan des édifices publics sur des proportions gigantesques qui suffiront longtemps aux besoins des différens services. Éloignée de la mer de cinq milles environ, Adélaïde s'y rattache par une excellente route macadamisée comme les meilleures routes d'Angleterre. Une chaussée solidement construite à travers un marais est un monument durable de la hardiesse des premiers colons. Le Port-Philippe (1), situé dans la province appelée *Australia-Felix*, forme une vaste baie de 25 kilomètres de profondeur sur 18 de largeur, et dont l'entrée rétrécie, défendue par des courans que toutes les voiles d'un navire ont quelquefois de la peine à surmonter, n'a guère plus d'un kilomètre. Depuis 1835, plusieurs cités se sont élevées autour du Port-Philippe et n'ont pas cessé de s'accroître. Melbourne, capitale du district, est située au fond de la baie, sur les bords de la rivière Yarra et à cinq milles de son embouchure. De vastes constructions couvrent les quais élevés le long du fleuve; des tanneries, des savonneries, se sont installées au milieu d'épais buissons d'arbres à thé. A une solitude pittoresque ont succédé les bruyantes réalités du commerce et de l'industrie. Au-dessus de Melbourne, l'Yarra n'est pas navigable à cause des chutes d'eau qui en coupent le cours. Il n'y a même que les navires d'un léger tonnage qui puissent remonter jusqu'à cette ville; les autres s'arrêtent à l'embouchure, à William-Town, ou bien ils se dirigent vers Geelong, sur la rive occidentale du Port-Philippe, plus favorablement située que Melbourne et qui menace de dépasser bientôt l'importance de la capitale.

Dans toutes ces régions du midi de la Nouvelle-Hollande, les établissemens britanniques se multiplient rapidement. La baie Portland, qu'on rencontre vers l'ouest à environ 300 kilomètres du Port-Philippe, était naguère une simple station de baleiniers; grace aux soins d'un pionnier entreprenant, elle est devenue une colonie prospère. Jusqu'à ces derniers temps, les Anglais n'étaient point sortis de la partie méridionale de l'île. La rivière des Cygnes à l'ouest et Moreton-Bay à l'est mar-

(1) Ce nom désigne indifféremment la baie et le district. La même observation s'applique au Port-Essington et à d'autres baies de la Nouvelle-Hollande.

quaient les limites extrêmes de leur domaine. On pouvait encore cotoyer les trois quarts de l'Australie, en remontant par le détroit de Torrès, sans rencontrer leur pavillon. La colonie du Port-Essington, créée au nord en 1838 sur la péninsule Cobourg, coupe cet espace en deux parties à peu près égales, et forme un centre d'où la Grande-Bretagne s'étendra commodément sur les côtes intermédiaires. Assez vaste pour abriter toutes les flottes du monde, la baie d'Essington était digne de voir s'élever sur ses bords la capitale de l'Australie septentrionale. La nouvelle ville de Victoria se trouve, comme Melbourne, trop éloignée de l'entrée de la baie; il faut traverser une nappe d'eau de seize milles d'étendue avant d'aborder sous les canons de la batterie qui protége la maison du gouverneur. Aussi, quand on aura mieux étudié la côte, une autre ville pourra jouer ici un rôle plus brillant et attirer à elle le commerce de la colonie. En attendant, Victoria possède déjà des constructions importantes : une église, un hôpital, un môle. Un terrible ouragan avait, en 1839, désolé la cité naissante, abattu les maisons à peine terminées, ruiné les travaux des colons. Les traces de ce grand désastre ont rapidement disparu; les tombes de douze matelots du navire le *Pelorus*, qui périrent dans cette circonstance, en rappellent seules aujourd'hui le triste souvenir.

Autour de la plupart de leurs établissemens, les Anglais ont poussé des reconnaissances plus ou moins lointaines vers l'intérieur du continent austral. A Adélaïde, par exemple, les colons, désireux de connaître l'étendue du fertile territoire dont ils étaient les possesseurs, ont constaté, dès le principe, par une série de courses en sens divers, que les bonnes terres se trouvaient réunies en un bloc au lieu d'être disséminées comme sur d'autres points de la Nouvelle-Hollande. De hardis marchands désignés sous le nom d'*overlanders*, parce qu'ils font le commerce par terre entre Adélaïde et la Nouvelle-Galles du sud, se hasardent tous les jours dans des solitudes immenses. Ces expéditions aventureuses présentent mille dangers. Tantôt l'eau manque et les hommes sont réduits à boire le sang de leurs chevaux, tantôt la caravane s'égare dans les *jungles* et ne retrouve sa route qu'après des détours qui doublent la longueur du chemin. On doit à ces pionniers infatigables d'avoir déterminé les limites de l'Australie méridionale du côté des déserts qui la bordent vers le nord.

Toutes ces excursions se sont à peu près renfermées dans une même province, sans atteindre l'arène ignorée des régions centrales. Déjà pourtant, ce champ vaste et mystérieux, qui appellera long-temps l'esprit de recherche et d'aventure, a séduit des voyageurs jaloux d'attacher leur nom à une grande découverte. En 1840, M. Eyre, partant du fond du golfe Spencer, un peu à l'ouest d'Adélaïde, remonta vers le nord jusqu'à 4 ou 500 kilomètres. En 1845, M. Sturt pénétra

plus loin encore dans la même direction, en s'éloignant des bords du Murray, et atteignit des plaines sablonneuses aussi unies que l'océan. Une exploration beaucoup plus longue, beaucoup plus périlleuse, vient d'être accomplie par le docteur allemand Leichardt, suivi de sept ou huit compagnons. Partis de Moreton-Bay, au nord de Sydney, ces hardis voyageurs se sont rendus par terre, après seize mois de marche, à la nouvelle colonie du Port-Essington. La relation publiée tout récemment (1) par le docteur Leichardt contient des renseignemens précieux sur la configuration du territoire. Il est désormais constant que le rayon des terres fertiles n'est pas seulement confiné sur le rivage de la mer. Toutefois cette course audacieuse laisse subsister les incertitudes premières sur la nature du centre même de l'Australie. Les voyageurs n'ont pas pu pénétrer assez avant dans les terres; ils ne se sont guère éloignés de plus de 400 kilomètres de l'Océan, faute de moyens pour frayer leur route à travers un district montagneux. Il appartiendrait au gouvernement anglais de préparer une expédition sur une échelle plus large et en profitant de l'expérience acquise par de courageux essais. Comme la Nouvelle-Hollande est beaucoup plus étendue de l'est à l'ouest que du nord au midi, il paraîtrait sage de s'avancer dans ce dernier sens, afin de parvenir au milieu de l'île par la route la plus courte. Le golfe de Carpentarie, profonde échancrure de 500 kilomètres que la nature a pratiquée dans les rivages du nord, conviendrait pour point de départ; mais on ne devrait pas se diriger vers le sud en ligne droite, car le but serait manqué. Trop rapprochée de l'est, l'expédition ne passerait pas au centre du pays. Il faudrait suivre la direction du sud-ouest, de manière à venir toucher à la côte méridionale, entre Adélaïde et Albany. Alors seraient définitivement éclaircies les hypothèses gratuites qui ont eu cours sur la nature du sol intérieur de la Nouvelle-Hollande, sur l'existence d'une mer centrale et sur certaines variétés de la race indigène. Un pareil voyage ouvrirait de nouveaux horizons à l'ethnographie, à la géographie et à toutes les sciences physiques. Il serait, en outre, assez utile à l'œuvre que poursuit l'Angleterre pour mériter une allocation sur le budget de la métropole.

III.

Trois variétés de la race humaine, ayant chacune un cachet très distinct, se rencontrent aujourd'hui dans l'Australie connue : les aborigènes, les Européens, et les métis, qui peuplent surtout les îles du détroit de Bass.

Tous les naturels de la Nouvelle-Hollande appartiennent à la famille des nègres océaniens, dont la première origine est absolument in-

(1) Voyez la *Colonial Gazette* du mois d'août dernier.

connue. Bien que descendant d'une même souche, ils sont divisés en une multitude de peuplades sans relations entre elles, ayant des usages divers et n'entendant point réciproquement leur langage. Lors de ses premières excursions le long des côtes occidentales, le *Beagle* avait à bord un indigène de la rivière des Cygnes nommé Miago. Dans ses rencontres avec des indigènes qui habitaient pourtant une partie de l'île assez voisine du territoire de sa propre tribu, Miago ne put traduire un seul mot de leurs conversations. Les études faites jusqu'à ce jour sur le vocabulaire de ces peuplades sont encore trop incomplètes, trop peu précises, pour permettre de saisir le génie de leur langue. Il serait néanmoins très intéressant de savoir si les divers idiomes ne sont pas de simples dialectes dérivant d'une même origine.

L'état sauvage ne change pas de pays à pays comme la sociabilité des peuples civilisés. Monotone de sa nature, cet état reproduit partout une même dégradation qui se manifeste dans des usages à peu près pareils. La vie des nègres de la Nouvelle-Hollande ressemble, sous beaucoup de rapports, à la brutale existence des tribus de Bornéo. Quelques traits particuliers méritent seuls d'être signalés. Les indigènes de l'Australie ne sont pas dans l'habitude de se tatouer, mais ils s'enlèvent des lambeaux de chair qui laissent sur leur corps des cicatrices ineffaçables. Ces cicatrices sont regardées parmi eux comme un infaillible moyen de plaire aux femmes. On découvre aisément l'idée qui se cache sous cette barbare coutume : jouer avec la douleur, paraître endurci au mal, n'est-ce pas donner au sexe le plus faible des gages de l'audace et de la fermeté qu'il veut trouver chez ses protecteurs? C'est ainsi qu'il faut expliquer encore l'usage adopté par plusieurs peuplades d'arracher les dents de devant aux jeunes garçons, quand arrive l'âge de se marier (1).

La couleur des nègres océaniens est moins foncée que celle des noirs d'Afrique; mais l'hypothèse d'une race presque blanche, trop légèrement admise sur des indices insuffisans, est aujourd'hui complétement discréditée. Les naturels du continent austral sont le plus habituellement tout-à-fait nus; quelques-uns ont pour tout vêtement une ceinture de peau ou des feuilles d'arbre. Leur corps est assez bien proportionné. Leurs cheveux, d'un noir d'ébène, plus souvent droits que frisés, rarement laineux, sont parfois relevés sur le devant de la

(1) Les indigènes se font sauter les dents à coups de maillet. Au Port-Essington, l'officier de santé de l'établissement est parvenu à persuader aux naturels que sa manière d'extirper les dents était préférable à cette barbare méthode. Aussitôt, le subrécargue d'un navire anglais s'est mis à acheter ces dents remarquables par l'éclat de leur émail, dans l'intention de les revendre aux dentistes de Londres. C'est un commerce qui a dû réussir, car les sauvages sont capables de tous les sacrifices pour un mouchoir rouge ou pour un verre d'eau-de-vie.

tête de manière à former une sorte de houppe. Les hommes n'ont ni favoris ni moustaches; ils laissent seulement croître la barbe de leur menton. Leur front, déprimé dans la partie supérieure, est très protubérant par le bas. Ils sont presque tous d'une laideur repoussante; leur nez large et aplati, leur bouche démesurément fendue, leurs lèvres épaisses, font naître au premier aspect une impression défavorable, et si l'on s'en rapportait aux inductions de la phrénologie, qui cette fois, il faut le dire, se trouvent d'accord avec les faits, cette race malheureuse manquerait du sens moral d'où procède la supériorité de l'homme. Le mensonge est en effet un vice général chez les indigènes australiens. Mentir et tromper, c'est pour eux faire un très légitime usage de la parole. Le sentiment du droit de propriété rappelle seul chez ces tribus le système social des nations civilisées. Dans le sein d'une même peuplade, le bien de chaque individu est respecté; les assassinats sont extrêmement rares, et, malgré l'insouciance oublieuse du sauvage, le meurtrier n'échappe pas aux tortures les plus violentes du remords, comme on en jugera par cet exemple : un naturel de la rivière des Cygnes, du nom de Tonquin, avait obtenu d'un colon du même district la permission de passer la nuit dans sa cuisine, en compagnie d'un autre nègre attaché au service de la maison. Poussé par quelque ressentiment implacable, Tonquin, durant la nuit, poignarda son malheureux compatriote. Le lendemain matin, il protesta de son innocence avec effronterie, et il s'enfuit dans les bois. Quand il reparut à la rivière des Cygnes, après quinze jours passés dans la solitude, il était fou.

Les Australiens reconnaissent un Dieu inoffensif et des esprits malfaisans. Le plus redoutable de ces esprits passe pour hanter les cavernes obscures, les puits profonds, sous la forme d'un immense serpent; on redoute ses visites nocturnes. Quelquefois, quand les vents mugissent à travers la forêt et que ce bruit solennel dispose l'ame à la frayeur, les sauvages s'éveillent saisis d'épouvante; ils allument un grand feu pour éloigner le monstre surnaturel qu'ils craignent de voir apparaître; ils récitent des paroles magiques, et poussent des cris rauques et entrecoupés jusqu'au retour de la lumière. Dans tous les rapports de la vie, ils se montrent superstitieux, ajoutant foi aux pronostics les plus puérils. Ils croient à l'immortalité de l'ame; mais les uns espèrent après la mort une éternelle béatitude; les autres semblent s'attendre, au moins pour un temps, à des transformations successives et à un retour sur la terre.

On doit regarder comme une cérémonie religieuse la pratique de la circoncision récemment découverte chez deux tribus, aux extrémités opposées de la Nouvelle-Hollande, au nord et au sud. Le voyageur anglais Eyre, qui s'est le premier aperçu de cette pratique sur des points si éloignés l'un de l'autre, en a voulu conclure que les peuplades

du nord et du midi avaient eu entre elles, à une époque indéterminée, des rapports à travers l'intérieur de l'île; il tirait de là une induction contraire à la fameuse hypothèse d'une mer centrale. On cherche en vain une liaison entre les deux termes de ce raisonnement: en supposant l'existence aujourd'hui si improbable du vaste lac qu'avait inventé l'imagination des voyageurs, les indigènes n'auraient-ils donc pu, pour communiquer entre eux, suivre les rivages de cette prétendue mer *méditerranée?* Mieux vaut dire, à notre avis, que les tribus du nord et du sud ont les unes et les autres, grace à des relations accidentelles dont la trace est perdue, reçu directement l'usage de la circoncision des sectaires de Mahomet dans la Malaisie. Si des *prahus* de l'archipel indien fréquentent de temps en temps les côtes septentrionales du nord de l'Australie, n'est-il pas possible, malgré la distance, que des barques plus aventureuses aient visité les régions du midi, ou s'y soient trouvées jetées par les vents?

Les indigènes australiens affrontent volontiers la mort, et pourtant ils ont une peur extrême des tombeaux; ils ne s'en approchent jamais. Des tombes creusées devant le seuil d'une maison sont devenues parfois une barrière salutaire que les naturels n'auraient jamais osé franchir. Quelques tribus placent les morts au milieu des branches d'un arbre. Le corps est enveloppé d'écorce de papyrus et recouvert de morceaux de bois flexibles, entrelacés en forme de filet. Suivant une pratique dont l'antiquité barbare offre des exemples, on songe aux besoins de ceux qui n'ont plus rien à démêler avec les choses de la terre, et on place dans le tombeau des armes et de la nourriture. Des faucons noirs et blancs perchent sans cesse sur les arbres voisins; immobiles, silencieux, les ailes tombantes, ils semblent veiller sur le mort comme des muets à gages. Ils attendent avec une patience infatigable qu'un coup de vent ouvre à leur bec acéré le frêle édifice tumulaire. On a vu des preuves touchantes d'attachement données par les mères à la mémoire de leurs enfans. Une femme, ayant perdu son jeune fils, avait conservé ses ossemens, et elle les portait toujours avec elle. Dans ses heures de tristesse, quand le regret gonflait son cœur, guidée par son instinct, elle remettait les os dans leur position régulière. Peut-être, lorsqu'elle avait rétabli les lignes de cette forme chérie, s'imaginait-elle voir se ranimer à son souffle l'esprit éteint pour jamais, et retrouver encore une fois le sourire évanoui de son enfant. Parmi ces croyances superstitieuses qui en Australie entourent l'idée de la mort, la plus singulière est celle de quelques peuplades, qui croient retrouver dans les blancs leurs propres compatriotes, revenus dans le monde sous une forme plus noble, après avoir passé par l'épreuve du trépas. A Perth, un des colons, à cause de sa ressemblance avec un membre défunt d'une tribu de la rivière Murray, recevait deux fois par an la visite de ses pré-

tendus cousins, bien qu'ils eussent à traverser soixante milles d'une contrée ennemie.

Des traditions scrupuleusement respectées règlent les cérémonies des funérailles, de la naissance et du mariage. Si ces coutumes ne sont placées sous le contrôle d'aucune autorité, elles n'en forment pas moins une sorte d'étiquette dont personne ne voudrait se dispenser. Les vieillards sont les dépositaires des croyances religieuses; ils composent aussi le gouvernement de chaque tribu. Le système politique, s'il est permis d'appliquer ce mot à des usages mal définis et variables, repose sur la division des membres de la peuplade en trois classes : la première comprend les jeunes gens; la seconde, les hommes faits, et la troisième, dans laquelle on ne passe qu'après une sévère initiation, renferme les vieillards. La hiérarchie la plus simple, la plus naturelle, celle de l'âge, est la seule hiérarchie admise parmi ces peuples primitifs.

Jusqu'à ces derniers temps, on les croyait étrangers à la pratique du cannibalisme; mais on en a trouvé récemment, en quelques endroits, des preuves incontestables. Rien ne démontre toutefois que cette féroce habitude soit générale. Si elle avait été universellement répandue, on en aurait sans doute découvert les traces depuis longues années. D'après le récit du capitaine Stokes, les indigènes ne paraissent pas animés d'intentions hostiles envers les Européens. Une ou deux fois seulement, les démonstrations des naturels que le *Beagle* rencontra prirent un caractère agressif. Le plus souvent, les nègres s'enfuyaient épouvantés. Quand ils se décidaient à s'avancer vers les étrangers, ils venaient sans armes pour prouver leurs desseins pacifiques. Quelquefois une circonstance en apparence insignifiante rompait inopinément les relations commencées, et les sauvages disparaissaient dans les bois en laissant échapper des cris aigus. Il s'en trouva néanmoins d'un peu plus confians. Sur les bords de la rivière Adélaïde, une famille, composée de sept ou huit personnes, après avoir échangé des politesses avec les Anglais, s'approcha de la baleinière du *Beagle*, qui était attachée au rivage : le chef de la famille annonça l'intention de visiter le *Beagle*, mouillé à une certaine distance, il mit même le pied dans la baleinière; mais, saisi d'effroi à la vue des rames, des bancs et de la profondeur du canot, il se retira en frissonnant, comme s'il avait plongé la jambe dans de l'eau glacée. Sa femme et ses enfans le conjurèrent de ne pas s'aventurer avec autant de témérité, et n'eurent pas beaucoup de peine à le retenir. Une autre fois, un indigène se présenta de lui-même aux Anglais sans qu'on l'eût alléché, comme d'habitude, en agitant un mouchoir de couleur ou quelque hochet éclatant, et sans témoigner la moindre crainte. Il indiqua d'un geste aux étrangers le sentier le plus commode pour redescendre sur le rivage, et se conduisit avec eux comme une vieille connaissance. Quand la baleinière partit, il remonta la falaise, marchant

négligemment sans jeter un seul regard en arrière, ne paraissant pas se soucier de ce qu'il venait de voir. Ce défaut de curiosité, à peu près général parmi les noirs de l'Australie, donne une triste idée de leur intelligence.

Sur la côte occidentale, les indigènes ne connaissent pas l'usage du canot; à peine si quelques tribus se servent de radeaux grossiers. Les habitations sont aussi d'une simplicité rare, même parmi des sauvages : quatre pieux plantés en terre et supportant deux perches couvertes de branches d'arbres, voilà le palais du roi dégénéré de la nature. Le maître de cette misérable cabane se couche ou s'assied sur le sol, sans prendre le soin d'y jeter une natte ou des feuilles d'arbres. Les naturels passent souvent les nuits en plein air; quand vient la mauvaise saison, ils se recouvrent de sable jusqu'au cou, et, le matin, on dirait qu'ils sortent de dessous terre.

Ces populations dégradées ont cependant des poètes. Les rapsodes australiens ne célèbrent guère l'amour; les mystères religieux, la valeur dans les combats, les jouissances sensuelles, tels sont leurs thèmes favoris. Jamais les vers ne se récitent, on les chante; quand un chant nouveau est composé, il circule bientôt de bouche en bouche parmi toutes les tribus qui parlent la même langue. Quelques peuplades connaissent aussi une espèce d'instrument de musique, formé d'un morceau de bambou aminci sur les côtés et percé de plusieurs trous. Le son ressemble à celui du bourdon. Cet instrument sert à accompagner des danses guerrières, presque toujours mêlées de gestes indécens. On a remarqué aussi de grossières ébauches tracées sur la surface des rochers; les sujets sont variés : ce sont des figures humaines, des animaux, des armes, des ustensiles domestiques ou des scènes de la vie quotidienne. Ces ébauches sont-elles le début d'un art naissant? Ne sont-elles pas, au contraire, le dernier témoignage d'un art immobile et engourdi entre des mains impuissantes? Depuis des siècles, le sauvage ignorant donne une même forme à sa pensée sans avoir jamais su s'élever à de plus grandes conceptions.

Que gagnera cette race malheureuse au contact de l'Europe? Va-t-elle se transformer sous le souffle de la civilisation, ou bien, comme les peaux rouges de l'Amérique du Nord, est-elle condamnée à disparaître peu à peu devant les développemens de l'activité européenne? Pour percer les voiles de l'avenir, nous n'en sommes pas réduits à de pures hypothèses; nous avons sous les yeux des faits accomplis. Que sont devenus, aux environs de Sydney, les aborigènes dont les ancêtres promenaient sur ces rivages une indépendance incontestée? Cherchez-les dans les belles vallées qui avoisinent Botany-Bay, dans les fertiles plaines d'Illawara, ce délicieux jardin de la Nouvelle-Galles du sud, sous les fougères immenses qui ombragent les collines : ils sont partis, ou plutôt

ils se sont éteints. S'il en reste encore quelques-uns autour de Port-Jackson, les Anglais ont réussi à les abaisser au-dessous de leur état antérieur. Les rares rejetons de cette race avilie ont pour les liqueurs spiritueuses un goût effréné; ils restent plongés dans une ivresse continuelle. Avec un morceau de canne à sucre et quelques verres d'eau, ils fabriquent une quantité de rhum grossier assez grande pour enivrer sept ou huit personnes. Ils sont, comme le dit le capitaine Stokes, un triste échantillon des bienfaits produits par le mélange des peuples civilisés et des tribus barbares. Autour de Melbourne, sur les rives de l'Yarra, on ne voit plus un seul indigène. Voilà l'œuvre qui s'accomplit et qui se poursuivra jusqu'à ce que les anciens maîtres du sol aient disparu pour jamais. Poursuivis d'étape en étape par le flux de la civilisation, les naturels australiens arriveront enfin aux vastes plaines de sable où les attend le sort des peaux rouges, rejetés dans les montagnes Rocheuses. Quel que soit son abaissement, on ne saurait refuser un peu de compassion à cette race destinée à périr. Sans histoire, sans rôle dans le monde, elle s'effacera, laissant à peine un souvenir de son inutile passage.

Serait-elle susceptible d'une certaine éducation? Il est impossible de le décider, car aucune tentative assez sincère et assez patiente n'a été faite pour l'élever au-dessus de son état primitif. On lui a bien envoyé des missionnaires, on a paru s'apitoyer sur elle, le gouvernement anglais a même prescrit des dispositions empreintes d'une apparente bienveillance; mais toutes les mesures prises ont été exécutées dans un esprit diamétralement contraire au principe qui les avait dictées. L'aveu en est échappé à un ami très partial des colons dont la parole n'est pas suspecte, à M. de Strzelecki. On voudrait pouvoir concilier la modération envers les naturels avec les exigences du développement colonial; on pratiquerait volontiers la philanthropie, pourvu qu'il n'en coûtât rien à l'intérêt. Là comme en Irlande, comme partout, les Anglais ne sont compatissans et humains que si la politique l'ordonne ou le permet; aussi qu'est-il arrivé? Les essais d'amélioration tentés en faveur des indigènes ont été pour ces derniers une source de nouvelles douleurs. On aurait voulu les civiliser pour le seul profit des colons; on n'a pas même réussi à rendre un peu moins dure l'agonie de ces peuples expirans.

Veut-on un exemple des charitables procédés britanniques? A la rivière des Cygnes, le gouvernement a fondé une colonie pénitentiaire pour les sauvages. Ce bizarre établissement est installé sur l'île Rottenest, à quelques milles de la côte, près de l'embouchure du fleuve; on y déporte les condamnés, les uns pour un temps, les autres à perpétuité, et *le plus souvent pour des crimes auxquels les ont poussés*, suivant les propres expressions du capitaine Stokes, *les mauvais traitemens de ces*

mêmes étrangers qui les jugent. Les détenus sont assujettis à un travail régulier; on les emploie à ramasser le sel, à couper du bois, à cultiver le blé. La colonie était au commencement une charge pour l'Angleterre; elle est devenue une source de profits. D'après les derniers comptes que nous avons sous les yeux, les recettes annuelles montaient à 1,500 livres sterling, et les dépenses seulement à 200 livres. Les condamnés se montrent assez dociles sous la menace des châtimens qui ne leur sont point épargnés; tous néanmoins ne se résignent pas également à leur nouveau genre de vie. Si quelques-uns semblent plongés dans une brutale indifférence, d'autres languissent de chagrin et succombent. Chaque fois qu'un nouveau prisonnier débarque, ces malheureux l'entourent, l'interrogent avidement sur leurs amis, sur leur famille, sur cette terre paternelle qu'ils aperçoivent de loin et qu'ils ne fouleront peut-être plus. Ils se souviennent alors avec plus d'amertume de la liberté de la vie sauvage, de leurs toits grossiers, sous lesquels ils ne subissaient pas une volonté étrangère. Parfois, d'un œil inquiet, ils suivent la fumée qui sort de leurs forêts et que le vent pousse vers leur prison comme un message ami; la tristesse renfermée en leur ame éclate en sanglots, et ces hommes, résolus à échapper à leur malheur, se laisseraient mourir de faim si leurs geôliers ne les contraignaient pas à prendre de la nourriture.

Que faut-il penser de l'institution de ce régime pénitentiaire, que les Anglais ont cru devoir transporter au milieu de tribus primitives? N'est-ce pas un esclavage déguisé? Comment se glorifier d'avoir donné au monde le grand exemple de l'abolition de la servitude coloniale, si, autour des nouveaux établissemens, on rend le sort des indigènes cent fois pire que l'esclavage le plus dur? Est-ce donc là cette philanthropie qu'on voudrait présenter à l'Europe comme un exemple? Je ne connais rien de plus contraire aux idées de la justice suprême que cette politique d'un peuple qui, ne reculant devant aucun abus de la force, brave le premier les lois morales imposées par la terreur aux populations vaincues. Autant vaudrait prononcer une proscription en masse. Si les représentans de la civilisation ont des droits sur les peuplades tombées dans l'état sauvage, c'est à la condition de réunir à une intelligence plus cultivée des sentimens plus élevés, un plus grand respect de la dignité humaine et de l'équité naturelle. L'institution de l'île Rottenest suffit pour donner une idée de l'esprit qui a dicté aux Anglais leurs prétendues mesures de bienveillance. Voilà ce que l'on considère comme un progrès! Quelle trace sanglante nous aurions à suivre, s'il nous fallait raconter maintenant les excès avoués, les violences commises au grand jour! On jugera jusqu'à quel point le mal a été poussé, puisque le capitaine Stokes dit à ce propos : « Sans vouloir accuser avec trop de dureté aucune classe de mes compatriotes, je

regrette que la page qui rappelle notre colonisation de l'Australie arrive sous les yeux de la postérité. »

Nous aussi, nous passerons vite sur ce lugubre drame sans faire aucun rapprochement; il serait par trop facile de relever ici les accusations des Anglais contre nous à propos de certains épisodes de notre guerre d'Afrique, épisodes affligeans sans aucun doute, mais exceptionnels et qui se sont passés au milieu d'une guerre déclarée à un peuple cruel, fanatique et belliqueux. Nous ne dirions même pas un seul mot de l'extermination complète de la race aborigène dans la Tasmanie, si de cet événement, l'un des plus monstrueux qui se soient accomplis depuis la conquête du Mexique ou du Pérou, il ne devait pas résulter des enseignemens utiles à la cause de la modération et de l'humanité. Nulle part on n'avait foulé aux pieds plus froidement et plus systématiquement un peuple faible et asservi. Pour se débarrasser de toute idée de devoir, les colons anglais commencèrent par déclarer que les naturels n'étaient pas des hommes et devaient être traités comme des bêtes. Quels actes de cruauté furent la conséquence de cette doctrine inflexible, on se le figure aisément. Les crimes dont la guerre d'extermination a été remplie ne sont pas tous parvenus à la connaissance de l'Europe; on en sait assez cependant pour assigner à la lutte son caractère général. Quand les colons, fatigués de longues chasses où des hommes étaient pris pour du gibier, cessèrent de poursuivre les indigènes, le nombre de ces derniers, dans toute la Tasmanie, était descendu au-dessous de deux cent cinquante individus refoulés dans des forêts impénétrables. Comment se débarrasser de ces derniers ennemis qui troublaient la sécurité coloniale? Les Anglais songèrent alors à déporter les restes de la population noire dans une des îles du détroit de Bass. Sous l'influence des conseils passionnés des colons, on imagina une vaste battue qui devait cerner les nègres et les prendre comme dans un filet. Le gouvernement de la métropole prêta son assistance à l'exécution de ce plan. Au jour fixé, toute la colonie fut debout; des cordons se déployèrent en tous sens; on commença une série de marches, de contre-marches et de manœuvres fort habiles peut-être, mais que la disposition du pays rendit inutiles. Cette grande et coûteuse expédition finit d'une manière ridicule par la capture d'un seul indigène.

On renonça désormais à la force pour recourir à la ruse. Un colon adroit, après avoir obtenu l'approbation du gouvernement, se rendit seul au milieu des naturels; il se présenta comme leur ami dévoué, et, avec sa parole persuasive et ses stratagèmes, avec des promesses séduisantes et trompeuses, il amena les diverses familles à consentir à leur propre déportation. Si ces malheureux, qui avaient tant de maux à venger, avaient été aussi féroces que le prétendaient les colons, au lieu de prêter l'oreille aux suggestions du messager des blancs, ils l'auraient

immolé dans leurs retraites solitaires aux mânes de leurs frères massacrés. Ils se laissèrent conduire aux bords de la mer comme un troupeau docile; on les vit seulement, une fois embarqués, jeter un dernier regard mêlé de larmes à la patrie dont ils s'éloignaient pour toujours. Après avoir hésité sur l'île qui serait choisie pour leur demeure, on finit par les déposer sur le revers occidental de l'île Flinders. Les déportés croyaient au moins y jouir d'une liberté complète qui leur avait été promise et qui leur était due. Rien ne pouvait autoriser les Anglais, après leur avoir ravi leur territoire, à les traiter comme des prisonniers et à les assujettir à un régime disciplinaire, sous prétexte de les civiliser; c'était bien le moins de respecter les conditions stipulées par les tribus pour le grand sacrifice qu'elles accomplissaient. Qu'importe que le gouvernement britannique ait ordonné de pourvoir à leurs besoins, si on les place dans une atmosphère où elles ne peuvent vivre? S'imagine-t-on, en faisant chanter aux indigènes des hymnes qu'ils ne comprennent pas, en les assujettissant à des exercices qui leur répugnent, remplacer pour ces enfans des forêts la liberté perdue? Le goût de la vie sauvage reste au fond de leur cœur. Souvent plusieurs hommes s'enfuient ensemble dans les bois, jetant de côté les habits incommodes dans lesquels on emprisonne leurs membres vigoureux. Nus et loin de leurs surveillans importuns, les voilà heureux pour un jour! Ces habitudes de marronnage se perpétuent en dépit de toutes les défenses et de tous les châtimens.

Quelques années ont suffi pour démontrer que la population tasmanienne ne pourrait ni se reproduire ni même s'acclimater dans sa prison. Forcée de changer brusquement ses habitudes héréditaires, regrettant sans cesse ses jeux, ses chasses, les montagnes, les ruisseaux, les vallées de la terre natale, elle est condamnée à s'éteindre avec une rapidité qui va bientôt débarrasser le gouvernement anglais d'une tutelle improductive. Sur deux cent dix bannis, cent cinquante-six étaient morts dans un espace de sept ans, de 1835 à 1842. Pour combler ce vide, il n'était né que quatorze enfans. On avait encore amené à l'île Flinders une famille composée de sept personnes, saisie sur la côte occidentale de Van-Diemen, près de la rivière d'Arthur. Une prime de 50 livres sterling avait été offerte pour la capture de ces derniers représentans de la race indigène. On avait dit à ces malheureux, en les arrêtant, qu'ils iraient dans une contrée où le gibier serait plus nombreux et le sol plus fertile; quand ils furent montés sur le canot des blancs, quand le mal de mer les eut abattus, on les garrotta, et on fit voile pour le poste de la *Compagnie agricole*, situé à la pointe Woolnorth, où ils furent provisoirement déposés. Derrière cette famille, assure-t-on, il est encore resté un jeune homme oublié sur la terre paternelle. Seul de sa race, de sa couleur et de sa langue, il sera réduit à se cacher dans les forêts recu-

lées, dans les cavernes ténébreuses : il ne jouira plus de la société des hommes; pour lui, ni amour ni famille. Il consumera sa vie en efforts pour la prolonger; il s'épuisera à lutter contre la mort, qui sera pourtant son seul refuge. Cruelle destinée d'un homme résumant en lui tous les malheurs de sa nation!

Un sort pareil à celui des tribus de Van-Diemen attend les noirs de la Nouvelle-Hollande. Dieu veuille que la lutte ne soit plus mêlée d'excès aussi honteux! Dieu veuille que les conquêtes de la civilisation coûtent moins à l'humanité! Malheureusement, laissée à elle-même, la population européenne de l'Australie est insensible aux maux des naturels; elle n'admet même pas qu'on les plaigne. N'est-ce pas déjà beaucoup trop que de laisser vivre cette race abrutie? Les divisions intestines sont oubliées quand il s'agit de l'ennemi commun. C'est à peu près le seul sentiment sur lequel on trouve les colons unanimes. Pour toutes les relations sociales, les classes d'une origine libre et les *classes du gouvernement,* comme on appelle les *convicts* émancipés et leurs descendans, sont séparées par des préjugés invincibles. Quoiqu'elles jouissent des mêmes droits civils et politiques, tous les efforts pour ménager des alliances entre elles sont demeurés sans résultat. Ces mariages, contractés au mépris de l'opinion, mettraient les époux au ban de leur classe respective et les isoleraient de toute société. De part et d'autre, on est moins opposé à s'unir avec les femmes indigènes. Cette implacable séparation qui nuance fortement la physionomie de Sydney est quelquefois une gêne pour l'autorité; mais, si elle se conserve aussi vivace, elle pourra devenir un moyen de domination dans des crises ultérieures.

Les *convicts,* chose singulière, étalant l'orgueil de leur flétrissure primitive, se font un point d'honneur de ne pas frayer avec les autres colons. Ils ne voudraient pas assister à leurs réunions ni les admettre aux leurs. A un banquet public donné par des hommes de cette classe dans je ne sais plus quelle circonstance, on avait invité un médecin qui avait parmi eux une nombreuse clientelle. Après un repas très gai et très animé, quand arriva le moment des *toasts,* comme le médecin se disposait à son tour à porter la santé de ses hôtes, un des convives se lève, un homme dont il n'était pas possible de suspecter la filiation et qui descendait en droite ligne d'un voleur très connu : « Jusqu'à ce moment, dit-il, j'ai bien voulu me taire; mais l'honneur de la communauté ne peut pas permettre qu'une personne issue d'une souche irréprochable (*a white sheep,* une brebis sans tache) soit admise à prendre ici la parole. » Tous les regards se fixèrent aussitôt sur le docteur interdit. Figurez-vous en Europe, dans une pareille occasion, un homme qu'on traiterait de forçat libéré, et vous aurez l'idée de la confusion du malheureux médecin. Il finit pourtant par se remettre, il se plaignit

d'être calomnié, et, avec l'éloquence de l'indignation, il démontra par des détails généalogiques très précis que des liens étroits de parenté l'unissaient à plusieurs bandits déportés. On lui permit alors de reprendre son toast interrompu. Dans tout cela, rien d'affecté; c'est l'expression d'un sentiment très réel. Ne faut-il pas en conclure que, si le *convict-system* a eu des avantages matériels, s'il a procuré de notables économies à la trésorerie britannique et puissamment secondé le développement des colonies australes, ses effets ont rejailli d'une manière désastreuse sur le sens moral d'une grande partie de la société? L'honneur et la probité ne se définissent point là comme en Europe. On conserve d'autres traditions qui viennent en ligne directe des geôles anglaises. Les colons émancipés ont pu acquérir la crainte des lois, mais ils n'ont pas encore le sentiment délicat et pur de la justice et du bien.

Tous les *convicts*, on le sait, ne restent pas au lieu de leur déportation pour y attendre leur grace ou l'expiration de leur peine. Ceux qui se sont fait du crime un invincible besoin s'enfuient dans les bois et y reprennent la vie de brigandage à laquelle on voulait les arracher. Ces hommes, connus sous le nom de *bushrangers*, échappent sans peine aux recherches de la police coloniale dans des solitudes sans bornes. Ils sont la terreur des colons. Ennemis de la société qui les a réprouvés, ils cherchent à se venger d'elle, et, quand ils se rapprochent des lieux habités, le meurtre et le vol marquent leur passage. Le nom de quelques bandits qui avaient conquis au milieu de leurs camarades une monstrueuse supériorité par l'énergie d'un caractère dépravé et l'audace de leurs attentats est environné d'une célébrité sinistre. Une compagnie de ces brigands fatigués de crimes s'empara, sur les côtes de Van-Diemen, d'un navire de commerce, et, traversant l'Océan, parvint à gagner Valdivie sur le revers occidental de l'Amérique du Sud. A l'entrée du port, les *convicts* défoncèrent le vaisseau, et dirent, en se présentant sur la chaloupe, qu'ils avaient eu le malheur de sombrer. On les plaignit beaucoup; on les aida d'une souscription. Comme ils étaient habiles ouvriers sur une place où les bons ouvriers étaient rares, on leur épargna des questions embarrassantes. Le gouverneur vit en eux un utile accroissement à la population laborieuse. Ils se marièrent bientôt, et, malgré le mystère dans lequel ils s'enveloppaient, ils avaient obtenu la confiance générale, quand un vaisseau de guerre, expédié sur le rapport du gouverneur de la Tasmanie, se présenta pour les saisir. Tous, à l'exception d'un seul, s'échappèrent sur une barque qu'ils venaient de construire pour l'administration coloniale, et on perdit entièrement leur trace. Le coupable arrêté fut pendu à Hobarton après un effrayant récit des forfaits de la bande.

D'autres *convicts* moins dépravés, chez qui le goût du travail ne s'était pas éteint avec tout sentiment du devoir, après avoir brisé leur ban,

sont allés peupler les îles le moins désavantageusement situées du détroit de Bass, et ils ont donné naissance à une race métisse qui présente des germes de vigueur et d'avenir. Placée entre la civilisation et l'état sauvage, presque entièrement séparée du monde par les tempêtes qui l'enveloppent, la population du détroit mène une existence fort indépendante et fort extraordinaire. Pour dissimuler son origine équivoque, elle raconte que, de 1800 à 1805, les îles du détroit de Bass et celles qui font face à l'Australie jusqu'aux golfes Saint-Vincent et Spencer étaient habituellement fréquentées par des navires anglais cherchant des occasions de négoce. Ces lieux rudes et abandonnés auraient séduit un certain nombre de matelots qui obtinrent la permission de s'y établir et reçurent de leur capitaine, en paiement de leur solde arriérée, un canot et quelques provisions. Peut-être cette histoire est-elle vraie; mais, dans tous les cas, elle n'explique l'origine que d'une petite partie de la population des îles. A côté de ces *settlers*, qui ne gardent le souvenir d'aucune flétrissure, on compte un grand nombre de *convicts* en rupture de ban et d'enfans de *convicts*.

Libres ou repris de justice, comment ces hommes, jetés seuls sur des terres inhabitées, sont-ils parvenus à s'y créer une famille? Ont-ils, comme les Romains, ravi les filles d'un autre peuple? Non; ils ont acheté leurs femmes des indigènes de la côte de Van-Diemen pour quelques os de veaux marins. Maltraitées généralement par les naturels de la Tasmanie, les femmes vendues ne furent pas mécontentes du marché. Leurs nouveaux époux, qui ne les avaient pas prises d'abord avec la pensée de s'y attacher long-temps, les déposèrent dans une île et partirent pour une nouvelle expédition. Trouvant à leur retour leurs cabanes proprement tenues, ils apprécièrent davantage le service de ces femmes, qui les aidaient volontiers dans la manœuvre des bateaux, chassaient le kangourou avec adresse, et possédaient un tact merveilleux pour découvrir le nid des pétrels ou oiseaux des tempêtes, que les *settlers* appellent aussi oiseaux-moutons (*mutton-birds*), à cause du goût particulier de leur chair. Les *straitmen* firent voile dès-lors pour les rivages de l'Australie avec le dessein de se procurer d'autres femmes, soit par la ruse, soit par la force. La polygamie est ainsi devenue parmi eux un usage général. Plus un homme a de femmes et plus il est estimé, car on le répute plus riche et plus actif. Le *straitman* vit comme un sultan dans son harem; il n'est ni moins libre ni moins fier. On doit le dire à l'honneur des premiers *settlers* des îles, ils n'ont pas négligé l'instruction de leurs enfans; ils ont eu à cœur de leur apprendre tout ce qu'ils savaient eux-mêmes. La plupart des jeunes et vigoureux mulâtres peuvent lire la Bible, quelques-uns même savent écrire. Quant à la religion, elle se réduit pour eux à quelques idées confuses où l'on retrouve, avec les souvenirs obscurcis de leurs pères, la croyance à la

transmigration des ames, encore vivace chez leurs mères. Sans être jolies, les jeunes mulâtresses plaisent par un air de florissante santé, qui rachète l'expression un peu dure de leur physionomie.

L'espace ne manque point autour des *straitmen;* une ou deux familles au plus résident sur une même île. Les habitations, bâties en mortier, ont une apparence chétive et désagréable; mais elles sont propres et commodes à l'intérieur. Sur une de ces îles, un vieux *settler*, appelé James Monro, s'est acquis une certaine célébrité; on l'avait surnommé le roi des *straitmen* de l'est. Un serviteur et trois ou quatre femmes indigènes habitaient la hutte grossière qui lui servait de palais. Quelques chiens, des chèvres et des poules formaient toute sa fortune. Monro cependant vivait là depuis près de vingt-cinq années, et il s'y trouvait heureux.

Des hommes appartenant à des classes distinguées de la société européenne viennent parfois cacher dans les îles d'irréparables revers et oublier ce qu'ils appellent les injustices du monde, c'est-à-dire, le plus souvent, leurs propres erreurs et leurs propres fautes. Ils se sentent libres au moins en face d'une nature dont le caractère primitif n'est pas dépourvu de grandeur. Nul écho du monde qu'ils ont fui ne réveille leur douleur endormie, ne trouble le silence de leur retraite; on en voit qui ne consentiraient à aucun prix à changer cette vie rude et laborieuse contre la vie sociale dont ils ont repoussé les entraves. C'était une jouissance pareille que cherchait la nièce de Pitt dans les montagnes de la Syrie. Pourquoi n'était-elle pas allée plus loin? Le bruit du monde lui arrivait encore de temps en temps, et de poétiques voyageurs montaient parfois jusqu'à son aire troublée. Des courans périlleux, des brisans couverts d'une écume éternelle, des ouragans quotidiens, protégent plus sûrement les îles solitaires du détroit de Bass.

La plupart des réfugiés prennent vite les mœurs des *straitmen;* ceux qui ont amené avec eux leur famille conservent seuls les anciennes habitudes et font exception parmi les ermites de cette thébaïde. On voyait encore, il y a quelques années, à l'île de King, un capitaine de l'armée anglaise, nommé Smith, que la fortune avait maltraité. Il avait avec lui sa femme, une fille et trois ou quatre jeunes garçons. Sous leur toit de chaume, ces émigrés volontaires ne se plaignaient point de leur dénûment. La cabane renfermait une bibliothèque et des instrumens de musique; elle était entourée d'un jardin où réussissaient assez bien des légumes importés d'Europe. Les kangourous et les poules sauvages servaient aussi à la nourriture de la famille. Le capitaine Smith avait parcouru l'île entière, afin de choisir le lieu le plus convenable pour y fixer sa demeure, et il s'était établi au bord de la mer, près d'un excellent mouillage.

Cette existence paisible et retirée n'est pas commune à tous les ha-

bitans du détroit; le plus grand nombre s'adonnent à un commerce dont la plume des pétrels est le principal élément. Ces oiseaux visitent les îles chaque année, au mois de novembre, pour déposer leurs œufs. La ponte des femelles est seulement de deux œufs, assez semblables à ceux d'une oie pour la grosseur et le goût. Le mâle couve le jour et la femelle la nuit, chacun allant à son tour chercher sa nourriture aux bords de la mer. Les nids sont enfouis dans le sol à deux ou trois pieds de profondeur; ils sont si rapprochés les uns des autres, qu'on ne peut faire un pas sans mettre le pied dans une de ces excavations. La recherche de ces nids est plus dangereuse que fatigante : des serpens se glissent souvent au fond des trous où ils sont déposés. Les colons ont d'autres moyens d'attraper les pétrels. On choisit l'heure matinale où tout l'essaim court au bord de la mer : on bâtit une sorte de mur, au-dessus duquel les jeunes oiseaux ne peuvent s'élever; après d'inutiles efforts, ils finissent par s'abattre dans des fossés creusés le long de la muraille. La plume du pétrel est d'une qualité inférieure à celle de l'oie. Si on ne la prépare avec un soin très minutieux, elle conserve toujours un peu d'odeur. Elle valait autrefois 1 franc environ le demi-kilogramme; elle est tombée à 50 centimes. Il faut la dépouille de quarante oiseaux pour former un kilog. Ainsi quatre chaloupes chargées de trente sacs, pesant chacun 15 kilogrammes, contiennent la plume d'environ dix mille oiseaux. Quel carnage pour un gain de quelques centaines de francs! La chair des pétrels est presque entièrement perdue; les *settlers* en conservent seulement une petite quantité pour leur nourriture. Deux fois par an, des barques portent à Launceston, dans la Tasmanie, les produits des îles du détroit.

Sur quelques parcelles du sol, on cultive du blé et des pommes de terre. Le blé n'y réussit pas trop mal, et les pommes de terre y viennent admirablement. En somme, les *straitmen* ont, comme on voit, peu de ressources; ils sont riches pourtant, parce qu'ils ont encore moins de besoins. Dans leurs voyages à Launceston, ils ne rapportent jamais de boissons alcooliques. Une fois rentrés sur leurs plages solitaires, ils observent une rigoureuse tempérance.

Quel rôle est destinée à remplir cette race étrange, issue de mères arrachées à la vie sauvage et de pères que la civilisation avait flétris? La jeune population du détroit rend déjà et elle rendra de plus en plus de grands services à la marine marchande. Nés au sein des tempêtes, les fils des condamnés sont devenus d'intrépides marins; plus d'une fois ils ont sauvé des navires d'un naufrage inévitable : on les voit, sans pâlir devant cette mer orageuse qu'ils ont l'habitude d'entendre gronder, monter par tous les temps sur leurs barques légères, en dépit des écueils et des ouragans. Ils sont fort estimés sur les baleiniers à cause de la vue subtile du sauvage qu'ils unissent à une rare dextérité

dans le maniement du harpon. Ainsi, ces îles du détroit, qui semblaient vouées à une stérilité éternelle, deviendront un jour une pépinière de matelots pour tous les établissemens anglais dans l'est et le midi de la Nouvelle-Hollande.

IV.

Depuis six ans, une nouvelle ère s'est ouverte devant les colonies australes. Pendant long-temps ces colonies avaient été exclusivement habitées par des *convicts;* puis, durant une seconde période, des émigrations de colons libres étaient venues y déposer un germe plus fécond. Une mesure législative a décidé qu'à partir de 1840 l'Australie ne serait plus une colonie pénale, et que, dès l'année suivante, les condamnés cesseraient d'être employés dans les travaux particuliers. Ainsi, la colonisation, d'abord exclusivement pénitentiaire, puis mixte, perd les dernières traces de son caractère primitif pour devenir politique et commerciale. Les deux premières phases de l'occupation britannique appartiennent à l'histoire; elles ont eu pour résultat général l'installation définitive de la race européenne dans ces parages après l'extermination ou le refoulement de la race indigène par des moyens qui méritent une flétrissure éternelle. Si le nouveau régime, à peine sorti d'une ère de transition, n'a pas encore produit tous ses fruits, nous pouvons déjà en juger les premiers effets et interroger l'avenir sur les transformations probables qu'il peut amener.

C'était une mesure grave de la part de l'Angleterre que de venir subitement troubler les habitudes prises et bouleverser l'ordre économique; mais, dans leurs colonies comme chez eux, autant nos voisins répugnent aux réformes prématurées, autant ils montrent de décision dans l'accomplissement de celles qu'ils croient opportunes et nécessaires. Ils ne renouvelleraient pas aujourd'hui, j'imagine, leur résistance insensée aux justes prétentions de l'Amérique; ils sauraient s'arrêter à temps et retarder au moins de quelques années par une politique plus conciliante une inévitable émancipation. Leur conduite actuelle envers l'Irlande, leurs réformes religieuses, politiques, économiques, coloniales, témoignent de cet esprit clairvoyant qui comprend à merveille les exigences variables de l'intérêt. On se serait moins émerveillé des grandes et audacieuses expériences tentées depuis 1829, si, au moment où elles s'opéraient, on avait eu présens à la mémoire tous les efforts, toutes les motions, toute la polémique, toutes les mesures qui les avaient long-temps préparées. Ce qui doit nous étonner davantage, c'est le mélange de patience et d'activité que ces difficiles évolutions ont exigé, et qui caractérise si éminemment le génie anglais. Ainsi, dans la Nouvelle-Hollande, l'Angleterre se résigna aux funestes effets du *convict-system* tant qu'elle le crut utile à ses vues; elle savait que ces éta-

blissemens avaient langui, immobiles et corrompus, avant que l'élément libre y eût porté son industrie et ses capitaux; elle voyait bien que la déportation y entretenait un germe corrupteur et ne leur permettrait jamais de dépasser un certain niveau. Cependant elle voulut attendre que la colonie eût épuisé tout le secours que le travail des condamnés pouvait prêter à son développement, avant de porter la main à l'édifice et de l'asseoir sur de plus larges bases. Quand l'occupation lui parut fermement assurée, quand l'Australie fut le siége d'une grande activité commerciale, quand on eut apprécié les avantages de son climat et les ressources de son territoire, alors le gouvernement anglais songea à délivrer le pays d'un contact délétère et à l'élever dans l'échelle sociale. Les intérêts matériels permettaient alors de penser aux intérêts de l'ordre moral. L'Australie était assez forte, comme les événemens l'ont démontré, pour supporter un changement aussi complet. Peut-être cette transformation se serait-elle accomplie sans la moindre secousse, si elle n'avait pas coïncidé avec des circonstances fâcheuses qui amenèrent une assez longue crise, et qui ont entravé dès le début l'application du nouveau système.

L'esprit ardent, aventureux, des colons avait été la principale cause des progrès de la colonisation; mais la fureur des entreprises hasardeuses, une confiance aveugle, amenèrent là, comme aux États-Unis d'Amérique, de cruelles et nombreuses déceptions. L'expérience est à ce prix. On avait voulu aller trop vite et mener trop d'affaires à la fois. Des difficultés financières furent la suite de ces entraînemens irréfléchis. La crise se compliqua par la faillite de la banque, dont le contre-coup ébranla toutes les situations. Les guerres de l'Inde et de la Chine vinrent en outre, au même moment, occasionner une diminution sensible dans la valeur des produits coloniaux. De son côté, le gouvernement de la métropole haussait le prix des terres inoccupées; les ventes, qui avaient donné plus de 4 millions de francs en 1840, ne montèrent pas à 200,000 francs en 1843. S'ajoutant à une révolution dans le régime du travail, tous ces événemens firent tomber de moitié le chiffre des importations et affectèrent une prospérité jusque-là constante. Il est si vrai, pourtant, que l'Australie était mûre pour la réforme économique opérée dans son sein, que ces embarras accumulés ne laisseront pas de traces durables. Si la crise a ralenti les transactions de telle ou telle place, elle n'a point empêché la formation d'établissemens nouveaux, ni obscurci l'avenir de ce monde naissant. Le gouvernement britannique est intervenu pour remédier au mal; mais, on doit le dire, il est intervenu en tâtonnant : les mesures prescrites portaient le sceau d'une hésitation qui devait en compromettre le succès, et qui parvint à mécontenter tout le monde. Comme la société coloniale marchait plus vite que lui, le gouvernement était obligé de courir après elle. Singulière

attitude qui explique bien des fautes de l'administration; curieux spectacle qui présage pour un avenir plus ou moins éloigné une lutte dont l'issue ne trouvera pas l'Europe indifférente.

En face de ces populations remuantes, la politique anglaise a besoin de contenir et de modérer d'une main des élans trop impétueux, et de céder de l'autre à des exigences légitimes. Le développement de l'Australie, en créant des difficultés nouvelles et des devoirs plus complexes, réclame l'attention la plus soutenue et des ménagemens étudiés. Le bill sur les terres vagues discuté à la chambre des communes au mois d'août dernier est un pas dans la voie des sages concessions. Sans répondre entièrement aux vœux des colons, cet acte aura du moins l'avantage de fixer un état de choses jusqu'ici incertain et mobile et d'arracher la propriété au régime de l'arbitraire.

Une mesure infiniment plus grave, qui date de quelques années, a eu pour objet d'instituer, dans la Nouvelle-Galles du sud, une législature coloniale. La première session a été ouverte le 3 août 1843 par le gouverneur sir George Gipps. Le principe de la représentation n'est pas encore complétement appliqué pour la nomination des membres de l'assemblée. Une partie seulement procède de l'élection, une autre du choix du gouvernement. Aussi, dans tous les votes importans, l'assemblée se partage en deux fractions : d'un côté se rangent les membres électifs, et de l'autre les membres désignés par l'autorité. Cette combinaison, qui porte en elle un germe de discorde, ne tiendra pas longtemps contre les justes réclamations dont elle est l'objet. La franchise électorale aura également besoin d'être remaniée. Un élément très notable, très riche, les *squatters*, ne concourt point à la nomination des députés. On donne le nom de *squatters* aux colons qui conduisent leurs troupeaux par-delà les limites des terres appropriées et que le gouvernement a récemment soumis à une redevance légère. Moins affectés que les commerçans par les crises des dernières années, ils n'ont presque pas cessé de prospérer et de s'enrichir. Ils viennent de fonder une *association pastorale* pour peser sur la législature et défendre leurs intérêts. Ces vigoureux pionniers frappent à la porte de l'enceinte législative des coups si violens, qu'il faudra bien finir par les admettre.

La Nouvelle-Galles du sud est, comme on sait, le siége principal de la puissance britannique dans l'Australie. La richesse du pays tient surtout à ses pâturages. Des brebis transportées des bergeries de Windsor y ont si merveilleusement réussi, que l'Espagne même a été dépassée dans la quantité de laines fournie à l'industrie anglaise. On estime le nombre des brebis à plus de 5 millions; la colonie possède en outre 62,000 chevaux et plus d'un million de bêtes à cornes. Il y a vingt-cinq ans, on n'y comptait encore que 350,000 moutons, 5,000 chevaux et 120,000 bêtes à cornes. D'année en année, l'exportation des laines

a suivi une marche ascendante. Évaluées à 213,000 livres sterling en 1834, les quantités exportées montaient en 1838 à 405,000 livres sterling et à 685,000 en 1843. Ce commerce forme le lien entre l'Angleterre et ses établissemens du sud-est de l'Australie. Les Anglais y portent des produits manufacturés en échange de la matière première qu'ils en tirent. La Nouvelle-Galles, si l'on en juge par de premiers et heureux essais, pourra devenir elle-même manufacturière. Des tissus de laine coloniale, teints avec des couleurs du pays, y sont déjà fabriqués sur une assez grande échelle. Des ateliers pour le tissage des draps existent sur les bords de la rivière Hunter. D'autres industries naissent à côté des manufactures proprement dites. Un industriel, nommé Scot, possède, outre de larges salines en plein rapport, et qui ne sont pas les seules de la contrée, une importante fonderie de fer où peuvent être façonnés tous les articles de ce métal, depuis les plus grandes chaudières jusqu'aux pièces les plus délicates des machines à vapeur.

L'industrie manufacturière n'occupe toutefois qu'une part très petite de l'activité coloniale. Ce n'est pas là qu'est le mouvement. Conduire les troupeaux dans les bois, dans les montagnes, dans les solitudes de l'intérieur, voilà la grande et principale occupation. Les travailleurs dont ces établissemens ont besoin, ce sont des hommes qui acceptent l'existence errante et isolée des pâtres. Quand la colonie, privée du travail des *convicts*, se plaignait naguère de manquer de bras, l'Angleterre abusée lui expédia des bijoutiers, des taillandiers, des orfèvres et d'autres ouvriers qui lui étaient inutiles. Ces nouveaux venus, auxquels répugnait le métier de berger, traînant dans les rues de Sydney leur oisiveté et leur misère, ont été pour le gouverneur une cause d'inquiétude et d'embarras.

La population de la Nouvelle-Galles atteint presque le chiffre de 200,000 ames. La disproportion entre les deux sexes, dont il a été tant parlé en Europe, est toujours très considérable; elle diminue cependant chaque jour, et, comme elle provenait surtout de la différence du nombre des femmes déportées relativement à celui des hommes, on peut prévoir un nivellement prochain. En 1836, il n'y avait que 39 femmes contre 100 hommes; en 1843, il y en avait déjà 60. Sydney, qui compte 30,000 habitans, semble destinée à devenir la métropole intellectuelle aussi bien que la métropole commerciale et politique de l'Océanie centrale. Elle n'est pas encore, à vrai dire, le centre d'un mouvement littéraire qui lui soit propre. Toutefois, par ses recueils, par ses journaux, calqués sur les publications périodiques anglaises, mais contraints de s'inspirer de l'esprit et des préjugés du pays, elle s'habituera peu à peu à penser par elle-même, et un jour l'Australie aura sa littérature.

Il est question déjà, depuis quelque temps, d'établir un service de

bateaux à vapeur entre Sydney et les Indes. L'exécution de ce projet, en accélérant les rapports de la Grande-Bretagne et de la Nouvelle-Galles du sud, porterait dans ces contrées un nouvel élément d'activité et de civilisation. Plusieurs itinéraires ont été proposés. On choisira probablement entre deux lignes partant toutes les deux de Singapore. L'une, traversant le détroit de la Sonde, suivrait les côtes occidentales et toucherait à la rivière des Cygnes et aux colonies du sud; l'autre se dirigerait, au contraire, vers l'est, et les paquebots, après avoir renouvelé leur provision de charbon à Victoria, passeraient par le détroit de Torrès et descendraient vers le sud en longeant les rives du continent austral. Rien n'empêcherait ensuite de rattacher cette ligne aux autres établissemens anglais par un service spécial partant de Port-Jackson (1).

Après Sydney et ses dépendances immédiates, les établissemens du Port-Philippe sont les points les plus animés et les plus importans des colonies du sud-est. Dans tout ce district, le mieux partagé de l'Australie sous le rapport de la fertilité du sol, la spéculation a été poussée pendant un certain temps jusqu'aux dernières limites de la frénésie. La renommée grossissait encore les trésors de ce territoire béni du ciel; on s'embarquait dans les ports de la Grande-Bretagne pour venir à Melbourne s'en arracher les lambeaux. Il n'y a peut-être pas un village en Angleterre d'où quelques habitans, vendant leur mobilier afin de réaliser un petit capital, ne soient partis pour cette région lointaine avec l'espoir d'une rapide fortune et d'un retour prochain.

Dans la belle colonie d'Adélaïde, les richesses minérales le disputent à des richesses agricoles presque aussi étonnantes que celles des environs de Melbourne. Là aussi la fièvre des spéculations sur les terres avait donné naissance à des embarras passagers qui n'ont pu tarir les sources fécondes de la prospérité de la province. On commence à exploiter les mines de plomb situées dans les montagnes. Avec ce nouvel élément de travail, les importations et les exportations, dont la somme annuelle n'a point cessé de s'accroître, prendront encore un développement plus considérable. Le gouvernement anglais, enviant aux colons leur riche proie, s'est déclaré, par une décision récente, propriétaire de toutes les mines du district. Désormais les exploitations ne seront plus concédées que sous certaines réserves et moyennant une redevance payée au trésor.

(1) Tous les calculs sont prêts. Sydney serait alors à vingt-huit jours de Singapore et à soixante de Londres. Il faudrait quatorze jours pour aller de Singapore à Victoria, et quatorze de ce dernier port à Sydney. Le service exigerait trois navires de 600 tonneaux et d'une force de 200 chevaux. 200 tonneaux de charbon, à raison de 14 tonneaux par jour, suffiraient amplement aux besoins de la traversée entre les deux points de départ et le point de relâche. Les paquebots coûteraient 500,000 fr. s'ils étaient en bois, et 400,000 s'ils étaient en fer. On évalue la dépense annuelle à 75 ou 100,000 francs.

Les colonies occidentales d'Albany et de la rivière des Cygnes n'ont jamais joui de l'exubérante prospérité des établissemens méridionaux. Comme le *convict-system* n'y a pas été appliqué (1), les colons n'ont pas eu la ressource du travail des condamnés. Il est surprenant toutefois qu'Albany, avec son beau port, avec son climat si égal et si doux, avec les terres excellentes qui l'environnent, ne soit pas plus fréquentée. Si les riches Anglais des Indes-Orientales connaissaient ce pays salubre, ils viendraient en grand nombre lui demander la guérison des maladies contractées aux bords de l'Indus ou du Gange. Négligé par la métropole, l'établissement de la rivière des Cygnes a langui durant plusieurs années. Des communications rares et irrégulières le rattachaient à peine à la mère-patrie. Quelquefois, faute d'arrivages, des articles d'une consommation journalière, dont la valeur n'est appréciée que par ceux qui en sont privés, ou manquaient entièrement, ou se vendaient à des prix excessifs. Le savon commun, par exemple, y a valu jusqu'à 5 francs le demi-kilogramme. Les rapports sont devenus un peu plus fréquens soit avec l'Angleterre, soit avec les Indes. L'état général s'est amélioré; on commence à croire que cet établissement tiendra plus qu'il n'avait promis. Il est très souvent visité par les baleiniers américains. Il n'est pas extraordinaire de voir douze ou quinze navires portant le pavillon des États-Unis à l'ancre au bas de la rivière. Les colons ne prennent aucun intérêt dans la pêche de la baleine, qui pourrait cependant leur offrir une source de profits. Ils préfèrent se consacrer à l'exploitation exclusive de la partie du continent sur laquelle ils ont transplanté leur fortune, et dont la terre est assez riche, en certains cantons, pour avoir donné treize moissons consécutives toujours aussi abondantes, sans avoir été renouvelée par le mélange d'aucun élément étranger. Sur les bords de la rivière des Cygnes, les inondations, quelquefois nuisibles par leur impétuosité, couvrent les plaines d'un limon gras et productif.

En dernière analyse, la colonisation anglaise, dans l'Australie de l'est, du midi et de l'ouest, repose sur la base la plus solide, la plus durable : un sol fécond en ressources, soit agricoles, soit minérales. Dans le nord de l'île, la nature n'a pas doté le territoire du Port-Essington avec la même prodigalité, bien que le bananier, le pin, les arbres fruitiers des tropiques, l'*arrow-rout*, la canne à sucre, y viennent à peu près sans culture, et que les pommes de terre y aient une saveur très agréable. On ne connaît encore, il est vrai, que la péninsule Cobourg; peut-être une fertilité ignorée attend-elle plus loin les efforts du pionnier. Sans être insalubre, le climat de ce district ne convient pas aussi

(1) Albany avait été un moment une colonie pénale; mais on en a retiré les *convicts* aussitôt qu'elle a été comprise dans le gouvernement des possessions occidentales, après la création de la colonie de la rivière des Cygnes.

bien aux Européens que celui des autres établissemens anglais. Des fièvres y règnent communément parmi les colons; ces fièvres ne sont pas mortelles, mais elles affaiblissent la population et la prédisposent à des affections plus graves.

C'est principalement une pensée politique qui a conduit la Grande-Bretagne au Port-Essington. Nos ambitieux voisins ont voulu faire acte de présence dans le nord de la Nouvelle-Hollande, et s'assurer, en cas de guerre maritime, un excellent poste naval au sud de l'archipel indien et à portée des possessions hollandaises. En tout temps, ce petit golfe sera, d'ailleurs, un port de refuge très utile aux navires de commerce. La colonisation de cet établissement a été exclusivement militaire; le *convict-system* n'y a pas été importé. Quand on apprit à Sydney le projet dugouvernement, beaucoup de volontaires auraient désiré se joindre à l'expédition, avec la pensée d'aller trafiquer dans la Malaisie. Craignant de fomenter encore la manie des spéculations aventureuses qui agitait alors la Nouvelle-Galles du sud, l'autorité rejeta toutes les demandes et maintint à l'entreprise son caractère primitif. La nouvelle colonie pourra cependant devenir peu à peu une colonie commerciale. Un cercle semble même tracé autour d'elle pour ses relations futures. L'archipel oriental, voilà le champ ouvert à son activité. La ville de Victoria serait merveilleusement placée pour être un marché où s'échangeraient les produits de l'Australie contre ceux de l'archipel indien. On se hasarderait sans doute beaucoup trop, si on regardait déjà les visites annuelles d'une vingtaine de *prahus* malaises chargées de thé, de sucre, de poisson salé ou de riz, comme le prélude assuré d'un mouvement d'affaires considérable et prochain. Il est hors de doute néanmoins que, si le Port-Essington devient un point de relâche pour les paquebots à vapeur entre Singapore et Sydney, son importance s'augmentera rapidement. Quelles que soient les destinées commerciales de Victoria, les Anglais auront atteint leur but et empêché l'installation d'un peuple rival dans les parages septentrionaux de la Nouvelle-Hollande. Ils auront aussi avancé l'exploration minutieuse de toutes les côtes de l'île qu'ils poursuivent avec une si active persévérance.

L'accomplissement de ce grand travail hydrographique, l'établissement d'un service de bateaux à vapeur entre l'Inde et la Nouvelle-Galles du sud, la construction des chemins de fer, l'exploration de l'intérieur du pays, tels sont, en résumé, les projets qui se lient au développement des intérêts britanniques. Chaque jour pousse l'Angleterre vers la réalisation de ces idées d'avenir. Les germes semés dans ces contrées ont désormais trop d'énergie et de vitalité pour rester engourdis et immobiles. Des progrès plus larges, des résultats plus féconds, marqueront la période où l'Australie vient d'entrer en cessant d'être un réceptacle pour les bandits de la métropole. On verra que le travail libre vaut

mieux que le travail des condamnés, de ces vicieux esclaves blancs, et ne met pas ses services au même prix.

On est naturellement conduit à se demander si cette phase sera la dernière transformation politique de l'Océanie centrale. L'Angleterre n'est pas ici, comme dans les Indes, en présence d'une nation asservie, durement exploitée, et de marchands qui viennent faire leur fortune pour aller en jouir ailleurs. C'est une race issue du sang européen qui grandit sur ces rivages. Cet essaim vigoureux que le temps doit encore fortifier se remuera-t-il éternellement dans la sphère de la Grande-Bretagne? Ne voudra-t-il pas un jour vivre aussi de sa propre vie? Bien qu'une autre idée ait présidé à leur création, les colonies de la Nouvelle-Hollande ont une singulière analogie avec les anciens établissemens de l'Amérique du Nord. Nous avons vu sur le continent américain un peuple puissant et singulier sortir des émigrations anglaises : nous contemplons aujourd'hui sur des plages perdues au milieu du Grand-Océan le berceau de nations qui pourront un jour se distinguer aussi complétement de la souche primitive que les États-Unis d'Amérique. On verra surgir alors des dissidences plus graves et plus retentissantes que celles dont le conseil colonial est maintenant le théâtre. Si l'on analysait les tendances politiques de ces éleveurs de troupeaux et de ces marchands, on y découvrirait déjà des instincts républicains très vivaces et impatiens du joug. La force et la prudence de la métropole contiendront plus ou moins long-temps l'esprit de rébellion; mais peu à peu les liens se relâcheront, et l'indépendance, proclamée d'abord dans un club obscur ou dans un congrès illégal, finira par être écrite dans un traité solennel. Voilà l'avenir probable des grands établissemens britanniques de l'Australie, et surtout de la Nouvelle-Galles du sud.

Quels seront le caractère et le rôle de ce peuple affranchi? Débarrassée d'un principe corrupteur, la société coloniale se sera élevée, nous l'espérons, à une moralité plus rigide; elle s'inspirera de sentimens plus chrétiens. C'est la condition de sa future importance. Le génie mercantile et le goût d'une existence libre, exempte de ces entraves dont on se plaît à charger notre vieille civilisation, paraissent devoir former ses traits les plus saillans. Sous beaucoup de rapports, sa physionomie reproduira celle des Américains du nord avec moins de puritanisme extérieur, moins d'orgueil et plus d'aménité. La position géographique de l'Australie fera de cette population un intermédiaire naturel entre les idées européennes et le monde océanique. Si cette mission est dignement remplie, elle peut valoir à un peuple une belle place dans l'histoire de l'humanité.

A. Audiganne.

DE LA SITUATION ACTUELLE

DANS SES RAPPORTS AVEC

LES SUBSISTANCES

ET

LA BANQUE DE FRANCE.

SECONDE PARTIE. — LA BANQUE DE FRANCE.

« On peut regarder le prix de l'intérêt comme une espèce de niveau au-dessous duquel tout travail, toute culture, tout commerce cesse. C'est comme une mer répandue sur une vaste contrée : les sommets des montagnes s'élèvent au-dessus des eaux et forment des îles fertiles et cultivées. Si cette mer vient à s'écouler, à mesure qu'elle descend, les terrains en pente, puis les plaines et les vallons, paraissent et se couvrent de productions de toute espèce. Il suffit que l'eau monte ou s'abaisse d'un pied pour inonder ou pour rendre à la culture des plages immenses. »

Cette pensée de Turgot, contre laquelle personne n'a jamais été tenté de s'inscrire, car elle est aussi vraie qu'admirablement exprimée, m'est revenue naturellement à la nouvelle que la Banque de France augmen-

tait d'un quart le taux de l'intérêt dans toutes les transactions où elle est partie. Du moment que la Banque de France a eu fait connaître cette détermination qui impliquait l'intention de réduire la quantité de ses avances au commerce, en même temps qu'elle en rendait les conditions plus onéreuses, tous les escompteurs de Paris ont été autorisés à accroître leurs prétentions au moins d'autant, et dans beaucoup de cas du double et du triple. Je ne dis pas assez, ils y ont été forcés, parce qu'ils viennent demander à la Banque d'escompter les effets du public manufacturier ou commerçant après qu'ils les ont revêtus de leur propre signature. Il y a donc eu une hausse générale du taux de l'intérêt à Paris, et, par une liaison obligée, la hausse s'est fait sentir dans les départemens. Tous les banquiers et toutes les banques du royaume ont dû imiter la Banque de France, ne fût-ce que parce qu'ils sont les uns et les autres en relations d'affaires avec elle ou avec ses comptoirs des départemens. Le taux de l'intérêt s'etant élevé en France dans toutes les affaires commerciales, le contre-coup s'en est fait sentir sur tous les grands marchés d'Europe. La banque d'Angleterre a porté son taux d'escompte de 3 à 3 et demi. L'événement a eu des conséquences européennes, universelles; en un mot, la Banque de France peut être considérée comme ayant causé la hausse du taux de l'intérêt dans le monde entier.

Il est utile d'examiner si cette mesure de la Banque de France est un bien ou un mal dans les circonstances actuelles : le mal étant démontré, en supposant qu'il le soit, il importe de savoir s'il était nécessaire, inévitable, si la Banque de France a fait ce qu'elle avait de mieux à faire dans l'intérêt public et pour sortir elle-même de l'espèce d'embarras où elle se trouvait engagée.

Pour répondre à cette question, il faut avant tout savoir quelle est la nature de la difficulté qu'éprouve la France, quel est le genre d'embarras dont la Banque est affectée. Sur ce point, tout le monde est d'accord : l'industrie française est demeurée, autant qu'il pouvait dépendre d'elle, dans une situation normale. Il n'y a point eu de faute faite, aucune exagération dans notre production manufacturière, aucune spéculation folle de la part de notre commerce d'exportation. On ne signale nulle part un encombrement de produits; on n'a pas la moindre nouvelle d'expéditions démesurées vers les marchés éloignés, qui aient eu pour effet d'y avilir les prix, de renverser les espérances et de compromettre la fortune de nos négocians. Rien de ces écarts du génie commercial si communs en Angleterre, et que nos voisins désignent par le mot d'*overtrading;* point de ces débauches d'importation de mille produits de luxe pareille à celle qui a précédé aux États-Unis la grande crise de 1837 : notre tarif de douanes, avec les prohibitions dont il entoure notre territoire en guise de chausse-trapes, suffirait à y mettre bon

ordre, si l'esprit de prudence dont notre commerce est animé ne nous garantissait déjà. De la part des capitalistes, rien de semblable aux spéculations désordonnées des Anglais en 1825 sur les mines du Mexique et du Pérou, ou en 1835 sur les emprunts des états et des compagnies de l'Amérique du Nord, ou encore à celle qui, il y a vingt ans, fit construire tant de maisons et crouler tant de fortunes à Paris. Ainsi les effets de commerce dont se compose le portefeuille de la Banque, et qu'elle a choisis d'ailleurs avec un rare discernement, sont bons; ceux qu'on lui apporte chaque jour, représentant des transactions non moins sérieuses, non moins raisonnables, ne cessent pas de l'être. Du côté des commerçans, des manufacturiers, des capitalistes, la Banque n'a donc aucun sujet d'inquiétude. Y aurait-il quelque catastrophe à craindre du côté des chemins de fer? Non. Il n'y a pas de crise des chemins de fer dans ce qui se passe, je crois l'avoir démontré (1), et ce qui le prouve bien, c'est que les actions sont très peu offertes à la Bourse. Si elles ont baissé, ce n'est pas qu'elles soient avilies, c'est à peu près uniquement parce qu'auparavant elles étaient cotées trop haut; l'agiotage les avait portées au-delà de leur niveau naturel. Il y a rareté de titres sur le marché, la Banque le sait fort bien, et cette rareté subsiste non-seulement pour les actions de chemins de fer, mais pour nos fonds publics, puisque les spéculateurs, ne pouvant livrer ce qu'ils en ont vendu, sont contraints de payer pour qu'on leur en prête. De là ces taux de report qui sont presque sans exemple, mais qui attestent que le capital ne manque pas. De perturbation dans les finances de l'état, il n'y en a pas davantage. On ne parle point d'un nouvel emprunt; la dette flottante, au lieu de s'accroître, diminue, et, à peu près au moment où la Banque a pris le parti d'élever le taux de l'escompte, le ministre des finances, à qui on demandait des bons du trésor à six mois sur le pied de 3 pour 100 l'an, n'en voulait donner qu'à 2 et demi qu'on acceptait: ce n'est point d'un gouvernement gêné ni d'un pays travaillé par une crise. Ce qui caractérisait notre situation à cet instant, ce qui la distingue aujourd'hui comme alors, c'est dans le pays, à la suite d'une mauvaise récolte, une cherté momentanée de la vie qui rend pénible la condition des masses laborieuses, et, à l'égard de la Banque, une raréfaction du signe représentatif métallique due à ce qu'une certaine quantité d'écus a été prise dans les caves de la Banque pour aller au dehors payer une partie de l'importation extraordinaire des grains qui nous est nécessaire, ou pour se répandre dans le pays afin d'activer les travaux que le gouvernement a cru avec raison devoir organiser sur une plus grande échelle, afin d'offrir un gagne-pain aux populations nécessiteuses.

(1) Voyez la livraison du 1er février.

Le fait principal qui, dans la situation, domine tout le reste d'une immense hauteur est donc un enchérissement des subsistances. C'est assurément beaucoup pour les pauvres gens, pour ceux qui ont à gagner chaque jour leur pain et celui de leur famille à la sueur de leur front, mais en soi ce n'est pas du tout une crise commerciale ni financière, et, à proprement parler, c'est toute la difficulté. La rareté métallique éprouvée par la Banque n'en est qu'un accident. Je ne conteste pas, et je m'en expliquerai plus en détail tout à l'heure, que cet accident ne mérite d'être pris en grande considération; mais on doit poser en principe que tous les actes de la Banque, de même que ceux de l'administration publique, devaient se subordonner à la nécessité de parer avant tout à la pénurie que les élémens conjurés infligeaient aux masses populaires. Certainement la Banque devait faire de prompts efforts pour se tirer elle-même de peine, en admettant qu'elle y fût; mais il lui était interdit d'adopter aucune mesure qui pût retarder le soulagement des populations. Si, sous prétexte de ce qu'un redoublement d'activité dans les entreprises de travaux publics d'un bout à l'autre du royaume tend à faire sortir des caves de la Banque les écus dont celle-ci a besoin d'avoir une forte réserve, ce qui est vrai, le gouvernement eût ralenti les travaux au lieu d'ordonner, ainsi qu'il l'a fait, qu'on leur imprimât un redoublement d'activité, il n'y aurait eu qu'une voix à Paris et partout pour dénoncer au monde tant de démence. Les régens de la Banque se fussent unis, pour protester, à leurs concitoyens indignés. Et cependant, qu'on me permette de le dire, la mesure qu'a prise la Banque de France n'a-t-elle pas une tendance semblable à l'acte que je viens de supposer, par une hypothèse bien fictive, de la part de l'autorité publique?

Le mal était une cherté momentanée de la vie parmi les populations qui vivent de leur travail journalier, le remède est indiqué : il n'en est qu'un, c'est d'assurer le travail, ressource unique du plus grand nombre. Je comprends dès-lors très bien ce qu'a cherché à faire le gouvernement, le développement des travaux publics sur tous les points du territoire; en présence d'une cause extraordinaire de misère, le travail extraordinaire; mais on ne conçoit plus la conduite de la Banque. Pour reprendre les expressions de Turgot que je citais tout à l'heure, il fallait au moins maintenir cette espèce *de niveau au-dessous duquel tout travail, toute culture, tout commerce cesse,* et la Banque n'a vu rien de mieux à faire que de l'élever dans une forte proportion.

La Banque dit qu'en cela elle a pris modèle sur la banque d'Angleterre qui, dans des circonstances semblables, à ce qu'on assure, a élevé le taux de l'intérêt. La banque d'Angleterre, d'abord, n'est point infaillible, elle s'est plus d'une fois trompée, et les plus habiles financiers de l'Angleterre lui ont quelquefois reproché hautement d'aggraver les crises qu'elle avait mission de soulager. Il ne faut imiter la banque

d'Angleterre que dans ceux de ses actes où elle a eu raison. La banque d'Angleterre a plus d'une fois élevé le taux de l'escompte, et elle a sagement fait en présence de certaines crises. C'est un procédé excellent pour contenir un écart auquel le commerce britannique se laisse aller volontiers, celui de l'excès d'entreprise. Dans ce cas, on conçoit tout de suite qu'en diminuant les facilités de crédit accordées à l'industrie en temps régulier, la banque prévienne des malheurs. C'est pour ce cas-là qu'a été fort à propos imaginé l'expédient de la hausse du taux de l'intérêt. En 1836 et dès 1835, lorsque l'Amérique, prenant pour de la richesse acquise les projets mis en avant par des spéculateurs téméraires, assaillait les manufacturiers anglais de commandes infinies, si la banque d'Angleterre avait augmenté son taux d'escompte afin de modérer l'activité irréfléchie des fabriques britanniques, ou si la banque des États-Unis, par le même moyen, restreignant les crédits qu'elle accordait, avait retenu tout un peuple qu'emportait son imagination, c'eût été parfaitement opportun, et une épouvantable secousse eût été épargnée au monde commercial. Mais qu'y a-t-il de commun entre notre situation actuelle et le déploiement abusif du commerce et des manufactures, l'*overtrading* pour lequel la hausse de l'escompte est un spécifique? En ce moment, chez nous faut-il ralentir ou accélérer le travail? A cette question nous avons répondu, et tout le monde répondra avec nous : Développons le travail afin que par la richesse ainsi créée les individus aient le moyen de supporter le surcroît de dépense qu'occasionne la mauvaise récolte, afin que la société supplée par son labeur productif à ce que les intempéries des saisons lui ont fait perdre. Lorsqu'on élève le taux de l'escompte, lorsqu'on provoque une hausse générale du taux de l'intérêt dans toutes les transactions, on restreint le travail, on produit le résultat qu'il fallait à tout prix conjurer.

La banque d'Angleterre n'est pas une autorité à citer sur ce point par la Banque de France, parce que ces deux grandes institutions font profession publique de procéder fort différemment pour leur taux d'escompte. La banque d'Angleterre paraît considérer le capital comme une marchandise dont l'usage, c'est-à-dire l'intérêt, éprouve d'un moment à l'autre des variations. Certainement, à mesure que les années marchent, le taux de l'intérêt tend à baisser, et il faut s'en féliciter, car c'est ainsi que se féconde de plus en plus l'industrie humaine et que la condition du travailleur s'améliore; mais cette dépression progressive ne se fait pas sans oscillations. A certains momens, la demande du capital excède l'offre plus qu'à d'autres instans. Le capital ou, comme on dit ordinairement, l'*argent*, qui était abondant hier, peut être accidentellement plus rare aujourd'hui. Alors on en cote provisoirement l'usage plus cher. La banque d'Angleterre, depuis un certain nombre d'années, s'est mise à tenir compte de ces variations dans l'abondance du

capital sur le marché, et, en conséquence, elle fait varier fréquemment son escompte, beaucoup plus qu'on ne pourrait le croire; depuis dix ans, nous l'avons vu monter et descendre entre les deux extrêmes de 2 et demi et de 6. Et pourtant, lorsque la banque d'Angleterre agit ainsi, c'est bien moins pour se conformer à l'adage que le loyer d'un capital est une marchandise dont le prix, de même que celui de toute autre, se règle par le rapport de l'offre à la demande, que pour exercer sur le signe représentatif des valeurs une action régulatrice qui est infiniment plus dans les attributions de la banque d'Angleterre que dans celles de la Banque de France, telle qu'elle a été constituée jusqu'à ce jour, ainsi que nous aurons lieu de le faire voir plus tard. La Banque de France, s'arrêtant à une notion différente, a posé en principe que le taux d'escompte devait être fixe, qu'une fois arrêté, il devait demeurer indéfiniment immobile comme un roc. Ouvrez ses rapports annuels, vous y verrez cette opinion sans cesse exprimée. En 1844, par exemple, les capitaux affluaient sur la place de Paris, et beaucoup de personnes soutinrent que la Banque devait, une fois pour toutes, réduire de 4 à 3 le taux de ses avances. Dans le sein même de la Banque, cette idée avait trouvé de l'écho. La Banque refusa, et les censeurs, dans leur rapport annuel, s'exprimèrent en ces termes :

« Quelques actionnaires nous ont fait observer que la Banque, en diminuant le taux de son escompte, ferait venir une assez grande quantité de papier, non-seulement pour ne pas rendre cette différence onéreuse à ses intérêts, mais qu'elle serait de nature à augmenter ses bénéfices. Nous ne partageons pas cette opinion, et ne pouvons que vous répéter ce que nous vous avons dit précédemment sur la convenance de la fixité de ce cours de 4 pour 100 : qu'une expérience de plus de vingt ans en a fait sentir la sagesse et l'importance; qu'il assure au commerce la possibilité de satisfaire constamment à tous ses besoins d'argent dans les momens de pénurie et même d'embarras; que les temps de la grande abondance d'argent ne sont pas d'assez longue durée pour risquer, après avoir baissé le cours, de devoir le relever promptement, et que, dans ce moment surtout, des opérations qui sortent du cours ordinaire des affaires sont plus à redouter qu'une continuité de langueur (1). »

(1) Compte-rendu de la Banque de France, janvier 1845, p. 38. — Ainsi que le dit M. Odier dans ce rapport, ce n'est pas la première fois que cette opinion sur la fixité du taux de l'intérêt a été publiquement soutenue par la Banque. Voici une autre citation : « Si une expérience de vingt années n'avait pas prouvé d'une manière décisive les avantages de la fixité du taux de l'escompte par la Banque, on aurait pu croire à la convenance de l'établir au-dessous de 4 pour 100; mais, outre que ce cours n'est pas trop élevé, comparé à celui que rendent les valeurs du gouvernement, à celui des placemens sur hypothèques, au cours de l'intérêt de l'argent sur les autres grandes places de l'Europe, la certitude pour le commerce de trouver constamment de l'argent sur de bonnes valeurs,

Ainsi, quand on presse la Banque d'abaisser le taux de son escompte, ce qui l'exposerait à ne recevoir que 3 là où elle prenait 4, quoiqu'elle dût avoir aussi l'espérance fondée de voir la recette de 3 se multiplier plus que celle de 4, elle refuse en disant que, plus tard, on pourrait avoir à le relever et que ces oscillations seraient mauvaises. Comment se fait-il que le danger s'évanouisse, quand il s'agit pour la Banque de toucher non plus 3, mais bien 5 au lieu de 4? On maintenait le taux de 4 dans les temps d'abondance pour le conserver aussi, disait-on, dans les *momens de pénurie et même d'embarras*. La voilà cette *pénurie et même* cet *embarras;* qu'est devenue la promesse faite au public? Ces contradictions ont été vivement relevées, et, si la Banque n'avait pas une réputation de loyauté aussi bien établie, elles lui auraient déjà porté un grand préjudice.

Pour que la Banque eût été en droit de se porter à cette extrémité malgré le mécontentement et la gêne qu'elle allait répandre, malgré les engagemens répétés de laisser à 4 le taux de l'escompte, dans les temps de *pénurie et d'embarras*, par la même raison qu'elle persistait à l'y maintenir au milieu de l'abondance, il faudrait qu'elle eût pu alléguer l'excuse d'une nécessité impérieuse, inexorable, qu'elle n'eût trouvé aucune autre porte ouverte pour échapper à quelque calamité. C'est ce qu'il convient de voir; mais d'abord il est nécessaire de rappeler ici sommairement les notions les plus accréditées sur la mission des banques, sur leur manière de procéder, et sur les règles qu'elles ont à observer.

Les banques sont devenues avec le temps bien autre chose que ce qu'elles étaient à leur début. De même que le banquier fait aujourd'hui une autre figure que le Juif ou le Lombard qui se tenait jadis à la porte des temples, et sur son petit *banc* de bois changeait contre la monnaie courante les pièces étrangères ou d'un ancien aloi, de même les banques, de leur niveau primitif de simples dépôts où les particuliers mettaient en sûreté leurs espèces et où l'on trouvait à emprunter sur des gages matériels, se sont élevées au rang d'institutions dispensatrices du crédit, arbitres du commerce et de l'industrie des plus grandes nations. Au surplus, une métamorphose pareille s'est produite dans tout ce qui tient à l'industrie. Quelle distance n'y a-t-il pas, par exemple, de ce pauvre forgeur de fer qui allait par monts et par vaux, cherchant des gîtes de minerais qu'il grattait à la surface, et por-

à un taux égal et modéré, est un point si important pour la sûreté des opérations et le maintien du crédit, qu'il doit faire passer sur la possibilité d'avoir momentanément l'escompte au-dessous de 4 pour 100, surtout quand il y a certitude qu'il faudrait l'élever dans les momens de gêne ou d'embarras qui ne reviennent que trop souvent. Aucun des membres du conseil général de la Banque n'a pensé qu'une pareille proposition puisse être remise en délibération dans l'intérêt fort éventuel d'une augmentation de produits. » —Rapport des censeurs sur l'exercice 1841, page 28.

tant sur ses épaules le soufflet avec lequel il excitait le feu, à ce puissant maître de forges qui, dans ses seuls ateliers, fait deux ou trois fois autant de fer qu'en pouvait consommer l'empire romain, et que, dans ces derniers temps, nous avons vu, en Belgique, peser sur le gouvernement jusqu'à lui faire demander l'union douanière avec la France, et chez nous signifier impérieusement qu'il ne voulait pas de cette union! La plupart des anciennes banques, et d'abord celle de Venise, la première de toutes (elle date de 1157), et celle de Gênes, qui est de 1407, naquirent des embarras des gouvernemens. Pour obtenir de l'argent dans des temps de guerre où le trésor public était épuisé, l'état concédait à des capitalistes devenus ses créanciers, à titre de gratification, un privilége, tel que celui de servir de caisse générale où les commerçans déposaient leurs espèces, et de faire au commerce des prêts sur dépôts. A Venise et à Gênes, il n'y avait pas de billets de banque. Les crédits que la banque accordait aux négocians en échange des valeurs qu'ils déposaient chez elle n'étaient représentés que par des chiffres inscrits sur les registres de la banque et rendus authentiques. La banque de Stockholm, qui est de 1557, paraît être la première où l'on ait eu, même à demi, la notion du billet de banque actuel. Les récépissés délivrés par cette institution aux négocians qui avaient des fonds chez elle circulaient à peu près comme argent comptant dans toute la Suède et étaient reçus en paiement des marchandises. Mais le billet de banque régulier, le billet de banque en coupures rondes et uniformes, le billet de banque assimilé au numéraire, n'apparaît qu'avec la banque d'Angleterre fondée en 1694, presque aussitôt après la révolution qui renversa les Stuarts. La banque d'Angleterre, de même que celles de Venise et de Gênes, dut son origine aux difficultés financières qu'éprouvait le gouvernement. Une des conditions de son existence fut que le capital tout entier (il était de 1,200,000 liv. sterl., environ 30,000,000 fr.) serait prêté à l'état. La banque d'Angleterre fut dès l'origine ce qu'elle a continué d'être, un engin de gouvernement se chargeant pour le compte de l'état de différens services financiers, tels que celui du paiement des intérêts de la dette publique. Un de ses principaux objets fut alors comme aujourd'hui de faire des avances à l'état dans les momens critiques et même en temps ordinaire, au moyen des billets de banque qu'elle fait circuler. C'est elle qui négocie les bills de l'Échiquier analogues à nos bons du trésor, sortes d'effets à trois ou six ou douze mois de date que l'état émet et qui font partie de la *dette flottante*. La banque d'Angleterre eut parmi ses attributions l'escompte des effets de commerce, c'est-à-dire l'échange de ces effets avant leur échéance contre des billets, en retenant une prime proportionnée au temps qui reste à courir : innovation féconde, ignorée jusque-là de toutes les banques, de celles d'Amsterdam, de Hambourg, de Nuremberg, comme de celles de Venise et de

Gênes. Sous beaucoup de rapports, la banque d'Angleterre offrit un immense progrès dans l'organisation du crédit, ce qui n'empêcha pas l'auteur du projet, Patterson, d'aller mourir de misère dans l'isthme de Darien, où il était allé fonder une colonie.

Primitivement donc, la création d'une banque était le plus souvent une manière d'acquitter une dette contractée par l'état envers des capitalistes, un expédient de trésorerie. On créait une machine au moyen de laquelle on se procurait quelque argent pour le présent et on se réservait la vague espérance d'en obtenir à l'avenir. Le génie de l'industrie, pour qui se préparaient, sans qu'elle en eût conscience elle-même, les plus grandes destinées, se prêtait avec souplesse à ces exigences des gouvernemens; il corrigeait lentement, dans ses nouveaux essais, les imperfections qui venaient à être reconnues dans les premières tentatives; il tâchait de dégager les institutions de crédit des élémens parasites ou étrangers qui y avaient été associés par l'avarice et la détresse des gouvernemens, ou par l'imagination mal réglée des faiseurs de projets. Peu à peu l'on a appliqué les règles du raisonnement et la méthode d'une sévère analyse à ce qui n'était d'abord qu'une pratique incertaine et confuse. On est ainsi parvenu à fixer un petit nombre d'idées claires, que le simple bon sens aurait suggérées, si le bon sens n'était la dernière autorité que les hommes consultent dans leurs plus grandes affaires.

Les banques sont avant tout des institutions de crédit commercial. L'accessoire est ainsi devenu le principal. Le crédit est l'acte par lequel les capitaux sont transmis des mains de celui qui ne sait pas, ne veut pas ou ne peut pas les faire valoir, dans celles du producteur qui est apte à s'en servir pour la création d'une richesse nouvelle. Par le crédit, les ressources qu'a amassées le travail antérieur servent à féconder le travail présent. Le crédit peut exister sans les banques : entre le propriétaire du capital et le producteur, il y a eu et il y a encore un intermédiaire fréquemment employé, le banquier; mais les banques publiques, les grandes banques de l'ordre de la Banque de France, sont appelées à remplir ce rôle sur une échelle beaucoup plus étendue, sous certaines règles générales sévèrement observées. Un banquier accorde des crédits individuels, ce qu'on nomme des crédits à découvert, en se fondant sur la confiance que méritent le caractère et la capacité de la personne. Un banquier fait des avances sur consignation de marchandises, quelle que soit la nature de celles-ci. Les banques se bornent à peu près à faire des avances sur des lettres de change, engagemens individuels à échéance prochaine, qui représentent une transaction accomplie entre deux personnes, et elles n'admettent ces effets à l'*escompte*, c'est le nom que prend alors l'opération de crédit, qu'autant qu'ils sont revêtus de plusieurs signatures; la Banque de France exige

qu'il y en ait trois. Les banques ne font pas ou font très rarement des avances sur marchandises; la Banque de France, jamais. Seules entre toutes les marchandises, les matières d'or et d'argent sont admises par les banques comme des gages suffisans pour justifier une avance à un particulier; on fait la même faveur à certains titres de fonds publics, et surtout aux rentes sur l'état (1). Ces précautions multipliées sont commandées aux banques par le besoin qu'elles ont d'inspirer une très grande confiance, afin que les billets qu'elles lancent dans la circulation soient admis sans difficulté à l'égal des espèces métalliques. Ainsi un banquier peut et doit être plus facile qu'une banque quand il s'agit d'accorder du crédit à un individu; mais un des plus grands services que rend une banque comme la Banque de France, le plus signalé de tous, est de régler, par la grandeur de ses opérations, le taux de l'intérêt chez toute une nation, et de le tenir à un niveau de plus en plus bas, ce qui, pour revenir aux belles paroles de Turgot, a pour effet incessant de rendre *à la culture des plages immenses*, dans les régions indéfinies qu'offre l'industrie aux facultés humaines.

C'est cette baisse du taux de l'intérêt qui fait l'excellence des banques. C'est là que réside leur grande vertu politique et sociale, la puissance d'affranchissement qu'elles exercent envers les hommes voués au travail. Dans les sociétés antiques, l'industrie est esclave. Tous les produits qu'elle crée sont pour le patricien qui la tient dans sa geôle. Le producteur n'a pour lui que tout juste la misérable pitance qui doit l'empêcher de mourir de faim. De nos jours, à la faveur du crédit, le producteur dispose du capital d'autrui comme s'il était sien, et il en recueille les fruits, sous la seule réserve de servir un intérêt qui est de plus en plus modique, à mesure que les capitaux se multiplient dans la société et que les banques remplissent leur destination suprême, la réduction du taux de l'intérêt.

Comment les banques parviennent-elles à remplir leur rôle d'institutions de crédit? comment s'en procurent-elles les moyens? Ces moyens une fois obtenus, comment en tirent-elles le plus grand effet?

Une banque d'abord a un capital à elle, versé par les actionnaires. Cependant ce capital ne sert pas aux opérations de la banque, du moins chez les grandes institutions européennes. Le capital de la banque d'Angleterre, qui est actuellement de 280 millions, a été tout entier remis à l'état. Le capital de la Banque de France a été successivement placé en rentes, et il est resté sous cette forme. Il est ainsi, pour le com-

(1) Indépendamment des rentes 5, 4 et demi, 4 et 3 pour 100, la Banque de France fait des avances sur les *actions des canaux*, mais ces titres représentent un emprunt de l'état; sur les obligations de la ville de Paris; sur les traites de coupes de bois de l'état qui sont considerées comme un titre commercial excellent; sur les bons de la Monnaie, qui équivalent à des matières d'or et d'argent.

merce, comme s'il n'existait pas. Pourquoi la Banque a-t-elle un capital, si ce n'est pas pour s'en servir? De la part de la banque d'Angleterre, cette distraction du capital s'explique; l'institution ne fut autorisée à l'origine et confirmée dans la suite que parce qu'elle offrait à l'état l'occasion de se procurer une forte somme. Elle n'était pas libre de ne pas s'y prêter. La Banque de France, au contraire, a acheté des rentes parce qu'elle l'a voulu, et ne les conserve que parce qu'il lui plaît. Si, par aventure, la Banque peut momentanément se passer d'une partie de son capital et qu'elle en achète des rentes, c'est tout simple; mais de là à avoir et à garder en rentes une somme supérieure même à son capital, il y a fort loin (1). On comprend que la Banque tienne à avoir en dehors de ses opérations un certain capital qui soit aux yeux du public une sorte de cautionnement, et par-delà encore un fonds de réserve pour parer à des éventualités, afin de ne pas avoir à entamer le capital à la suite de dépenses imprévues. Ce n'est cependant pas une raison pour détourner de la mission assignée à la Banque la totalité ou la majeure partie de son capital. Il faut surtout qu'au premier signal d'embarras public la Banque soit prête à réaliser ses rentes afin d'en employer le montant à soutenir le commerce.

Privées ainsi, dans leurs opérations, du secours de leur capital par la volonté impérative du gouvernement ou par leur propre choix, les banques, telles que celle de France et celle d'Angleterre, se procurent le moyen de faire des avances par une double voie: en monnayant les engagemens qu'elles escomptent, et en attirant à elles, par la confiance qu'elles inspirent, la plus grande partie possible du capital qui reste stagnant à l'état de numéraire dans les coffres-forts des particuliers et dans le trésor public.

On a justement qualifié l'escompte en disant que c'était un monnayage des engagemens qui ont été contractés par l'industrie à la suite de transactions réelles. A ces effets de commerce, la Banque substitue un titre qui, dans l'opinion commune, est du numéraire, et qu'on peut en effet venir immédiatement convertir en espèces dans ses bureaux, mais que cependant on garde tel quel, parce qu'on a foi dans la Banque, jusqu'au moment où, pour s'acquitter de sommes moindres que celles qui répondent aux billets de banque, on est forcé de les changer contre des écus. Une banque, du moment qu'elle est investie de la faculté d'émettre des billets au porteur et à vue, fait donc l'office d'hôtel des monnaies. Il n'est peut-être pas superflu ici de faire remarquer combien la monnaie de papier qu'émet la banque diffère du papier-monnaie dont se sont servis des gouvernemens réduits aux dernières

(1) Le capital est de 67,900,000 fr. La Banque possède 2,952,585 fr. de rentes 5 pour 100, y compris 500,000 fr. de rentes composant le fonds dit de réserve. Au cours de 120, le capital correspondant est de 71 millions.

ressources. Derrière la monnaie de papier de la banque, au moyen des lettres de change ou engagemens que la banque a dans son portefeuille, existent des valeurs bien réelles, des produits de toute sorte, matières premières ou objets manufacturés, qui sont des richesses au même titre que l'or et l'argent, à ce point qu'ils composent presque tout ce que possède le peuple le plus riche du monde. La monnaie de papier de la banque est l'exacte représentation d'une quantité déterminée de ces objets. Le billet de banque, lorsque la banque ne s'en est pas laissé imposer, représente ces vins, ces blés, ces cuivres, ces fils ou ces tissus de coton ou de lin, de soie ou de laine, dont je puis retrouver la trace avec les lettres de change que la banque a dans son portefeuille, et auxquels, depuis la transaction, le travail a ajouté une utilité nouvelle, qui se traduit par un accroissement de valeur. Au contraire, derrière le papier-monnaie, il n'y a, le plus souvent, que la vague promesse d'un gouvernement aux abois.

On s'est servi d'une autre formule heureuse pour caractériser l'acte que fait une banque lorsqu'elle escompte; on a dit que c'était une opération d'assurance. Une transaction avait eu lieu entre deux particuliers, l'un vendeur, l'autre acheteur. En escomptant l'engagement individuel souscrit par l'acheteur, la Banque remplace un titre que le public n'aurait pu accepter contre d'autres titres connus de tout le monde, acceptés sans hésitation, et dont elle répond : une banque est un assureur qui prend la responsabilité d'une transaction privée moyennant une faible prime, de sorte que le taux de l'escompte comprend, comme une de ses parties intégrantes, une prime d'assurance. Ce rôle d'assureur exige que la banque soit vigilante et bien informée, qu'elle s'attache à n'escompter que les effets représentant des transactions véritables, derrière lesquelles il y ait un travail ou une création d'utilité (1).

Il appartient à une grande banque telle que la Banque de France de modérer et de stimuler tour à tour, selon les besoins, le commerce du pays où elle est établie. C'est une des destinations qu'assigne aux banques le législateur, quand il les institue; le rôle d'escompteur ou d'assureur qu'elles exercent leur en donne le pouvoir. Il convient donc qu'elles le remplissent sur la plus grande échelle, et particulièrement à l'égard des maisons sur lesquelles tout le monde se modèle, dont les producteurs recherchent le patronage ou l'intermédiaire. C'est

(1) L'assimilation des banques aux établissemens d'assurances est un des traits qu'on trouve en grand nombre dans une notice sur *l'organisation des banques*, publiée dans la *Revue de Paris* en 1840 par M. Olinde Rodrigues. Dans cet écrit, M. Rodrigues a trouvé le moyen de présenter en vingt-cinq pages l'ensemble des idées les plus avancées et en même temps les plus exactes et les plus pratiques sur le sujet qu'il traitait. Cette œuvre courte et substantielle dénote l'homme exercé à manier les idées générales et non moins familier avec tous les détails de la pratique.

donc un devoir pour une banque centrale d'adopter des règles telles que le papier des premières maisons vienne à elle, se fasse escompter chez elle régulièrement; autrement la banque est infidèle à ce qu'on pourrait appeler l'un des principaux articles politiques de son contrat. Pour cela, il est un moyen aussi simple qu'efficace; la banque n'a qu'à abaisser son taux d'escompte assez pour que le meilleur papier commercial recherche d'être escompté par elle. Si les effets porteurs des meilleures signatures trouvent couramment à s'escompter à 3 pour 100, il faut que la banque se contente de 3. Voilà donc un nouveau motif pour qu'une banque tienne le taux de son escompte au plus bas niveau possible. Répétons-le, telle est leur mission la plus importante, la plus immédiate, la plus sacrée; c'est par cette baisse qu'elles agissent le plus sur la société et lui font le plus grand bien qu'on puisse attendre d'elles. La définition la plus pratique et la plus philosophique des banques consiste à dire que ce sont des institutions destinées à réduire le taux de l'intérêt dans l'ensemble des transactions.

Sans nous étendre davantage pour le moment sur la faculté de monnayage qu'exerce une banque, passons à la seconde attribution, corrélative de celle-ci, celle d'attirer à soi autant qu'elle le peut la portion de la richesse sociale qui est stagnante à l'état de numéraire. Les espèces dont on n'a pas le placement immédiat ou qu'on garde en caisse pour les besoins courans peuvent se rendre à la banque pour plusieurs motifs : elles y sont en sûreté plus que chez des particuliers, et, pour les règlemens de compte de maison à maison, il est plus commode et plus expéditif que les fonds de caisse soient à la banque. Ce n'est plus dès-lors qu'une affaire d'écritures fort rapides; la banque n'a qu'à *transférer* au compte de celui-ci une partie de ce qui figurait à l'actif de celui-là. Ces dépôts, nommés *comptes-courans*, sont d'une grande utilité pour la banque. C'est ainsi, en effet, qu'il lui vient naturellement des espèces en quantité suffisante pour garantir le remboursement à vue de la partie de ses billets en circulation qui peut se présenter pour être changée, et même au-delà. Du même coup la société fait un profit. Les capitaux qui resteraient stériles dans les caisses des maisons de banque ou de commerce, dans les coffres-forts des particuliers, reçoivent une destination utile, ils circulent ou donnent de l'impulsion à la circulation. En cela, notre patrie est, on doit le reconnaître, bien en arrière de quelques autres nations. A Londres, à Birmingham, à Manchester, les particuliers, ceux-là même qui ne sont point dans les affaires, ne savent plus ce que c'est que d'avoir chacun sa petite caisse dans un des tiroirs de son secrétaire. On a son capital, petit ou gros, chez un banquier, et celui-ci de son côté délivre son numéraire à la banque d'Angleterre, lorsque c'est à Londres, à l'une des banques locales, lorsque c'est en province. Dans tout paiement domestique, on s'acquitte avec un bon (*check*) sur

son banquier. Aux États-Unis, c'est de même; les citoyens n'ont d'argent chez eux que comme monnaie de poche; encore, à cause des coupures excessivement faibles des billets de banque (je me souviens d'en avoir vu à Charleston de douze *cents* et demi ou 66 centimes), le mot d'argent doit-il ici ne pas être pris à la lettre. Ainsi, dans les pays qu'occupe la race anglo-saxonne sur l'un et l'autre continent, le numéraire qui n'est pas actuellement employé à effectuer un paiement est presque en entier remis aux institutions de crédit qui le font valoir pour le bien général.

De ce côté donc, nous avons sur les peuples d'origine anglo-saxonne un désavantage trop incontestable. Une valeur de plus d'un milliard probablement est retenue chez nous, sans nécessité, à l'état improductif, et notre numéraire pourrait être diminué d'autant si nous contractions d'autres habitudes, sans que la production de la richesse en éprouvât la moindre atteinte. Il y a ainsi un capital de plus d'un milliard qui est frappé de stérilité et que nous pourrions ajouter aux forces vives du pays. Ce n'est pas seulement à cause de l'usage où nous sommes d'avoir chacun une caisse à domicile, c'est aussi bien par l'effet d'un malheureux penchant à thésauriser l'or et l'argent qui nous a été légué par des temps où la défiance extrême n'était que de la prudence. Combien n'y a-t-il pas encore de personnes en France, même à Paris, qui ne croient de richesse sûre que les écus qu'elles ont sous leurs mains, celui-ci dans une cachette, comme le mystérieux don Bernard de Castil-Blazo, dont Gilblas fut un moment le valet de chambre, celui-là enfouis sous terre dans sa cave, d'autres dans leurs paillasses! Les caisses d'épargne, à Paris au moins, ont commencé de faire reparaître au jour beaucoup de ces petits trésors accumulés par de pauvres gens, mais la caisse d'épargne n'est pas à l'usage de tout le monde. Lorsque l'éducation publique sur ce point sera un peu mieux faite, on verra se diriger vers la Banque des valeurs considérables.

Aujourd'hui, quel motif a-t-on pour livrer ses écus à la Banque, autre que la crainte d'être volé, lorsqu'on n'est pas un commerçant en compte ouvert avec beaucoup de monde? Aucun assurément, puisque la Banque ne sert aucun intérêt des dépôts qu'on lui confie. On préfère acheter des bons du trésor, qui rapportent 2 et demi à 3 pour 100, lorsqu'on en rencontre d'une échéance convenable. Quelques personnes prennent des billets de la caisse Gouin ou de la caisse Ganneron qui produisent un intérêt. C'est lorsqu'on ne trouve rien de mieux qu'on s'adresse à la Banque de France, comme à un pis-aller.

On acquiert l'idée du peu de temps pour lequel chacun met de l'argent à la Banque, sous le régime actuel, en évaluant l'espace moyen qui sépare, pour chaque franc déposé, un transfert du suivant. Pour cela, il suffit de comparer la somme qui représente le mouvement général des *viremens* opérés du compte de l'un au compte de l'autre, à la

somme moyenne sur laquelle ces viremens sont effectués. En 1845, le total de la somme a été de 9 milliards 143 millions, et le total de ce qui a été remis à la Banque en compte-courant par les particuliers, calculé d'après le milieu entre le maximum et le minimum, a été moyennement de 82 millions. Par conséquent, chaque franc est passé d'un compte à un autre cinquante-six fois dans l'année, ce qui suppose un transfert tous les sept jours. En 1844, l'intervalle avait été moindre encore, pas tout-à-fait de six jours. Ainsi, en moyenne, c'est pour une semaine tout au plus qu'aujourd'hui on livre à la Banque des capitaux en compte-courant. Cette circonstance ne contribue pas peu à limiter les ressources et par conséquent les opérations possibles de la Banque. Nous sommes ainsi conduits à cette règle : une banque centrale comme la Banque de France doit faire des efforts et se mettre en frais pour attirer à elle une plus forte part du capital en numéraire qui est à l'état de repos, ou qui cherche, sans l'avoir encore trouvé, un emploi définitif.

On voit ainsi comment le mécanisme d'une banque roule tout entier sur ce double pivot : le monnayage qui lui est attribué et l'usage adopté par les chefs de maison de lui verser en compte-courant leur argent disponible qui a une destination très prochaine; mais, pour mieux éclairer la discussion de ce qu'a fait la Banque de France et de ce qu'elle aurait pu faire, quelques développemens de plus ne seront pas superflus. Étendons-nous donc davantage sur celle des attributions des banques qui consiste à émettre des billets assimilés à la monnaie, protégés à ce titre par la loi d'une manière toute particulière. Pour parler nettement, c'est le droit de battre monnaie avec du papier qui leur est ainsi délégué, et c'est à la lettre que j'ai dans ce qui précède employé le terme de monnayage. Ce n'est donc rien moins qu'un des plus précieux attributs de la souveraineté publique dont elles sont investies, et elles y trouvent la source principale de leurs profits. Supposons qu'une banque avec un capital de 1 million ait en circulation 4 millions en billets; les choses se passent comme si, au lieu de 1 million de capital effectif, elle en possédait 4, ses profits sont quadruplés. La banque de Lyon qui, avec un capital de 2 millions, a une circulation de 12 ou 15 millions, fait ainsi de magnifiques bénéfices.

La circulation des billets ne profite pas moins au public. Une banque qui voit ses profits se proportionner à un capital triple ou quadruple de celui qu'ont fourni ses actionnaires, peut sans effort se contenter d'un taux d'escompte modeste. Si, pour une mise de fonds d'un million, le privilége de circulation dont vous a investi l'autorité vous met à même de toucher l'intérêt qui répond à quatre, à votre tour vous pouvez, vous devez être très facile sur le taux de l'intérêt. Au taux légal, votre million tout seul vous aurait rendu 5. A 3 pour 100, 4 millions, car les choses se passent exactement comme si vous les aviez, vous rapporteront 12. Retranchez 2 pour les frais d'administration, il reste un béné-

fice net de 10. La position reste donc excellente pour vous, et vous pouvez être généreux à bon marché. C'est ainsi que la circulation des billets doit contribuer à la baisse du taux de l'intérêt, et il n'y a pas de plus fort argument pour la légitimer.

C'est, en effet, un des traits les plus saillans de l'histoire des banques modernes que leur création a toujours été suivie d'une réduction du taux de l'intérêt. On a toujours attendu d'elles ce service, et constamment elles l'ont rendu aussitôt, comme si elles avaient eu un talisman. On en peut voir la preuve remarquable dans les récits de tous les écrivains financiers au sujet de la création de la Banque de France au commencement du siècle, de l'ancienne caisse d'escompte sous Louis XVI, de la première banque de Law sous la régence ou de la banque des États-Unis en 1791. De même pour la banque d'Angleterre.

La circulation des billets a une autre utilité. Comme instrument des échanges, elle remplace partiellement, et dans une mesure qu'il est possible de régler de manière à écarter tout danger, les métaux précieux qui coûtent cher par du papier qui ne coûte rien. « L'or et l'argent qui circulent dans un pays, dit Adam Smith, peuvent se comparer précisément à un grand chemin qui, tout en servant à transporter au marché tous les grains et les fourrages du pays, ne produit pourtant par lui-même ni un seul grain de blé ni un brin d'herbe. Les opérations d'une banque sage, en ouvrant en quelque manière une espèce de grand chemin dans les airs, donnent au pays la facilité de convertir une partie de ses grandes routes en bons pâturages et en bonnes terres à blé, et d'augmenter par là son produit territorial et le revenu de son travail. »

Par d'autres détails de leur mécanisme, par les habitudes qu'elles inspirent, par les méthodes qu'elles introduisent pour les règlemens de compte, les banques augmentent cette action d'amoindrissement qu'exerce la circulation des billets sur le numéraire métallique. C'est une erreur populaire fortement enracinée, qu'il existe une relation assez étroite entre le degré de la richesse d'un pays et la quantité de numéraire métallique qu'on y rencontre. Les métaux monnayés, après que leur apparition en grande quantité a été chez un peuple jusque-là peu industrieux un signe de l'augmentation du travail et des transactions que le travail engendre, et à ce titre un signe de prospérité, s'éloignent ensuite parce que la monnaie de crédit en papier, ou, plus simplement encore, un système de comptes-courans dans les bureaux d'une maison de banque ou dans ceux d'une institution se substitue aux espèces d'or et d'argent, au grand avantage du pays. Les peuples les plus riches finissent par être ceux qui, toute proportion gardée, emploient le moins de métaux précieux à l'état de monnaie. La diminution s'opère d'une double manière. Ce sont d'abord les réserves métalliques des particuliers dont l'usage des banques restreint chaque jour la masse, c'est

ensuite la réserve même des banques qui ne doit plus servir qu'au roulement des appoints monétaires réduits, en vertu de l'extension de la monnaie de papier, à une faible quotité. L'Angleterre, qui est deux ou trois fois plus riche que nous, a trois fois moins de métaux monnayés.

Mais aussi cette même circulation est le côté vulnérable des banques, et c'est par là que le plus souvent elles ont été forcées, frappées à mort. Les billets de banque ne passent comme de la monnaie que parce que le public peut à volonté les échanger dans les bureaux de la banque contre des espèces sonnantes. Lorsqu'une banque a commis l'imprudence d'en émettre une trop forte quantité, ils lui reviennent inévitablement pour subir l'échange. L'encaisse métallique dont une banque doit toujours être bien pourvue pour faire face à ces demandes de remboursement s'épuise, et la banque ainsi peut se voir exposée même à suspendre ce remboursement. Réduite à cette extrémité, il faut qu'elle cesse ses opérations, et la communauté commerciale tout entière en est ébranlée. Des événemens de force majeure peuvent avoir les mêmes résultats qu'une trop forte émission de billets, en venant tout d'un coup troubler profondément le rapport accoutumé des billets en circulation à l'actif métallique.

Lorsqu'une banque importante est ainsi forcée de suspendre les paiemens en espèces, c'est presque toujours pour elle un malheur dont elle ne se relève pas, et pour la communauté tout entière un dérangement bien fâcheux, quelquefois un désastre. Les États-Unis en ont fait la triste expérience de 1812 à 1819 et de 1837 jusqu'à 1840 au moins. A cette époque, la plupart des banques américaines ont été contraintes à suspendre leurs paiemens en espèces, et un bouleversement des fortunes s'en est suivi. Il faut dire que cette suspension des paiemens de la part d'une banque dominante ou d'un système entier de banques indépendantes n'a jamais eu lieu qu'à la suite de fautes graves dont le pays était plus ou moins complice, dont il avait été ordinairement le provocateur. La suspension dans ce cas est un symptôme du désordre et non pas la cause déterminante. Le symptôme cependant occasionne communément de tels ravages dans l'économie sociale, qu'on doit le regarder comme étant en soi un mal très pernicieux. La perturbation affecte alors le signe représentatif des valeurs, d'autant plus que les billets de banque circulaient en plus grande quantité. Le signe représentatif étant vicié, les transactions s'opèrent sur des bases incertaines, le commerce porte à faux, c'est un jeu et non un cours régulier d'échanges. Il n'en faut pas davantage pour que tout le monde soit ruiné l'un après l'autre (1).

(1) Quand une banque est hors d'état d'échanger les billets contre des espèces, elle doit cesser ses opérations, puisqu'elle n'est autorisée que sous la condition de faire cet échange à la volonté des porteurs de billets, et le public même ne voudrait plus prendre de billets qu'il n'aurait pas la faculté de se faire rembourser ainsi. Cependant, lorsque la

On s'est appliqué soigneusement à rechercher quelque remède sûr contre de pareils malheurs. Les grands états se sont mis en quête chacun d'une organisation des banques qui pût les prévenir. Les États-Unis avaient leur solution, qui n'était que médiocre, celle d'une banque centrale créée par les pouvoirs fédéraux, au milieu de plusieurs centaines de banques instituées par les états, en vertu de leur souveraineté locale. Deux fois cependant ils ont brisé, non sans avoir à s'en repentir, cette banque supérieure qui contrôlait passablement les autres; actuellement ils restent avec près d'un millier de banques indépendantes les unes des autres, sans cesse à deux doigts de l'anarchie financière. La Grande-Bretagne, depuis 1844, a reçu de sir Robert Peel les germes d'une organisation forte qui, un jour, ne laissera plus circuler que les billets de la banque d'Angleterre. Dans le sein même de celle-ci, l'attribution de l'émission des billets a été complétement séparée de celle des avances au commerce, et confiée à une administration à laquelle la loi a tracé des instructions rigoureuses. En France, la circulation des billets est si restreinte encore, qu'elle n'a pu appeler de la part de l'autorité un ensemble de mesures spéciales, l'adoption d'un régime bien arrêté.

La valeur minimum admise pour les billets de banque est un des plus intéressans sujets qu'on puisse traiter à l'occasion des institutions de crédit commercial. Elle détermine le montant de la somme en billets que la circulation comporte, et par conséquent elle règle l'étendue des affaires que la banque peut embrasser, le point jusqu'où elle peut abaisser le taux de l'intérêt. Un billet de banque remplace commodément pour le public un sac de même valeur en écus, et circule, comme ferait le sac, de main en main jusqu'à ce qu'il arrive à une personne qui ait besoin de diviser la somme. Alors il va s'échanger contre des espèces dans les bureaux de la Banque ou chez le changeur, qui s'en est fait le substitut. On voit par là que, lorsque les billets ont une grosse

banque n'a que de bons effets dans son portefeuille, la liquidation, qui suit naturellement la suspension des paiemens en espèces, doit se faire sans aucune perte, non-seulement pour les porteurs de billets, mais même pour les actionnaires de la banque; car le gage qui répond des billets émis par la banque, et qui représente le capital de l'institution, se trouve bon. Malheureusement, dans la plupart des cas, lorsqu'une banque en vient à la suspension des paiemens en espèces, c'est qu'elle a déjà fait de mauvaises affaires, et qu'elle a son portefeuille rempli de valeurs plus que douteuses. Alors la liquidation peut ne fournir même pas assez pour rembourser intégralement les porteurs de billets, en sacrifiant complétement les actionnaires. On en a vu de nombreux exemples en Amérique.

La suspension des paiemens en espèces de la banque d'Angleterre, en 1797, quoiqu'elle ait duré jusqu'en 1823, est un exemple éclatant d'une suspension qui n'a rien fait perdre à personne. C'est que la banque d'Angleterre n'avait dans son portefeuille que d'excellens effets de commerce ou des engagemens de l'état qui étaient parfaitement valables. La solidité de l'esprit public des Anglais empêcha qu'à cet instant critique le moindre sentiment de crainte se répandît. Autrement la panique aurait pu occasionner le renversement de beaucoup de maisons, et par suite la dépréciation des valeurs contenues dans le portefeuille et le discrédit de la banque.

valeur, ils restent peu dans la circulation, et ils rencontrent presque aussitôt le point où ils doivent être convertis en espèces. Si la valeur en est très faible, au contraire, il n'y a pas de raison, dans l'état ordinaire des choses, pour qu'ils se présentent au remboursement. Cependant, chez les peuples dont l'imagination s'emporte facilement, les petites coupures ont un grand danger. Les billets de banque alors tombent entre les mains des dernières classes de la société, et le plus léger prétexte peut suffire pour alarmer cette partie peu éclairée du public et la déterminer à se porter en masse sur la banque, afin d'obtenir le troc des billets contre des espèces métalliques. Nous avons vu, il y a peu d'années, à l'occasion d'un changement inoffensif dans la comptabilité des caisses d'épargne, combien chez nous le populaire était crédule et facile à égarer au sujet des titres qui représentent son avoir. Si une banque s'avisait de ne pas vouloir émettre de billets de moins de 10,000 fr., personne à peu près ne voudrait de ses billets ou ne les accepterait que pour aller aussitôt les changer, et les transactions de la banque seraient réduites au même point que si le privilége d'émettre des billets ne lui avait pas été concédé. D'un autre côté, si une banque émettait, autant que le service des échanges commerciaux le permettrait à un moment donné, des billets de 5 francs, en supposant que la population les acceptât, tout le numéraire métallique quitterait le pays, parce qu'il peut s'exporter, pendant que les billets sont forcés de rester, n'ayant pas cours au dehors. Puis, si quelque panique, provoquée par des inquiétudes plus ou moins fondées sur la solvabilité de la banque, poussait les citoyens à vouloir des écus au lieu des billets, ou si tout à coup le pays était mis dans la nécessité d'exporter extraordinairement des écus pour solder une acquisition imprévue comme celle des grains que la mauvaise récolte nous a contraints cette année d'aller chercher au dehors, les banques ne pourraient subvenir à la demande d'espèces et seraient forcées de suspendre leurs paiemens. Il y a donc un milieu entre la valeur de 10,000 francs qui exclut les billets de la circulation et celle de 5 francs qui leur ferait y prendre une trop grande place. La Banque s'est arrêtée chez nous au terme moyen de 500 francs. Est-ce trop, ou n'est-ce pas assez?

Il y a un moyen aisé de répondre à cette question : c'est de comparer la masse des billets qui circule avec celle des écus qui reste dans les caves de la Banque. Si la Banque n'émettait que des billets de 10,000 francs, elle n'en placerait probablement pas pour 2 ou 3 millions dans Paris, et par conséquent les 200 millions de numéraire qu'elle recèle habituellement dans ses caves, comparés aux billets qu'ils serviraient à garantir, présenteraient une réserve métallique exagérée jusqu'à l'absurde.

Avec les billets actuels de 500 francs, il circule dans Paris 260 millions environ en billets, contre lesquels la Banque, en temps ordinaire,

a, disons-nous, plus de 200 millions d'espèces. C'est trop peu de billets pour tant d'écus, ou trop d'écus pour si peu de billets. Une proportion pareille atteste que la Banque ne fait pas autant d'affaires que ses ressources en numéraire le lui permettraient, qu'elle ne rend pas au pays tous les services qu'on est en droit d'en espérer. Qu'elle en rende beaucoup, je ne le conteste pas; mais qui peut nier aussi qu'une banque qui habituellement a presque autant d'écus que de billets, au lieu d'utiliser dans la limite indiquée, et par son intérêt bien entendu et par son devoir, le privilége de circulation qui lui a été octroyé, ne le laisse presque stérile? Il y a donc lieu d'abaisser le minimum des billets. On sait que le minimum de 500 francs fut adopté à une époque où la France sortait du régime des assignats, et où chacun était en défiance contre l'assimilation du papier à la monnaie.

Il ne faudrait admettre chez nous ni les billets de 5 dollars (26 fr. 66 cent.), qui formaient la masse de la circulation de la banque nationale des États-Unis, ni ceux d'une livre sterling qui circulent en Écosse. Il conviendrait de se rapprocher du minimum actuel de la banque d'Angleterre, qui est de 5 livres sterling. Il est choquant que chez nous les billets de 250 fr. soient autorisés dans les départemens et interdits à Paris. On a cent fois demandé qu'il y eût en France des billets de 100 fr. Cette coupure serait très commode et on l'emploierait beaucoup, parce qu'en France l'or n'existe plus à l'état de monnaie et s'achète comme une marchandise. La proposition d'émettre des billets de 100 fr. a été appuyée par M. Gautier, sous-gouverneur de la Banque, dans un écrit historique et analytique, frappé au coin des meilleures doctrines, sur les banques en général (1). Nous voyons que l'an passé la Banque de France s'est occupée de fabriquer des billets de *cinq mille* francs. C'est bien de cela qu'il s'agissait. Qu'importent les billets de 5,000 fr. à l'immense majorité du public? Avec les billets de 100 fr., la Banque se serait fait applaudir de tout le monde.

La forme actuelle des billets, tous remboursables à vue, a un autre inconvénient. La Banque est constamment sous le coup d'engagemens pressans; des billets de 500 et de 1,000 francs sont sans cesse à s'échanger contre des espèces. On peut estimer que chaque billet revient à la Banque dix fois par an et en sort le même nombre de fois (2). La Banque, pour sa sûreté, règle la durée des crédits qu'elle fait d'après le délai pendant lequel ses billets restent moyennement dans la circulation. En considération de la rapidité avec laquelle s'opère le retour des billets, elle n'escompte les effets qu'autant que l'échéance en est assez prochaine. L'échéance moyenne des effets escomptés varie, depuis quelques années, de quarante-cinq à quarante-huit jours; par ses sta-

(1) *Des Banques et des Institutions de crédit en Amérique et en Europe*. Extrait de l'*Encyclopédie du droit*.

(2) C'est la moyenne pour 1845, d'après le compte-rendu de la Banque.

tuts, elle ne peut aller au-delà de quatre-vingt-dix. Il se peut que sur ce point elle outrepasse le but; car, si chaque billet de banque en particulier revient à la Banque peu après avoir été émis, à la place de celui qui rentre un autre sort, et la quantité qui circule reste à peu près fixe. Cependant on conviendra que, contre une pareille masse d'engagemens exigibles à vue, il n'est pas mal de se tenir en garde. D'un autre côté, il serait fort avantageux à l'industrie d'obtenir de plus longs délais. Si donc il était possible de modifier la teneur d'une partie des billets de manière à les faire séjourner davantage dans la circulation, l'on obligerait beaucoup et la Banque et le public.

Certainement une beaucoup plus grande quantité du capital monétaire viendrait à la Banque, si celle-ci servait un intérêt des fonds qui lui seraient délivrés dans certaines conditions, en d'autres termes, si, à côté des billets actuels payables à vue, il en existait d'autres qui rendissent un intérêt; mais ces billets portant intérêt ne devraient plus être payables en espèces qu'après un certain délai. Ils seraient recherchés par les capitalistes autant que les bons du trésor, avec lesquels ils auraient beaucoup de ressemblance. Ils serviraient de complément à ces titres qui très souvent n'existent pas sur la place en aussi grande quantité qu'on le désirerait. Ils pourraient être en coupures rondes, et ce serait un motif suffisant, selon toute apparence, pour qu'ils entrassent bientôt dans la circulation, où les bons du trésor n'ont pas pénétré, empêchés qu'ils sont par leur forme, mais où de l'autre côté du détroit les bills de l'Échiquier ont pris place jusqu'à un certain point.

L'idée d'une nouvelle espèce de billets de banque portant intérêt n'est pas nouvelle. Elle fut émise et fort bien motivée en 1830, dans l'exposé d'un plan d'institution destinée à prévenir la crise commerciale (1) qui éclata bientôt après. Elle est au moins en germe dans l'usage, suivi depuis long-temps par les banques d'Écosse, de servir l'intérêt des fonds qu'on leur apporte. Elle a pour elle le bon sens et la raison. Que dis-je? à Paris même, elle a été, depuis quelques années, mise en pratique avec beaucoup de succès. C'est à elle que de grands établissemens financiers, la caisse Gouin, la caisse Ganneron, doivent en grande partie leurs ressources et leur réussite. La caisse Gouin a sur la place 35 à 40 millions de billets à ordre portant intérêt, que les capitalistes prennent en portefeuille comme un placement provisoire. Ils sont à échéance depuis trois jours de *vue* jusqu'à six mois et un an *de date*. L'intérêt varie de 2 et demi à 4 pour 100. La caisse Ganneron

(1) Cet écrit était de MM. Péreire. Il parut le 6 septembre; il avait pour titre : *Projet d'une compagnie d'assurances mutuelles pour l'escompte des effets à toute échéance*, etc. Une réunion de notabilités financières se forma pour l'examiner. Divers motifs, dont aucun n'était tiré du fond du sujet, empêchèrent d'y donner suite.

suit le même système (1). Très probablement, si la Banque de France servait un intérêt de 2 à 2 et demi, ses billets à trois et à six mois seraient adoptés par les capitalistes à cause de la confiance sans bornes qu'elle inspire. Il lui resterait de la marge pour avoir du profit, en admettant même qu'elle fît ce qu'il est impossible qu'elle ajourne longtemps, qu'elle abaissât à 3 le taux de son escompte, afin d'être au niveau des banquiers de Londres; car tout tend à se niveler entre les deux pays, et, dans quelques mois, les communications seront devenues si faciles entre les deux capitales, l'une et l'autre centres de la richesse nationale, que les conditions du crédit commercial devront s'y égaliser.

On peut même dire que la banque d'Angleterre, par la vente des bons de l'Échiquier, fait une opération analogue à celle dont il s'agit ici. Qu'ils soient ou non émanés d'elle, ce n'en est pas moins une émission de titres de crédit portant intérêt, dont elle use pour attirer à elle une partie du capital flottant.

Par l'adoption de ces billets concurremment avec les billets à vue, la Banque se mettrait à la hauteur de son mandat; elle deviendrait bien autrement qu'aujourd'hui ce qu'elle doit être, un grand centre pour le capital. Le numéraire métallique qui existe dans le pays peut être partagé en deux, d'un côté ce qui circule pour le règlement des transactions, de l'autre des fonds cherchant à se placer et s'accommodant d'un placement temporaire. Ces deux divisions de la richesse monnayée se mêlent, se confondent et se séparent sans cesse. On peut dire qu'elles présentent les capitaux monnayés, l'une à l'état de *signe*, l'autre à l'état de *marchandise*. Actuellement, par l'émission de ses billets à vue et par l'ouverture des comptes-courans, la Banque fait venir chez elle une fraction de cette seule division qui répond au *signe;* ce sont les sacs de 1,000 et de 500 francs, qui, si la Banque n'était là, circuleraient péniblement de maison en maison pour le service des paiemens et des recettes. L'autre division, celle des capitaux monnayés à l'état de marchandise, lui échappe presque en entier, on l'a déjà vu. Désormais on verrait à la Banque tout le capital disponible qui recherche des placemens temporaires soumis aux moindres chances. Pourquoi donc la Banque croirait-elle que, pour alimenter le courant du crédit, il lui

(1) Voici comment les billets de la caisse Gouin se partageaient au 31 décembre 1845, époque à laquelle il n'y en avait que pour 29,772,000 francs :

A 3 jours de vue,	9,739,000 fr.	au taux de 2 et demi pour 100.
15 —	3,966,000	— 3 pour 100.
30 —	15,669,000	— 3 et demi pour 100.
6 mois de date,	205,000	— 3 et demi pour 100.
1 an,	191,000	— 4 pour 100.

A la même époque, la caisse Ganneron en avait pour 10,210,000 francs autrement distribués. Les billets à un an de date et à 4 d'intérêt s'élevaient à 2,341,000 francs.

est interdit de puiser aux sources du crédit elles-mêmes? Dans cette matière comme dans presque toutes les autres, pour être en mesure de beaucoup donner, il faut soi-même beaucoup recevoir.

Aujourd'hui la Banque, pour se procurer des moyens d'action, fait jouer des ressorts assez peu énergiques : c'est la commodité que présentent les billets en comparaison d'une monnaie lourde, malaisée à manier et longue à compter; c'est le compte-courant, qui simplifie les règlemens; c'est la crainte du vol, qui de moins en moins devra être prise en considération. Elle y ajouterait désormais un puissant mobile, le besoin qu'éprouve une masse de capitaux, toujours croissante dans un centre commercial tel que Paris, d'avoir un placement provisoire parfaitement solide.

Je me suis arrêté un peu longuement sur la circulation, parce que c'est là qu'il faut chercher le fort et le faible des banques; mais en somme les avantages de ce pouvoir donné aux banques sont grands, sont immenses. Les inconvéniens qu'il peut offrir, et que je ne conteste pas, ne sont pas tellement dans l'essence des choses, qu'il ne soit possible de les éviter. La controverse s'est vivement exercée sur ce sujet. On a été jusqu'à prétendre, en Amérique particulièrement, qu'en soi l'émission des billets de banque était un mal. Ce n'est pas seulement la multitude qui, dans ses processions au travers des grandes villes, mêlait ses hourras pour Jackson au cri de : *No rag-money* (à bas la monnaie de chiffon)! Quelques années plus tard, un des hommes les plus éminens dont s'honore la civilisation du Nouveau-Monde, M. Gallatin, en était venu à douter de la convenance de la circulation des billets de banque. Il est vrai que l'Amérique du Nord est le pays où l'on en a abusé le plus; l'abus a été jusqu'au scandale et a eu des conséquences déplorables. A l'époque où M. Gallatin exprimait son doute, ce citoyen illustre était ébranlé dans ses convictions économiques par le spectacle de ruine dont il était entouré et par la clameur dont retentissait la confédération. La crise de 1837 venait de sévir sur la surface entière des États-Unis pareille à un ouragan, et on en rendait les banques responsables. L'origine de la crise n'était cependant pas dans l'émission des billets de banque. Le pays tout entier s'était mis à spéculer avec emportement, avec rage. Le jeu, qui est essentiellement stérile, avait pris la place du travail, qui seul a la puissance de créer la richesse. On s'était rué sur les terrains de ville, comme s'il eût dû y avoir dans le pays, le lendemain, trois ou quatre Londres, autant de Paris, et une vingtaine de Liverpool et de Manchester, de Marseille et de Lyon; sur les chemins de fer, comme si, d'une grande ville à l'autre, une seule ligne devait être insuffisante pour les flots de voyageurs et les avalanches de marchandises, et qu'il en fallût trois ou quatre; sur les projets de banques, comme si le pays, au lieu d'en avoir déjà dix fois trop, en eût réclamé le double; sur les

récoltes de coton, avec les mêmes transports que si l'Europe, quadruplant tout à coup sa demande, allait faire monter les prix à l'infini. C'est ainsi que s'étaient formées de grandes fortunes fantastiques et que s'étaient introduits dans celles qui existaient déjà des élémens imaginaires. Les Américains, en 1837, récoltaient donc selon qu'ils avaient semé en 1835 et 1836. Les banques, en exagérant leur circulation, en accordant fort légèrement des avances, avaient donné à l'agiotage un stimulant, pendant que leur devoir eût été de le réprimer, car c'eût été le cas alors d'élever le taux de l'escompte pour contenir cet agiotage effréné; mais, si les banques suivirent le torrent, du moins elles ne lui avaient pas ouvert l'issue : c'est le public lui-même qui avait rompu toutes les digues. On aurait joué et on se serait ruiné sans elles. Les Américains accusaient les banques pour n'être pas accusés eux-mêmes, à peu près avec autant de justesse que si, chez nous, on s'en prenait aux murailles de la Bourse, lorsque l'agiotage a fait des victimes. Si d'excessives émissions de billets de banque ont signalé les désastres commerciaux de l'Amérique et les ont rendus plus rudes, il n'en est pas moins vrai que l'Amérique est encore de tous les pays du monde celui qui témoigne le plus hautement en faveur de la faculté de circulation qu'on donne aux banques, et c'est elle que les partisans des banques, considérées comme agens de circulation, peuvent citer presque du ton victorieux de Scipion montant au Capitole, alors qu'on l'accusait; car la civilisation américaine est née du crédit se manifestant sous la forme de banques de circulation. Sans le crédit et sans les billets de banque, ces villes industrieuses, qui naissent de tous côtés par enchantement, ces riches états à la vaste culture, que l'on rencontre loin de l'Atlantique, sur l'autre versant des monts Alleghanys, le long de l'Ohio, du Mississipi, du Missouri, ne seraient encore que des endroits déserts, des forêts sauvages ou des marais, asile de l'Indien, de l'alligator et de la panthère. Ce qu'on peut réprouver en Amérique, à propos des billets de banque, c'est l'organisation actuelle de la circulation, qui reste à la merci d'un millier d'institutions indépendantes les unes des autres, qu'on ne peut surveiller. Il est évident que la critique de M. Gallatin s'adresse à ce régime, et qu'il n'a pas entendu l'appliquer aux institutions de crédit mieux ordonnées de l'Europe.

Quoique les banques soient principalement des établissemens commerciaux, ce sont aussi des institutions publiques dont les gouvernemens attendent des services; même à titre d'établissemens commerciaux, elles ont des rapports nécessaires avec l'état. On le conçoit sans peine, rien que par les attributions de circulation dont les banques sont investies. En cela, elles partagent, on ne saurait trop le répéter, un des premiers attributs de la puissance publique. L'autorité doit donc être en rapport intime avec la Banque, afin de s'entendre avec elle

pour l'exercice de ce pouvoir, et, je le dis hautement, de la soutenir, si son concours devenait nécessaire, pour que le signe représentatif offrît une parfaite sécurité. C'est, en effet, la chose publique, plus encore que la Banque elle-même, qui est intéressée à ce que le signe représentatif n'éprouve aucune perturbation. Un désordre dans le signe représentatif prend presque aussitôt le caractère et les proportions d'un désordre social. On explique et on justifie ainsi sans réserve la sollicitude empressée que témoigne le gouvernement britannique pour la banque d'Angleterre à l'endroit de la circulation, parce que la banque d'Angleterre joue, dans l'agencement du signe représentatif des valeurs, un très grand rôle, beaucoup plus grand que celui qu'a chez nous la Banque de France, mais non qu'il appartiendrait à celle-ci. Dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, contre 750 millions d'espèces environ, il y a près d'un milliard de billets, dont 450 à 500 millions de la banque d'Angleterre. Chez nous, contre 2 milliards et demi à 3 milliards d'écus, il n'y a que 355 millions de billets de banque, dont 268 de la Banque de France ou de ses comptoirs, et 86 des banques départementales indépendantes. En d'autres termes, pour 1,000 fr. de numéraire métallique, il y a dans le royaume-uni environ 1,300 fr. en billets de banque, dont 600 de la banque d'Angleterre, et chez nous 140 fr. seulement, dont 105 de la Banque de France. Le système avoué aujourd'hui du gouvernement anglais est de faire disparaître tous les billets des banques locales, en y substituant ceux de la banque d'Angleterre. Celle-ci est une banque de circulation d'abord, une banque d'escompte secondairement; car, avec toute sa puissance, la banque d'Angleterre n'escompte quelquefois que la moitié ou le tiers (1) de la Banque de France. C'est en avances au gouvernement, surtout en retour des bills de l'Échiquier, qu'elle émet ses billets. En sa qualité essentielle de banque de circulation, elle a des obligations particulières, et c'est ainsi qu'il faut expliquer les variations qu'elle a pu souvent faire subir au taux de son escompte, en tant que ces variations ont été judicieuses. Son premier objet étant de maintenir dans la circulation du pays un certain équilibre entre les écus et les billets, lorsqu'elle juge que ses billets sont dans une trop forte proportion relativement à l'or, qui est, comme on sait, le seul métal considéré comme monnaie légale en Angleterre, elle élève le taux de son escompte afin

(1) La masse annuelle des escomptes de la banque d'Angleterre présente de grandes inégalités. On l'a vue monter à 1,500 millions de francs en 1815, par exemple, et descendre à 145, comme en 1828. Plus habituellement, c'était de 300 à 350, pendant que les escomptes de la Banque de France étaient de 400 à 650 millions. En 1846, les escomptes de la Banque de France et de ses comptoirs, sans les autres avances au commerce, ont été au-delà de 1,425 millions de francs. Jusque-là ils n'étaient jamais montés aussi haut. Ils se sont beaucoup développés depuis dix ans.

que le commerce aille s'adresser à d'autres pour faire escompter ses effets, attendu qu'en escomptant elle-même, elle serait forcée d'émettre un nouveau surcroît de billets; même en général, pour ne pas avoir trop de demandes d'escompte, elle adopte un taux plus élevé que celui des banquiers de Londres. Nous demandons si une banque telle que la Banque de France, qui est avant tout un établissement d'escompte, peut procéder de même. La Banque de France, lorsqu'elle a quelques inquiétudes sur sa circulation, lorsqu'elle se trouve, comme aujourd'hui, dans une pénurie de métaux précieux, doit chercher ses inspirations ailleurs que dans l'exemple de la banque d'Angleterre. Il ne lui est permis de toucher à l'escompte qu'à la dernière extrémité, après que tous les autres moyens auront été épuisés.

L'appui qu'une grande banque, comme celle de Paris ou de Londres, doit trouver auprès de l'état dans ses momens de peine, peut d'ailleurs être conçu de manière à n'être presque jamais onéreux au trésor. Il peut résulter, en effet, des facilités mêmes que la Banque offre à l'état pour quelques services publics et, par exemple, pour la négociation des engagemens temporaires, connus de l'autre côté du détroit sous le nom de *bills de l'Échiquier*, que j'indiquais tout à l'heure, et appelés chez nous *bons du trésor*, au moyen desquels les gouvernemens en bon renom auprès des capitalistes se procurent sans cesse des fonds à des conditions très favorables. En Angleterre, c'est par l'intermédiaire de la banque que cette négociation s'opère régulièrement. La banque y trouve un moyen d'exercer une influence décisive dans la plupart des cas sur la circulation. Quand elle juge que la proportion des billets émis est excessive relativement aux espèces qu'elle a en caisse, elle vend une nouvelle quantité de bills de l'Échiquier qu'elle a acquis elle-même du ministre à titre onéreux. Les capitalistes qui, pour leurs fonds disponibles, sont avides de ce placement, apportent en retour à la banque des espèces ou des billets de banque, ce qui rétablit dans la circulation l'équilibre auquel la banque a mission de veiller. Il est fâcheux qu'en France cette bonne entente n'existe pas entre la Banque et le ministre des finances; tout le monde ne pourrait qu'y gagner. Dans la situation présente, ainsi que nous aurons occasion de le redire tout à l'heure, c'eût été pour la Banque du plus grand secours.

Les gouvernemens font des grandes banques leurs caissières. Ils y trouvent l'avantage d'avoir des agens qui peuvent répondre parfaitement de toute somme qu'on leur confie. Par-là ils peuvent éviter les mésaventures pareilles aux déficits Matéo et Kessner, qu'a subis le trésor français, et aux innombrables *defalcations* qu'on a signalées dans l'histoire financière des États-Unis. Pour les banques, cette confiance des gouvernemens est très fructueuse, car c'est un capital quelquefois énorme qui est mis ainsi à leur disposition, et dont il ne tient qu'à elles de se

servir pour l'extension de leurs affaires et de leurs bénéfices, tout comme des fonds livrés en compte-courant par les particuliers. La banque d'Angleterre et celle des États-Unis, quand elle existait, n'ont jamais manqué d'en profiter. On se souvient que lorsque le général Jackson déclara sa fatale guerre à la banque des États-Unis, et qu'il voulut la frapper d'un coup de tonnerre, il lui enleva les fonds de la trésorerie. En considération de cet avantage, non moins que du privilége de circulation qui leur est conféré, les grandes banques ont été quelquefois astreintes à se charger de quelques services onéreux ou même à compter à l'état une somme. La Banque de France est de toutes les institutions de crédit celle qui a reçu en ce genre les plus grandes faveurs. Le compte-courant du trésor a varié, en 1844, de 86 millions à 140, en 1845, de 90 millions à 150. Cet énorme capital est remis à la Banque gratis, et elle l'utilise fort peu. De là cette anomalie fâcheuse, répréhensible, qu'en 1844, par exemple, à côté d'une réserve métallique qui a été jusqu'à 279 millions, la circulation n'a pas excédé 271 (1).

Les gouvernemens cependant ne sont pas toujours en avance envers les banques. Ils ont, eux aussi, leurs momens difficiles, leurs embarras extrêmes, et alors c'est pour eux que les banques emploient la faculté de battre monnaie avec du papier. Aux époques de guerre ou de commotion politique, les états usent et abusent à leur tour de l'assistance des banques, et c'est ainsi qu'entraînées dans l'abîme, la plupart des banques ont succombé. La caisse d'escompte fondée à Paris en 1776, et liquidée en 1793, prêtait sans cesse à l'état au-delà du raisonnable. En 1787, le trésor public étant vide, la banque fut contrainte d'y verser 70 millions de livres. Son capital fut alors porté fictivement à 100 millions. En 1788 et 1789, le prêt fut encore grossi, presque doublé. Le gouvernement de Napoléon eut des procédés à peu près pareils envers la Banque de France. En l'an XII, elle prêta à l'état 176 millions. Lors de la campagne d'Austerlitz, le 20 novembre 1805, elle avait dans son portefeuille 86 millions d'obligations de l'état, et son capital n'était que de 45. En 1806, ce capital fut porté par la volonté de l'empereur à 90 millions; mais presque aussitôt on se mit à le ramener par décroissement successif à 67,900,000 fr. C'est le chiffre actuel. En 1812, le 10 avril, les avances de la Banque étaient de 94 millions; dans le courant de 1813, les secours qu'elle fournit successivement au gouvernement s'élevèrent en totalité à 343 millions; en 1814, à 268. Après les événemens de 1830, la Banque se remit de nouveau à faire d'énormes avances à l'état. Pendant les quarantes années du premier privilége qui lui avait été accordé (de 1803 à 1843), les avances successives de

(1) En 1843, le maximum de la circulation avait été de 248 millions, la moyenne de 230, et il y avait eu jusqu'à 247 millions en espèces. En 1838, la circulation n'a jamais excédé 227 millions, et il y a eu pendant quelque temps 298 millions en espèces.

la Banque au trésor sont montées à près de 5 milliards (exactement 4,910,957,000 fr.) (1). La banque d'Angleterre a rendu des services analogues, et plus exagérés encore, eu égard à ses ressources, qui cependant sont plus vastes. La crise de 1797, à la suite de laquelle le paiement des billets en espèces fut suspendu jusqu'en 1823, fut amenée par différentes causes, au nombre desquelles il faut citer, au premier rang, l'excès des prêts que la banque avait consentis en faveur de l'Échiquier épuisé. A la fin des guerres de l'empire, en 1814, les avances de la banque au gouvernement montèrent à plus de 30 millions sterling (750 millions de francs). En 1820, elles furent encore de 22 millions sterling (550 millions de notre monnaie); il est vrai que de là il faudrait déduire les fonds de l'état que la banque avait en compte-courant.

Sans ruiner les banques, sans les détourner de leur mission commerciale, comme ont pu le faire des gouvernemens en proie aux fureurs d'une guerre acharnée et ne sachant plus où trouver des ressources, l'état, dans les pays libres, peut faire mouvoir à son profit les rouages des banques et demander plus ou moins régulièrement à ces institutions un concours financier. Dans les pays libres soumis à une légalité stricte qui offre aux citoyens et aux associations un refuge contre les excès de pouvoir, cette pratique n'a rien que de légitime.

L'idée d'une séparation absolue entre l'état et la banque, quand il s'agit d'institutions posées comme la Banque de France ou celle d'Angleterre, devient une idée fausse et dangereuse, toutes les fois surtout qu'on prétend l'appliquer aux faits qui touchent à la circulation, et aux momens où la circulation éprouve quelque dérangement. Autant à peu près vaudrait dire que les tribunaux et le ministère de la justice sont des institutions indépendantes l'une de l'autre ou que le ministre des travaux publics doit laisser les ingénieurs des ponts-et-chaussées aux inspirations de leur liberté.

On a été généralement étonné du langage de M. le ministre des finances à l'occasion de la Banque dans l'exposé des motifs du budget, et ce qui fait qu'on se l'explique moins, c'est qu'on apprécie généralement la bienveillance de M. Lacave-Laplagne. Ses doctrines ont paru médiocrement exactes, et, fussent-elles justes, on a trouvé que le moment était mal choisi pour les proclamer : non que la conjoncture soit telle qu'un ministre des finances, parlant au nom du gouvernement, doive se croire fondé à l'appeler une *situation difficile de la Banque*, mais la Banque avait momentanément besoin d'appui, au nom de l'intérêt public, et des témoignages de sympathie eussent été beaucoup mieux à leur place, dans la bouche d'un ministre du roi, que le rappel comminatoire du droit rigoureux de l'état. Assurément le trésor a le droit ab-

(1) Rapport de janvier 1844, page 30.

solu de reprendre à la Banque les fonds qu'il lui a remis en compte-courant quand il lui plaît, et même de choisir l'instant où ce retrait mettrait la Banque dans le plus grand embarras; mais le gouvernement, qui administre le trésor sous sa responsabilité, a le devoir d'empêcher toute mesure administrative qui entraînerait une perturbation générale, et par conséquent d'interdire au trésor de se livrer à ses excentricités, s'il lui prenait envie d'en faire. De par la force des choses, il y a entre le trésor et la Banque, pour certaines branches du service public, et particulièrement pour tout ce qui concerne le mécanisme de la représentation des valeurs, une solidarité qui ne peut se traduire en articles précis de règlement, et à laquelle cependant il n'est pas possible de se soustraire. C'est le sentiment sincère de l'intérêt public qui doit avertir l'un et l'autre de ce qu'ils ont à faire, de la limite où ils doivent s'arrêter. Et sur ce point M. le ministre des finances peut tenir pour certain qu'en Angleterre aucun chancelier de l'Échiquier ne se vanterait au parlement d'avoir fortement diminué les bons du trésor au moment où la diminution de la réserve métallique de la banque d'Angleterre aurait donné quelque inquiétude.

Qu'aurait pensé le gouvernement si la Banque, alors qu'il avait besoin d'elle, eût pris le public à témoin qu'elle n'avait pas pour mission de livrer à l'état toutes ses ressources; si, en 1805, en 1812-13-14, elle se fût prévalue de son droit absolu, ou si, après la révolution de juillet, au lieu de faire à l'état des avances successives montant jusqu'à 372 millions en un an, elle eût fait étalage de son indépendance?

Enfin ce n'est point lorsque la Banque éprouvait, sans qu'il y eût de sa faute, par le seul effet du jeu des saisons, le besoin d'être assistée, qu'il convenait de parler des fonds qu'on pouvait lui retirer; il eût été mieux d'entretenir le public et la Banque de ce qu'on pouvait faire extraordinairement pour elle. Les critiques, pour être opportunes, auraient dû être réservées pour des temps plus réguliers, ou se produire à l'une des époques de prospérité que nous avons traversées : on aurait pu, par exemple, à l'un des momens où elle regorgeait d'espèces, lui reprocher de ne tirer aucun parti, pour l'intérêt public, de tant de ressources. C'est alors qu'il eût été possible de lui rappeler utilement le droit qu'on avait de lui retirer les fonds du trésor.

Pour ne négliger aucun des principaux aspects de la question, il faut envisager la Banque en elle-même. Une banque est, d'un certain point de vue, une entreprise privée, une association composée d'actionnaires qui attendent un dividende pour leur mise de fonds. Rien de plus juste assurément. A cet égard, la Banque de France a lieu d'être satisfaite. Ses actionnaires reçoivent l'intérêt d'une somme égale à trois fois et demi leur versement. Tant mieux; ce sont des profits honnêtement acquis. Il est bon cependant que la Banque ait toujours présent à l'esprit

qu'elle n'a pas été instituée précisément pour que ses actions de 1,000 fr. montassent à 3,500 (1). Ce n'est point dans ce but qu'on lui a accordé des priviléges considérables, qu'on lui a délégué une part de la souveraineté, qu'on la protége par des clauses pénales d'une rigueur exceptionnelle, qu'on remplit gratis ses coffres avec les fonds du trésor. La Banque a une haute mission d'intérêt public sur laquelle ses conseils dirigeans doivent sans cesse avoir les regards fixés, car c'est pour l'accomplissement de cette mission qu'on l'a investie de tant de prérogatives, entourée de tant de protection.

Dans le XIX[e] siècle, et c'est pour cela que c'est un siècle de progrès, le digne fils du siècle des lumières, toutes les fois qu'on octroie un privilége, c'est pour la satisfaction d'un intérêt public et non pas pour que ceux auxquels on le remet y trouvent l'occasion de profits extrêmes. Que si le privilége devient fructueux pour les mandataires, il faut y applaudir dès que le mandat est fidèlement et loyalement rempli; mais aussi, toutes les fois que les mandataires sont placés entre l'exécution parfaite du mandat et leur intérêt privé, l'hésitation ne leur est pas permise. L'intérêt privé doit s'effacer; il n'y a plus de privilége qu'à cette condition. Que ceux qui en voudraient jouir autrement sortent de la lice. Je suis loin de penser et de dire que des notions différentes prévalent dans les conseils et dans le gouvernement de la Banque. Ce gouvernement est institué expressément pour être gardien de l'intérêt public, voilà pourquoi il est à la nomination du roi, et je ne doute pas que les régens, les censeurs, tous les hauts dignitaires élus par les principaux actionnaires, ne soient de même animés de sentimens patriotiques. J'ai pourtant cru devoir rappeler ici le vrai sens, la portée, la destination véritable des faveurs et des priviléges décernés à la Banque, par un motif qui n'a rien de personnel pour les chefs de cette institution.

Il y a dans l'air actuellement je ne sais quelle vapeur qui occasionne la plus étrange confusion d'idées. On fait subir aux principes un retournement monstrueux. Autrefois il était reconnu que les intérêts privés devaient se subordonner à l'intérêt général, et l'individu, en présence de la société, se soumettait. C'était un axiome politique qui répondait exactement à cet axiome de géométrie, que la partie est plus petite que le tout. En ce moment, l'intérêt privé, par une escalade sacrilége, se superpose de toutes parts à l'intérêt général, et l'individu s'écrie dans sa révolte audacieuse : L'état, la patrie, le monde, c'est moi. Nous en avons chaque jour des témoignages nouveaux par l'explosion que font sur les différens points du territoire les prohibitionnistes, et par leurs argumentations à l'effet d'établir que la houille, le fer, l'acier, le blé, la viande, sont faits pour être payés cher dans l'intérêt particulier du

(1) Elles ont atteint, en 1840, 3,800 francs.

producteur, au lieu d'être à bas prix, afin que le consommateur, qui est tout le monde et qui personnifie l'intérêt général, ait à bon marché la vie et les matières premières du travail. Je m'attends chaque matin à trouver dans le journal la nouvelle que l'Académie des Sciences a entendu la lecture d'un mémoire de géométrie où l'on démontre clair comme le jour que la partie est plus grande que le tout. Lorsque règne une épidémie, chacun peut en être atteint, s'il n'est bien sur ses gardes, et il convient de donner l'éveil surtout aux institutions dont dépend la prospérité publique. En considération des circonstances, la Banque me pardonnera la liberté que je prends de lui rappeler ce que certainement elle n'oublie point, que l'intérêt de ses actionnaires n'est pas sa première loi; qu'il est bien, qu'il est moral, que les actionnaires aient, comme cette année, 159 francs de dividende pour 1,000 francs qu'ils ont versés, mais qu'il est mieux encore et plus moral que la machine du crédit fonctionne avec un nouveau degré d'activité et de vigueur, quand les populations souffrent. C'est la grande morale, celle-là; l'autre morale, celle qui intronise les intérêts privés, restera, malgré la vogue qu'elle paraît avoir, éternellement mesquine et misérable. La grande, l'unique morale n'approuve pas la hausse que la Banque a fait éprouver à l'escompte. En supposant que, pour le maintenir à 4, la Banque eût dû faire des sacrifices, il n'y avait pas à reculer. Admettons que le privilége conféré à la Banque ne lui procure pas tous les ans bien régulièrement le revenu de trois fois et demi son capital, et qu'une année sur dix il faille se rabattre à un profit plus modeste, la part qui lui restera sera assez belle encore.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de la hausse du taux d'escompte, sans mentionner une autre mesure adoptée par la Banque parallèlement, l'achat de matières d'argent en Angleterre pour faire monnayer à Paris 25 millions. C'est que celle-ci a beaucoup moins d'importance. Il paraît que ces 25 millions en écus reviendront fort cher, quoique la banque d'Angleterre, qui a fourni les lingots par l'intermédiaire de quelques maisons de Londres, s'y soit prêtée avec beaucoup de courtoisie; mais cela ne regarde que la Banque; ce sont ses affaires de ménage. Que la Banque ait dépensé en cette circonstance quelques centaines de mille francs de trop, elle n'en reste pas moins une institution très puissante, très riche, conduite prudemment, digne de la confiance du pays. Son discernement ordinaire lui aura fait défaut en cette opération; c'est comme le sommeil d'Homère. Au milieu de la nation qui passe pour la mieux pourvue en numéraire qu'il y ait dans l'univers, et dont on s'accorde à évaluer la monnaie d'argent à 2 milliards et demi ou 3 milliards, le procédé qu'a choisi la Banque pour se procurer 25 millions est trop primitif. C'est l'enfance de l'art. Quoi! la Banque de France, cette institution si opulente, si respectée, placée au cœur

d'un pays qui a près de 3 milliards en pièces de 5 francs, n'a pu y trouver 25 millions! Elle qui distribue le crédit à tout le monde, qui a pu prêter à l'état successivement 5 milliards, n'a pas su, par une opération de crédit à son profit, faire arriver dans ses caisses ce qui n'est qu'une parcelle du numéraire qui circule autour d'elle ! Elle a été obligée d'aller au dehors mettre ses rentes en gage au-dessous du cours! C'est pénible pour la dignité d'une aussi grande institution. Elle si économe, de tous les moyens elle a pris celui qui était le plus dispendieux, le moins efficace, car, après trois mois révolus, il faudra rendre les 25 millions. La méprise est surprenante; mais, encore une fois, ce n'est qu'une affaire d'intérieur. La Banque n'est aucunement ébranlée; sa puissance envers l'industrie française reste la même, et c'est ce qui nous importe.

Comparons maintenant en termes plus précis les mesures adoptées par la Banque à ce qu'elle pouvait faire, à ce qu'on lui avait conseillé.

La Banque de France avait à se prémunir contre un manque d'espèces métalliques; c'était sa seule préoccupation, puisque la situation commerciale était tout-à-fait rassurante. Le danger était que le rapport entre les écus que la Banque avait dans ses caisses et les billets en circulation fût bouleversé au point que les écus ne parussent plus répondre suffisamment au besoin journalier du remboursement des billets. Pour empêcher le mal, il y avait soit à augmenter la masse d'espèces que recélait la Banque, soit à diminuer celle des billets. La Banque, pour plus de sûreté, a jugé convenable de poursuivre l'un et l'autre objet distinctement. Pour avoir des espèces, elle a acheté à Londres des lingots et des piastres qu'on monnaie à Paris; pour diminuer la quantité des billets en circulation, elle a élevé le taux de l'escompte.

Sur le premier de ces deux actes, en le prenant en lui-même, il n'y a donc rien à dire, si ce n'est que c'est un moyen coûteux de se procurer des espèces. La Banque l'a préféré à tout autre; il n'y a lieu de l'en féliciter ni sous le rapport de l'économie, ni pour ce qui est de sa considération. Puis, au train dont allait l'exportation des espèces, 25 millions ne font qu'une maigre ressource; quand on a vu s'écouler 172 millions en six mois, on peut n'être qu'à demi rassuré par un supplément de 25. Avec une émission de bons du trésor faite de concert avec le ministre des finances, aux frais de la Banque, on aurait atteint le même résultat à meilleur marché. On objecte que la négociation des bons du trésor ne fait rentrer ordinairement que des billets de banque et non pas des espèces. Le ministre des finances, qui a formulé cette objection à la tribune, sait pourtant mieux que personne qu'il ne faut pas conclure de ce qui arrive, quand on met en vente une petite quantité de bons du trésor, à ce qui aurait lieu, si l'on en émettait dans un bref délai 40 ou 50 millions. Ensuite, avec une circulation aussi restreinte que l'est celle

de la Banque de France, le retour de 40 ou 50 millions aurait offert à peu près les avantages d'une acquisition égale d'espèces. Enfin le service des règlemens de compte, sur une place de commerce telle que Paris, exige une quantité déterminée et presque fixe de billets de banque, si bien que, si l'on en eût retiré 40 à 50 millions, le lendemain le public aurait apporté des écus à la Banque pour avoir des billets. Toute personne qui sera familière avec le mécanisme des banques et de la circulation le reconnaîtra avec nous.

Par la vente d'une partie de ses rentes, la Banque aurait obtenu le même effet que par une émission des bons du trésor. C'était une corde de plus à son arc. La Banque n'a pas le droit de considérer ces rentes comme une dotation immobilière. C'est son capital; elle est, en conscience, tenue de s'en servir même dans les temps ordinaires, sauf une portion qui serait aux yeux du public une manière de cautionnement. A plus forte raison, dans les circonstances extraordinaires, n'est-elle pas libre d'hésiter.

D'après ce que nous avons dit plus haut, une émission de billets à échéance portant intérêt, qu'on pourrait appeler *bons de la Banque* par analogie avec les bons du trésor, si la Banque y eût été autorisée, aurait été un autre moyen de remplir l'objet qu'on s'est proposé par la négociation de Londres.

Une autre idée a été émise, c'est que la Banque remît en vente les actions qui ont été rachetées depuis 1807; elles sont au nombre de 22,100, et, en supposant qu'on les eût vendues toutes, on en eût pu retirer la somme de 65 à 70 millions. L'opération eût été légitime, et le capital effectif de la Banque, ainsi porté au double à peu près de ce qu'il est maintenant, n'aurait eu rien d'exagéré. La Banque, depuis quelques années, a eu l'heureuse inspiration de multiplier ses comptoirs dans les départemens; on ne peut que l'exciter à persévérer dans cette voie : c'est ainsi qu'elle tend à justifier son titre de Banque de France en généralisant un taux modique de l'intérêt. Pour une banque de France parfaitement digne de ce nom, ce ne serait pas trop d'un capital de 140 millions.

On a parlé encore de la ressource qu'aurait la Banque, mais que peut-être ses statuts actuels n'autorisent pas, de négocier à quelques grands capitalistes, avec sa garantie, une partie des effets de commerce qu'elle a en portefeuille. Cette négociation n'eût pu manquer de s'effectuer à de très bonnes conditions; mais il serait plus simple et plus digne tout à la fois, plus conforme surtout à l'intérêt public, que la Banque usât de son crédit, en émettant des bons ou billets portant intérêt à trois ou à six mois, en coupures rondes. C'est une idée d'avenir pour laquelle le présent est mûr. L'occasion serait bonne pour en faire l'essai. Quant à la hausse du taux de l'escompte, il faut la blâmer sans

réserve. Nous avons montré que c'était une imitation intempestive et malheureuse d'une opération familière à la banque d'Angleterre. La Banque de France ne doit jamais perdre de vue qu'elle est et sera longtemps encore un établissement d'escompte plutôt que de circulation. L'escompte mérite toute sa sollicitude, réclame ses plus grands efforts. Elle a cherché à affermir sa circulation qu'elle a crue ébranlée en sacrifiant l'escompte, elle a eu tort. Par là elle a causé déjà du dommage, et elle en occasionnerait beaucoup plus si elle ne s'empressait de changer de manœuvre. Elle empire les conditions de la production pendant qu'elle devait s'appliquer à les améliorer. Elle tourne le dos au but qu'il fallait atteindre.

A la vérité, on déclare que la Banque n'a pas diminué l'ensemble de ses avances au commerce : elle a en portefeuille autant et plus d'effets qu'auparavant; mais alors qu'on nous dise, de grace, dans quel but on a élevé le taux de ces avances. Lorsqu'une banque rend l'escompte plus cher, c'est qu'elle veut avoir moins d'effets à escompter et moins de billets en circulation. Le taux de l'escompte étant plus élevé, les conditions de la production deviennent moins profitables, les particuliers font moins d'affaires, et d'eux-mêmes réduisent leurs demandes d'escompte à la Banque, ce qui dispense celle-ci d'exprimer des refus qui seraient pénibles pour tout le monde. Les escomptes étant moindres, l'émission des billets de banque diminue d'autant, puisque l'escompte est le troc d'un effet de commerce contre des billets de banque. Toutes les fois qu'une banque fait monter le taux de l'escompte, c'est qu'elle a pour but direct, ou de refroidir l'industrie qu'elle suppose trop excitée, et cette fois rien de pareil, ou de modérer sa propre émission qu'elle juge excessive, en se résignant à déprimer l'industrie. Dans l'un et l'autre cas, deux conséquences se produisent conjointement, le travail se resserre, la circulation se contracte. On a voulu l'un *ou* l'autre, on produit l'un *et* l'autre. C'est forcé, on ne peut avoir l'un sans l'autre. Si donc la Banque n'a pas diminué ses avances au commerce, elle n'a pas non plus diminué sa circulation; mais, si elle consent à avoir la même circulation que devant, pourquoi donc a-t-elle haussé son escompte? Si la circulation d'une quantité donnée de billets offre toute sécurité aujourd'hui, pourquoi a-t-on agi hier comme si aujourd'hui elle devait être périlleuse, et pourquoi persiste-t-on dans une mesure prise à l'effet de la restreindre?

Par rapport à l'industrie, la présence de la même masse d'effets escomptés dans le portefeuille de la Banque prouverait seulement qu'il y avait des transactions commencées qu'on n'a pu interrompre, et pour lesquelles on a accepté l'escompte à tout prix; si présentement il semble qu'il n'y ait rien de changé, sauf que la Banque reçoit 5 au lieu de 4, il n'en est pas moins vrai que la production a dû éprouver une atteinte

profonde. La hausse du taux de l'intérêt, dans toutes les transactions, d'un bout du royaume à l'autre, va singulièrement entraver le travail. Beaucoup d'entreprises nouvelles auront été ajournées. Enfin, si on allègue que la Banque a dans son portefeuille autant d'effets qu'auparavant, on reconnaît aussi qu'elle n'admet plus que des effets à très courte échéance. Le rapport de la Banque publié il y a peu de jours dit que la moyenne des échéances des effets nouvellement escomptés n'est plus que de trente-trois jours. Cette disposition est par elle-même une très grande gêne pour l'industrie. Si vous réduisez d'un tiers l'échéance moyenne des effets, une masse égale d'effets escomptés représente de fait une *avance* d'un tiers moindre.

Tous les procédés que j'ai énumérés tout à l'heure, quelle qu'en soit la valeur relative, eussent été préférables à l'expédient dont la Banque s'est avisée. Il en est un autre, cependant, qui eût été plus topique encore et mieux accueilli du public : je veux parler d'une émission de billets de 250 et surtout de 100 francs. Tout le monde s'attend depuis plusieurs années à les voir paraître. Le numéraire métallique actuellement nécessaire pour tout appoint de moins de 500 francs n'eût plus été réclamé que pour des transactions cinq fois moins importantes. On aurait par conséquent rendu sans usage beaucoup d'écus qui seraient venus se réfugier à la Banque, ou qui auraient été exportés à la place des espèces qu'on retire de ses caves pour solder les blés achetés au loin. L'émission de ces nouveaux billets à vue aurait pu être graduée sur le besoin d'espèces qu'aurait éprouvé la Banque. Je tiens à faire remarquer qu'elle ne serait aucunement incompatible avec celle des billets à échéance portant intérêt. Dans un moment tel que celui où nous nous trouvons, les deux sortes de billets se serviraient heureusement de complément l'une à l'autre. Après que, par l'apparition des billets de 250 et de 100 fr. une portion du capital métallique se trouverait hors d'emploi, les billets portant intérêt l'attireraient à la Banque.

Il faut donc conclure ainsi : la Banque, en présence de l'obstacle qu'elle rencontrait sur son chemin n'a pas adopté le parti le meilleur, elle a pris le pire. Peut-être la foi exclusive en eux-mêmes qu'ont l'habitude d'affecter les praticiens absorbés dans le détail, qui paraissent être nombreux dans les conseils de la Banque, en sera-t-elle ébranlée. Ils n'en resteront pas moins des hommes recommandables, dont cette grande institution sera toujours heureuse d'utiliser l'activité, la probité, la connaissance parfaite du terrain. Seulement ils auront appris à mieux apprécier les idées générales qui, dans cette matière, sont si claires, si simples et ont si bien reçu la sanction de l'expérience; pour bien dire, c'est de l'expérience même qu'elles sont nées. Après la leçon qu'on aura reçue des événemens, on sera moins prompt à traiter avec un dédain superbe les théories et les principes, et, pour répéter un mot

d'un philosophe moderne cité dans une récente solennité littéraire, on finira peut-être par sentir que se vanter de n'en pas avoir, c'est tirer vanité de ne pas savoir ce qu'on dit quand on parle, ni ce qu'on fait quand on agit (1). Quant à la Banque elle-même, elle n'a pas cessé un instant d'être une institution inébranlable, dont les ressources sont très grandes. Si nous avons vu quelques personnes essayer de répandre des inquiétudes sur son compte, c'est en vérité uniquement parce qu'il est des gens qui, par un singulier goût, ont choisi pour mission de décrier précisément ce qui est entouré au plus juste titre de la confiance universelle.

Il faut reconnaître que la Banque est enchaînée par des statuts très étroits, et que la loi même qui lui confère son privilége lui laisse fort peu de latitude. Cependant il est hors de doute que, si une loi eût été présentée, par exemple, pour autoriser la Banque à émettre des billets de 250 et de 100 francs, elle eût été votée d'urgence, sans contestation, à peu près comme la loi relative à l'entrée des céréales en franchise. Cette simple disposition aurait suffi pour dissiper tous les nuages. Si pourtant une loi est proposée, il faut faire des vœux pour qu'elle ne se borne pas là. Sans songer à mal, sans même l'avoir voulu, la législation jusqu'à ce jour a entouré la Banque d'entraves. Il lui est impossible de faire le moindre mouvement sans avoir obtenu la permission préalable du législateur; il serait bon de lui donner les pouvoirs dont elle ne saurait se passer. Il faudrait que, sans recourir sans cesse à la loi, sous la seule réserve de l'approbation du gouvernement, elle eût la faculté de prendre pour ses billets telle coupure qui lui conviendrait jusqu'au minimum de 100 francs; de même pour l'émission de titres de crédit portant intérêt, pour la restauration de l'ancien nombre d'actions, pour la négociation du portefeuille. D'après ce qui s'est fait en d'autres temps, il n'est pas douteux que le ministre des finances soit déjà autorisé assez explicitement à se concerter avec la Banque pour l'émission des bons du trésor, comme chez nos voisins le chancelier de l'Échiquier avec la banque d'Angleterre. On doit croire même que, si la Banque eût été moins gênée par ses statuts et par la loi, elle eût fait beaucoup mieux. Avec plus de liberté, elle aurait pris un autre essor, et, au milieu de tous les expédiens possibles, elle n'en eût point choisi un qui porte préjudice au plus digne de sollicitude, au plus compromis de tous les intérêts, celui du travail.

MICHEL CHEVALIER.

(1) Pensée de M. Royer-Collard citée par M. de Rémusat dans son discours de réception à l'Académie française.

LA

SANTA-BARBARA.

SCÈNES DE LA VIE ORIENTALE.[1]

I. — UN COMPAGNON.

« Istambolda! Ah! Yélir firman!...
« Yélir, Yélir, Istambolda! »

C'était une voix grave et douce, — une voix de jeune homme blond ou de jeune fille brune, — d'un timbre frais et pénétrant, résonnant comme un chant de cigale altérée à travers la brume poudreuse d'une matinée d'Égypte. J'avais entr'ouvert, pour l'entendre mieux, une des fenêtres de la cange, dont le grillage doré se découpait, hélas! sur une côte aride; nous étions loin déjà des plaines cultivées et des riches palmeraies qui entourent Damiette. Partis de cette ville à l'entrée de la nuit, nous avions atteint en peu de temps le rivage d'Esbeh, qui est l'échelle maritime et l'emplacement primitif de la ville des croisades. Je m'éveillais à peine, étonné de ne plus être bercé par les vagues, et ce chant continuait à résonner par intervalle comme venant d'une personne assise sur la grève, mais cachée par l'élévation des berges. Et la voix reprenait encore avec une douceur mélancolique :

(1) Voyez les autres parties de cette série dans les livraisons des 1er mai, 1er juillet, 15 septembre, 15 décembre 1846.

« Kaïkélir! Istambolda!...
« Yélir, Yélir, Istambolda! »

Je comprenais bien que ce chant célébrait Stamboul dans un langage nouveau pour moi, qui n'avait plus les rauques consonnances de l'arabe ou du grec, dont mon oreille était fatiguée. Cette voix, c'était l'annonce lointaine de nouvelles populations, de nouveaux rivages; j'entrevoyais déjà, comme en un mirage, la reine du Bosphore parmi ses eaux bleues et sa sombre verdure, — et, l'avouerai-je? ce contraste avec la nature monotone et brûlée de l'Égypte m'attirait invinciblement. Quitte à pleurer les bords du Nil plus tard sous les verts cyprès de Péra, j'appelais au secours de mes sens amollis par l'été l'air vivifiant de l'Asie. Heureusement la présence, sur le bateau, du janissaire que notre consul avait chargé de m'accompagner m'assurait d'un départ prochain.

On attendait l'heure favorable pour passer le *boghaz*, c'est-à-dire la barre formée par les eaux de la mer luttant contre le cours du fleuve, et une djerme, chargée de riz qui appartenait au consul, devait nous transporter à bord de la *Santa-Barbara*, arrêtée à une lieue en mer.

Cependant la voix reprenait :

« Ah! ah! ah! drommatina!
« Drommatina dieljédélim!... »

Qu'est-ce que cela peut signifier? me disais-je, cela doit être du turc, et je demandai au janissaire s'il comprenait. — C'est un dialecte des provinces, répondit-il; je ne comprends que le turc de Constantinople. Quant à la personne qui chante, ce n'est pas grand'chose de bon; un pauvre diable sans asile, un *banian!*

J'ai toujours remarqué avec peine le mépris constant de l'homme qui remplit des fonctions serviles à l'égard du pauvre qui cherche fortune ou qui vit dans l'indépendance. Nous étions sortis du bateau, et, du haut de la levée, j'apercevais un jeune homme nonchalamment couché au milieu d'une touffe de roseaux secs. — Tourné vers le soleil naissant qui perçait peu à peu la brume étendue sur les rizières, il continuait sa chanson, dont je recueillais aisément les paroles ramenées par de nombreux refrains :

« Déyouldoumou! Bourouldoumou!
« Aly Osman yadjénamdah! »

Il y a dans certaines langues méridionales un charme syllabique, une grace d'intonation qui convient aux voix des femmes et des jeunes gens, et qu'on écouterait volontiers des heures entières sans comprendre. — Et puis ce chant langoureux, ces modulations chevrotantes qui rappelaient nos vieilles chansons de campagne, tout cela me charmait avec la puissance du contraste et de l'inattendu; quelque chose de pastoral

et d'amoureusement rêveur jaillissait pour moi de ces mots riches en voyelles et cadencés comme des chants d'oiseaux. C'est peut-être, me disais-je, quelque chant d'un pasteur de Trébisonde ou de Cyrénaïque. Il me semble entendre des colombes qui roucoulent sur la pointe des ifs; cela doit se chanter dans des vallons bleuâtres où les eaux douces éclairent de reflets d'argent les sombres rameaux du mélèse, où les roses fleurissent sur de hautes charmilles, où les chèvres s'égarent au loin comme dans une idylle de Théocrite.

Cependant je m'étais rapproché du jeune homme, qui m'aperçut enfin, et, se levant, me salua en disant : « Bonjour, monsieur. »

C'était un beau garçon aux traits circassiens, à l'œil noir, avec un teint blanc et des cheveux blonds coupés de près, mais non pas rasés selon l'usage des Arabes. Une longue robe de soie rayée avec un pardessus de drap gris composait son ajustement, et un simple *tarbouch* de feutre rouge lui servait de coiffure; seulement la forme plus ample et la houppe mieux fournie de soie bleue que celle des bonnets égyptiens indiquaient le sujet immédiat d'Abdul-Medjid. Sa ceinture, faite d'un aunage de cachemire à bas prix, portait, au lieu des collections de pistolets et de poignards dont tout homme libre ou tout serviteur gagé se hérisse en général la poitrine, une écritoire de cuivre d'un demi-pied de longueur. Le manche de cet instrument oriental contient l'encre, et le fourreau contient les roseaux qui servent de plumes (*calam*). De loin, cela peut passer pour un poignard; mais c'est l'insigne pacifique du simple lettré.

Je me sentis tout d'un coup plein de bienveillance pour ce confrère, et j'avais quelque honte de l'attirail guerrier qui, au contraire, dissimulait ma profession. — Est-ce que vous habitez dans ce pays? dis-je à l'inconnu.

— Non, monsieur, je suis venu avec vous de Damiette.

— Comment, avec moi?

— Oui, les bateliers m'ont reçu dans la cange et m'ont amené jusqu'ici. J'aurais voulu me présenter à vous, mais vous étiez couché.

— C'est très bien, dis-je, et où allez-vous comme cela?

— Je vais vous demander la permission de passer aussi sur la djerme pour gagner le vaisseau où vous allez vous embarquer.

— Je n'y vois pas d'inconvénient, dis-je en me tournant du côté du janissaire; mais ce dernier me prit à part.

— Je ne vous conseille pas, me dit-il, d'emmener ce garçon. Vous serez obligé de payer son passage, car il n'a rien que son écritoire; c'est un de ces vagabonds qui écrivent des vers et autres sottises. Il s'est présenté au consul, qui n'en a pas pu tirer autre chose.

— Mon cher, dis-je à l'inconnu, je serais charmé de vous rendre ser-

vice, mais j'ai à peine ce qu'il me faut pour arriver à Beyrouth et y attendre de l'argent.

— C'est bien, me dit-il, je puis vivre ici quelques jours chez les fellahs. J'attendrai qu'il passe un Anglais.

Ce mot me laissa un remords. — Je m'étais éloigné avec le janissaire, qui me guidait à travers les terres inondées en me faisant suivre un chemin tracé çà et là sur les dunes de sable pour gagner les bords du lac Menzaleh. Le temps qu'il fallait pour charger la djerme des sacs de riz apportés par diverses barques nous laissait tout le loisir nécessaire pour cette expédition.

II. — LE LAC MENZALEH.

Nous avions dépassé à droite le village d'Esbeh, bâti de briques crues, et où l'on distingue les restes d'une antique mosquée et aussi quelques débris d'arches et de tours appartenant à l'ancienne Damiette, détruite par les Arabes à l'époque de saint Louis, comme trop exposée aux surprises. La mer baignait jadis les murs de cette ville, et en est maintenant éloignée d'une lieue. C'est l'espace que gagne à peu près la terre d'Égypte tous les six cents ans. Les caravanes qui traversent le désert pour passer en Syrie rencontrent sur divers points des lignes régulières, où se voient, de distance en distance, des ruines antiques ensevelies dans le sable, mais dont le vent du désert se plaît quelquefois à faire revivre les contours. Ces spectres de villes dépouillées pour un temps de leur linceul poudreux effraient l'imagination des Arabes, qui attribuent leur construction aux génies. Les savans de l'Europe retrouvent en suivant ces traces une série de cités bâties au bord de la mer sous telle ou telle dynastie de rois pasteurs ou de conquérans thébains. C'est par le calcul de cette retraite des eaux de la mer aussi bien que par celui des diverses couches du Nil empreintes dans le limon et dont on peut compter les marques en formant des excavations, qu'on est parvenu à faire remonter à quarante mille ans l'antiquité du sol de l'Égypte. Ceci s'arrange mal peut-être avec la Genèse; cependant ces longs siècles consacrés à l'action mutuelle de la terre et des eaux ont pu constituer ce que le livre saint appelle « matière sans forme, » l'organisation des êtres étant le seul principe véritable de la création divine.

Nous avions atteint le bord oriental de la langue de terre où est bâtie Damiette; le sable où nous marchions luisait par places, et il me semblait voir des flaques d'eau congelées dont nos pieds écrasaient la surface vitreuse; c'étaient des couches de sel marin. Un rideau de joncs élancés, de ceux peut-être qui fournissaient autrefois le papyrus, nous cachait encore les bords du lac; nous arrivâmes enfin à un port établi

pour les barques de pêcheurs, et de là je crus voir la mer elle-même dans un jour de calme. Seulement des îles lointaines, teintes de rose par le soleil levant, couronnées çà et là de dômes et de minarets, indiquaient un lieu plus paisible, et des barques à voiles latines circulaient par centaines sur la surface unie des eaux.

C'était le lac Menzaleh, — l'ancien *Maréotis*, où Tanis ruinée occupe encore l'île principale, et dont Péluse bornait l'extrémité voisine de la Syrie, Péluse, l'ancienne porte de l'Égypte, où passèrent tour à tour Cambyse, Alexandre et Pompée, — ce dernier, comme on sait, pour y trouver la mort.

Je regrettais de ne pouvoir parcourir le riant archipel semé dans les eaux du lac et assister à quelqu'une de ces pêches magnifiques qui fournissent des poissons à l'Égypte entière. Des oiseaux d'espèces variées planent sur cette mer intérieure, nagent près des bords ou se réfugient dans le feuillage des sycomores, des cassiers et des tamarins; les ruisseaux et les canaux d'irrigation qui traversent partout les rizières offrent des variétés de végétation marécageuse, où les roseaux, les joncs, le nénuphar et sans doute aussi le *lotus* des anciens émaillent l'eau verdâtre et bruissent du vol d'une quantité d'insectes que poursuivent les oiseaux. Ainsi s'accomplit cet éternel mouvement de la nature primitive où luttent des esprits féconds et meurtriers.

Quand, après avoir traversé la plaine, nous remontâmes sur la jetée, j'entendis de nouveau la voix du jeune homme qui m'avait parlé, il continuait à répéter : « *Yélir, yélir, Istambolda!* » Je craignais d'avoir eu tort de refuser sa demande, et je voulus rentrer en conversation avec lui en l'interrogeant sur le sens de ce qu'il chantait, « C'est, me dit-il, une chanson qu'on a faite à l'époque du massacre des janissaires. J'ai été bercé avec cette chanson. »

Comment! disais-je en moi-même, ces douces paroles, cet air langoureux, renferment des idées de mort et de carnage! ceci nous éloigne un peu de l'églogue.

La chanson voulait dire à peu près : « Il vient de Stamboul, le firman (celui qui annonçait la destruction des janissaires)! — Un vaisseau l'apporte, — Ali-Osman l'attend; — un vaisseau arrive, — mais le firman ne vient pas; — tout le peuple est dans l'incertitude. — Un second vaisseau arrive, voilà enfin celui qu'attendait Ali-Osman. — Tous les musulmans revêtent leurs habits brodés — et s'en vont se divertir dans la campagne, — car il est certainement arrivé cette fois, le firman! »

A quoi bon vouloir tout approfondir? J'aurais mieux aimé ignorer désormais le sens de ces paroles. Au lieu d'un chant de pâtre ou du rêve d'un voyageur qui pense à Stamboul, je n'avais plus dans la mémoire qu'une sotte chanson politique.

— Je ne demande pas mieux, dis-je tout bas au jeune homme, que de vous laisser entrer dans la djerme, mais votre chanson aura peut-être contrarié le janissaire, quoiqu'il ait eu l'air de ne pas la comprendre...

— Lui, un janissaire? me dit-il. Il n'y en a plus dans tout l'empire! les consuls donnent encore ce nom, par habitude, à leurs *cavas;* mais lui n'est qu'un Albanais, comme moi je suis un Arménien. Il m'en veut parce qu'étant à Damiette, je me suis offert à conduire des étrangers pour visiter la ville; à présent, je vais à Beyrouth.

Je fis comprendre au janissaire que son ressentiment devenait sans motif. — Demandez-lui, me dit-il, s'il a de quoi payer son passage sur le vaisseau.

— Le capitaine Nicolas est mon ami, répondit l'Arménien.

Le janissaire secoua la tête, mais il ne fit plus aucune observation. Le jeune homme se leva lestement, ramassa un petit paquet qui paraissait à peine sous son bras et nous suivit. Tout mon bagage avait été déjà transporté sur la djerme, lourdement chargée. L'esclave javanaise, que le plaisir de changer de lieu rendait indifférente au souvenir de l'Égypte, frappait ses mains brunes avec joie en voyant que nous allions partir et veillait à l'emménagement des cages de poules et de pigeons. La crainte de manquer de nourriture agit fortement sur ces ames naïves. L'état sanitaire de Damiette ne nous avait pas permis de réunir des provisions plus variées. Le riz ne manquant pas, du reste, nous étions voués pour toute la traversée au régime du pilau.

III. — LA BOMBARDE.

Nous descendîmes le cours du Nil pendant une lieue encore; les rives plates et sablonneuses s'élargissaient à perte de vue, et le *boghaz* qui empêche les vaisseaux d'arriver jusqu'à Damiette ne présentait plus à cette heure-là qu'une barre presque insensible. Deux forts protégent cette entrée, souvent franchie au moyen-âge, mais presque toujours fatale aux vaisseaux.

Les voyages sur mer sont aujourd'hui, grace à la vapeur, tellement dépourvus de danger, que ce n'est pas sans quelque inquiétude qu'on se hasarde sur un bateau à voile. Là renaît la chance fatale qui donne aux poissons leur revanche de la voracité humaine, ou tout au moins la perspective d'errer dix ans sur des côtes inhospitalières, comme les héros de l'Odyssée et de l'Énéide. Or, si jamais vaisseau primitif et suspect de ces fantaisies sillonna les eaux bleues du golfe syrien, c'est la bombarde baptisée du nom de *Santa-Barbara* qui en réalise l'idéal le plus pur. Du plus loin que j'aperçus cette sombre carcasse, pareille

à un bateau de charbon, élevant sur un mât unique la longue vergue disposée pour une seule voile triangulaire, je compris que j'étais mal tombé, et j'eus l'idée un instant de refuser ce moyen de transport. Cependant comment faire? Retourner dans une ville en proie à la peste pour attendre le passage d'un brick européen, — car les bateaux à vapeur ne desservent pas cette ligne, — ce n'était guère moins chanceux. Je regardai mes compagnons, qui n'avaient l'air ni mécontent ni surpris; le janissaire paraissait convaincu d'avoir arrangé les choses pour le mieux; nulle idée railleuse ne perçait sous le masque bronzé des rameurs de la djerme; il semblait donc que ce navire n'avait rien de ridicule et d'impossible dans les habitudes du pays. Toutefois cet aspect de galéasse difforme, de sabot gigantesque enfoncé dans l'eau jusqu'au bord par le poids des sacs de riz, ne promettait pas une traversée rapide. Pour peu que les vents nous fussent contraires, nous risquions d'aller faire connaissance avec la patrie inhospitalière des Lestrigons ou les rochers *porphyreux* des antiques Phéaciens. O Ulysse! Télémaque! Énée! étais-je destiné à vérifier par moi-même votre itinéraire fallacieux?

Cependant la djerme accoste le navire, on nous jette une échelle de corde traversée de bâtons, et nous voilà hissés sur le bordage et initiés aux joies de l'intérieur. — *Kalimèra* (bonjour), dit le capitaine, vêtu comme ses matelots, mais se faisant reconnaître par ce salut grec, — et il se hâte de s'occuper de l'embarquement des marchandises, bien autrement important que le nôtre. Les sacs de riz formaient une montagne sur l'arrière, au-delà de laquelle une petite portion de la dunette était réservée au timonier et au capitaine; il était donc impossible de se promener autrement que sur les sacs, le milieu du vaisseau étant occupé par la chaloupe et les deux côtés encombrés de cages de poules; un seul espace assez étroit existait devant la cuisine, confiée aux soins d'un jeune mousse fort éveillé.

Aussitôt que ce dernier vit l'esclave, il s'écria : *Kokona, kalè, kalè* (une femme! belle, belle)! Ceci s'écartait de la réserve arabe, qui ne permet pas que l'on paraisse remarquer soit une femme, soit un enfant. Le janissaire était monté avec nous et surveillait le chargement des marchandises qui appartenaient au consul. « Ah çà, lui dis-je, où va-t-on nous loger? vous m'aviez dit qu'on nous donnerait la chambre du capitaine. — Soyez tranquille, répondit-il, on rangera tous ces sacs et ensuite vous serez très bien. » Sur quoi il nous fit ses adieux et descendit dans la djerme, qui ne tarda pas à s'éloigner.

Nous voilà donc, — Dieu sait pour combien de temps! — sur un de ces vaisseaux syriens que la moindre tempête brise à la côte comme des coques de noix. Il fallut attendre le vent d'ouest de trois heures pour mettre à la voile. Dans l'intervalle, on s'était occupé du déjeuner. Le

capitaine Nicolas avait donné ses ordres, et son pilau cuisait sur l'unique fourneau de la cuisine; notre tour ne devait arriver que plus tard.

Je cherchais cependant où pouvait être cette fameuse chambre du capitaine qui nous avait été promise, et je chargeai l'Arménien de s'en informer auprès de *son ami*, — lequel ne paraissait nullement l'avoir reconnu jusque-là. Le capitaine se leva froidement et nous conduisit vers une espèce de soute située sous le tillac de l'avant où l'on ne pouvait entrer que plié en deux et dont les parois étaient littéralement couvertes de ces grillons rouges longs comme le doigt, que l'on appelle *caravaces*, et qu'avait attirés sans doute un chargement précédent de sucre ou de cassonade. Je reculai avec effroi et fis mine de me fâcher. « C'est là ma chambre, me fit dire le capitaine; je ne vous conseille pas de l'habiter, à moins qu'il ne vienne à pleuvoir; mais je vais vous faire voir un endroit beaucoup plus frais et beaucoup plus convenable. »

Alors il me conduisit près de la grande chaloupe maintenue par des cordes entre le mât et l'avant, et me fit regarder dans l'intérieur: « Voilà, dit-il, où vous serez très bien couché; vous avez des matelas de coton que vous étendrez d'un bout à l'autre, et je vais faire disposer là-dessus des toiles qui formeront une tente; maintenant vous voilà logé commodément et grandement, n'est-ce pas? »

J'aurais eu mauvaise grace à n'en pas convenir; le bâtiment étant donné, c'était assurément le local le plus agréable, — par une température d'Afrique, — et le plus isolé qu'on y pût choisir.

IV. — ANDARE SUL MARE.

Nous partons, nous voyons s'amincir, descendre et disparaître enfin sous le bleu niveau de la mer cette frange de sable qui encadre si tristement les splendeurs de la vieille Égypte; le flamboiement poudreux du désert reste seul à l'horizon; les oiseaux du Nil nous accompagnent quelque temps, puis nous quittent l'un après l'autre, comme pour aller rejoindre le soleil qui descend vers Alexandrie. Cependant un astre éclatant gravit peu à peu l'arc du ciel et jette sur les eaux des reflets enflammés. C'est l'étoile du soir, c'est Astarté, l'antique déesse de Syrie; elle brille d'un éclat incomparable sur ces mers sacrées qui la reconnaissent toujours. — Sois-nous propice, ô divinité! qui n'as pas la teinte blafarde de la lune, mais qui scintilles dans ton éloignement et verses des rayons dorés sur le monde comme un soleil de la nuit!

Après tout, une fois la première impression surmontée, l'aspect intérieur de la *Santa-Barbara* ne manquait pas de pittoresque. Dès le lendemain, nous nous étions acclimatés parfaitement, et les heures coulaient pour nous comme pour l'équipage dans la plus parfaite indif-

férence de l'avenir. Je crois bien que le bâtiment marchait à la manière de ceux des anciens, toute la journée d'après le soleil, et la nuit d'après les étoiles. Le capitaine me fit voir une boussole, mais elle était toute détraquée. Ce brave homme avait une physionomie à la fois douce et résolue, empreinte en outre d'une naïveté singulière qui me donnait plus de confiance en lui-même qu'en son navire. Toutefois il m'avoua qu'il avait été quelque peu forban, mais seulement à l'époque de l'indépendance hellénique. C'était après m'avoir invité à prendre part à son dîner, qui se composait d'un pilau en pyramide où chacun plongeait à son tour une petite cuiller de bois. Ceci était déjà un progrès sur la façon de manger des Arabes, qui ne se servent que de leurs doigts.

Une bouteille de terre, remplie de vin de Chypre, de celui qu'on appelle vin de Commanderie, défraya notre après-dînée, et le capitaine, devenu plus expansif, voulut bien, toujours par l'intermédiaire du jeune Arménien, me mettre au courant de ses affaires. M'ayant demandé si je savais lire le latin, il tira d'un étui une grande pancarte de parchemin qui contenait les titres les plus évidens de la moralité de sa bombarde. Il voulait savoir en quels termes était conçu ce document.

Je me mis à lire, et j'appris que « les secrétaires de la Terre-Sainte appelaient la bénédiction de la Vierge et des saints sur le navire, et certifiaient que le capitaine *Alexis*, Grec catholique, natif de Taraboulous (Tripoli de Syrie), avait toujours rempli ses devoirs religieux. »

— On a mis Alexis, me fit observer le capitaine, mais c'est Nicolas qu'on aurait dû mettre; ils se sont trompés en écrivant.

Je donnai mon assentiment, songeant en moi-même que, s'il n'avait pas de patente plus officielle, il ferait bien d'éviter les parages européens. Les Turcs se contentent de peu : le cachet rouge et la croix de Jérusalem apposés à ce parchemin devaient suffire, moyennant *batchiz*, à satisfaire aux besoins de la légalité musulmane.

Rien n'est plus gai qu'une après-dînée en mer par un beau temps; la brise est tiède, le soleil tourne autour de la voile dont l'ombre fugitive nous oblige à changer de place de temps en temps; cette ombre nous quitte enfin, et projette sur la mer sa fraîcheur inutile. Peut-être serait-il bon de tendre une simple toile pour protéger la dunette, mais personne n'y songe; le soleil dore nos fronts comme des fruits mûrs. C'est là que triomphait surtout la beauté de l'esclave javanaise. Je n'avais pas songé un instant à lui faire garder son voile, par ce sentiment tout naturel qu'un Franc possédant une femme n'avait pas droit de la cacher. L'Arménien s'était assis près d'elle sur les sacs de riz, pendant que je regardais le capitaine jouer aux échecs avec le pilote, et il lui dit plusieurs fois avec un fausset enfantin : « *Qued ya sitti!* » ce qui, je pense, signifiait : « Eh bien donc, madame! » Elle resta quelque temps sans répondre, avec cette fierté qui respirait dans son maintien habituel; —

puis elle finit par se tourner vers le jeune homme, et la conversation s'engagea.

De ce moment, je compris combien j'avais perdu à ne pas prononcer couramment l'arabe. Son front s'éclaircit, ses lèvres sourirent, et elle s'abandonna bientôt à ce caquetage ineffable qui, dans tous les pays, est, à ce qu'il semble, un besoin pour la plus belle portion de l'humanité. — J'étais heureux, du reste, de lui avoir procuré ce plaisir. L'Arménien paraissait très respectueux, et, se tournant de temps en temps vers moi, lui racontait sans doute comment je l'avais rencontré et accueilli. Il ne faut pas appliquer nos idées à ce qui se passe en Orient, et croire qu'entre homme et femme une conversation devienne tout de suite... criminelle. Il y a dans les caractères beaucoup plus de simplicité que chez nous; j'étais persuadé qu'il ne s'agissait là que d'un bavardage dénué de sens. L'expression des physionomies et l'intelligence de quelques mots çà et là m'indiquaient suffisamment l'innocence de ce dialogue; aussi restai-je comme absorbé dans l'observation du jeu d'échecs (et quels échecs) du capitaine et de son pilote. Je me comparais mentalement à ces époux aimables qui, dans une soirée, s'asseient aux tables de jeu, laissant causer ou danser sans inquiétude les femmes et les jeunes gens.

Et d'ailleurs, qu'est-ce qu'un pauvre diable d'Arménien qu'on a ramassé dans les roseaux au bord du Nil auprès d'un Franc qui vient du Caire et qui y a mené l'existence d'un *mirlivois* (général), d'après l'estime des drogmans et de tout un quartier? Si, pour une nonne, un jardinier est un homme, comme on disait en France au siècle dernier, il ne faut pas croire que le premier venu soit quelque chose pour une *cadine* musulmane. Il y a dans les femmes élevées naturellement, comme dans les oiseaux magnifiques, un certain orgueil qui les défend tout d'abord contre la séduction vulgaire. Il me semblait du reste qu'en l'abandonnant à sa propre dignité, je m'assurais la confiance et le dévouement de cette pauvre esclave qu'au fond, ainsi que je l'ai dit déjà, je considérais comme libre du moment qu'elle avait quitté la terre d'Égypte et mis le pied sur un bâtiment chrétien.

Chrétien! est-ce le terme juste? La *Santa-Barbara* n'avait pour équipage que des matelots turcs; le capitaine seul et son mousse représentaient l'église romaine, l'Arménien une hérésie quelconque, et moi-même... Mais qui sait ce que peut représenter en Orient un Parisien nourri d'idées philosophiques, — un fils de Voltaire, un impie, selon l'opinion de ces braves gens! Chaque matin, au moment où le soleil sortait de la mer, — chaque soir, à l'instant où son disque, envahi par la ligne sombre des eaux, s'éclipsait en une minute, laissant à l'horizon cette teinte rosée qui se fond délicieusement dans l'azur, — les matelots se réunissaient sur un seul rang, tournés vers la Mecque lointaine,

et l'un d'eux entonnait l'hymne de la prière, comme aurait pu faire le grave muezzin du haut des minarets. Je ne pouvais empêcher l'esclave de se joindre à cette religieuse effusion si touchante et si solennelle; dès le premier jour, nous nous vîmes ainsi partagés en communions diverses. Le capitaine, de son côté, faisait des oraisons de temps en temps à une certaine image clouée au mât qui pouvait bien être la patrone du navire, *santa Barbara;* l'Arménien, en se levant, se lavait les mains et les pieds avec du savon, et mâchonnait des litanies à voix basse; moi seul, incapable de feinte, je n'exécutais aucune génuflexion régulière, et j'avais pourtant quelque honte à paraître moins religieux que ces gens. Il y a chez les Orientaux une tolérance mutuelle pour les religions diverses, — chacun se classant simplement à un degré supérieur dans la hiérarchie spirituelle, mais admettant que les autres peuvent bien à la rigueur être dignes de leur servir d'escabeau; — le simple philosophe dérange cette combinaison : où le placer? Le Coran lui-même, qui maudit les idolâtres et les adorateurs du feu et des étoiles, n'a pas prévu le scepticisme de notre temps.

V. — IDYLLE.

Vers le troisième jour de notre traversée, nous eussions dû apercevoir la côte de Syrie; mais, pendant la matinée, nous changions à peine de place, et le vent, qui se levait à trois heures, enflait la voile par bouffées, puis la laissait peu après retomber le long du mât. Cela paraissait inquiéter peu le capitaine, qui partageait ses loisirs entre son jeu d'échecs et une sorte de guitare avec laquelle il accompagnait toujours le même chant. En Orient, chacun a son air favori, et le répète sans se lasser du matin au soir, jusqu'à ce qu'il en sache un autre plus nouveau. L'esclave aussi avait appris au Caire je ne sais quelle chanson de harem dont le refrain revenait toujours sur une mélopée traînante et soporifique. C'étaient, je m'en souviens trop, les deux vers suivans :

« Ya kabibé! sakel nôh!...
« Ya makmouby! ya sidi! »

J'en comprenais bien quelques mots, mais celui de *kabibé* manquait à mon vocabulaire. J'en demandai le sens à l'Arménien, qui me répondit : Cela veut dire *un petit drôle.* Je couchai ce substantif sur mes tablettes avec l'explication, ainsi qu'il convient quand on veut s'instruire.

Le soir, l'Arménien me dit qu'il était fâcheux que le vent ne fût pas meilleur et que cela l'inquiétait un peu.

—Pourquoi? lui dis-je. Nous risquons de rester ici deux jours de plus, voilà tout, et décidément nous sommes très bien sur ce vaisseau.

— Ce n'est pas cela, me dit-il, mais c'est que nous pourrions bien manquer d'eau.

— Manquer d'eau!

— Sans doute; vous n'avez pas d'idée de l'insouciance de ces gens-là. Pour avoir de l'eau, il aurait fallu envoyer une barque jusqu'à Damiette, car celle de l'embouchure du Nil est salée, et, comme la ville était en quarantaine, ils ont craint les formalités... du moins c'est là ce qu'ils disent, mais, au fond, ils n'y auront pas pensé.

— C'est étonnant, dis-je, le capitaine chante comme si notre situation était des plus simples; — et j'allai avec l'Arménien l'interroger sur ce sujet.

Il se leva et me fit voir sur le pont les tonnes à eau entièrement vides, sauf l'une d'elles qui pouvait encore contenir cinq à six bouteilles d'eau; puis il s'en alla se rasseoir sur la dunette, et, reprenant sa guitare, il recommença son éternelle chanson en berçant sa tête en arrière contre le bordage.

Le lendemain matin, je me réveillai de bonne heure, et je montai sur le gaillard d'avant avec la pensée qu'il était possible d'apercevoir les côtes de la Palestine, mais j'eus beau nettoyer mon binocle, la ligne extrême de la mer était aussi nette que la lame courbe d'un damas. Il est même probable que nous n'avions guère changé de place depuis la veille. Je redescendis, et me dirigeai vers l'arrière. Tout le monde dormait avec sérénité; le jeune mousse était seul debout et faisait sa toilette en se lavant abondamment le visage et les mains avec de l'eau qu'il puisait dans notre dernière tonne de liquide potable.

Je ne pus m'empêcher de manifester mon indignation. Je lui dis ou je crus lui faire comprendre que l'eau de la mer était assez bonne pour la toilette d'un *petit drôle* de son espèce, et, voulant formuler cette dernière expression, je me servis du terme de *ya kabibé*, que j'avais noté. Le petit garçon me regarda en souriant et parut peu touché de la réprimande. Je crus avoir mal prononcé et je n'y pensai plus.

Quelques heures après, dans ce moment de l'après-dînée où le capitaine Nicolas faisait d'ordinaire apporter par le mousse une énorme cruche de vin de Chypre, où seuls nous étions invités à prendre part, l'Arménien et moi, en qualité de chrétiens, — les matelots, par respect sans doute pour la loi de Mahomet, ne buvaient que de l'eau-de-vie, — le capitaine, dis-je, se mit à parler bas à l'oreille de l'Arménien.

— Il veut, me dit ce dernier, vous faire une proposition.

— Qu'il parle.

— Il dit que c'est délicat et espère que vous ne lui en voudrez pas si cela vous déplaît.

— Pas du tout.

— Eh bien! il vous demande si vous voulez faire l'échange de votre esclave contre le *ya ouled* (le petit garçon) qui lui appartient aussi.

Je fus au moment de partir d'un éclat de rire, mais le sérieux parfait des deux Levantins me déconcerta. Je crus voir là au fond une de ces mauvaises plaisanteries que les Orientaux ne se permettent guère que dans les situations où un Franc pourrait difficilement les en faire repentir. Je le dis à l'Arménien, qui me répondit avec quelque étonnement :

— Mais non, c'est bien sérieusement qu'il parle; le petit garçon est très blanc et la femme basanée, — et, ajouta-t-il avec un air d'appréciation consciencieuse, je vous conseille d'y réfléchir, le petit garçon vaut bien la femme.

Je ne suis pas habitué à m'étonner facilement; du reste, ce serait peine perdue dans de tels pays. Je me bornai à répondre que ce marché ne me convenait pas. Ensuite, comme je montrais quelque humeur, le capitaine dit à l'Arménien qu'il était fâché de son indiscrétion, mais qu'il avait cru me faire plaisir. Je ne savais trop quelle était son idée, et je crus voir une sorte d'ironie percer dans sa conversation; je le fis donc presser par l'Arménien de s'expliquer nettement sur ce point.

— Eh bien! me dit ce dernier, il prétend que vous avez ce matin fait des complimens au *ya ouled;* c'est du moins ce que celui-ci a rapporté.

— Moi! m'écriai-je, je l'ai appelé petit drôle parce qu'il se lavait les mains avec notre eau à boire; j'étais furieux contre lui au contraire!

L'étonnement de l'Arménien me fit apercevoir qu'il y avait dans cette affaire un de ces absurdes quiproquos philologiques si communs entre les personnes qui savent médiocrement les langues. Le mot *kabibé,* si singulièrement traduit la veille par l'Arménien, avait au contraire la signification la plus charmante et la plus amoureuse du monde. Je ne sais pourquoi le terme de *drôle* lui avait paru rendre parfaitement cette idée en français.

Nous nous livrâmes à une traduction nouvelle et corrigée du refrain chanté par l'esclave, et qui décidément signifiait à peu près :

« O mon petit chéri, mon bien-aimé, mon frère, mon maître! »

C'est ainsi que commencent presque toutes les chansons d'amour arabes, susceptibles des interprétations les plus diverses, et qui rappellent aux commençans l'équivoque classique de l'églogue de Corydon.

VI. — JOURNAL DE BORD.

L'humble vérité n'a pas les ressources immenses des combinaisons dramatiques ou romanesques. Je recueille un à un des événemens qui

n'ont de mérite que par leur simplicité même, et je sais qu'il serait aisé pourtant, fût-ce dans la relation d'une traversée aussi vulgaire que celle du golfe de Syrie, de faire naître des péripéties vraiment dignes d'attention; mais la réalité grimace à côté du mensonge, et il vaut mieux, ce me semble, dire naïvement, comme le bon capitaine Cook : « Tel jour, nous n'avons rien vu en mer qu'un morceau de bois qui flottait à l'aventure; — tel autre jour, qu'un goëland aux ailes grises... » jusqu'au moment trop rare où l'action se réchauffe et se complique d'un canot de sauvages qui viennent apporter des ignames et des cochons de lait rôtis.

Cependant, à défaut de la tempête obligée, un calme plat tout-à-fait digne de l'Océan Pacifique, et le manque d'eau douce sur un navire composé comme l'était le nôtre, pouvaient amener des scènes dignes d'une Odyssée moderne. Le destin m'a ôté cette chance d'intérêt en envoyant ce soir-là un léger zéphire d'occident qui nous fit marcher assez vite.

J'étais après tout très joyeux de cet incident, et je me faisais répéter par le capitaine l'assurance que le lendemain matin nous pourrions apercevoir à l'horizon les cimes bleuâtres du Carmel. Tout à coup des cris d'épouvante partent de la dunette. « *Farqha el bahr! farqha el bahr!* » — Qu'est-ce donc? — « Une poule à la mer! » La circonstance me paraissait peu grave; cependant l'un des matelots turcs auquel appartenait la poule se désolait de la manière la plus touchante, et ses compagnons le plaignaient très sérieusement. On le retenait pour l'empêcher de se jeter à l'eau, et la poule déjà éloignée faisait des signes de détresse dont on suivait les phases avec émotion. Enfin le capitaine, après un moment de doute, donna l'ordre qu'on arrêtât le vaisseau.

Pour le coup, je trouvai un peu fort qu'après avoir perdu deux jours on s'arrêtât par un bon vent pour une poule noyée. Je donnai deux piastres au matelot, pensant que c'était là tout le joint de l'affaire, car un Arabe se ferait tuer pour beaucoup moins. Sa figure s'adoucit, mais il calcula sans doute immédiatement qu'il aurait un double avantage à ravoir la poule, et en un clin d'œil il se débarrassa de ses vêtemens et se jeta à la mer.

La distance jusqu'où il nagea était prodigieuse. Il fallut attendre une demi-heure avec l'inquiétude de sa situation et de la nuit qui venait; notre homme nous rejoignit enfin exténué, et on dut le retirer de l'eau, car il n'avait plus la force de grimper le long du bordage.

Une fois en sûreté, cet homme s'occupait plus de sa poule que de lui-même; il la réchauffait, la frottait, et ne fut content qu'en la voyant respirer à l'aise et sautiller sur le pont.

Le bâtiment s'était remis en route. — Le diable soit de la poule! dis-je à l'Arménien; nous avons perdu une heure.

— Eh quoi! vouliez-vous donc qu'il la laissât se noyer?

— Mais j'en ai aussi, des poules, et je lui en aurais donné plusieurs pour celle-là !

— Ce n'est pas la même chose.

— Comment donc ! mais je sacrifierais toutes les poules de la terre pour qu'on ne perdît pas une heure de bon vent, dans un bâtiment où nous risquons demain de mourir de soif.

— Voyez-vous, dit l'Arménien, la poule s'est envolée à sa gauche, au moment où il s'apprêtait à lui couper le cou.

— J'admettrais volontiers, répondis-je, qu'il se fût dévoué comme musulman pour sauver une créature vivante, mais je sais que le respect des vrais croyans pour les animaux ne va point jusque-là, puisqu'ils les tuent fort bien pour leur nourriture.

— Sans doute, ils les tuent, mais avec des cérémonies, en prononçant des prières, et encore ne peuvent-ils leur couper la gorge qu'avec un couteau dont le manche soit percé de trois clous et dont la lame soit sans brèche. Si tout à l'heure la poule s'était noyée, le pauvre homme était certain de mourir d'ici à trois jours.

— C'est bien différent, dis-je à l'Arménien.

Ainsi, pour les Orientaux, c'est toujours une chose grave que de tuer un animal. Il n'est permis de le faire que pour sa nourriture expressément et dans des formes qui rappellent l'antique institution des sacrifices. On sait qu'il y a quelque chose de pareil chez les Israélites; les bouchers sont obligés d'employer des sacrificateurs (*schocket*) qui appartiennent à l'ordre religieux, et ne tuent chaque bête qu'en employant des formules consacrées. — Ce préjugé se retrouve avec des nuances diverses dans la plupart des religions du Levant. La chasse même n'est tolérée que contre les bêtes féroces et en punition de dégâts causés par elles. La chasse au faucon était pourtant, à l'époque des califes, le divertissement des grands, mais par une sorte d'interprétation qui rejetait sur l'oiseau de proie la responsabilité du sang versé. — Au fond, sans adopter les idées de l'Inde, on peut convenir qu'il y a quelque chose de grand dans cette pensée de ne tuer aucun animal sans nécessité. Les formules recommandées pour le cas où on leur ôte la vie, par le besoin de s'en faire une nourriture, ont pour but sans doute d'empêcher que la souffrance se prolonge plus d'un instant, ce que les habitudes de la chasse rendent malheureusement impossible.

L'Arménien me raconta à ce sujet que, du temps de Mahmoud, Constantinople était tellement rempli de chiens, que les voitures avaient peine à circuler dans les rues. Ne pouvant les détruire, ni comme animaux féroces, ni comme propres à la nourriture, on imagina de les exporter dans des îlots déserts de l'entrée du Bosphore. Il fallut les embarquer par milliers dans des caïques, et au moment où, ignorans de leur sort, ils prirent possession de leurs nouveaux domaines, un iman

leur fit un discours, exposant que l'on avait cédé à une nécessité absolue, et que leurs ames, à l'heure de la mort, ne devaient pas en vouloir aux fidèles croyans; — que, du reste, si la volonté du ciel était qu'ils fussent sauvés, cela arriverait assurément. Il y avait beaucoup de lapins dans ces îles, et les chiens ne réclamèrent pas tout d'abord contre ce raisonnement jésuitique; mais, quelques jours plus tard, tourmentés par la faim, ils poussèrent de tels gémissemens, qu'on les entendait de Constantinople. Les dévots, émus de cette lamentable protestation, adressèrent de graves remontrances au sultan, — déjà trop suspect de tendances européennes, — de sorte qu'il fallut donner l'ordre de faire revenir les chiens, qui furent en triomphe réintégrés dans tous leurs droits civils.

VII. — CATASTROPHE.

L'Arménien m'était de quelque ressource dans les ennuis d'une telle traversée, mais je voyais avec plaisir aussi que sa gaieté, son intarissable bavardage, ses narrations, ses remarques, donnaient à la pauvre Zeynèby (c'est en français le même nom que Zénobie) l'occasion, si chère aux femmes de ces pays, d'exprimer ses idées avec cette volubilité de consonnes nasales et gutturales où il m'était si difficile de saisir non pas seulement le sens, mais le son même des paroles.

Avec la magnanimité d'un Européen, je souffrais même sans difficulté que l'un ou l'autre des matelots qui pouvait se trouver assis près de nous, sur les sacs de riz, lui adressât quelques mots de conversation. En Orient, les gens du peuple sont généralement familiers, d'abord parce que le sentiment de l'égalité y est établi plus sincèrement que parmi nous, et puis parce qu'une sorte de politesse innée existe dans toutes les classes. Quant à l'éducation, elle est partout la même, très sommaire, mais universelle. C'est ce qui fait que l'homme d'un humble état devient sans transition le favori d'un grand et monte aux premiers rangs sans y paraître jamais déplacé.

Il y avait parmi nos matelots un certain Turc d'Anatolie, très basané, à la barbe grisonnante et qui causait avec l'esclave plus souvent et plus longuement que les autres. Je l'avais remarqué, et je demandai à l'Arménien ce qu'il pouvait dire; il fit attention à quelques paroles, et me dit : « Ils parlent ensemble de religion. » Cela me parut fort respectable, d'autant que c'était cet homme qui faisait pour les autres, en qualité de *hadji* ou pèlerin revenu de la Mecque, la prière du matin et du soir. Je n'avais pas songé un instant à gêner dans ses pratiques habituelles cette pauvre femme, dont une fantaisie, hélas! bien peu coûteuse, avait mis le sort dans mes mains. Seulement, au Caire, dans un moment où elle était un peu malade, j'avais essayé de la faire re-

noncer à l'habitude de tremper dans l'eau froide ses mains et ses pieds tous les matins et tous les soirs en faisant ses prières; mais elle faisait peu de cas de mes préceptes d'hygiène et n'avait consenti qu'à s'abstenir de la teinture de henné, qui, ne durant que cinq à six jours environ, oblige les femmes d'Orient à renouveler souvent une préparation fort disgracieuse pour qui la voit de près. — Je ne suis pas ennemi de la teinture des sourcils et des paupières; j'admets encore le carmin appliqué aux joues et aux lèvres; — mais à quoi bon colorer en jaune des mains déjà cuivrées, qui dès-lors passent au safran? Je m'étais montré inflexible sur ce point.

Ses cheveux avaient repoussé sur le front; ils allaient rejoindre des deux côtés les longues tresses mêlées de cordonnets de soie et frémissantes de sequins percés (de faux sequins), qui flottent du col aux talons, selon la mode levantine.— Le *taktikos* festonné d'or s'inclinait avec grace sur son oreille gauche, et ses bras portaient enfilés de lourds anneaux de cuivre argenté, grossièrement émaillés de rouge et de bleu, parure tout égyptienne. D'autres encore résonnaient à ses chevilles, malgré la défense du Coran, qui ne veut pas qu'une femme fasse retentir les bijoux qui ornent ses pieds.

Je l'admirais ainsi, gracieuse dans sa robe à rayures de soie et drapée du *milayeh* bleu, avec ces airs de statue antique que les femmes d'Orient possèdent sans le moins du monde s'en douter. — L'animation de son geste, une expression inaccoutumée de ses traits, me frappaient par momens, sans m'inspirer d'inquiétudes; — le matelot qui causait avec elle aurait pu être son grand-père, et il ne semblait pas craindre que ses paroles fussent entendues.

— Savez-vous ce qu'il y a? me dit l'Arménien, qui, un peu plus tard, s'était approché des matelots causant entre eux; ces gens-là disent que la femme qui est avec vous ne vous appartient pas.

— Ils se trompent, lui dis-je; vous pouvez leur apprendre qu'elle m'a été vendue au Caire par Abd-el-Kerim, moyennant cinq bourses. J'ai le reçu dans mon portefeuille. Et d'ailleurs cela ne les regarde pas.

— Ils disent que le marchand n'avait pas le droit de vendre une femme de religion musulmane à un chrétien.

— Leur opinion m'est indifférente, et au Caire on en sait plus qu'eux là-dessus. Tous les Francs y ont des esclaves, soit chrétiens, soit musulmans.

— Mais ce ne sont que des nègres ou des Abyssiniens; ils ne peuvent avoir d'esclaves de la race blanche.

— Trouvez-vous que cette femme soit blanche?

L'Arménien secoua la tête d'un air de doute.

— Écoutez, lui dis-je; quant à mon droit, je ne puis en douter, ayant

pris d'avance les informations nécessaires. Dites maintenant au capitaine qu'il ne convient pas que ses matelots causent avec elle.

— Le capitaine, me dit-il, après avoir parlé à ce dernier, répond que vous auriez pu le lui défendre à elle-même tout d'abord.

— Je ne voulais pas, répliquai-je, la priver du plaisir de parler sa langue, ni l'empêcher de se joindre aux prières; d'ailleurs, la conformation du bâtiment obligeant tout le monde d'être ensemble, il était difficile d'empêcher l'échange de quelques paroles.

Le capitaine Nicolas n'avait pas l'air très bien disposé, — ce que j'attribuais quelque peu au ressentiment d'avoir vu sa proposition d'échange repoussée. Cependant il fit venir le matelot *hadji* que j'avais désigné surtout comme malveillant, et lui parla. Quant à moi, je ne voulais rien dire à l'esclave, pour ne pas me donner le rôle odieux d'un maître exigeant.

Le matelot parut répondre d'un air très fier au capitaine, — qui me fit dire par l'Arménien de ne plus me préoccuper de cela, — que c'était un homme exalté (*medjnoun*), une espèce de saint que ses camarades respectaient à cause de sa piété; que ce qu'il disait n'avait nulle importance d'ailleurs. — Cet homme, en effet, ne parla plus à l'esclave, mais il causait très haut devant elle avec ses camarades, et je comprenais bien qu'il s'agissait de la *muslim* (musulmane) et du *Roumi* (Romain). Il fallait en finir, et je ne voyais aucun moyen d'éviter ce système d'insinuation. Je me décidai à faire venir l'esclave près de nous, et, avec l'aide de l'Arménien, nous eûmes à peu près la conversation suivante :

— Qu'est-ce que t'ont dit ces hommes tout à l'heure?

— Que j'avais tort, étant *croyante*, de rester avec un infidèle.

— Mais ne savent-ils pas que je t'ai achetée?

— Ils disent qu'on n'avait pas le droit de me vendre à toi.

— Et penses-tu que cela soit vrai?

— Dieu le sait!

— Ces hommes se trompent, et tu ne dois plus leur parler.

— Ce sera ainsi, me dit-elle.

Je priai l'Arménien de la distraire un peu et de lui conter des histoires. Ce garçon m'était, après tout, devenu fort utile, il lui parlait toujours de ce ton flûté et gracieux qu'on emploie pour égayer les enfans, — et commençait invariablement par « *Ked ya sitti?....* » — Eh bien! donc, madame!... qu'est-ce donc? nous ne rions pas? Voulez-vous savoir les aventures de la tête cuite au four? — Il lui racontait alors une vieille légende de Constantinople, où un tailleur, croyant recevoir un habit du sultan à réparer, emporte chez lui la tête coupée d'un aga qui lui a été remise par erreur, — si bien que, ne sachant comment se dé-

barrasser ensuite de ce triste dépôt, il l'envoie au four, dans un vase de terre, chez un pâtissier grec. Ce dernier en gratifie un barbier franc, en la substituant furtivement à sa tête à perruque; le Franc la coiffe, puis, s'apercevant de sa méprise, la porte ailleurs, — enfin il en résulte encore une foule de méprises plus ou moins comiques. Ceci est de la bouffonnerie turque du plus haut goût.

La prière du soir ramenait les cérémonies habituelles. Pour ne scandaliser personne, j'allai me promener sur le tillac de l'avant, épiant le lever des étoiles et faisant aussi, moi, ma prière, qui est celle des rêveurs et des poètes, c'est-à-dire l'admiration de la nature et l'enthousiasme des souvenirs. Oui, je les admirais dans cet air d'Orient si pur qu'il rapproche les cieux de l'homme, ces astres-dieux, formes diverses et sacrées, que la Divinité a rejetées tour à tour comme les masques de l'éternelle Isis. — Uranie, Astarté, Saturne, Jupiter! — vous me représentez encore les transformations des humbles croyances de nos aïeux. Ceux qui, par millions, ont sillonné ces mers prenaient sans doute le rayonnement pour la flamme et le trône pour le dieu; mais qui n'adorerait dans les astres du ciel les preuves mêmes de l'éternelle puissance, et dans leur marche régulière l'action vigilante d'un esprit caché?

VIII. — LA MENACE.

En retournant vers le capitaine, je vis, dans une encoignure au pied de la chaloupe, l'esclave et le matelot *hadji* qui causaient avec action.

Pour cette fois il n'y avait plus rien à ménager; je tirai violemment l'esclave par le bras, et elle alla tomber, — fort mollement il est vrai, — sur un sac de riz.

— *Giaour!* s'écria-t-elle.

J'entendis parfaitement le mot. Il n'y avait pas à faiblir : « *Enté giaour!* » répliquai-je sans trop savoir si ce dernier mot se disait au féminin; mais elle comprit bien que cela signifiait : C'est toi qui es une infidèle; — et lui, ajoutai-je en montrant le *hadji*, est un chien (*kelb*).

Je ne sais si la colère qui m'agitait était plutôt de me voir méprisé comme chrétien ou de songer à l'ingratitude de cette femme que j'avais toujours traitée comme une égale. Le *hadji*, s'entendant traiter de chien, avait fait un signe de menace, mais s'était retourné vers ses compagnons avec la lâcheté habituelle des Turcs de basse classe, qui, après tout, n'oseraient seuls attaquer un Franc. Deux ou trois d'entre eux s'avancèrent en proférant des injures, et machinalement j'avais saisi un des pistolets de ma ceinture sans songer que ces armes à la crosse étincelante, — achetées au Caire pour compléter mon costume, — n'étaient fatales d'ordinaire qu'à la main qui veut s'en servir. J'avouerai de plus qu'elles n'étaient point chargées.

— Y songez-vous? me dit l'Arménien en m'arrêtant le bras. C'est un fou, et pour ces gens-là c'est un saint; laissez-les crier, le capitaine va leur parler.

L'esclave faisait mine de pleurer, comme si je lui avais fait beaucoup de mal, et ne voulait pas bouger de la place où elle était. Le capitaine arriva, et dit avec son air indifférent : « Que voulez-vous? ce sont des sauvages! » et il leur adressa quelques paroles assez mollement. « Ajoutez, dis-je à l'Arménien, qu'arrivé à terre j'irai trouver le pacha, et je leur ferai donner des coups de bâton. »

Je crois bien que l'Arménien leur traduisit cela par quelque compliment empreint de modération. Ils ne dirent plus rien, mais je sentais bien que ce silence me laissait une position trop douteuse. Je me souvins fort à propos d'une lettre de recommandation que j'avais dans mon portefeuille pour le pacha d'Acre, et qui m'avait été donnée par un de mes amis, qui a été quelque temps membre du divan à Constantinople. Je tirai mon portefeuille de ma veste, ce qui excita une inquiétude générale. Le pistolet n'aurait servi qu'à me faire assommer, — surtout étant de fabrique arabe; — mais les gens du peuple en Orient croient toujours les Européens quelque peu magiciens et capables de tirer de leur poche, à un moment donné, de quoi détruire toute une armée. On se rassura en voyant que je n'avais extrait du portefeuille qu'une lettre, du reste fort proprement écrite en arabe et adressée au terrible Ahmed-Pacha, qui précédemment avait fait partie de l'ambassade turque à Paris.

Ce qu'il y avait de plus heureux dans mon idée et dans ma situation, c'est que nous nous trouvions justement à la hauteur de Saint-Jean-d'Acre, où il fallait relâcher pour prendre de l'eau. La ville n'était pas encore en vue, mais nous ne pouvions manquer, si le vent continuait, d'y arriver le lendemain. Quant à Ahmed-Pacha, par un autre hasard digne de s'appeler providence pour moi et fatalité pour mes adversaires, je l'avais rencontré à Paris dans plusieurs soirées. — Il m'avait donné du tabac turc et fait beaucoup d'honnêtetés. La lettre dont je m'étais chargé lui rappelait ce souvenir, de peur que le temps et ses nouvelles grandeurs ne m'eussent effacé de sa mémoire; mais il devenait clair néanmoins, par la lettre, que j'étais un personnage très puissamment recommandé.

La lecture de ce document produisit l'effet du *quos ego* de Neptune. L'Arménien, après avoir mis la lettre sur sa tête en signe de respect, avait ôté l'enveloppe qui, comme il est d'usage pour les recommandations, n'était point fermée, et montrait le texte au capitaine à mesure qu'il le lisait. Dès-lors les coups de bâton promis n'étaient plus une illusion pour le *hadji* et ses camarades. Ces garnemens baissèrent la tête, et le capitaine m'expliqua sa propre conduite par la crainte de heurter

leurs idées religieuses, n'étant lui-même qu'un pauvre sujet grec du sultan (*raya*), qui n'avait d'autorité qu'en raison du service. Quant à la femme, dit-il, si vous êtes l'ami d'Ahmed-Pacha, elle est bien à vous : qui oserait lutter contre la faveur des grands?

L'esclave n'avait pas bougé, cependant elle avait fort bien entendu ce qui s'était dit. Elle ne pouvait avoir de doute sur sa position momentanée, car, en pays turc, une protection vaut mieux qu'un droit; — désormais je tenais à constater le mien aux yeux de tous.

— N'es-tu pas née, lui fis-je dire, dans un pays qui n'appartient pas au sultan des Turcs?

— Cela est vrai, dit-elle; je suis *Hindi* (Indienne).

— Eh bien! tu peux être au service d'un Franc, comme les Abyssiniennes (*Habesch*), qui sont, ainsi que toi, couleur de cuivre et qui te valent bien.

— *Aioua* (oui)! dit-elle comme convaincue, *ana mamlouk enté :* je suis ton esclave.

— Eh bien! dis-je, te souviens-tu qu'avant de quitter le Caire, je t'ai offert d'y rester libre? Tu m'as dit que tu ne saurais où aller.

— C'est vrai, il valait mieux me revendre.

— Tu m'as donc suivi seulement pour changer de pays, et me quitter ensuite? Eh bien! puisque tu es si ingrate, tu demeureras esclave toujours, et tu ne seras pas une cadine, mais une servante. Dès à présent, tu garderas ton voile et tu resteras dans la chambre du capitaine... avec les grillons. Tu ne parleras plus à personne ici.

Elle prit son voile sans répondre et s'en alla s'asseoir dans la petite chambre de l'avant.

J'avais peut-être un peu cédé au désir de faire de l'effet sur ces gens tour à tour insolens ou serviles, toujours à la merci d'impressions vives et passagères, et qu'il faut connaître pour comprendre à quel point le despotisme est le gouvernement normal de l'Orient. Le voyageur le plus modeste se voit amené très vite, si une manière de vivre somptueuse ne lui concilie pas tout d'abord le respect, à poser théâtralement et à déployer, dans une foule de cas, des résolutions énergiques qui dès-lors se manifestent sans danger. L'Arabe, c'est le chien qui mord si l'on recule, et qui vient lécher la main levée sur lui. En recevant un coup de bâton, il ignore si au fond vous n'avez pas le droit de le lui donner. Votre position lui a paru tout d'abord médiocre, mais faites le fier, et vous devenez tout de suite un grand personnage qui affecte la simplicité. L'Orient ne doute jamais de rien; tout y est possible; le simple calender peut fort bien être un fils de roi, — comme dans *les Mille et une Nuits*. D'ailleurs, n'y voit-on pas nos princes d'Europe voyager en frac noir et en chapeau rond?

IX. — CÔTES DE PALESTINE.

J'ai salué avec enivrement l'apparition tant souhaitée de la côte d'Asie. Il y avait si long-temps que je n'avais vu des montagnes! La fraîcheur brumeuse du paysage, l'éclat si vif des maisons peintes et des kiosques turcs se mirant dans l'eau bleue, les zones diverses des plateaux qui s'étagent si hardiment entre la mer et le ciel, la cime du Carmel avec l'enceinte carrée et la haute coupole de son couvent célèbre illuminées au loin de cette radieuse teinte cerise, qui rappelle toujours la fraîche Aurore des chants d'Homère; — au pied de ces monts, Kaiffa, déjà dépassée, faisant face à Saint-Jean-d'Acre, située à l'autre extrémité de la baie et devant laquelle notre navire s'était arrêté : c'était un spectacle à la fois plein de grandeur et de grace. La mer à peine onduleuse s'étalant comme l'huile vers la grève où moussait la mince frange de la vague, et luttant de teinte azurée avec l'éther qui vibrait déjà des feux du soleil encore invisible, voilà ce que l'Égypte n'offre jamais avec ses côtes basses et ses horizons souillés de poussière. Le soleil parut enfin, il découpa nettement devant nous la ville d'Acre s'avançant dans la mer sur son promontoire de sable, avec ses blanches coupoles, ses murs, ses maisons à terrasses, et la tour carrée aux créneaux festonnés, qui fut naguère la demeure du terrible Djezzar-Pacha, contre lequel lutta Napoléon.

Nous avions jeté l'ancre à peu de distance du rivage. Il fallait attendre la visite de *la Santé* avant que les barques pussent venir nous approvisionner d'eau fraîche et de fruits. Quant à débarquer, cela nous était interdit, à moins de vouloir nous arrêter dans la ville et y faire quarantaine.

Aussitôt que le bateau de la Santé fut venu constater que nous étions malades, comme arrivant de la côte d'Égypte, il fut permis aux barquettes du port de nous apporter les rafraîchissemens attendus, et de recevoir notre argent avec les précautions usitées. Aussi, contre les tonnes d'eau, les melons, les pastèques et les grenades qu'on nous faisait passer, il fallait verser nos ghazis, nos piastres et nos paras dans des bassins d'eau vinaigrée qu'on plaçait à notre portée.

Ainsi ravitaillés, nous avions oublié nos querelles intérieures. Ne pouvant débarquer pour quelques heures et renonçant à m'arrêter dans la ville, je ne jugeai pas à propos d'envoyer au pacha ma lettre, qui, du reste, pouvait encore m'être une recommandation sur tout autre point de l'antique côte de Phénicie soumise au pachalik d'Acre. — Cette ville, que les anciens appelaient Ako, ou l'*étroite*, que les Arabes nomment Akka, s'est appelée long-temps Ptolémaïs. Quant à la ville de Kaiffa, située en face, au pied de ce pic écrasé et rocailleux d'où le prophète

Élie fut enlevé au ciel dans un char de feu, je crois bien que ce fut aussi le lieu où Persée délivra Andromède; — mais il faudrait avoir toute une bibliothèque avec soi pour vérifier ces détails.

Nous remettons à la voile, et désormais notre voyage est une fête; nous rasons à un quart de lieue de distance les côtes de la Célé-Syrie, et la mer, toujours claire et bleue, réfléchit comme un lac la gracieuse chaîne de montagnes qui va du Carmel au Liban. Six lieues plus haut que Saint-Jean-d'Acre apparaît Sour, autrefois Tyr, avec la jetée d'Alexandre, unissant à la rive l'îlot où fut bâtie la ville antique qu'il lui fallut assiéger si long-temps.

Six lieues plus loin, c'est Saïda, l'ancienne Sidon, qui presse comme un troupeau son amas de blanches maisons au pied des montagnes occupées par les Druses. Ces bords célèbres n'ont que peu de ruines à montrer comme souvenirs de la riche Phénicie; mais que peuvent laisser des villes où a fleuri exclusivement le commerce? Leur splendeur a passé comme l'ombre et comme la poussière, et la malédiction des livres bibliques s'est entièrement réalisée, comme tout ce que rêvent les poètes, comme tout ce que nie la sagesse des nations!

Cependant, au moment d'atteindre le but, on se lasse de tout, même de ces beaux rivages et de ces flots azurés. Voici enfin le promontoire du Raz-Beyrouth et ses rochers grisâtres, dominés au loin par la cime neigeuse du Sannin. La côte est aride; les moindres détails des roches tapissées de mousses rougeâtres apparaissent sous les rayons d'un soleil ardent. Nous rasons la côte, nous tournons vers le golfe; aussitôt tout change. Un paysage plein de fraîcheur, d'ombre et de silence, une vue des Alpes prise du sein d'un lac de Suisse, voilà Beyrouth, par un temps calme. C'est l'Europe et l'Asie se fondant en molles caresses; c'est, pour tout pèlerin un peu lassé du soleil et de la poussière, une oasis maritime où l'on retrouve avec transport, au front des montagnes, cette chose si triste au nord, si gracieuse et si désirée au midi,—des nuages!

O nuages bénis! nuages de ma patrie! j'avais oublié vos bienfaits! — Et le soleil d'Orient vous ajoute encore tant de charmes! — Le matin vous vous colorez si doucement, à demi roses, à demi bleuâtres, comme des nuages mythologiques, du sein desquels on s'attend toujours à voir surgir de riantes divinités; le soir, ce sont des embrasemens merveilleux, des voûtes pourprées qui s'écroulent et se dégradent bientôt en flocons violets, tandis que le ciel passe des teintes du saphir à celles de l'émeraude, phénomène si rare dans les pays du Nord.

A mesure que nous avancions, la verdure éclatait de plus de nuances, et la teinte foncée du sol et des constructions ajoutait encore à la fraîcheur du paysage. La ville, au fond du golfe, semblait noyée dans les feuillages, et, au lieu de cet amas fatigant de maisons peintes à la chaux qui constitue la plupart des cités turques, je croyais voir une réunion

de villas charmantes semées sur un espace de deux lieues. Les constructions s'aggloméraient, il est vrai, sur un point marqué d'où s'élançaient des tours rondes et carrées; mais cela ne paraissait être qu'un quartier du centre signalé par de nombreux pavillons de toutes couleurs.

Toutefois, au lieu de nous rapprocher, comme je le pensais, de l'étroite rade où paraissaient quelques mâts de navire, nous coupâmes en biais le golfe et nous allâmes débarquer sur un îlot entouré de rochers, où quelques bâtisses légères et un drapeau jaune représentaient le séjour de la quarantaine, qui, pour le moment, nous était seul permis.

X. — LA QUARANTAINE.

Le capitaine Nicolas et son équipage étaient devenus très aimables et pleins de procédés à mon égard. Ils faisaient leur quarantaine à bord; mais une barque, envoyée par la Santé, nous transporta dans l'îlot, qui, à le voir de près, était plutôt une presqu'île. La mer ne l'isolait de terre que dans les mauvais temps. Une anse étroite parmi les rochers, ombragée d'arbres séculaires, aboutissait à l'escalier d'une sorte de cloître dont les voûtes en ogive reposaient sur des piliers de pierre et supportaient un toit de cèdre, comme dans les couvens romains. La mer se brisait tout à l'entour sur les grés tapissés de fucus, et il ne manquait là qu'un chœur de moines et la tempête pour rappeler le premier acte du *Bertram* de Maturin.

Il fallut attendre là quelque temps la visite du *nazir* ou directeur turc, qui voulut bien nous admettre enfin aux jouissances de son domaine. Des bâtimens de forme claustrale succédaient encore au premier, qui, seul ouvert de tous côtés, servait à l'assainissement des marchandises suspectes. Au bout du promontoire, un pavillon isolé, dominant la mer, nous fut indiqué pour demeure, — c'était le local affecté d'ordinaire aux Européens. Les galeries que nous avions laissées à notre droite contenaient les familles arabes campées pour ainsi dire dans de vastes salles qui servaient indifféremment d'étables et de logemens. Là frémissaient les chevaux captifs, les dromadaires passant entre les barreaux leur cou tors et leur tête velue; plus loin, des tribus, accroupies autour du feu de leur cuisine, se retournaient d'un air sauvage en nous voyant passer près des portes. Du reste, nous avions le droit de nous promener sur environ deux arpens de terrain semé d'orge et planté de mûriers, et de nous baigner même dans la mer sous la surveillance d'un gardien.

Une fois familiarisé avec ce lieu sauvage et maritime, j'en trouvai le séjour charmant. Il y avait là du repos, de l'ombre et une variété d'aspects à défrayer la plus sublime rêverie. D'un côté, les montagnes

sombres du Liban, avec leurs croupes de teintes diverses, émaillées çà et là de blanc par les nombreux villages maronites et druses et les couvens étagés sur un horizon de huit lieues; de l'autre, en retour de cette chaîne au front neigeux qui se termine au cap Boutroun, — tout l'amphithéâtre de Beyrouth, couronné d'un bois de sapins planté par l'émir Fakardin pour arrêter l'invasion des sables du désert. Des tours crénelées, des châteaux, des manoirs percés d'ogives, construits en pierre rougeâtre, donnent à ce pays un aspect féodal et en même temps européen qui rappelle les miniatures des manuscrits chevaleresques du moyen-âge. Les vaisseaux francs à l'ancre dans la rade et que ne peut contenir le port étroit de Beyrouth animent encore le tableau.

Cette quarantaine de Beyrouth était donc fort supportable, et nos jours se passaient soit à rêver sous les épais ombrages des sycomores et des figuiers, soit à grimper sur un rocher fort pittoresque qui entourait un bassin naturel où la mer venait briser ses flots adoucis. Ce lieu me faisait penser aux grottes rocailleuses des filles de Nérée. Nous y restions tout le milieu du jour, isolés des autres habitans de la quarantaine, couchés sur les algues vertes ou luttant mollement contre la vague écumeuse. La nuit, on nous enfermait dans le pavillon, où les moustiques et autres insectes nous faisaient des loisirs moins doux. Les tuniques fermées à masque de gaze dont j'ai parlé déjà étaient alors d'un grand secours. — Quant à la cuisine, elle consistait simplement en pain et fromage salé, fournis par la cantine; il y faut ajouter des œufs et des poules apportés par les paysans de la montagne; en outre, tous les matins, on venait tuer devant la porte des moutons dont la viande nous était vendue à une piastre (25 centimes) la livre. De plus, le vin de Chypre, à une demie-piastre environ la bouteille, nous faisait un régal digne des grandes tables européennes; j'avouerai pourtant qu'on se lasse de ce vin liquoreux à le boire comme ordinaire, et je préférais le *vin d'or* du Liban dont le prix est plus élevé, et qui a quelque rapport avec le Madère par son goût sec et par sa force.

Un jour, le capitaine Nicolas vint nous rendre visite avec deux de ses matelots et son mousse. Nous étions redevenus très bons amis, et il avait amené le *hadji*, qui me serra la main avec une grande effusion, craignant peut-être que je ne me plaignisse de lui, une fois libre et rendu à Beyrouth. Je fus, de mon côté, plein de cordialité. Nous dînâmes ensemble, et le capitaine m'invita à venir demeurer chez lui, si j'allais à Taraboulous. Après le dîner, nous nous promenâmess sur le rivage; il me prit à part et me fit tourner les yeux vers l'esclave et l'Arménien, qui causaient ensemble assis plus bas que nous au bord de la mer. Quelques mots mêlés de franc et de grec me firent comprendre son idée, — et je la repoussai avec une incrédulité marquée. Il secoua la tête et peu de

temps après remonta dans sa chaloupe, prenant affectueusement congé de moi. — Le capitaine Nicolas, me disais-je, a toujours sur le cœur mon refus d'échanger l'esclave contre son mousse! — Cependant le soupçon me resta dans l'esprit, attaquant tout au moins ma vanité.

On comprend bien qu'il était résulté de la scène violente qui s'était passée sur le bâtiment une sorte de froideur entre l'esclave et moi. Il s'était dit entre nous un de ces mots *irréparables* dont a parlé l'auteur d'*Adolphe;* — l'épithète de *giaour* m'avait blessé profondément. — Ainsi, me disais-je, on n'a pas eu de peine à lui persuader que je n'avais pas de droit sur elle; de plus, soit conseil, soit réflexion, elle se sent humiliée d'appartenir à un homme d'une race inférieure selon les idées des musulmans. La situation dégradée des populations chrétiennes en Orient rejaillit au fond sur l'Européen lui-même; on le redoute sur les côtes à cause de cet appareil de puissance que constate le passage des vaisseaux; mais, dans les pays du centre où cette femme a vécu, toujours le préjugé vit tout entier.

Pourtant j'avais peine à admettre la dissimulation dans cette ame naïve; le sentiment religieux si prononcé en elle la devait même défendre de cette bassesse. Je ne pouvais, d'un autre côté, me dissimuler les avantages de l'Arménien. Tout jeune encore, et beau de cette beauté asiatique, aux traits fermes et purs, des races nées au berceau du monde, — il donnait l'idée d'une fille charmante qui aurait eu la fantaisie d'un déguisement d'homme; son costume même, à l'exception de la coiffure, n'ôtait qu'à demi cette illusion.

Me voilà comme Arnolphe, épiant de vaines apparences avec la conscience d'être doublement ridicule, car je suis de plus *un maître*. J'ai la chance d'être à la fois trompé et volé, et je me répète, comme un jaloux de comédie : Que la garde d'une femme est un pesant fardeau! Du reste, me disais-je presque aussitôt, cela n'a rien d'étonnant; il la distrait et l'amuse par ses contes, il lui dit mille gentillesses, tandis que moi, lorsque je parle dans sa langue, je dois produire un effet risible, — comme un Anglais, un homme du Nord, froid et lourd, relativement à une femme de mon pays. — Il y a chez les Levantins une expansion chaleureuse qui doit être séduisante en effet! — L'avouerai-je? il me sembla remarquer des serremens de mains, des paroles tendres, que ne gênait même pas ma présence. J'y réfléchis quelque temps, puis je crus devoir prendre une forte résolution.

— Mon cher, dis-je à l'Arménien, qu'est-ce que vous faisiez en Égypte?

— J'étais secrétaire de Toussoun-bey; je traduisais pour lui des journaux et des livres français, j'écrivais ses lettres aux fonctionnaires turcs. Il est mort tout d'un coup, et l'on m'a congédié, voilà ma position.

— Et maintenant, que comptez-vous faire?

— J'espère entrer au service du pacha de Beyrouth. Je connais son trésorier, qui est de ma nation.

— Et ne songez-vous pas à vous marier?

— Je n'ai pas d'argent à donner en douaire, et aucune famille ne m'accordera de femme autrement.

Allons, dis-je en moi-même après un silence, montrons-nous magnanime, faisons deux heureux.

Je me sentais grandi par cette pensée. Ainsi, j'aurais délivré une esclave et créé un mariage honnête. J'étais donc à la fois bienfaiteur et père! Je pris les mains de l'Arménien et je lui dis : — Elle vous plaît, épousez-la, elle est à vous!

J'aurais voulu avoir tous mes amis pour témoins de cette scène émouvante, de ce tableau patriarcal; l'Arménien étonné, confus de cette magnanimité; l'esclave assise près de nous, encore ignorante du sujet de notre entretien, mais, à ce qu'il me semblait, déjà inquiète et rêveuse.

L'Arménien leva les bras au ciel, comme étourdi de ma proposition. — Comment! lui dis-je, malheureux, tu hésites!... Ainsi tu séduis une femme qui est à un autre, tu la détournes de ses devoirs, et ensuite tu ne veux pas t'en charger quand on te la donne!...

Mais l'Arménien ne comprenait rien à ces reproches. Son étonnement s'exprima par une série de protestations énergiques. Jamais il n'avait eu la moindre idée des choses que je pensais. Il était si malheureux même d'une telle supposition, qu'il se hâta d'en instruire l'esclave et de lui faire donner témoignage de sa sincérité. Apprenant en même temps ce que j'avait dit, elle en parut blessée et surtout de la supposition qu'elle eût pu faire attention à un simple *raya*, serviteur soit des Turcs, soit des Francs, et presque l'égal d'un *yaoudi*.

Ainsi le capitaine Nicolas m'avait induit en toute sorte de suppositions ridicules. On reconnaît bien là l'esprit astucieux des Grecs!

Il n'y avait pas à s'y tromper. — En pénétrant au fond de ma conscience, je songeai avec amertume que mon beau sacrifice n'avait peut-être eu d'autre but que d'abdiquer la responsabilité gênante du sort d'une femme que je n'étais plus en position de garder.

XI. — LE PÈRE PLANCHET.

Quand nous sortîmes de la quarantaine, je louai pour un mois un logement dans une maison de chrétien maronite, à une demi-lieue de la ville. La plupart de ces demeures, — situées au milieu des jardins, étagées sur toute la côte le long des terrasses plantées de mûriers, —

ont l'air de petits manoirs féodaux bâtis solidement en pierre brune avec des ogives et des arceaux. Des escaliers extérieurs conduisent aux différens étages dont chacun a sa terrasse jusqu'à celle qui domine tout l'édifice, et où les familles se réunissent le soir pour jouir de la vue du golfe. Nos yeux rencontraient partout une verdure épaisse et lustrée, où les haies régulières des nopals marquent seules les divisions. Je m'abandonnai les premiers jours aux délices de cette fraîcheur et de cette ombre. Partout la vie et l'aisance autour de nous; les femmes bien vêtues, belles et sans voiles, allant et venant, presque toujours avec de lourdes cruches qu'elles vont remplir aux citernes et portent gracieusement sur l'épaule. Notre hôtesse, coiffée d'une sorte de cône drapé en cachemire, qui, avec les tresses garnies de sequins de ses longs cheveux, lui donnait l'air d'une reine d'Assyrie, était tout simplement la femme d'un tailleur qui avait sa boutique au bazar de Beyrouth. Ses deux filles et les petits enfans se tenaient au premier étage; nous occupions le second.

L'esclave s'était vite familiarisée avec cette famille, et, nonchalamment assise sur les nattes, elle se regardait comme entourée d'inférieurs et se faisait servir, quoi que je pusse faire pour en empêcher ces pauvres gens. Toutefois je trouvais commode de pouvoir la laisser en sûreté dans cette maison lorsque j'allais à la ville. J'attendais des lettres qui n'arrivaient pas, — le service de la poste française se faisant si mal dans ces parages, que les journaux et les paquets sont toujours en arrière de deux mois. Ces circonstances m'attristaient beaucoup et me faisaient faire des rêves sombres. Un matin, je m'éveillais assez tard, encore à moitié plongé dans les illusions du songe. Je vis à mon chevet un prêtre assis, qui me regardait avec une sorte de compassion.

— Comment vous sentez-vous, monsieur? me dit-il d'un ton mélancolique.

— Mais, assez bien; pardon, je m'éveille, et...

— Ne bougez pas! soyez calme. Recueillez-vous. Songez que le moment est proche.

— Quel moment?

— Cette heure suprême, si terrible pour qui n'est pas en paix avec Dieu!

— Oh! oh! qu'est-ce qu'il y a donc?

— Vous me voyez prêt à recueillir vos volontés dernières.

— Ah! pour le coup, m'écriai-je, cela est trop fort! Et qui êtes-vous?

— Je m'appelle le père Planchet.

— Le père Planchet!

— De la compagnie de Jésus.

— Je ne connais pas ces gens-là!

— On est venu me dire au couvent des lazaristes qu'un jeune Amé-

ricain, en péril de mort, m'attendait pour faire quelques legs à la communauté.

— Mais je ne suis pas Américain! il y a erreur! Et de plus je ne suis pas au lit de mort; vous le voyez bien!

Et je me levai brusquement... un peu avec le besoin de me convaincre moi-même de ma parfaite santé. — Le père Planchet comprit enfin qu'on l'avait mal renseigné. Il s'informa dans la maison et apprit que l'Américain demeurait un peu plus loin. Il me salua en riant de sa méprise, et me promit de venir me voir en repassant, enchanté qu'il était d'avoir fait ma connaissance, grace à ce hasard singulier.

Quand il revint, l'esclave était dans la chambre, et je lui appris son histoire. — Comment, me dit-il, vous êtes-vous mis ce poids sur la conscience!... Vous avez dérangé la vie de cette femme, et désormais vous êtes responsable de tout ce qui peut lui arriver. Puisque vous ne pouvez l'emmener en France et que vous ne voulez pas sans doute l'épouser, que deviendra-t-elle?

— Je lui donnerai la liberté; c'est le bien le plus grand que puisse réclamer une créature raisonnable.

— Il valait mieux la laisser où elle était; elle aurait trouvé peut-être un bon maître, un mari... Maintenant savez-vous dans quel abîme d'inconduite elle peut tomber, une fois laissée à elle-même? Elle ne sait rien faire, elle ne veut pas servir... Pensez donc à tout cela.

Je n'y avais jamais en effet songé sérieusement. Je demandai conseil au père Planchet, qui me dit :

— Il n'est pas impossible que je lui trouve une condition et un avenir. Il y a, ajouta-t-il, des dames très pieuses dans la ville qui se chargeraient de son sort.

Je le prévins de l'extrême dévotion qu'elle avait pour la foi musulmane. Il secoua la tête et se mit à lui parler très long-temps.

Au fond, cette femme avait le sentiment religieux développé plutôt par nature et d'une manière générale que dans le sens d'une croyance spéciale. De plus, l'aspect des populations maronites parmi lesquelles nous vivions, et des couvens dont on entendait sonner les cloches dans la montagne, le passage fréquent des émirs chrétiens et druses, qui venaient à Beyrouth, magnifiquement montés et pourvus d'armes brillantes, avec des suites nombreuses de cavaliers et des noirs portant derrière eux leurs étendards roulés autour des lances : tout cet appareil féodal, qui m'étonnait moi-même comme un tableau des croisades, apprenait à la pauvre esclave qu'il y avait, même en pays turc, de la pompe et de la puissance en dehors du principe musulman.

L'effet extérieur séduit partout les femmes, — surtout les femmes ignorantes et simples, — et devient souvent la principale raison de leurs sympathies ou de leurs convictions. Lorsque nous nous rendions à Bey-

routh et qu'elle traversait la foule composée de femmes sans voiles, qui portaient sur la tête le *cors* ou corne d'argent ciselée et dorée qui balance un voile de gaze derrière leur tête, — autre mode conservée du moyen-âge, — d'hommes fiers et richement armés, dont pourtant le turban rouge ou bariolé indiquait des croyances en dehors de l'islamisme, elle s'écriait : — Que de *giaours!* — et cela adoucissait un peu mon ressentiment d'avoir été injurié avec ce mot.

Il s'agissait pourtant de prendre un parti. Les Maronites, nos hôtes, qui aimaient peu ses manières et qui la jugeaient du reste au point de vue de l'intolérance catholique, me disaient : — Vendez-la! — Ils me proposaient même d'amener un Turc qui ferait l'affaire. On comprend quel cas je faisais de ce conseil peu évangélique.

J'allai voir le père Planchet au couvent des lazaristes, situé presque aux portes de Beyrouth. Il y avait là des classes d'enfans chrétiens, dont il dirigeait l'éducation. — La plupart de ces communautés sont soumises en effet à l'inspection des jésuites. — Nous causâmes long-temps de M. de Lamartine, qu'il avait connu et dont il admirait beaucoup les poésies. Il se plaignit de la peine qu'il avait à obtenir du gouvernement l'autorisation d'agrandir le couvent. Cependant les constructions interrompues révélaient un plan grandiose, et un escalier magnifique en marbre de Chypre conduisait à des étages encore inachevés. Les couvens catholiques sont très libres dans la montagne, mais aux portes de Beyrouth on ne leur permet pas de constructions trop importantes, — et il était même défendu aux lazaristes d'avoir une cloche. Ils y avaient suppléé par un énorme grelot, — qui, modifié de temps en temps, prenait des airs de cloche peu à peu. Les bâtimens aussi s'agrandissaient presque insensiblement sous l'œil peu vigilant des Turcs.

— Il faut un peu louvoyer! me disait le père Planchet; avec de la patience, nous arriverons.

Il me reparla de l'esclave avec une sincère bienveillance. — Toutefois je luttais avec mes propres incertitudes. Les lettres que j'attendais pouvaient arriver d'un jour à l'autre et changer mes résolutions. Je craignais que le père Planchet, se faisant illusion par piété, n'eût en vue principalement l'honneur pour son couvent d'une conversion musulmane, et qu'après tout le sort de la pauvre fille ne devînt fort triste plus tard.

Un matin, elle entra dans ma chambre en frappant des mains et s'écriant tout effrayée : — *Durzi! Durzi! bandouguillah* (les Druses! les Druses! des coups de fusil)!

En effet, la fusillade retentissait au loin; mais c'était seulement une *fantasia* d'Albanais qui allaient partir pour la montagne. Je m'informai et j'appris que les Druses avaient brûlé un village appelé Bethmérie, situé à quatre lieues environ. On envoyait des troupes turques non pas

contre eux, mais pour surveiller les mouvemens des deux partis luttant encore sur ce point.

J'étais allé à Beyrouth, où j'avais appris ces nouvelles. Je revins très tard, et l'on me dit qu'un *émir* ou prince chrétien d'un district du Liban était venu loger dans la maison. Apprenant qu'il y avait aussi un Franc d'Europe, il avait désiré me voir et m'avait attendu long-temps dans ma chambre, où il avait laissé ses armes comme signe de confiance et de fraternité. Le lendemain, le bruit que faisait sa suite m'éveilla de bonne heure; il y avait avec lui six hommes bien armés et de magnifiques chevaux. Nous ne tardâmes pas à faire connaissance, et le prince me proposa d'aller habiter quelques jours chez lui dans la montagne. J'acceptai bien vite une occasion si belle d'étudier les scènes qui s'y passaient et les mœurs de ces populations, parmi lesquelles vit encore le souvenir du savant Volney.

Il fallait, pendant ce temps, placer convenablement l'esclave, que je ne pouvais songer à emmener. On m'indiqua dans Beyrouth une école de jeunes filles, dirigée par une dame de Marseille, nommée Mme Carlès. C'était la seule où l'on enseignât le français. Mme Carlès était une très bonne femme, qui ne me demanda que trois piastres par jour pour l'entretien, la nourriture et l'instruction de la pauvre Zeynèby. Je ne partis que trois jours après l'avoir placée dans cette maison; déjà elle s'y était fort bien habituée et était charmée de causer avec les petites filles, que ses idées et ses récits amusaient beaucoup.

Mme Carlès me prit à part et me dit qu'elle ne désespérait pas d'amener sa conversion. — Voyez-vous, me dit-elle avec son accent provençal, voilà, moi, comment je m'y prends. Je lui dis : Vois-tu, ma fille, tous les bons dieux de chaque pays, c'est toujours le bon Dieu! Mahomet, c'est un homme qui avait bien du mérite.... mais Jésus-Christ, il est bien bon aussi!

Cette façon tolérante et douce d'opérer une conversion me parut fort acceptable. — Il ne faut la forcer en rien, lui dis-je.

— Soyez tranquille, ajouta Mme Carlès, elle m'a déjà promis d'elle-même de venir à la messe avec moi dimanche prochain.

On comprend que je ne pouvais la laisser en de meilleures mains pour apprendre les principes de la religion chrétienne et le français... de Marseille.

GÉRARD DE NERVAL.

LA

FRANCE ET L'EUROPE

APRÈS LE DÉBAT DE L'ADRESSE.

Deux questions grandes par elles-mêmes, plus grandes encore par leurs conséquences éventuelles, étaient soumises cette année aux délibérations des chambres; deux parlemens paraissaient devoir se répondre, et, si la tribune française avait déjà touché à d'aussi redoutables intérêts, elle n'avait jamais rencontré devant elle des susceptibilités aussi vives et des situations aussi délicates. Je voudrais constater le résultat politique de ce débat; je voudrais faire comprendre, sans les exagérer et sans les amoindrir, les conséquences de la protestation anglaise contre les mariages espagnols et de la protestation émanée de la France contre la violation des traités de Vienne. Après avoir apprécié chacun de ces deux faits en eux-mêmes, j'essaierai de caractériser, comme je la comprends, la position qu'ils ont donnée à la France devant l'Europe.

S'il est un axiome dans la politique européenne, c'est la nécessité pour la France d'avoir en Espagne un gouvernement ami, et d'écarter à tout prix de la cour de Madrid une influence étrangère qui serait un embarras en temps de paix, un péril en temps de guerre. Ce principe fut universellement accepté dans le dernier siècle, et l'on comprit que la France ne pouvait trouver quelque sécurité du côté de l'Allemagne qu'en étant pleinement rassurée du côté de la Péninsule. Mais à ce motif aussi permanent que la situation géographique elle-même sont venues

se joindre, depuis vingt ans, des raisons plus impérieuses encore. La France ne peut abdiquer toute pensée d'extension territoriale que sous la réserve de devenir puissance colonisatrice et maritime, et l'Algérie est désormais pour l'Europe la plus sérieuse garantie des traités qui nous ont fait rentrer dans nos anciennes limites. Or, l'amitié de l'Espagne est la condition même du développement de la France dans ses possessions d'Afrique. Si cette amitié est utile en temps de paix pour notre établissement agricole, qui tire ses meilleurs travailleurs des Baléares et de l'Andalousie, elle devient indispensable en cas de guerre maritime, car l'Espagne peut seule assurer le ravitaillement de l'Algérie, et son intervention rendrait impossible le blocus de ses côtes. L'alliance espagnole n'existât-elle pas à titre de principe, il faudrait donc l'inventer : lorsque la France, pour s'asseoir solidement à Alger, est contrainte de s'appuyer sur Tunis et de peser sur le Maroc, lorsque son vieux patronage au Liban et le devoir de maintenir la liberté commerciale du monde l'appellent à intervenir si souvent dans les affaires d'Égypte et de Syrie, il faut qu'en respectant l'indépendance intérieure de l'Espagne, elle puisse en toute occasion compter sur elle. Elle ne saurait fonder sa politique dans la Méditerranée sans le concours de la puissance qui possède Cadix, Algésiras, Ceuta, Barcelone et Mahon : mieux vaudrait mille fois renoncer à des espérances qui suffisent pour nous consoler de tant d'autres désormais perdues, que d'en poursuivre l'accomplissement sans une condition manifestement nécessaire à notre sécurité et à notre succès. L'instinct public a compris la connexité de ces grands intérêts; aussi aurait-il considéré l'établissement à Madrid d'un gouvernement soumis à une influence rivale comme une trahison envers la France.

Rarement politique a rencontré au sein des pouvoirs publics et de la nation une plus vive adhésion que la politique suivie par le cabinet dans l'affaire de la succession espagnole. Le principe posé dès 1842 par M. le ministre des affaires étrangères et notifié par lui aux grandes cours était à la fois tellement français et tellement européen, si conforme à nos intérêts et à l'équilibre général du monde, qu'il ne pouvait soulever au-delà des frontières aucune objection sérieuse. Aussi l'Angleterre ne se refusa-t-elle pas à l'admettre, quoiqu'elle réservât par l'organe de lord Aberdeen le droit et la pleine liberté de la reine d'Espagne. Le mariage de cette princesse avec un descendant de Philippe V était devenu, grace à la bonne attitude prise par la France, une idée acceptée de tous, parce que tous comprenaient qu'aucune transaction n'était possible sur un point où l'intérêt de ce pays et l'honneur de sa maison régnante étaient si étroitement engagés. Pendant quatre années, l'accomplissement de ce projet a été poursuivi de concert par le cabinet français et par le cabinet tory : à l'avénement du ministère whig, au

mois de juillet dernier, la France a demandé avec insistance à continuer la même politique, et ce n'est qu'après un silence de quarante jours, et sur la divulgation d'une action isolée exercée à Madrid, qu'elle s'est crue libre d'agir seule et d'aviser.

La conduite du ministère dans cette occasion décisive a reçu l'approbation de l'opposition presque tout entière, comme elle avait obtenu celle de l'opinion publique. Le principe du mariage d'Isabelle II avec un descendant de Philippe V a été universellement admis, et le mariage de l'infante avec un prince français a seul été attaqué par l'honorable président du ministère du 1er mars, comme ne compensant par aucun avantage constaté les périls qu'il pourrait susciter un jour. On voit donc que, dès l'ouverture de la discussion, le terrain en a été singulièrement rétréci. Encore faut-il rappeler que ni M. de Montalembert, ni M. le duc de Noailles à la chambre des pairs, ni M. Billault, ni M. Berryer à la chambre des députés, n'ont établi de distinction entre les deux parties de la négociation; aussi nettement que M. le duc de Broglie lui-même, ils ont couvert les deux mariages de la même approbation, dominés par cette pensée que, la succession d'Espagne pouvant sortir par deux portes de la maison de Bourbon, il importait que la France fût maîtresse de l'une comme de l'autre.

On a quelque peine à s'expliquer comment un esprit aussi élevé que celui de M. Thiers n'a pas admis l'association intime des deux questions, et comment, après avoir reconnu la nécessité politique d'unir la reine à un descendant de Philippe V, le chef du centre gauche eût voulu voir adopter une conduite qui livrait la main de l'héritière du trône aux poursuites de prétendans étrangers. Pour échapper à cette difficulté, M. Thiers a insinué qu'il y aurait eu avantage à provoquer le mariage des deux royales sœurs avec leurs deux cousins, combinaison qui assurait à l'Angleterre une demi-satisfaction, puisque dans cette hypothèse don Henri, son candidat, en admettant que le prince de Cobourg ne méritât pas mieux ce titre, aurait eu la certitude de partager le trône ou de s'asseoir sur le premier degré. J'ai éprouvé, je le confesse, quelque étonnement en voyant l'illustre orateur faire si complétement abstraction des sentimens trop connus de la reine-mère, dont il avait cru pouvoir, dans la session précédente, révéler au public les antipathies et les haines. Je n'ai pu comprendre qu'un esprit aussi pratique ne tînt pas compte, d'une part, des répugnances fort légitimes qu'éprouvaient les deux reines pour un jeune prince qui s'était fait chef de parti, et, de l'autre, du besoin que ressentait le gouvernement espagnol de consolider l'état de choses établi dans la Péninsule par l'appui d'un mariage étranger. L'union de la reine avec l'un des fils de don François de Paule enlevait toute espérance aux nombreux partisans de la branche exclue du trône; pour qu'une telle combinaison ne devînt pas périlleuse, il fallait donc

qu'elle fût contrebalancée par le concours instantané et par le patronage public d'une grande puissance. L'Espagne avait un intérêt capital à vouloir que la France ou l'Angleterre donnât un prince à sa maison royale : ceci a décidé en même temps et l'association des deux mariages et leur simultanéité. Aussi l'appréciation de cette négociation, indivisible dans toutes ses parties quant au fond des choses aussi bien que quant au terme de leur accomplissement, se réduit-elle à ceci : le double mariage, avec ses difficultés éventuelles dans l'avenir, vaut-il mieux pour la France que le mariage du prince de Saxe-Cobourg avec ses périls certains dans le présent? La question ainsi posée est résolue, car qu'aurait dit l'opposition, si, au lieu d'annoncer à la France à l'ouverture de la session la double union royale consacrée à Madrid, la couronne s'était trouvée dans la nécessité de lui apprendre le mariage des deux filles de Ferdinand VII avec le chef du parti anglais et avec le cousin du prince Albert?

Peu de questions ont trouvé l'opinion nationale plus décidée et se réfléchissant au sein des chambres avec plus de chaleur. Si M. Guizot n'avait eu à parler que pour ses compatriotes, il n'y avait guère de débat à engager, car le seul souvenir du 15 juillet 1840 l'aurait dispensé de traiter à fond la question des procédés; mais, indépendamment de l'importance politique de la négociation qu'il fallait constater devant la France, il avait la loyauté de sa propre conduite à défendre devant l'Europe. On sait comment cette double tâche a été accomplie. A l'éclatante lumière qui s'est faite, les actes de chacun seront jugés, et l'Angleterre ne verra qu'un échec grave sans doute, mais amené par une politique différente de celle qui avait prévalu jusqu'alors, dans une affaire où un ministre, compromis par sa propre faute, voudrait associer son pays à ses déceptions personnelles et à ses colères. Déjà séparés dans les affaires de la Péninsule par le concours que nos voisins prêtent aux progressistes et que nous accordons aux modérés, nous le serons en outre par un point de droit constitutionnel que la France entend comme l'Espagne, et qu'il appartient à celle-ci de résoudre souverainement. C'est un embarras de plus entre deux gouvernemens qui en ont déjà d'autres, mais ce n'est point une cause de guerre. Cette extrémité suprême dût-elle sortir un jour de la question, il faudrait l'accepter sans hésiter; car il s'agirait, ce jour-là, de défendre l'indépendance de la Péninsule, l'inviolabilité de la loi de succession émanée de ses cortès, et de ne pas subir la ridicule interprétation d'un traité à laquelle a résisté le bon sens de toutes les chancelleries, malgré leurs dispositions peu bienveillantes.

En résumé, si la question ne disparaît pas par la naissance d'héritiers directs de la reine Isabelle, elle restera sans doute un grand embarras entre la France et l'Angleterre; mais elle vaut pour nous toutes les

difficultés qu'elle pourra nous susciter; enfin l'on peut compter qu'elle ne deviendra pas une cause de rupture, du moment où l'on nous saura irrévocablement décidés à en aborder toutes les chances, car l'Angleterre ne déviera pas en Europe de la politique qui lui a fait accepter au-delà des mers l'annexion du Texas, et lui donnera la résignation nécessaire pour subir un jour celle de la Californie. Quant aux complications récentes que les situations personnelles ont ajoutées aux difficultés, la presse française me paraît s'en exagérer singulièrement la portée. L'Angleterre ne fera pas pour une question d'hommes ce qu'elle n'entend pas faire pour une question de choses. Il n'est personne d'assez solidement établi à Londres dans les conseils de la couronne et de la nation pour faire dévier, au gré de ses susceptibilités, la politique de son pays du cours nécessaire qui lui est en ce moment tracé par l'attitude des États-Unis et par la situation de l'Irlande. La Grande-Bretagne ne fait pas plus une politique de colère qu'une politique d'enthousiasme, et si, comme il faut s'y attendre, elle cherche quelque part une revanche, ce sera beaucoup plus pour son profit politique que pour la satisfaction personnelle d'un ministre.

Dans l'affaire de Cracovie, les devoirs de la France n'étaient pas moins impérieusement tracés, et elle les a remplis dans la mesure imposée par la prudence. L'une des dispositions les plus formelles de l'acte de Vienne a été insolemment enfreinte, et cette insigne violation du traité qui régit l'état territorial de l'Europe a été aggravée par un commentaire qui, s'il était accepté, ne laisserait pas debout un seul article des conventions de 1815. Le gouvernement français a signalé la violation de la foi jurée; il a pris des réserves à valoir pour l'avenir; la chambre, répétant les paroles même de M. le ministre des affaires étrangères, a déclaré qu'aucune puissance ne pouvait enfreindre les traités « sans en affranchir en même temps les autres. »

Un débat des plus regrettables s'est engagé sur ce paragraphe, qu'une rédaction différente aurait utilement remplacé. M. Barrot s'est attaché à prouver que toutes les dispositions d'une convention diplomatique sont indivisibles, et, s'il n'avait dit que cela, il aurait proclamé un principe incontestable. Lorsqu'une partie s'est affranchie d'une clause écrite, quelque minime qu'en soit d'ailleurs l'importance, l'autre partie rentre *ipso facto* dans son entière indépendance, sauf à n'en faire usage qu'avec opportunité et selon la mesure de son propre intérêt. Ceci est rigoureusement vrai en droit abstrait, parce que les nations, n'ayant pas de supérieur commun pour arbitrer leurs différends, n'ont d'autre moyen de contraindre à réparer la violation d'un pacte que de rentrer l'une envers l'autre, afin d'obtenir cette réparation, dans l'état de nature, c'est-à-dire de déclarer la guerre; mais obliger un cabinet à dire une telle chose en face du monde, lorsque d'un con-

sentement unanime on est résolu à ne pas tirer l'épée, se complaire à argumenter contre un ministre ou contre un rapporteur, comme s'il s'agissait de faire passer une thèse à un licencié en droit, et d'éprouver leur sagacité sur des questions délicates, c'est là un procédé tout au moins irréfléchi. En Angleterre, le parlement aurait décliné un tel débat.

D'ailleurs, le droit strict, reconnu par les publicistes, ne dégagerait la France qu'envers les trois gouvernemens qui ont abrogé l'article 6 de l'acte principal de Vienne; or, cet acte a été signé par huit puissances, dont une proteste aussi vivement que nous-mêmes. Peut-on prétendre dès-lors que les traités de 1815 sont infirmés dans ce qui se rapporte à la fixation des limites territoriales, et ne voit-on pas qu'en soutenant une pareille doctrine on soulèverait contre soi tous les états dont les titres y sont consignés, depuis les monarchies du premier ordre jusqu'au duché de Lucques et à la principauté de Waldeck? Professer d'un côté le respect de toutes les nationalités et maintenir de l'autre que les traités de Vienne n'existent plus, ce serait faire, qu'on y prenne garde, deux choses contradictoires. C'est par l'effet de ces traités que la Belgique, la Westphalie, l'Allemagne rhénane, le royaume d'Italie, et généralement tous les pays réunis par Napoléon, ont échappé à la France. Nous tenir pour affranchis des conventions de Vienne serait donc remettre en question des faits irrévocablement accomplis et rendre à la calomnie les armes qu'il nous importe tant de lui ôter. Ces traités ont consacré sans doute de vieilles usurpations et en ont consommé de nouvelles : il suffit de rappeler la Pologne, la Saxe, la Norwége, Gênes, Venise; mais, en ce qui concerne la France, leur effet a été de la faire rentrer dans ses anciennes limites, et c'est le sens principal que leur attribue l'Europe du moins par rapport à nous. Prenons donc garde d'alarmer les peuples en voulant nous venger des cabinets, et sachons, tout en protestant dans des termes dont les événemens fixeront la mesure, conserver un milieu également éloigné de la faiblesse et de la témérité.

Quoi qu'il en soit, cette incorporation secrètement préparée semble un épisode de la politique du dernier siècle furtivement transporté dans le nôtre : il s'est accompli au mépris d'assurances réitérées et contrairement à l'intérêt de deux des cours, qu'il a contraint à la fois au mensonge et à la violence. Comment, pour échapper à l'embarras de Cracovie, moins sérieux pour eux que ne l'a été pour la France l'agitation du département de l'Indre, que ne l'est pour l'Angleterre la moindre insurrection de l'Irlande, ces trois gouvernemens ont-ils pu blesser aussi profondément la conscience publique et réveiller l'odieux souvenir des partages de la Pologne, en allant remuer les reliques d'un grand peuple jusque dans la tombe où la piété de l'Europe les avait enfermées? Comment l'Autriche n'a-t-elle pas eu présent à la mé-

moire le mot récent de lord Palmerston que, si les traités sont détruits sur la Vistule, ils n'existent plus sur le Pô? Pourquoi la Prusse, abdiquant une fois de plus devant la Russie, lui a-t-elle fourni le meilleur des argumens pour préparer l'incorporation des principautés danubiennes, et a-t-elle infirmé la valeur du seul titre en vertu duquel elle-même possède la moitié de la Saxe et les provinces rhénanes? Comment enfin tout cela s'est-il consommé au moment où l'état intérieur de la Suisse semblait commander de ménager le bon vouloir de la France, et d'où vient qu'on a fait une pareille réponse aux efforts tentés depuis si long-temps par celle-ci pour faire prévaloir dans toutes les grandes affaires la doctrine de l'entente et du concert européen?

Pour répondre à ces questions, il faut se rendre un compte exact de la situation de la France vis-à-vis des grandes cours continentales et du besoin qu'éprouvent celles-ci de maintenir entre elles, en toute circonstance et à tout prix, la plus étroite solidarité.

Il est pénible sans doute d'être amené à constater l'isolement de la France, après d'aussi longs efforts pour se rapprocher des puissances continentales, et d'avoir à envisager les conséquences d'une collision possible avec l'Angleterre, lorsqu'on a si long-temps posé en principe que des rapports d'intimité avec le cabinet britannique pouvaient seuls assurer la paix du monde; mais des assurances plus ou moins fondées, des formules plus ou moins exactes, n'empêchaient pas la France d'être en réalité à peu près aussi isolée dans son action par le passé qu'elle pourra l'être dans l'avenir, et les deux faits qui viennent de se produire ont dissipé des illusions plutôt qu'ils n'ont créé des périls nouveaux: ils ont révélé la situation plutôt qu'ils ne l'ont changée.

La conférence de Londres, au sein de laquelle siégeait un représentant de la France, s'était efforcée, il est vrai, d'amortir par une action commune le contre-coup et la portée du mouvement de juillet; mais de ce qu'on mit, après 1830, de l'empressement à enlacer la révolution dans un réseau diplomatique, il n'en faudrait pas conclure que l'Europe fût disposée à se rapprocher de nous et à confondre ses efforts avec les nôtres. Ce qui est vrai du continent ne l'est guère moins de l'Angleterre. L'alliance anglaise, toute sincère qu'elle fût entre les deux maisons royales et même entre les deux peuples, n'empêcha jamais les deux gouvernemens de différer profondément sur les principales questions de la politique contemporaine. Le ministre éminent qui considère comme un titre d'honneur sa persévérance de seize années dans la pensée de l'alliance, M. Guizot, a toujours reconnu que les intérêts des deux pays n'étaient pas moins opposés en Grèce, en Syrie, au Maroc, en Espagne, que dans les lointaines contrées, où notre influence religieuse et commerciale est allée heurter l'influence de la Grande-Bretagne. Dans toutes ces questions qui sont les plus grandes, pour ne

pas dire les seules du temps, nous étions donc déjà contraints de marcher seuls, sous peine d'abdiquer les intérêts nationaux, et l'alliance ne consistait guère qu'à masquer par de bons procédés ce désaccord profond. Suppléer par des mots calculés à la réalité des choses, tel fut ce labeur utile sans doute devant l'Europe, à laquelle il imposait des ménagemens, mais qui n'était pas sans inconvénient devant la France, dont le sens droit et l'oreille juste étaient froissés par un défaut de diapason entre la politique et le langage.

En Syrie, nous aspirons à maintenir dans sa nationalité et dans ses croyances une population que les agens de l'Angleterre ont traitée en ennemie; en Grèce, nous entendons compléter l'œuvre à laquelle, depuis la guerre de l'indépendance, le cabinet anglais ne s'est jamais associé qu'à contre-cœur; aujourd'hui aussi bien qu'il y a vingt ans, nous appelons un jour de délivrance la journée de Navarin, déplorée par le premier ministre de la Grande-Bretagne, et nous saluons avec une joie plus naturelle à Toulon qu'on ne le fait à Plymouth le nouveau pavillon qui se montre sur les mers; en Espagne, nous venons en aide à la liberté qui féconde, et non pas à l'anarchie qui stérilise, et nous souhaitons que la patrie du Cid et de Cortez n'abdique ni son génie maritime ni son activité commerciale aux mains d'un nouveau Méthuen; partout enfin en Europe aussi bien qu'en Océanie, nous rencontrons cet antagonisme de vues et d'intérêts reconnu par le cabinet français, lors même qu'il professait pour l'alliance un dévouement justifié par les loyales intentions des collègues de sir Robert Peel.

Si tel est l'état des choses depuis seize années, et si la langue politique est plus modifiée dans la phraséologie que la situation n'est changée dans sa réalité même, il devient plus facile d'envisager de sang-froid ce qui se passe et de ne pas s'exagérer la portée des faits nouveaux.

La France a marché seule dans le monde depuis longues années, et ce n'est ni lord Palmerston par ses protestations, ni M. le prince de Metternich par l'incorporation de Cracovie, qui ont amené cette position, qu'on proclamait hautement devant la France, lorsqu'on arrachait aux chambres les fortifications de Paris. Ce n'est pas aux derniers mois de 1846, ce n'est pas même à la révolution de 1830 qu'il faut remonter pour la comprendre dans ses causes primordiales : elle date de 1814 et surtout de 1815; elle nous a été préparée lorsque l'Europe s'est coalisée à Chaumont et qu'elle nous a vaincus à Waterloo.

Les actes diplomatiques qui suivirent nos désastres ont scellé peut-être pour un demi-siècle cette attitude de méfiance et d'inquiète observation. Le sens moral de la France s'est soulevé contre les traités de Vienne beaucoup moins à raison des conquêtes dont ils nous imposaient l'abandon, que par suite du systématique mépris professé dans ces traités pour la volonté des peuples. Partager les nations comme une vaste

ferme à cheptel, à raison du nombre des ames et de l'étendue des territoires, ce fut là un grand attentat dont le peuple, noble gardien du droit, devait se montrer profondément blessé. A ces susceptibilités générales et désintéressées, les malheurs des cent jours vinrent bientôt en associer de plus directes et de plus vives encore. Le traité de paix du 20 novembre 1815 entama la France dans son vieux territoire, il fit tomber les remparts d'Huningue et ouvrit systématiquement notre frontière pour laisser passer l'Europe lorsqu'il lui conviendrait de revenir faire la police à Paris. Celle-ci, dans sa colère, nous imposa ce traité moins comme une garantie que comme une vengeance.

Comment s'étonner dès-lors si elle est inquiète sur la durée de son propre ouvrage et si elle éprouve les besoins de s'unir étroitement pour le défendre? Cette pensée a été un lien entre tous les cabinets étrangers depuis trente ans; elle a dominé dans tous les congrès, dans toutes les conférences, depuis la réunion d'Aix-la-Chapelle jusqu'à celle de Munchen-Graetz; en elle seule se résume toute la politique européenne, et la restauration la rencontrait devant elle aussi bien que la monarchie de juillet.

Sur ce point, on se fait souvent des illusions qu'il est utile de dissiper. On dit et l'on croit que la jalouse méfiance de l'Europe continentale contre la France a sa cause principale, sinon unique, dans le désaccord des principes, et que les formes représentatives, mises en regard de celles des gouvernemens absolus, constituent un antagonisme aggravé par le fait de 1830 et par l'expulsion de la branche aînée des Bourbons. Je ne méconnais pas le malaise qu'un tel désaccord dans les doctrines politiques peut entretenir dans le monde, mais je crois qu'on s'en exagère singulièrement la portée, et que les cabinets du Nord n'ont pour le dogme de la légitimité qu'un culte des plus platoniques et des moins compromettans. Les preuves abonderaient au besoin. La France n'est pas la seule contrée qui, de nos jours, ait changé sa dynastie; la Suède l'avait précédée dans cette voie, sans que le patronage de l'Europe ait manqué au soldat heureux devenu roi à Stockholm. Pourquoi les cours du Nord se montreraient-elles si inflexibles pour la substitution d'une branche à une autre au sein de la même maison royale, lorsqu'on les voit unir leur sang à celui de l'étranger qui a remplacé les Vasa? Veut-on attribuer cette antipathie permanente de l'Europe continentale contre la France actuelle au désaccord des institutions? Mais comment expliquer alors l'intimité si longue des cours de Vienne et de Londres, et les efforts de la Russie pour attirer l'Angleterre? comment comprendre que l'Europe accepte au-delà de la Manche ce qui lui répugne si vivement de ce côté-ci? Le gouvernement représentatif n'est-il pas aussi bruyant, aussi hardi dans ses manifestations à Westminster qu'au Palais-Bourbon? L'empereur Nicolas n'a-t-il

pas été marqué en plein parlement, par la main d'O'Connell, de stygmates qu'aucun orateur français ne se serait permis de lui infliger, sans s'exposer à un énergique rappel à l'ordre? Pourquoi donc tant de susceptibilité à Paris, lorsqu'on montre tant de tolérance à Londres?

Veut-on une autre preuve de la facilité avec laquelle l'Europe accepte les faits accomplis et les institutions les plus contraires aux siennes, lorsqu'elle y est déterminée par le soin de ses propres intérêts? Qu'on songe à la Belgique, qui a répondu au mouvement de juillet par le mouvement de septembre, et qui, après avoir renversé l'œuvre chérie des négociateurs de Vienne et la plus européenne des dynasties, s'est donné les institutions les plus libérales de l'ancien monde. Tout cela n'a pas empêché la Belgique et sa jeune royauté d'être promptement acceptées; tout cela n'arrête pas les cours allemandes dans leurs efforts pour attirer autant qu'elles le peuvent vers la sphère de leur action le gouvernement de Bruxelles, et, n'était la clause de neutralité perpétuelle stipulée par l'acte qui le constitue, celui-ci n'aurait en fait d'alliances que l'embarras du choix. Ceci ne constate-t-il pas qu'il y a autre chose dans la question élevée entre nous et le reste du continent que ce que les partis prétendent y trouver, et ne faut-il pas reconnaître que nous sommes moins séparés de l'Europe par des doctrines que par des intérêts?

Ce qui creuse cet abîme, c'est la conscience des blessures qu'on nous a faites et la croyance générale que nous n'attendons qu'une occasion favorable pour reconquérir tout le terrain perdu. D'aussi pénibles sacrifices que ceux du dernier traité de Paris, tout justifiés qu'ils pussent paraître aux yeux des gouvernemens étrangers par les souvenirs de l'oppression impériale, ne sont jamais imposés à la plus guerrière des nations sans qu'il soit naturel d'appréhender une réaction dans l'avenir; et lorsque cette nation, un moment écrasée sous les efforts du monde, a doublé sa population et décuplé ses richesses, lorsqu'elle est en mesure d'ajouter à sa puissance matérielle une puissance morale non moins formidable, il est fort simple qu'on redoute de lui voir reprendre la liberté de ses mouvemens, et qu'on se serre étroitement pour lui résister. Voilà tout le secret de l'union des cours signataires des traités de Paris.

Nous répétons, pour la justification de la royauté de 1830 comme pour l'honneur de la restauration elle-même, que celle-ci rencontrait devant elle des obstacles analogues à ceux qui sont aujourd'hui semés sous nos pas. Aux premiers jours de son avénement, le gouvernement des Bourbons ne pouvait pas, sans doute, avoir une politique à lui, car, pendant que cent cinquante mille étrangers occupaient nos places de guerre, une conférence européenne traitait chez nous de nous et sans nous; mais, sitôt que le territoire fut libre et que la France put vivre de

sa propre vie, elle eut à lutter contre l'alliance formée en haine de sa résurrection tant redoutée. Après lui avoir imposé la guerre d'Espagne en 1823, l'Europe s'efforça de lui arracher tous les profits de cette expédition, car ceux-ci étaient grands au point de vue militaire et politique. Plus tard, dans les affaires de Grèce, la France rencontra, de la part des grandes cours, des difficultés également inspirées par une appréhension commune; en ce qui se rapporte à l'Angleterre en particulier, personne n'ignore que, dominé dès cette époque par la pensée qu'il poursuit aujourd'hui au-delà des Pyrénées comme en Afrique, le cabinet de Londres prit de menaçantes réserves, lorsque la France entra en Espagne aussi bien que lorsqu'elle descendit sur le rivage d'Alger. Il n'y a donc rien de nouveau dans le mouvement général de la politique européenne, et ce ne sont pas les révolutions qui l'ont suscité.

La restauration avait, il est vrai, une chance perdue pour le gouvernement qui l'a remplacée; elle pouvait espérer de s'unir à la Russie, et, quoique cette alliance n'ait jamais existé qu'en projet, elle était de nature à se réaliser un jour et à influer d'une manière considérable sur les destinées du monde. Cette association d'intérêts était en effet très naturelle, car de toutes les grandes puissances la Russie est celle qui attend le plus de l'avenir, et dont les espérances dépassent le plus constamment les stipulations actuelles des traités. Il était donc naturel qu'aspirant à s'étendre sur le Bosphore, elle laissât entrevoir à la France la perspective d'un agrandissement sur le Rhin, et il n'y avait pas à s'étonner si les développemens possibles de celle-ci inspiraient à Pétersbourg des appréhensions beaucoup moins vives qu'à Vienne et à Berlin.

C'était par ces motifs qu'une alliance franco-russe paraissait alors chose naturelle; mais, depuis cette époque, il s'est passé un fait qui a dérangé toutes ces combinaisons, et qui a dû peser près du cabinet impérial d'un poids beaucoup plus lourd que ne peut l'être à ses yeux la substitution d'une branche régnante à une autre. En 1831, la Pologne a soulevé la pierre de son sépulcre, et ses spoliateurs ont entendu retentir à leurs oreilles la parole dite à la jeune fille ressuscitée : *Non mortua est, sed dormit*. Vainement a-t-elle été refoulée une fois de plus dans sa tombe : la certitude que la Pologne n'est point morte est entrée dans tous les esprits; cette conviction générale a modifié pour de longues années la politique européenne et rendu toute intimité impossible entre la Russie et la France. Si, durant la restauration, on songeait sérieusement, à Pétersbourg, à réaliser les projets de Catherine II, il a fallu, depuis la formidable guerre de Pologne, abandonner ce point pour poursuivre un objet plus important encore. On a dû ajourner Constantinople pour s'occuper de Varsovie, car ce n'est pas quand on se sent si gravement menacé en Europe qu'on peut songer à se porter vers l'Asie,

Dans la situation nouvelle que fait au cabinet impérial sa constante appréhension pour la Pologne, il n'a plus qu'un rôle de longue expectative à jouer dans l'empire ottoman. Il suffit aux intérêts de sa politique qu'il y fasse de temps en temps acte d'héritier présomptif, comme à Unkiar-Skelessy, et nul n'est plus intéressé que lui à retarder l'ouverture de la succession. D'ailleurs, depuis vingt ans, la catastrophe qui menace l'empire ottoman est devenue moins imminente, et il est naturel que, sans abdiquer son avenir en Orient, la Russie l'ait ajourné pour se préoccuper spécialement de l'Europe. La France a donc perdu le point qui pouvait la rapprocher de la Russie, elle n'est plus en contact avec elle que par celui qui l'en éloigne, et tout rapprochement entre les deux cabinets demeurera impossible tant qu'à Pétersbourg on sera contraint de s'occuper des événemens imminens sur la Vistule plutôt que des éventualités qui peuvent naître sur le Bosphore. Lorsque l'on disserte à perte de vue sur l'alliance russe, on entretient donc le pays d'une chimère véritable, car cette idée ne peut avoir quelque consistance que dans un passé qui n'est plus ou dans un avenir que rien ne peut aujourd'hui faire pressentir. Un grand peuple immolé élève la plus infranchissable des barrières entre ses oppresseurs qui épient son dernier souffle et la France qui attend sa renaissance. L'obstacle est là beaucoup plus que dans la révolution de 1830. La maison impériale de Russie ne saurait avoir, relativement au droit de successibilité au trône, aucun de ces scrupules qu'on lui prête avec tant de complaisance, car il n'est guère de règne dans son histoire dont l'origine ne cache des faits plus irréguliers que celui contre lequel on lui suppose une invincible antipathie.

Ainsi l'isolement de la France parmi les grandes puissances continentales est un fait qui persistera tant que la situation du monde n'aura pas été violemment changée. L'Autriche et la Prusse redoutent tout ce qui serait de nature à modifier les stipulations sur lesquelles repose l'état territorial de l'Europe, et la Russie ajourne des desseins qu'en face de la Pologne encore vivante la France ne saurait seconder sans abdiquer l'honneur. Elle est donc seule dans le monde avec le sentiment de sa force et le souvenir des traitemens sévères qui lui ont été infligés. Entre elle et le continent, l'antagonisme est inévitable.

Comment la paix générale a-t-elle résisté si long-temps à cette violente épreuve? Il faut sans doute attribuer une grande part dans ce résultat aux appréhensions des uns, à la prudence des autres et à la constante pression exercée sur les cabinets par les intérêts financiers qui les dominent; mais il est juste de l'attribuer surtout à la situation prise par l'Angleterre entre la France et les trois grandes cours continentales, et à ce qu'on est convenu d'appeler, depuis seize ans, l'alliance anglaise.

La Grande-Bretagne est placée dans une position singulièrement

propre au rôle d'intermédiaire que les événemens lui ont departi entre la France de 1830 et l'Europe coalisée de 1815. Par l'analogie des institutions et le principe d'une royauté consentie, elle tient à la France et sympathise avec elle; par la puissance de ses intérêts et celle de ses souvenirs, elle verse vers les cours continentales, dont ses subsides ont, durant un quart de siècle, soudoyé les armées. S'il y a deux tribunes sur les bords de la Tamise comme sur ceux de la Seine, les triomphes de la coalition contre la France sont célébrés à Londres avec non moins d'enthousiasme qu'à Berlin, et le culte théorique qu'on professe à Westminster pour les droits et les libertés des peuples n'empêche pas d'y rappeler avec orgueil et à tout propos le souvenir des actes de Vienne, négociés sous l'influence prédominante de l'Angleterre, et par suite desquels cette puissance a complété sa prise de possession du monde maritime.

Ainsi, s'appuyant tour à tour sur le continent et sur la France, offrant pour gage à l'une ses inclinations libérales, tandis qu'il se trouvait associé avec l'autre par la solidarité des avantages conquis et des périls courus en commun, le cabinet britannique a joué, depuis seize ans, le premier rôle dans les affaires européennes et a été maître de la paix du monde. Il a proclamé l'alliance avec la France, vers laquelle l'entraîna le cours de l'opinion publique après le mouvement de juillet, et il a été sincèrement dévoué à cette combinaison toutes les fois que les intérêts de son pays ne se sont pas trouvés en désaccord avec ses sympathies politiques : lorsque ce désaccord s'est produit, celles-ci ont été sacrifiées sans hésiter, selon l'esprit invariable d'un peuple qui croit à la patrie avant de croire à l'humanité.

Tant qu'il s'est agi de patroner en Europe la dynastie sortie, comme la maison de Hanovre, de la volonté populaire, le loyal concours de la Grande-Bretagne n'a pas manqué. Il n'a pas fait défaut lorsque la France, demeurée maîtresse d'elle-même au milieu de l'effervescence révolutionnaire, acceptait les traités de 1815, refusait la Belgique et contemplait avec une douloureuse résignation l'agonie de la Pologne et les agitations de l'Italie. On a pu s'entendre également en 1834 pour régler en commun les affaires de la Péninsule, parce que là où la France ne poursuivait que le triomphe des idées libérales, la Grande-Bretagne profitait de la chance redoutable ouverte par l'abolition de la succession masculine; mais, lorsque la France s'est proposé, soit d'appuyer en Grèce un gouvernement libre, soit de concilier en Espagne le traité de la quadruple alliance avec le maintien de l'œuvre de Louis XIV, soit de protéger en Syrie les malheureuses victimes que l'imprévoyance de l'Europe a livrées à leurs bourreaux; lorsqu'elle a eu l'innocente fantaisie d'aller promener son drapeau dans les solitaires profondeurs de l'Océan Pacifique, l'appui de l'Angleterre s'est aussitôt retiré, et la France a vu

son alliée de la veille accepter une autre alliance toujours offerte avec bonheur par le continent, attentif à épier le désaccord des deux grandes nations constitutionnelles.

C'est ici que se révèle l'infirmité de la combinaison sur laquelle a pivoté depuis la révolution de 1830 toute notre politique extérieure. Dans l'alliance anglo-française, les deux situations ne sont malheureusement point égales; car, tandis que la France ne peut se séparer de son alliée sans se rejeter dans l'isolement, celle-ci, en se séparant d'elle, trouve l'Europe toujours prête à l'accueillir, toujours empressée à provoquer une rupture. L'Angleterre a contre nous une alliance de rechange, tandis que nous n'en avons point contre elle. Un désaccord s'élève-t-il entre la Grande-Bretagne et la France de 1830, la première peut avec confiance en appeler à l'Europe de 1815, certaine de trouver les cours du Nord toujours disposées à renouer la vieille alliance.

Les preuves abondent, et je ne sais guère d'année qui n'en apporte de nouvelles. Lorsqu'en 1840 lord Palmerston et M. de Brunow négocièrent le traité du 15 juillet, l'Autriche et la Prusse n'hésitèrent pas à l'accepter : quoique la première de ces puissances eût donné son adhésion publique aux vues de la France dans les affaires de Syrie, elle entra avec empressement dans un accord dont elle avait prévu les déplorables conséquences relativement à la question spéciale à propos de laquelle il s'était formé. Quand, en 1845, sir Robert Peel, sortant un jour de son caractère et de sa modération habituelle, fit entendre de menaçantes paroles et songea à renvoyer à son poste, sur un vaisseau de guerre, un agent brouillon et compromis, il avait présente à la pensée, croyons-le bien, cette situation de l'Angleterre qui lui assure des alliés dans toutes ses entreprises et jusque dans toutes ses colères, et son excellent esprit fléchit un moment sous cette tentation perpétuelle. Si aujourd'hui la ligue européenne ne s'est pas reformée à la voix de lord Palmerston à l'occasion des mariages espagnols, cette réserve peu habituelle s'explique par trois motifs : l'attitude ferme et prudente du cabinet français, l'antipathie personnelle qu'inspire le noble lord à l'Europe et dont M. Thiers est venu témoigner, enfin la perpétration de l'attentat de Cracovie, qui a été pour les trois cours le produit net de la rupture survenue entre les deux gouvernemens constitutionnels. M. le ministre des affaires étrangères a déclaré d'ailleurs avec une habile franchise qu'il était loin de croire lord Palmerston découragé par l'attitude des cours du Nord dans la question espagnole et par la fin de non-recevoir qui lui a d'abord été opposée. A chaque phase de cette question, des tentatives seront infailliblement reprises, et nous voudrions pouvoir espérer avec lui qu'il suffira de tenir une conduite prudente pour les faire avorter. Déjà même, si l'on en croit des bruits qui paraissent fondés, un cabinet aurait cédé aux efforts, pour ne pas

dire aux obsessions du *Foreign-Office.* Il est naturel que le prince qui n'entend pas démordre de l'école historique et du teutonisme, même lorsqu'il subit l'influence des idées modernes, ait voulu se séparer de la France au lendemain du jour où il proclamait ce que l'Europe persiste à nommer une constitution. Quoique la Russie et l'Autriche n'aient pas de telles velléités de libéralisme à expier, on peut craindre qu'elles ne suivent un tel exemple. Sans anticiper sur l'avenir, il est permis de dire que le passé justifie toutes les inquiétudes à cet égard, et nous ajouterons que l'alliance de l'Angleterre est d'un si haut intérêt pour les trois cours, qu'elles n'estimeront jamais la payer un trop grand prix. Aussi espérons-nous davantage du sens droit de l'Angleterre que des résistances de l'Europe, et comptons-nous plus sur le discrédit qui peut atteindre au sein de son propre pays un ministre inquiet et remuant que sur les refus persévérans des trois cours de se joindre à la Grande-Bretagne. Séparer en toute occasion l'Angleterre de la France est l'axiome de la politique du Nord; c'est pour cela que, dans l'alliance anglo-française, l'un des cabinets a cet immense avantage, de pouvoir rompre impunément les bons rapports, tandis que l'autre ne saurait le faire sans péril. C'est là ce qui donne au cabinet anglais des allures si confiantes et parfois si hautaines. Il sait trop qu'il aura un point d'appui contre la France toutes les fois que les intérêts politiques du royaume-uni viendront à différer d'avec les siens. Or, si ce désaccord est constaté de nos jours relativement aux affaires d'Espagne, d'Afrique, de Grèce et de Syrie, qui sont les plus grandes questions du moment, il est assurément fort à craindre qu'il ne se maintienne également dans l'avenir, à raison des tendances parallèles affectées par les deux pays dans leurs développemens respectifs.

La France aspire, comme sa grande rivale, à devenir puissance maritime; le vœu des pouvoirs législatifs a fini par prévaloir sur ce point, et c'est avec une joie qui ne sera certes pas partagée à Londres que la nation tout entière a accueilli la solennelle déclaration émanée de M. Guizot relativement à l'équilibre des forces navales dans la mer redevenue la grande route du monde. La Providence nous a envoyé en Afrique un vaste empire à fonder, et le flot de la Méditerranée baigne des deux côtés des rives à jamais françaises. De plus, durant cette longue période de paix, la nation a dû appliquer à l'industrie le génie et l'ardeur qu'elle avait si long-temps consacrés à la guerre. Elle a donc entrepris deux choses auxquelles elle tient avec obstination, et qu'aucun gouvernement ne saurait l'empêcher de réaliser sans y jouer son existence : la première de s'assurer le bénéfice de son marché national, la deuxième de faire, pour certains produits du travail français, concurrence à l'industrie britannique sur les marchés étrangers : or, cette double tentative, quelque légitime qu'elle soit, est une double

énormité aux yeux d'un gouvernement qui ne peut contenir les tempêtes sur son propre sol qu'en monopolisant le commerce du monde. Les doctrines de protection auxquelles adhère en France la grande majorité des intérêts sont un obstacle plus sérieux peut-être que les difficultés politiques à toute intimité avec l'Angleterre.

Le reste de l'Europe est, il est vrai, placé, sous ce rapport, vis-à-vis de la Grande-Bretagne, dans une situation peu différente de la nôtre. Les prédications du libre échange n'ont guère plus de succès dans l'Allemagne que dans la France industrielle. Cependant l'Angleterre est, après tout, plus en mesure d'obtenir des concessions commerciales de certaines cours absolutistes que d'un gouvernement constitutionnel, où tous les intérêts représentés parlent si haut et se plaignent si vite; et si un conflit éclatait jamais dans le monde, le cabinet britannique, dont l'intervention pourrait y devenir décisive, ne manquerait pas assurément, pour prix de son concours et de ses subsides, de stipuler la consécration de ses nouveaux principes d'économie politique. Le libre échange deviendra désormais pour la Grande-Bretagne ce qu'était pour elle l'abolition de la traite des noirs en 1815, l'annexe obligée de toutes les stipulations diplomatiques consenties par ses ministres. Dans la situation nouvelle de l'Europe, l'Angleterre considère avec raison l'admission à droits réduits de ses cotons ou de ses fers comme une conquête plus importante que celle d'une province. Or, de bons traités de commerce s'obtiendront plus facilement, au jour des grands périls, de la Russie, de l'Autriche, et même du *Zollwerein* que de la France, fort résolue à se défendre aussi intrépidement contre les cotonnades que contre les flottes de ses voisins. Il est donc évident que rien n'autorise à prévoir pour l'avenir un rapprochement d'intérêts qui n'existe pas dans le présent, et que la ferme volonté d'éviter la guerre, volonté qui existe heureusement et au même degré chez les deux peuples, ne suffit pas pour constituer une étroite alliance et créer des rapports d'intimité. La paix trouvera, on peut l'espérer, des garanties nouvelles dans cette situation bien comprise : on se ménagera d'autant plus que l'on connaîtra davantage les causes naturelles de désaccord et de collision; la langue officielle se mettra en harmonie avec les faits, et les mots cesseront de contraster avec les choses.

Que la France comprenne donc sa position véritable et qu'elle sache l'accepter avec résolution et de sang-froid. Elle est séparée des trois cours du Nord par de vives appréhensions et par le souvenir d'une commune résistance. Quant à l'alliance anglaise, en l'acceptant avec empressement toutes les fois qu'elle est possible, la France doit la pratiquer toujours dans la pensée que cette alliance peut soudainement lui échapper, puisqu'une combinaison différente est constamment offerte

au cabinet britannique, et que celui-ci a dès-lors, dans ses rapports avec nous, une liberté qui nous manque dans nos rapports avec lui.

Ces difficultés ont leurs racines dans un passé beaucoup plus vivant en Europe qu'il n'est en France, et dont tous nos efforts devront consister à effacer le déplorable souvenir. Elles sont grandes sans doute, mais elles sont loin d'être insurmontables. Les connaître et les confesser hautement, c'est le plus sûr moyen d'en triompher. En comprenant bien la nature des obstacles qui la séparent de l'Europe, la France acceptera sans appréhension un isolement qui n'est pas le résultat d'une théorie, mais l'expression d'un fait trop manifeste; elle s'efforcera de le faire cesser en temps utile sans s'alarmer outre mesure d'une situation dont elle ne porte point la responsabilité aux yeux du monde; elle n'adressera pas aux trois grandes cours continentales des avances qui demeureraient vaines, et, tout en s'efforçant de rétablir de bons rapports avec l'Angleterre, elle n'aspirera point à une intimité sujette à d'aussi brusques reviremens. La situation des deux peuples en deviendra plus vraie, et la paix du monde n'en sera pas peut-être plus compromise.

Mais faudra-t-il donc que, dans l'isolement temporaire qui lui est fait par un fatal concours de circonstances, la France renonce à toute action en dehors de ses frontières, et, faute de pouvoir afficher l'alliance anglaise ou l'alliance russe, sera-t-elle condamnée à abdiquer toute influence dans les affaires du monde? Ce serait peu comprendre l'état vrai des esprits et le besoin que ressentent les peuples de rompre le cercle tracé autour d'eux depuis 1815 par les grandes cours qui, en exploitant les méfiances contre la révolution et surtout contre la France, ont fini par confisquer toutes les libertés de l'Europe.

Cinq puissances, dont quatre réunies par une pensée commune, ont assumé, depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle, la dictature politique du monde. En 1832, la conférence de Londres a modifié les traités de Vienne dans plusieurs de leurs principales dispositions, sans qu'une seule observation s'élevât de la part des huit signataires de ces traités, et la France a consenti, dans un esprit de modération et de paix, à prêter son concours à un système qui n'a pour base que la haine qu'elle inspire. Les souverainetés secondaires ont cessé de compter en Europe par la faiblesse des uns et l'imprévoyance des autres : on a vu disparaître en quelque sorte de la carte politique la Suède et le Danemark dans le Nord, l'Espagne et le Portugal au Midi; l'Autriche a régné aussi souverainement en Italie que si la Sardaigne et les Deux-Siciles avaient appartenu à des archiducs, comme Modène et Parme; et, au sein de cette vieille Allemagne, si agitée depuis la réforme, naguère si jalouse de son indépendance, on a vu les plus nobles peuples de la souche germanique, les Saxons et les Bavarois, abdiquer sans résistance devant

l'Autriche, qui est à peine allemande, et devant la Prusse, cette dernière venue dans le monde. On a si habilement entretenu, au sein des petits gouvernemens d'au-delà du Rhin, les jalousies contre la France, qu'ils ont tacitement consenti à déléguer, pour ainsi dire, tous leurs droits de souveraineté extérieure pour ne conserver qu'une sorte de souveraineté municipale. Le grand corps germanique a disparu sous la pression des cabinets de Vienne et de Berlin sans essayer même de se défendre. Pendant que les électeurs de l'empire échangeaient leur titre contre le titre royal, ils descendaient à une dépendance que le dernier margrave de l'antique Allemagne aurait repoussée avec indignation, et, en évoquant le fantôme de la France, M. le prince de Metternich a gouverné aussi souverainement les pays de Souabe que les états héréditaires d'Autriche.

Cette abdication s'est opérée dans les circonstances même qui semblaient devoir en écarter jusqu'à la pensée; c'est lorsqu'un antagonisme aussi profond que celui qui avait divisé l'Allemagne au XVIe siècle paraissait devoir séparer les états constitutionnels des gouvernemens absolus qu'on a vu les premiers s'effacer obscurément devant les seconds, et, pour la première fois peut-être dans le monde, la liberté, au lieu d'élargir et de fixer son lit, est allée se perdre dans les sables sans porter avec elle la vie et la fécondité. N'est-il pas déplorable de voir des gouvernemens qui ont eu l'honneur, après la crise de 1815, de tenir leurs engagemens envers leurs peuples, effacés et comme anéantis par ceux qui les ont méconnus? Comment s'expliquer que la pratique des institutions constitutionnelles, tout incomplète qu'elle ait pu être, n'ait pas rendu aux états allemands du second ordre le sentiment de leur indépendance extérieure, si compromise, et de leur souveraineté, si ouvertement outragée en tant de circonstances?

Si la France s'était moins inquiétée des grands gouvernemens et qu'elle se fût plus sérieusement occupée des petits; si elle avait consacré à agir sur les chambres législatives, sur les universités, sur la presse et sur les peuples allemands une partie de l'activité stérilement dépensée pour se concilier les cours de Vienne et de Berlin, elle recueillerait déjà peut-être le fruit de ses efforts, au lieu d'aboutir à l'attentat de Cracovie, comme dernière expression du concert européen.

Ce qu'elle n'a pas fait, il faut qu'elle le fasse; il faut qu'elle devienne au XIXe siècle, en Allemagne, l'appui de la liberté constitutionnelle, comme elle a été au XVIIe l'appui de la liberté religieuse. Qu'au lieu de resserrer les liens de la pentarchie européenne, elle ne s'oppose donc pas au cours naturel des idées qui tend à les relâcher; que sa propagande d'indépendance s'adresse moins aux peuples qu'aux petits gouvernemens eux-mêmes, qu'elle parle moins aux passions qu'aux intérêts, mais qu'en même temps ses agens ne concentrent pas toute leur action

et toutes leurs pensées dans la sphère officielle où ils sont appelés à vivre; que, fière de la grande idée qu'elle représente, elle ait la conscience de sa dignité et de sa force morale en présence de l'Autriche se débattant sous les souvenirs de la Gallicie, de la Prusse à laquelle les longues oscillations de son gouvernement ont enlevé une partie de son importance et de son crédit; qu'elle fasse enfin comprendre à l'Allemagne que la Russie et la France sont les deux pôles du monde politique, et qu'il n'existe aucune situation intermédiaire, aucune influence sérieuse et durable entre les deux idées qu'elles expriment.

Personne n'ignore qu'un seul motif s'oppose à l'action de la France au-delà du Rhin, qu'une seule cause paralyse sa politique naturelle de patronage auprès des petits gouvernemens constitutionnels. On croit chez les peuples, on affecte de croire dans les cabinets, que nous aspirons à recommencer les courses héroïques de l'empire, et que la conquête de la rive gauche du Rhin et des provinces belgiques est une sorte d'idée fixe pour la France. Ni le cours pacifique imprimé à nos idées, ni la transformation de nos mœurs, ni le mol égoïsme qui nous domine, ne suffisent pour rassurer les scribes condamnés au dur métier d'injurier la France et de louer l'Autriche, de calomnier la liberté constitutionnelle et d'exalter la gloire du despotisme paternel. Pourtant, après la discussion solennelle à laquelle vient d'assister la France, ce métier va devenir impossible à continuer au-delà du Rhin. Tous les orateurs qui y ont pris part au sein de nos deux chambres se sont accordés sur ce point, qu'il fallait avant tout rassurer l'Europe et abdiquer toute pensée attentatoire à l'indépendance des peuples. Le principe des nationalités a été posé d'un commun accord et avec un assentiment unanime comme la base même d'une politique de réparation et de justice. M. de Montalembert, organe de cette grande opinion au sein de la chambre des pairs, voyait la pairie tout entière applaudir à sa parole, et son discours, accepté comme le commentaire même de l'adresse, devenait un grand acte. M. Odilon Barrot se faisait, au nom de la gauche, l'éloquent interprète de la même pensée, il répudiait à jamais toute solidarité avec les espérances conquérantes de 1831 et les imprudentes manifestations de 1840. M. Billault proclamait la nécessité de rassurer les peuples et de venir en aide aux états secondaires, si justement alarmés par l'incorporation de Cracovie; M. Berryer enveloppait la même pensée des larges plis de sa parole magnifique; enfin M. le ministre des affaires étrangères acceptait hautement pour la France le fécond patronage que l'accord de tous les partis lui défère.

Il appartenait à l'opinion conservatrice, au début d'une législature nouvelle destinée à s'empreindre de son esprit, il appartenait au cabinet devenu l'expression nécessaire de ce grand parti, d'inaugurer cette politique du droit et de répéter après plus d'un demi-siècle d'usurpations

et de violences la déclaration de la première de nos assemblées délibérantes, que « la France, plus jalouse d'influer sur les peuples par ses idées que par ses armes, ferait la guerre pour défendre son indépendance et jamais pour attaquer celle des autres. » Lorsque cette pensée proclamée à la tribune et répandue par la presse sera devenue un lieu commun, lorsqu'elle sera acceptée en France par toutes les consciences, en Europe par toutes les convictions, alors l'isolement de la France aura cessé, et l'heure des grands changemens sera près de sonner pour le monde.

Cette politique de patronage au profit des états du second ordre peut donner lieu dès à présent à des applications nombreuses. Si en Allemagne il est nécessaire d'y préparer l'opinion, et si le travail de la France doit y conserver encore un caractère plus théorique que pratique, il n'en est point ainsi en Italie, où l'impulsion nationale est déjà vivement imprimée, et où notre concours peut devenir nécessaire d'un jour à l'autre. Le gouvernement sarde, qui, plus que tous les autres gouvernemens secondaires, a conservé le sentiment de sa dignité et de son indépendance, est chaque jour froissé, malgré sa prudente réserve, par le mauvais vouloir d'un grand cabinet. Ce mauvais vouloir devient de la haine contre l'auguste chef de la chrétienté, qui, placé entre le double péril d'une révolution imminente et d'un protectorat plus redoutable encore, poursuit avec persévérance son œuvre de redressement et de salut. Un spectacle qu'elle n'avait pas vu depuis bien des siècles est donné à l'Italie : un pape guelfe est assis dans la chaire d'Innocent III, et toutes les populations italiques portent ses couleurs et répètent son nom. Il est difficile qu'un aussi grand ébranlement donné à un peuple n'amène pas des conséquences imprévues, et l'attitude de la France doit se dessiner dès aujourd'hui d'une manière nette et décidée en face de ces éventualités. L'état alarmant de la Suisse lui impose plus impérieusement encore une politique arrêtée, et l'on doit s'étonner que, dans le cours de la longue discussion à laquelle la France vient d'assister, l'opposition n'ait pas provoqué de la part de M. le ministre des affaires étrangères, pour protéger le territoire de la confédération, une déclaration analogue à celle de M. le comte Molé, qui, après 1830, fit respecter par la Prusse en armes le sol de la Belgique. Il faut qu'on sache bien que toute intervention militaire en Suisse provoquerait au même instant l'intervention de la France.

Lorsqu'un rôle si efficace lui est préparé, quel si grand intérêt aurait donc la France à reprendre le système d'agrandissement territorial qui, après l'avoir conduite à Rome et à Hambourg, a eu pour dernier résultat de faire camper les Cosaques dans la cour du Louvre? Quel motif si puissant pourrait l'ameuer à cette monstrueuse contradiction de confisquer la nationalité belge et d'attenter, dans les provinces rhénanes,

à la nationalité allemande, lorsqu'elle proclame le droit imprescriptible des peuples de disposer de leurs destinées? La théorie des frontières naturelles est quelque chose de si peu sérieux topographiquement et politiquement, qu'il n'y a pas même à la discuter; ce n'est pas quand la Providence nous envoie en Afrique une immense mission colonisatrice et militaire, ce n'est pas quand elle prépare l'adjonction à notre territoire d'un littoral de deux cents lieues, que la France peut éprouver le besoin d'étendre ses frontières pour conserver son rang entre les nations. Mieux vaut notre drapeau aux cimes de l'Atlas qu'aux bords du Rhin, car l'Algérie nous assure la Méditerranée, et la rive gauche reconquise élèverait entre la France et l'Allemagne une barrière insurmontable. La France, vouée à la liberté et au travail, est dans des conditions industrielles et politiques qui la séparent des traditions de Napoléon comme de celles de Louis XIV, et je ne sais guère que M. l'abbé Genoude qui veuille aujourd'hui conquérir la Belgique, par dévouement sans doute pour l'ancienne constitution de la monarchie.

Félicitons-nous d'avoir vu l'esprit de violence et de conquête solennellement répudié par tous les orateurs qui ont abordé la tribune durant le grand débat qui vient de finir. Cette unanimité est, sans contredit, le plus grand résultat politique de la discussion de l'adresse. Elle change complètement notre situation dans le monde; en modifiant le caractère de l'isolement qui nous est fait, elle le rend sans péril pour nous, parce qu'il cesse d'être une menace pour l'Europe. Nous conquérons ainsi dans la confiance des peuples le terrain qu'on nous refuse encore dans les chancelleries; lorsque les gouvernemens auront compris que l'arme de la calomnie est devenue impuissante, ils inclineront davantage vers des sentimens d'équité et de bienveillance. La France parle si haut à toutes les sympathies des peuples, elle est, par ses institutions et par ses mœurs, l'expression si éclatante de leurs vœux les plus chers et de leurs plus vagues espérances, que du jour où les susceptibilités nationales seront pleinement rassurées, les nations viendront à elle en entraînant leurs gouvernemens. La France, en effet, ne représente pas seulement le droit abstrait dans le monde, elle le représente réalisé à tous les degrés de la vie sociale. Chez nous, l'égalité règne dans la famille par le droit civil, dans les mœurs par la souveraineté du talent; la liberté règne dans la sphère politique par les lois, dans celle de la conscience et de la foi par les garanties les plus solennelles; l'existence sociale est douce, parce que toutes les conditions s'y confondent, que tous vivent d'une vie commune, et que la France ne doit à personne ces grandes réparations séculaires si difficiles à octroyer, si redoutables à refuser. Ni l'Italie irritée, ni la Pologne sanglante, ni l'Irlande affamée, ne s'attachent à ses pas comme un péril et comme un remords; elle est libre dans ses allures, libre dans la spontanéité de ses pensées, et c'est pour

cela qu'elle est investie de cette initiative morale qu'on lui envie sans la lui contester.

Les dangers de l'Europe font sa propre sécurité, et un jour pourra venir où cette nation tenue à l'écart avec tant d'obstination, où ce gouvernement tant insulté à raison de son origine, deviendront la garantie de la stabilité des états et les intermédiaires d'une grande et nécessaire transaction. Ce n'est pas appeler les tempêtes que de voir les nuages qui chargent l'horizon; ce n'est pas ébranler l'ordre européen que de constater que l'Autriche n'est pas parvenue à s'assimiler l'Italie, que la Pologne n'a pas expiré sous ses chaînes, que l'empire ottoman s'affaisse sous l'ascendant croissant des races chrétiennes, et que dans l'est de l'Europe les populations s'agitent sous l'impulsion qui les pousse vers des destinées inconnues; ce n'est pas insulter les gouvernemens que de montrer la Russie contrainte de peupler ses solitudes de martyrs, la Prusse en suspicion à un tiers de ses sujets catholiques et conduite, par l'irrésistible entraînement de l'opinion non moins que par les nécessités financières, à des concessions qui en préparent tant d'autres; ce n'est pas provoquer les révolutions que de contempler la tache indélébile appliquée au front de l'Autriche et d'observer le relâchement progressif de toutes les parties de cet empire, où quatre nationalités s'agitent dans un froissement continu. Puisque l'Europe refuse de nous admettre dans sa communion politique, et qu'aux efforts loyalement tentés par un gouvernement pacifique pour se rapprocher des trois puissances, celles-ci ont répondu par l'acte de Cracovie, il faut bien que la France s'enquière de la situation véritable des autres gouvernemens et qu'elle l'expose au grand jour, ne fût-ce que pour demeurer calme et maîtresse d'elle-même dans l'isolement qu'on lui impose. Qu'elle ne s'alarme en effet ni pour sa propre sûreté, ni pour la paix du monde : les périls de tous sont sa plus sûre garantie, et, si la France ne peut pas compter sur la sympathie des cabinets, « elle peut compter sur leur sagesse, leur intelligence et leur intérêt bien entendu. » Cette parole de M. le ministre des affaires étrangères est le mot suprême de la situation.

S'il fallait donc résumer les impressions produites par le grand débat qui vient de se terminer, on pourrait dire qu'aucune des difficultés diplomatiques en ce moment pendantes entre les cabinets européens ne semble de nature à amener une guerre, bien que toutefois, pour les esprits doués de quelque prévoyance, le repos du monde soit moins assuré qu'il ne l'a été jusqu'ici. Les gouvernemens resteront maîtres, on peut le croire, des questions qui les divisent; mais triompheront-ils également des agitations intérieures qui semblent annoncer une crise prochaine? On peut assurément en douter. Il est impossible de méconnaître le vaste travail qui s'opère sous le soleil ou dans l'ombre, et qui,

en plaçant les peuples dans une condition différente de celle que leur a faite, pendant trente ans, le souvenir de la domination française, tend à leur rendre l'entière conscience de leurs destinées et de leurs droits. Pendant que la France, du haut de ses deux tribunes, répudie solennellement les traditions de l'empire et qu'elle aspire à reprendre dans le monde la mission désintéressée à laquelle l'a préparée sa noble histoire, l'Italie palpite sous une pacifique parole, et pour la première fois le volcan jette autre chose que des cendres et des flammes. Les grandes municipalités de l'Helvétie terminent dans l'anarchie le cours de leur vie historique pour en recommencer une autre, dont les conditions échappent encore à toutes les prévisions humaines. Remuée jusque dans les dernières couches sociales par les doctrines politiques les plus diverses, agitée par une réaction religieuse en même temps que par le hideux fanatisme de la matière et du néant, l'Allemagne s'éveille à l'action par la pensée, échappant de plus en plus aux faibles gouvernemens qui la régissent sans la dominer. La Prusse est entraînée par l'irrésistible puissance de l'opinion dans des voies où son gouvernement entre avec trop de timidité pour demeurer long-temps le maître du mouvement qui l'emporte. De Stuttgart à Berlin, entre les constitutions de 1819 et celle de 1847, va s'engager une rivalité d'efforts qui élargira bientôt pour tous les états allemands la base sur laquelle s'élève au-delà du Rhin l'édifice de la liberté politique.

Ainsi se brise, au souffle de l'esprit nouveau, le faisceau de la grande alliance scellée aux champs de Leipsig, et le génie allemand reprend ses capricieuses allures, si long-temps contenues par la haine de l'étranger et par les susceptibilités d'une nationalité pédantesque. Pendant que la Germanie a le clair pressentiment de ses destinées nouvelles, les races slaves s'agitent du fond de la Bohême au détroit des Dardanelles, sous l'impulsion de leurs propres instincts et sous celle des idées françaises; enfin, à tous ces craquemens d'un monde qui chancelle, l'empire ottoman menace de joindre le bruit de sa ruine immense.

L'œuvre qui s'élabore ne s'accomplira pas sans une crise pour laquelle le premier devoir de la France est de se préparer. S'imaginer que la face des sociétés sera renouvelée sans que notre pays sorte de son repos, croire que les diplomates et les banquiers resteront les maîtres des événemens, parce qu'ils les ont dominés long-temps, c'est faire la part des hommes trop grande et celle de Dieu trop petite. Un rôle actif nous est réservé dans les péripéties diverses de ce grand drame; gardons-nous de le répudier par avance! Continuer, en présence des signes qui s'annoncent, à fonder toute la politique de la France sur l'utopie de l'abbé de Saint-Pierre, serait à la fois une folie et un crime. Sachons prolonger la paix par notre modération, sans nous y river par notre im-

prévoyance; que, par une bonne gestion financière, le pays acquière la prompte disponibilité de ses forces et de ses ressources; qu'on termine, fallût-il les restreindre, les travaux en cours d'exécution sur tant de points du territoire; qu'on résiste surtout avec obstination aux entraînemens et aux influences auxquels les chambres comme le gouvernement ont trop long-temps cédé : ce sont là les premiers devoirs d'une administration conservatrice et les vœux désormais unanimes des représentans du pays. Qu'aucune inquiétude démesurée, qu'aucune agitation fébrile ne nous saisisse; ne provoquons ni par des concessions qui seraient vaines, ni par des avances qui seraient honteuses, le changement d'une situation à laquelle le cours des événemens et des idées prépare un terme naturel et prochain. Consacrons le présent à assurer l'avenir, et comprenons bien que les destinées de la France sont étroitement engagées dans celles du monde. Elle peut répudier les conquêtes territoriales, mais elle ne saurait renoncer à une action extérieure efficace et continue, car ce pays a une autre mission que de vivre pour lui-même. Que la monarchie de 1830 comprenne tout ce qu'il y a de puissance dans le double principe d'ordre et de révolution dont elle est l'expression combinée; qu'elle sache faire appel à toutes les forces morales, aujourd'hui qu'elle a groupé autour d'elle la presque totalité des intérêts; qu'après avoir enfin largement assis sa base, elle ose s'élever dans toute sa hauteur pour embrasser l'avenir : alors ses destinées seront assurées, et, dans toutes ses fortunes, elle pourra compter sur la France.

L. DE CARNÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1847.

Les débats parlementaires compliquent en ce moment les difficultés diplomatiques. Dans les premiers jours de la discussion de l'adresse à la chambre des députés, on avait pu croire que le silence serait gardé sur les mariages espagnols par les deux chefs du ministère et de l'opposition; mais si, comme l'a dit M. Thiers, le silence est un acte, il faut convenir que dans notre pays cet acte est de tous le plus difficile à accomplir. Il est vrai que des deux côtés la tentation de parler était forte. L'opposition croyait avoir contre le ministère des accusations triomphantes, et le cabinet était persuadé que, s'il répondait, sa justification serait complète. A cette confiance le ministère joignait l'espoir de fortifier sa cause et ses amis, tant au sein de la chambre qu'au dehors, par la fermeté de son attitude; aussi, sans demander de trève à l'opposition, il a réglé sa marche sur la sienne, et le combat s'est engagé.

La discussion a eu un premier résultat qu'il importe d'abord de mettre en lumière, elle a constaté dans la chambre une approbation unanime sur le fond même de la politique suivie pour les mariages espagnols. Cette approbation a eu ses nuances, ses réserves, selon le point de vue où se sont placés les orateurs, selon le parti auquel ils appartenaient : elle s'est retrouvée dans tous les discours qui ont été prononcés sur cette grande affaire. Loin de critiquer le mariage de la reine Isabelle avec l'infant don François, M. Thiers y a donné son expresse adhésion. Seulement il eût voulu que, satisfait de ce résultat, le gouvernement français ne se fût pas hâté de marier l'infante dona Luisa Fernanda avec M. le duc de Montpensier. Ce qu'il blâme, ce n'est pas l'idée même de ce second mariage, c'est le moment choisi pour le conclure et le célébrer. M. Billault avait occupé la tribune avant l'honorable M. Thiers; nous apprécierons plus loin ses efforts pour prendre une situation nouvelle, en ce moment nous ne voulons que

mentionner son langage sur la solution qu'a reçue la question espagnole. Il a déclaré que cette solution était telle qu'il l'avait voulue depuis plusieurs années. Enfin M. Berryer a reconnu que, par les mariages conclus le 28 août dernier à Madrid, le gouvernement français avait fait une chose nécessaire, indispensable à notre sécurité et à nos intérêts. L'exemple de M. le duc de Noailles n'a pas été perdu pour l'orateur légitimiste du Palais-Bourbon. Cette conformité de sentimens sur le fond des choses fait pressentir ce qu'eût pensé le pays, ce qu'eussent dit ses représentans, si la question espagnole eût abouti à un autre dénoûment. La situation actuelle est sérieuse et difficile, mais elle serait bien autrement grave, si la politique française eût essuyé à Madrid un échec qui eût ébranlé l'autorité morale du gouvernement de 1830.

On n'a pu éviter cet échec qu'en compromettant l'alliance anglaise. C'est sur cet inconvénient regrettable et fâcheux que M. Thiers a porté tout l'effort de sa démonstration. Dans un immense discours, l'honorable chef du centre gauche a constamment captivé la chambre non-seulement par ses aperçus ingénieux, par la lucidité de ses développemens, mais par la modération de son langage. Cette modération ne nous a point surpris, car elle est une des qualités inséparables d'un talent supérieur. Quand on a vécu dans la pratique des plus grandes affaires, quand on a pris l'habitude de se reposer des luttes politiques par les travaux de l'histoire, comment ne serait-on pas modéré? C'est d'ailleurs un moyen de donner plus de relief à la franchise des opinions, à la fermeté des vues. Voici la pensée fondamentale de M. Thiers. L'alliance anglaise est la vraie politique de notre temps, parce qu'elle a un grand but : la liberté des peuples et l'indépendance de tous les états de l'Europe. La France ne doit plus se proposer la propagande et la conquête, mais la protection éclairée de la liberté européenne, et c'est seulement avec l'Angleterre qu'elle peut marcher à ce résultat. Sur le fond même de ces idées élevées et généreuses, il ne saurait guère y avoir de contestation; mais dans la pratique les difficultés abondent. Il s'agit de savoir si, notamment dans la dernière affaire importante où l'Angleterre et la France devaient agir de concert, celle-ci n'a pas été au moment de voir ses plus légitimes prétentions méconnues et sa juste influence annulée. C'est sur ce point de fait que M. Guizot a insisté dans sa réponse.

Si la politique a ses misères, elle reprend toute sa grandeur dans ces luttes solennelles où deux talens de premier ordre, tout ensemble égaux et divers, épuisent l'un contre l'autre toutes leurs ressources. M. Thiers avait déployé un immense front de bataille; sa puissance était dans l'étendue. M. Guizot s'est bien gardé de chercher à embrasser toutes les questions touchées par son antagoniste; il a trouvé sa force dans la concentration. Les conséquences des événemens qui se sont accomplis en Espagne depuis le mois d'août dernier sont assez graves pour que la France ait besoin d'être bien convaincue que tout ce qui s'est fait était nécessaire, inévitable. Aussi M. le ministre des affaires étrangères s'est surtout attaché à démontrer à la chambre, et il y a réussi, qu'aussitôt lord Palmerston revenu au pouvoir, d'autres intentions, d'autres vues, avaient dirigé la politique anglaise dans les affaires d'Espagne. Nous n'ignorons pas qu'on persiste à soutenir à Londres que lord Palmerston n'avait véritablement pas cette fois le dessein de jouer la France; il faut avouer alors qu'il a été singulièrement malhabile, car il s'est donné toutes les apparences d'un pareil projet sans en

recueillir les fruits. Dès le 21 juillet, M. le comte de Jarnac disait à lord Palmerston, en lisant avec lui l'instruction que ce dernier avait envoyée le 19 à M. Bulwer : « Tout ceci est essentiellement différent de ce que nous avons réglé avec lord Aberdeen. » Le gouvernement français devait-il rester sans inquiétude, sans prévoyance, devant de pareils symptômes? Pendant un mois, M. de Jarnac, à plusieurs reprises, proposa à lord Palmerston de renouer l'action commune à laquelle avait été fidèle lord Aberdeen : il ne reçut que des réponses dilatoires du ministre whig, qui disait ne pouvoir rien faire sans consulter le conseil, et qui, le 13 août, ne l'avait pas encore consulté.

Pendant que du côté de l'Angleterre le gouvernement français apercevait le danger d'être finalement dupe, l'Espagne perdait patience et voulait enfin arriver à une solution. Le 9 août, à Madrid, on proposa à notre ambassadeur de marier la reine à M. le duc de Cadix, pourvu que le mariage de M. le duc de Montpensier avec l'infante fût associé à celui de la reine. Cette simultanéité avait toujours été dans les projets de la cour d'Espagne. Déjà, comme l'a rappelé un jeune député, M. Léonce de Lavergne, qui a abordé la tribune avec beaucoup de décision; déjà, en 1845, quand il s'agissait de marier la reine Isabelle avec le comte de Trapani, le gouvernement espagnol y mettait pour condition l'union simultanée de M. le duc de Montpensier avec l'infante dona Luisa. Au mois d'août 1846, le cabinet de Madrid considérait plus que jamais cette simultanéité comme indispensable à la sécurité et au salut de la monarchie : si on la lui eût refusée, il se fût rejeté dans une combinaison hostile à nos intérêts, car il voulait d'une manière positive ou l'appui de la France, ou l'appui de l'Angleterre. Tels sont donc les élémens de la nécessité à laquelle a cédé la politique française : d'une part, les dangers que nous courions du côté de lord Palmerston; de l'autre, l'obligation où nous étions de prendre en grande considération les convenances et les intérêts du gouvernement espagnol.

Dans toute cette affaire, on s'est réciproquement accusé, à Londres et à Paris, d'avoir manqué de courtoisie et de procédés, et ces reproches ont plus que toute autre chose envenimé la question. Nous vivons dans une époque de publicité sans bornes, de curiosité toujours avide, parfois malveillante, où les gouvernemens ne sauraient trop avoir les uns envers les autres de circonspection et de dignité. La diplomatie ne doit jamais oublier que maintenant elle est presque toujours exposée au grand jour de la tribune: les dépêches ne vont plus s'ensevelir dans les muettes archives des gouvernemens absolus. Nous n'aurions voulu parler ici du désaccord qui s'est élevé entre M. le ministre des affaires étrangères et lord Normanby au sujet de la dépêche du 25 septembre que pour dire qu'il a été exprimé avec une mesure spirituelle, avec une sorte d'enjouement qui, à nos yeux, en atténuait beaucoup l'importance; mais les paroles prononcées à la tribune par M. le ministre des affaires étrangères ont excité la susceptibilité de M. le marquis de Normanby, et sur-le-champ il s'en est montré fort blessé. Si ces paroles lui paraissaient de nature à mériter quelques explications, pourquoi ne les a-t-il pas demandées? Elles lui eussent été d'autant moins refusées, que M. le ministre des affaires étrangères n'a fait aucune difficulté de répondre à ceux qui l'interrogeaient après son discours sur ce qu'il avait véritablement voulu dire, qu'il n'avait jamais eu la pensée de porter la moindre atteinte à la considération de M. l'ambassadeur d'Angleterre. Cette déclaration a été re-

cueillie à la chambre par un grand nombre de députés. Après la publicité qu'avait reçue la dépêche du 25 septembre, M. Guizot s'est cru en droit de dire à la tribune que M. l'ambassadeur d'Angleterre avait mal entendu et mal rendu sa pensée. Qu'a fait lord Normanby? Il a écrit à son gouvernement qu'il maintenait l'exactitude de sa rédaction, et lord Palmerston lui a répondu qu'il avait la plus entière confiance dans la véracité de ses rapports. Il nous semble qu'un personnage aussi justement considéré que M. l'ambassadeur d'Angleterre pouvait se passer de cette espèce de certificat. Nous déplorons profondément ces mésintelligences entre les deux cours de Saint-James et des Tuileries. Par quelle fatalité M. le marquis de Normanby, qui paraissait d'abord animé des sentimens les plus conciliams, a-t-il donné imprudemment des armes au mauvais vouloir de lord Palmerston? Sans doute un ambassadeur doit la vérité à sa cour; mais encore une fois, à une époque de publicité indiscrète comme la nôtre, il ne saurait avoir trop de prudence et de mesure, surtout quand il adresse ses communications à un ministre passionné. Lord Normanby semble l'avoir senti lui-même, s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il ait écrit à lord Palmerston pour le prier de ne pas livrer à la publicité sa dépêche du 25 septembre. On voit qu'avec plus de réflexion, avec plus d'expérience diplomatique, tous ces inconvéniens eussent pu être évités. Néanmoins, si regrettables que soient toutes ces difficultés, il ne faut pas se les exagérer. Il n'est plus donné à des questions de forme et d'étiquette de devenir des causes de rupture et de guerre. Nous croyons qu'en dehors du *Foreign-Office* on est peu préoccupé à Londres de toutes ces susceptibilités de diplomate, et la violence avec laquelle quelques organes de la presse anglaise ont accueilli le dernier discours de M. Guizot ne nous fait pas changer d'avis. Ces colères n'agitent pas les masses. Dans les régions élevées des partis politiques, la conduite de lord Palmerston, sans être approuvée au fond, ne peut être publiquement l'objet d'aucune critique, on le comprend. Sur ce point, l'Angleterre nous donne un excellent exemple. Toutefois la politique, l'attitude de lord Palmerston, sont appréciées peu favorablement par les hommes les plus considérables. Qu'on se rappelle avec quelle hauteur lord Aberdeen demandait ces derniers jours, au sein du parlement, quand finiraient les élucubrations diplomatiques du ministre whig sur la question d'Espagne. Les tories ont plus que jamais le droit de juger sévèrement la manière dont lord Palmerston conduit les affaires extérieures de la Grande-Bretagne.

Il ne suffisait pas au cabinet, s'exprimant par l'organe de M. Guizot, de répondre aux critiques de l'opposition : il avait une autre tâche à remplir; il devait apprendre à la chambre comment lui-même appréciait la situation. M. le ministre des affaires étrangères n'a pas voulu en dissimuler la gravité. Aujourd'hui le dissentiment entre la France et l'Angleterre est réel, et il faut s'attendre à voir le gouvernement anglais continuer ses efforts pour gagner les puissances continentales à sa politique sur la succession d'Espagne. Quant à nos rapports avec ces puissances, « si nous ne pouvons compter sur leur sympathie, nous pouvons compter sur leur sagesse, leur intelligence et leur intérêt bien entendu. » M. Guizot a apprécié dans le même esprit que M. Thiers l'importance des états secondaires pour l'équilibre de l'Europe. Comme la France n'annonce aujourd'hui ni ardeur de propagande, ni ambition de conquêtes, les états secondaires

ont pour elle de la bienveillance, et ils voient non-seulement sans ombrage, mais avec satisfaction, ce qui lui donne de la force. La politique de la France dans les affaires d'Espagne a eu leur adhésion, et sous ce rapport cette politique nous a grandis en Europe. Dans cette manière de juger et de peindre la situation, y a-t-il plus de sujets d'inquiétude que de motifs de sécurité?

C'est ce que se demandait la chambre pendant que M. Guizot occupait la tribune. Dans d'autres circonstances, la majorité pouvait pressentir d'avance ce qu'allait dire M. le ministre des affaires étrangères; cette fois elle l'écoutait d'autant plus avidement qu'elle cherchait dans ses paroles l'indication précise de la ligne que le gouvernement entendait tenir au milieu de conjonctures dont il avouait la gravité. Il y a eu des impressions différentes, il y a eu de l'étonnement. Pendant que les uns accueillaient avec satisfaction les développemens de l'orateur, d'autres se demandaient si cette allure si résolue n'avait pas ses périls : les paroles prudentes, les sages réserves qui servaient de contre-poids à certaines hardiesses, ne les rassuraient pas entièrement. Avant l'ouverture de la session, nous énumérions, parmi les difficultés qui attendaient le cabinet, l'obligation où il se trouverait de faire accepter à la majorité la situation, la politique nouvelle dont de graves événemens extérieurs faisaient aujourd'hui une nécessité. On ne saurait reprocher à M. le ministre des affaires étrangères d'avoir abordé cette tâche d'une manière indécise et craintive. Il a porté dans ses explications une fermeté réfléchie, il s'est fié à sa supériorité comme orateur, comme tacticien parlementaire, pour ne pas dépasser les limites qui séparent la franchise de la témérité. D'autres peut-être auraient mis leur sagesse à éviter la lutte : il a pensé qu'il était habile de l'accepter.

Unanime pour approuver le fond de la politique suivie en Espagne, la chambre ne l'a pas moins été pour condamner le coup d'état qui a frappé Cracovie. Là il y avait dans toutes les ames un sentiment commun, et, comme l'a dit avec beaucoup de justesse un honorable député, M. le comte Roger du Nord, là le débat n'est plus entre les diverses opinions qui se partagent la chambre et le pays, mais entre nous et les étrangers. La chambre a voté sans amendement le paragraphe du projet d'adresse où elle proteste contre la violation des traités. C'est ce que nous avions désiré. Nos exigences n'allaient pas jusqu'à demander que la chambre votât le paragraphe sans commentaires : nous ne sommes donc pas étonnés que M. Odilon Barrot n'ait pas tenu exactement le même langage que les organes du gouvernement et de la majorité; chacun est resté dans son rôle, dans sa situation, mais il y a eu accord dans le blâme énergique dont la chambre a frappé la spoliation de Cracovie. C'était l'essentiel. Maintenant, quelle pensée devait exprimer la chambre sur la durée de la paix générale? Devait-elle prendre l'initiative de la défiance dans l'avenir pacifique de l'Europe? M. le ministre des affaires étrangères a rappelé avec raison que la confiance dans la paix avait été hautement exprimée en Angleterre par la couronne et le parlement. « Partout, en Europe, a ajouté M. Guizot, cette confiance existe : vous seriez les premiers à venir la mettre en doute! est-ce le rôle que vous voulez jouer? Tenez pour certain que cette conviction générale est le gage le plus sûr de la paix. Gardez-vous de l'ébranler! Vous seriez en opposition avec l'opinion de l'Europe, en opposition avec votre propre pensée. » Voilà le vrai. Personne

en Europe ne veut la guerre : les peuples ont des désirs de liberté et d'améliorations intérieures, les gouvernemens ont de graves difficultés qui les attachent nécessairement à la paix.

Qu'il nous soit permis de remarquer que, lorsque la France est pacifique, tout le monde l'est autour d'elle. C'est la France qui a le redoutable privilége d'agiter l'Europe. Aujourd'hui elle est tranquille, elle déclare, par l'organe des chefs de l'opposition et du gouvernement, qu'elle n'entend inquiéter personne, ni par la propagande, ni par la conquête. Seulement elle affirme ses principes, et elle porte haut le drapeau des institutions constitutionnelles. Ce mélange de franchise et de modération peut déplaire à certains gouvernemens, nous n'en disconvenons pas. Ces gouvernemens accepteront l'attitude et le langage de la France, comme on se résigne aux choses nécessaires. Il ne s'est pas formé de coalition de Pilnitz pour étouffer la révolution de juillet, a dit l'honorable M. Thiers; on peut ajouter qu'il ne s'en formera pas. Il y aura peut-être, de la part de certains cabinets, des symptômes de malveillance, comme la réponse que le cabinet de Berlin vient de faire à de nouvelles instances de lord Palmerston; mais entre la mauvaise humeur et l'ardeur belliqueuse il y a un abîme. C'est au sujet des affaires d'Espagne que le gouvernement prussien a cru trouver une occasion favorable de se mettre dans les bonnes graces du ministère whig. Quand lord Palmerston eut protesté contre les mariages espagnols, il voulait associer à sa protestation les trois cabinets de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin. A cette époque, nous avons indiqué les nuances que les trois puissances mirent dans leur réponse, qui était un refus. M. de Metternich déclina nettement la proposition de lord Palmerston, et il s'étonna même de la légèreté avec laquelle ce dernier compromettait l'autorité de son propre gouvernement par une protestation qui devait rester stérile. Sans faire les mêmes observations, M. de Nesselrode refusa positivement de s'associer à lord Palmerston. Le cabinet de Berlin eut un langage moins clair : tout en déclarant qu'il ne pouvait protester avec le ministre anglais, il émit certaines théories sur la manière d'entendre le traité d'Utrecht; il laissa entrevoir qu'il ne serait pas éloigné de l'interpréter comme lord Palmerston. Cependant ce dernier ne se découragea pas; s'il faut en croire des bruits fort accrédités dans le monde diplomatique, il aurait proposé aux trois puissances un protocole en commun sur la question d'Espagne et sur les éventualités qu'elle pouvait offrir. Dans son ardeur à susciter des difficultés à la France, lord Palmerston ne faisait pas attention qu'il demandait aux trois puissances de démentir tous leurs précédens. Comment les puissances qui n'avaient pas reconnu l'état de choses établi en Espagne depuis la mort de Ferdinand VII pouvaient-elles signer un protocole sur les questions que présenterait l'ordre de succession au trône constitutionnel de la reine Isabelle? Lord Palmerston essuya donc un autre refus, une nouvelle déconvenue. C'est alors qu'il a imaginé un troisième expédient, que la diplomatie a trouvé singulièrement modeste. Il a demandé aux trois puissances si elles n'avaient pas un avis sur le traité d'Utrecht et sur la façon de l'interpréter. Cette fois il ne leur proposait ni protestation, ni protocole; il sollicitait une espèce de consultation. A cette troisième demande la cour de Vienne a opposé les mêmes refus, elle continue de s'abstenir; on ne connaît pas encore la réponse du cabinet de Saint-Petersbourg, et, seul, le gouvernement prussien s'est empressé d'adhérer à la

nouvelle ouverture de lord Palmerston. Il lui a répondu par une note générale sur le traité d'Utrecht, qu'il déclare entendre comme le ministre anglais; il lui a envoyé la consultation sollicitée. Nous avons le droit de trouver étrange l'empressement qu'a mis la Prusse à se mêler d'une question qui la touche si peu, et qui pour la France est capitale. En face de nous sur les bords du Rhin, voudrait-elle concourir à nous inquiéter du côté des Pyrénées? Si le gouvernement prussien puisait ses inspirations à notre égard dans une malveillance sourde, il ne répondrait pas à la véritable pensée de sa nation, qui n'a point d'antipathie pour la France, quand celle-ci, par sa conduite, ne lui inspire pas d'inquiétude. Assurément la Prusse, actuellement, est plus préoccupée de l'avenir qu'ouvre devant elle l'institution d'une diète générale à Berlin que du désir de contrarier la France à Madrid. Au reste, ce qu'a obtenu lord Palmerston du gouvernement prussien n'enchaîne en aucune façon la liberté de ce gouvernement pour les éventualités futures; il est toujours le maître de ne s'occuper de la question que dans la mesure de ses convenances et de ses véritables intérêts.

Plus encore que les débats relatifs aux affaires étrangères, les discussions sur les questions intérieures ont montré quelle était la force du gouvernement au sein de la chambre. La même majorité qui, dès les premiers momens de la petite session de l'été dernier, s'était déclarée, a reparu aussi compacte, aussi résolue. Toutefois, dans cette majorité, et en raison même de sa puissance, il y a des nuances, des contrastes, des symptômes d'esprit critique, des velléités d'indépendance. M. le marquis de Castellane, qui a l'ambition de représenter la fraction la plus jeune du parti conservateur, a été plus sévère que la commission de l'adresse sur l'administration financière : il s'est plaint que le budget ordinaire fût toujours en réalité dépassé de 25 à 30 millions. Il faut donc rétablir l'équilibre. M. de Castellane avait rédigé un amendement pour exprimer ce vœu. Afin d'éviter toute division au sein de la majorité, la commission de l'adresse a adopté l'amendement. Dans les questions politiques, surtout quand elles sont posées avec clarté, comme l'ont fait M. Duvergier de Hauranne et M. Léon Faucher, la majorité vote aujourd'hui avec un ensemble que ne présentait pas la chambre de 1842. Les débats sur l'intérieur ont été clos par une remarquable séance où, du côté de l'opposition, MM. de Maleville et Dufaure, MM. Duchâtel et Dumon du côté du ministère, ont tour à tour occupé la tribune. L'attaque et la riposte ont été brillantes. On a combattu de part et d'autre avec d'autant plus de courtoisie, qu'on avait moins d'incertitude sur l'issue de la lutte.

En effet, comme l'a remarqué, dès le premier jour de la discussion de l'adresse, M. Billault, en présence d'une majorité incontestable, on ne peut plus prêter à aucun membre de l'opposition des projets de concurrence ministérielle. C'est la netteté de cette situation qui paraît en partie avoir déterminé M. Billault à s'isoler avec quelques amis du reste de l'opposition, pour parler et agir avec plus de liberté. D'un autre côté, la politique suivie dans les affaires d'Espagne avait eu l'approbation de M. Billault, et il voulait pouvoir l'exprimer avec une complète indépendance. Pourquoi, sur ce point, n'a-t-il pas été jusqu'au bout de sa pensée? Les motifs qui ont fait agir M. Billault sont, nous en sommes convaincus, des plus sérieux. Il y a chez lui des instincts de gouvernement que parfois les pétulances de l'opposition ont froissés. « Quand nous nous rencontrerons avec la majorité, nous en serons enchantés, a-t-il dit à la tribune; mais rien ne pourra

nous empêcher de lui soumettre ce que nous croyons être la vérité, avec une conscience persévérante et sans préoccupation personnelle. » Ce rôle de justice et d'impartialité honore celui qui le prend; mais il est difficile à tenir, et, dès le début, M. Billault, malgré son talent, en a paru embarrassé. La majorité l'écoutait froidement, car elle continuait à le considérer comme un adversaire, et l'opposition n'a pas vu sans déplaisir ses mouvemens d'indépendance : c'est ce que les partis pardonnent le moins. Au surplus, il serait prématuré de vouloir juger aujourd'hui les conséquences de la nouvelle attitude prise par M. Billault : c'est une situation qui commence.

Nous n'avons jamais cru qu'en ce moment les difficultés extérieures pussent amener une crise ministérielle qui ébranlerait la situation au lieu de l'affermir. C'est ce qu'ont reconnu les deux chambres; nous en avons pour preuve l'unanimité de leurs suffrages sur les questions d'Espagne et de Cracovie. La royauté ne saurait avoir d'autres sentimens, et elle prête au cabinet un appui sincère. Plus que jamais la France doit donner à l'Europe le spectacle de l'accord des grands pouvoirs de l'état. Maintenant, en dehors de la question ministérielle proprement dite, il y a pour le cabinet quelques préoccupations intérieures. Nous ne voulons pas parler de l'intention qu'on a attribuée à M. le maréchal Soult de renoncer enfin à la présidence : M. le duc de Dalmatie veut au contraire la garder, et ce désir ne rencontre aucune objection parmi ses collègues; mais il y a quelques ministères en souffrance : M. Martin du Nord et M. Cunin-Gridaine sont forcément éloignés des affaires; on prête à M. Lacave-Laplagne le projet formel de se retirer. Ces jours derniers, à la chambre, M. Laplagne semblait en effet rejeter sur ses collègues le fardeau de la responsabilité ministérielle; il se représentait comme ayant été obligé d'accepter des mesures qu'il n'approuvait pas, et, en parlant du pouvoir, il disait y tenir assez peu. Ce dédain est tardif : est-il sincère? Si, politiquement, les dispositions de la majorité n'inspirent aucune inquiétude au cabinet, il ne doit pas oublier qu'elle peut se montrer exigeante pour la bonne administration des affaires : c'est son intérêt de ne pas trop différer à se fortifier et à se compléter.

De l'autre côté du détroit, la manière dont vient de se poser la question de cabinet n'est pas très alarmante pour le ministère whig. Lord John Russell n'a en face de lui que lord George Bentinck, que la phalange du vieux parti tory a choisi pour son chef. Ce dernier a imaginé de proposer à la chambre des communes de consacrer une somme de 16 millions sterling, qui forment 400 millions de notre monnaie, à l'établissement d'un vaste système de chemins de fer en Irlande. Voilà une rare munificence. Lord John Russell a fait connaître qu'il repousserait cette motion, et qu'il se retirerait, si elle était adoptée. Si les députés irlandais veulent la durée du ministère whig, ils repousseront eux-mêmes le présent que leur offre lord George Bentinck; ils auront ainsi l'occasion de se montrer plus économes des ressources de l'Angleterre que certains tories. L'issue de cette épreuve n'est guère douteuse. Sir Robert Peel et ses amis ne se joindront pas à lord George Bentinck; ils n'ont aucun intérêt à amener une crise dont ils ne pourraient aujourd'hui profiter. En dépit de tout ce qu'on a pu dire, il n'y a pas plus en ce moment de question ministérielle à Londres qu'à Paris.

La position de la Suisse doit aujourd'hui plus que jamais préoccuper la pensée des hommes publics; au milieu des embarras où l'Europe se trouve si soudainement jetée, la Suisse devient l'un des points les plus importans que la stratégie politique ait à surveiller : les puissances en conflit semblent appelées à se rencontrer tôt ou tard sur le champ très étroit des questions helvétiques. Le vorort, qui siége à Berne depuis le 1er janvier, a déjà passé par deux difficultés, l'une intérieure, l'autre diplomatique, et nous ne craignons pas de dire qu'il les a résolues toutes deux avec autant de sagesse que de fermeté. Les singuliers conservateurs de Lucerne avaient dénoncé d'avance le futur canton-directeur comme un agent de troubles, comme un instrument de violences; ils avaient essayé de neutraliser son pouvoir en le menaçant d'une intervention étrangère : le canton de Berne a prouvé déjà qu'il était en mesure de maintenir l'ordre au dedans et de faire respecter au dehors la dignité du corps helvétique.

L'émeute de Fribourg a été une occasion de juger la conduite du vorort dans ses relations fédérales. Certes, le gouvernement de Fribourg avait outrepassé son droit en défendant les assemblées populaires aux protestans du canton, qui réclamaient contre l'obligation d'adhérer au *Sonderbund* et ne voulaient point marcher sous les ordres de M. Siegwart-Müller. Les assemblées populaires sont, pour ainsi dire, de droit naturel dans toutes les constitutions suisses. Les protestans de Morat, de la Gruyère et d'Estavayer ont donc essayé, comme on a vu, de résister au gouvernement fribourgeois; celui-ci a aussitôt appelé à son secours la population allemande : les insurgés, mal commandés et mal unis, se sont retirés sans même avoir rencontré l'ennemi; ç'a été une échauffourée dont tout le profit reste aux maîtres actuels de Fribourg. Comment s'est comporté le canton de Berne, ce même canton qui devait employer son autorité directoriale à organiser les corps francs? Il a tout aussitôt annoncé à Fribourg qu'il échelonnait des troupes sur ses frontières pour empêcher la population de Berne de s'immiscer illégalement dans les affaires de ses voisins; il a manifesté le regret avec lequel il voyait la paix troublée; il a engagé les vainqueurs à la modération. Le canton de Genève, plus libre que le canton-directeur dans l'expression de ses sentimens particuliers, a écrit au gouvernement de Fribourg pour soutenir, d'un ton d'ailleurs fort pacifique, la légalité des assemblées populaires de Morat; il a fort sagement montré que les catholiques fribourgeois devaient user de tolérance avec leurs sujets protestans, s'ils ne voulaient pas aggraver la tâche du gouvernement de Genève, sans cesse appliqué, depuis le mois d'octobre, à calmer chez lui l'antagonisme religieux; enfin il a déclaré que les peuples suisses qui appartenaient à la cause libérale « savaient retenir leurs sympathies, afin de ne pas faire naître de nouveaux prétextes de désunion dans la confédération. »

Nous prenons acte de ces tendances, que nous croyons bonnes; nous voyons avec plaisir se former ainsi une politique qui pourra peut-être un jour tenir la balance entre les excès du radicalisme vaudois et la tyrannie oppressive de Lucerne; nous nous réjouissons surtout du calme qui règne à Genève comme à Bâle, après un changement si subit soit dans la direction des affaires, soit dans la composition du gouvernement. Le grand conseil de Genève est encore occupé à discuter la constitution qui doit remplacer celle de 1842. Deux points ressortent jusqu'à présent du rapport et des débats : d'abord le gouvernement provi-

soire veut évidemment écarter de la nationalité génevoise ce qu'elle avait d'exclusif et d'hostile aux étrangers, ce qui tendait à l'isoler toujours davantage au milieu de la fédération; c'est là, selon nous, comprendre la situation nouvelle et satisfaire aux exigences de la bonne harmonie helvétique sans tomber dans les impossibilités d'une Suisse unitaire. L'autre intention qui semble avoir inspiré les réformes aujourd'hui débattues, c'est la pensée de supprimer tout intermédiaire efficace entre la masse du peuple et le conseil d'état, pouvoir exécutif; de donner non pas seulement en principe, mais en pratique continuelle, une prépondérance absolue au peuple entier, formant un *conseil général*, sur ses représentans, formant, comme jadis, le *grand conseil :* les représentans se trouveraient ainsi presque annulés entre l'administration d'une oligarchie et les votes sans cesse menaçans d'une multitude. Nous croyons qu'il y a là un danger que les auteurs du projet n'ont pas assez pesé. Si assurés qu'ils soient aujourd'hui des suffrages de leurs concitoyens, ils ne devraient pas oublier qu'il est toujours imprudent d'anéantir les minorités; n'est-ce pas de pareilles élections populaires, sans tempérament et sans contre-poids, que sont sorties les aristocraties de la vieille Suisse? Le rôle actuel de Genève, et il est assez beau, et jusqu'ici elle-même ne l'a pas démenti, c'est de tenir le milieu, par ses institutions comme par ses actes, entre l'immobilité inintelligente du gouvernement des *momiers* et les folies des utopistes. Nous aimons à voir que M. Fazy termine son rapport en déclarant à la face des chers confédérés de Vaud que « le plus haut degré de liberté pratique est aujourd'hui le meilleur moyen de résoudre les questions sociales embarrassantes. » Il nous a même semblé assez piquant de découvrir que nos socialistes parisiens aient inutilement cherché à faire entrer leurs idées *sériaires* dans la constitution génevoise; malgré les prédications et la propagande, Genève n'a pas voulu du vote par groupe d'opinions.

Bâle restera certainement aussi dans ces voies de bon sens et de froide raison. Quand elle a révisé sa constitution, c'était simplement pour changer le personnel de son gouvernement; les hommes qui dirigeaient les affaires s'étaient mis à la suite de cette fausse politique de l'ancienne administration génevoise, et, en haine du radicalisme, ils avaient tendu la main aux jésuites. Quand éclata la révolution de Genève, ils perdirent courage et se livrèrent en quelque sorte à leurs successeurs plutôt qu'on ne les leur imposa; depuis, tout est resté tranquille. La richesse proverbiale de Bâle, l'influence de son université, son établissement central des missions évangéliques allemandes, tels sont les contrepoids qui balanceront toujours, dans cette antique cité, les emportemens de l'esprit radical et l'empêcheront d'y prévaloir sans empêcher la cause libérale d'avoir gagné une voix de plus.

Si de la situation intérieure nous passons maintenant aux relations de la Suisse avec l'étranger, il nous paraît vrai de dire qu'elles sont entrées dans une phase nouvelle. Les trois puissances du Nord, après avoir violé les traités de Vienne à Cracovie, ont prétendu les interpréter à leur guise en Suisse, et fixer les conditions auxquelles, pour ainsi dire, elles consentaient à respecter la nationalité d'un peuple libre placé aux portes de la France. « La bienveillance de la Russie » à l'égard du corps helvétique ne subsistera qu'autant que le corps helvétique pratiquera chez lui les traités de Vienne selon l'esprit dans lequel il

aura plu de les entendre à Saint-Pétersbourg. En même temps que l'on signifiait cette déclaration, les troupes autrichiennes se formaient en cordon sur la frontière, et Lucerne poussait avec vigueur des armemens qui sont une menace. Le vorort, dignement inspiré, n'en a pas moins répondu qu'il n'avait point de responsabilité vis-à-vis des puissances étrangères, mais vis-à-vis de ses confédérés, dont il devait avant tout sauvegarder l'indépendance nationale. Que disent les trois cabinets alliés? Il n'y a pas de Suisse s'il n'y a pas de cantons souverains libres de la déchirer; la Suisse n'a point le droit de modifier son pacte intérieur, et les gouvernemens absolus sont les juges naturels de toutes les questions particulières soulevées dans le sein des nations. C'est là le principe russe avec lequel on intervient partout sous air de moraliser le monde; c'est toujours la même prétention avec laquelle les gouvernemens absolus s'instituent à la face de l'Europe les préservateurs de la paix publique, les défenseurs naturels de l'ordre, de la religion et de la légitimité. Il faut qu'on se croie aujourd'hui bien fort à Pétersbourg et à Vienne, ou que l'on compte beaucoup sur la brouille de Paris et de Londres. On oublie seulement qu'entre deux nations comme l'Angleterre et la France il y a quelque chose de plus fort pour unir que ne sont forts pour diviser les griefs passagers de personne à personne : nous voulons parler de cet intérêt commun qui fait des mêmes principes politiques une question d'existence et d'autorité matérielle pour les deux pays. Il y a là une alliance qui ne saurait se briser avec les ministères, parce qu'elle est tout le fond de la situation européenne. C'est ainsi que l'Angleterre et la France se sont trouvées forcément rapprochées dans une action analogue sur le terrain suisse, lorsque la Russie, la Prusse et l'Autriche ont pris si nettement position. Ni l'Angleterre ni la France ne pourraient sacrifier la cause libérale en Suisse sans abdiquer une portion de leur influence européenne, et nous ne serions pas étonnés qu'après les indécisions de ces derniers temps la France rivalisât aujourd'hui de bons procédés avec l'Angleterre vis-à-vis du vorort. Il y aurait un grand danger pour la France, il faut bien qu'on le sache : ce serait que le cabinet britannique se substituât à elle soit en Suisse, soit en Allemagne, comme le vrai représentant des principes constitutionnels; ce serait qu'il nous désignât en Allemagne comme les futurs alliés de l'Autriche et de la Russie. Si la Prusse pouvait croire que l'avénement de sa constitution la rapproche encore plus de l'Angleterre que de la France, si quelque alliance anglo-germanique se concluait ainsi au nom et sous les auspices de la liberté, la politique française aurait désormais à lutter au-delà du Rhin contre des embarras d'un ordre tout nouveau.

C'est du moins une singulière coïncidence que ce bruit d'un concert plus étroit entre l'Angleterre et la Prusse répandu, non sans fondement, au moment même où le roi Frédéric-Guillaume dotait son peuple de ces règlemens administratifs qui voudraient ressembler à une constitution. Il est triste de songer que la première tentative qu'on hasarde à Berlin dans des voies meilleures semble ainsi tout exprès balancée par la froideur des sentimens qu'on témoigne à la France. L'on ne peut pas prendre plus de précautions que n'en a pris sa majesté prussienne pour nous bien informer que son œuvre n'est pas une œuvre française. Les ordonnances sont datées du 3 février, jour anniversaire du grand mouve-

ment qui délivra la Prusse de l'invasion. C'est le faible ou l'habileté des princes allemands de réveiller toujours ces souvenirs hostiles à la France pour provoquer chez leurs sujets des colères qui n'ont plus de raison, puisqu'elles s'attaquent à des passions qui n'existent plus. C'est un artifice maintenant connu, mais qu'ils exploitent toujours afin d'entretenir entre les deux pays une sourde mésintelligence dans laquelle ils trouvent pour leur compte une garantie de domination. Il est à regretter que le roi Frédéric-Guillaume ait abusé de cet expédient. Lorsqu'en 1840 il rappelait le vieil Arndt dans sa chaire de Bonn, lorsqu'en 1845 il portait à la reine d'Angleterre ce toast un peu juvénile qui faisait du nom de Victoria comme un cri de défi, son idée était toujours la même, et cette idée-là perce encore trop par malheur dans les ordonnances du 3 février : pour mieux commander à l'Allemagne, il s'efforce de lui montrer des libertés qui ne soient point françaises, une France qui ne soit point la France pacifique d'aujourd'hui.

Si l'Allemagne se trompe sur cette intention très marquée du roi de Prusse, c'est qu'elle le voudra bien. L'article explicatif des ordonnances publié par la *Gazette d'État* n'est guère qu'un commentaire anti-français, et l'on en devine facilement l'auteur au zèle tout paternel avec lequel il approuve le texte qu'il commente. On peut lire là qu'il était absurde d'attendre en Prusse quelque chose qui ressemblât aux chartes constitutionnelles de l'Europe occidentale, et nulle part ne se montre un dédain plus superbe pour le *mécanisme* sur lequel repose tout leur édifice. Prendre en masse la population d'un pays pour répartir également le nombre des représentans suivant le nombre des représentés, parce qu'on suppose à tous les citoyens la même valeur politique et sociale, ce n'est là qu'un système artificiel doué de la vie factice des révolutions; maintenir au contraire les divisions antiques des provinces et des ordres, donner des organes aussi distincts que possible aux intérêts rivaux des castes et des localités sans en laisser de certains à l'intérêt national et universel, c'est là ce qui s'appelle développer les institutions dans leur sens naturel, légitime et divin; c'est le triomphe de cette *école historique* dont nous avons parlé si souvent, école prétentieuse et fastueuse qui veut porter l'archéologie dans la politique et renouveler le présent en le modelant sur le passé; école trompeuse qui crie plus haut que personne le nom sonore de la liberté, parce qu'elle entend sous ce nom-là tout l'opposé de ce que réclame ce temps-ci. Voyez en effet ce que c'est qu'une constitution historique! elle n'est gravée ni sur le bronze ni sur les parchemins, on nous l'a dit assez; elle est tout entière dans le cœur de celui qui la jure, dans le cœur de ceux qui la reçoivent; elle est dans la responsabilité du monarque devant Dieu, dans la fidélité sainte des ames allemandes. Sortons de la poésie et touchons le réel : cela signifie qu'au lieu d'un peuple délibérant et votant sur ses propres affaires, il n'y aura qu'un peuple muet et consulté par grace, suivant le bon plaisir d'un prince absolu; qu'au lieu d'atteindre cette virilité qui fait l'honneur des grandes nations, la nation prussienne demeurera sous la tutelle dont ses lumières et sa sagesse n'ont encore pu l'affranchir.

Les ordonnances du 3 février complètent le système beaucoup plus qu'elles ne le réforment; les diètes provinciales, telles qu'elles ont été organisées en 1823 et en 1842, restent la base de cette sorte de gouvernement représentatif qui va

fonctionner en Prusse. Les restrictions apportées au droit électoral et aux attributions politiques subsistent toujours; les huit diètes de la monarchie ne sont encore, à proprement parler, que des conseils administratifs. La nouveauté consiste en deux points : 1° lorsque le roi le voudra, ces huit diètes se réuniront et formeront une assemblée générale, mais encore consultative, sauf le cas prévu par la loi de finances de 1820, le cas où il s'agirait d'un nouvel emprunt ou d'un nouvel impôt; 2° les comités permanens accordés en 1842 à ces huit diètes et autorisés à siéger dans l'intervalle des sessions seront de droit réunis tous les quatre ans, privilége qu'ils n'avaient pas reçu lors de leur installation, mais dont on a bien compensé l'efficacité en leur ôtant toute initiative décisive. — Qu'il y ait dans ces deux points beaucoup d'avenir pour le libre développement des institutions, personne à coup sûr n'en doutera. Il est impossible que des députés venus de toutes les parties de la monarchie se rencontrent long-temps sans revêtir aussitôt une mission politique, et, comme ils seront spécialement chargés d'étudier les questions générales, la tribune d'où tombera leur parole, même réduite à donner de simples avis, sera toujours une tribune retentissante. Il faut donc féliciter la Prusse de ce résultat, qui est un progrès par le fait, sinon par le droit; il faut même en remercier le prince et croire que, voulant donner quelque chose à ses sujets, malgré les obsessions étrangères ou domestiques, il a du moins réussi à donner cela.

Nous ne pensons pas cependant que l'Allemagne soit assez satisfaite pour croire tout gagné, et pour tout prendre de confiance sans rien examiner. Il y a plus d'un endroit en effet où les concessions octroyées d'une main semblent retirées de l'autre. Ainsi les questions générales dont la discussion ferait l'importance de la grande diète pourront être au besoin renvoyées encore, comme jadis, devant les diètes particulières, et le bruit en disparaîtra. Ainsi les pétitions ne pourront être présentées au roi, sans de nouveaux motifs, après un premier refus, et, comme on ne distingue pas entre l'avenir et le passé, on ne sait si l'on n'exclurait point par là dès aujourd'hui cette immanquable pétition en faveur de la liberté de la presse, tant de fois déjà présentée, tant de fois repoussée. Ce n'est rien encore auprès d'une double réserve qui pourrait, d'un moment à l'autre, annuler tout cet ordre nouveau. La Prusse est un état militaire et prohibitif; ce sont là ses caractères politiques, ce sont les grands traits qui lui ont marqué sa place; la guerre et la prohibition, tels ont été jusqu'ici ses deux moyens de fortune et de gouvernement. Le roi les garde tout entiers entre ses mains. En cas de guerre imminente ou commencée, il n'aura pas besoin du consentement des états-généraux pour augmenter les impôts ou les emprunts. En aucun cas et en aucun temps, ce consentement ne sera nécessaire pour la fixation des tarifs de douane, des droits de sortie et d'entrée. Ce point-ci est curieux, surtout par les motifs qui l'expliquent dans la *Gazette d'État :* ces impôts indirects ne sont pas, y dit-on, de véritables impôts; ils ne tirent pas l'argent de la poche du contribuable, bien au contraire; on peut même assurer en cette matière et sans paradoxe que *deux et deux font un;* aggravez en effet les droits à l'entrée d'un produit étranger, vous percevrez moins, parce que vous taxerez plus; on paiera moins, parce qu'on n'achètera point. — Ainsi la diète prussienne n'aura pas dans sa compétence cette immense affaire du

Zollverein; il y a là question internationale, question politique : elle n'en connaîtra point, sous ce beau prétexte que les tarifs protecteurs ne touchent pas directement aux écus des particuliers.

La nouvelle constitution prussienne n'est donc pas l'idéal définitif de l'Allemagne libérale, il s'en faut même qu'elle soit parfaite au point de vue du savant rigorisme de l'école historique : elle admet une chambre des pairs, elle n'admet pas un ordre du clergé. L'ordre des princes, comtes et seigneurs siége à part, une fois les lois de finances votées, et joue dans ce congrès, calqué d'aussi près que possible sur les diètes du moyen-âge, le rôle très moderne d'une chambre haute, d'un pouvoir modérateur. Les ministres des cultes n'arriveront à l'assemblée que si le vote de leurs concitoyens les y porte, et il n'y aura pas de banc des évêques, si ce n'est que les représentans des fondations ecclésiastiques seront naturellement appelés, comme seigneurs terriens, à prendre place au milieu de l'ordre équestre. Ces infractions à la fidélité pittoresque de la couleur locale nous blessent, à vrai dire, médiocrement; nous prévoyons que la nécessité qui les a introduites dans une œuvre si correcte en introduira bien d'autres. On ne fuit pas la loi du présent, et elle vous poursuit toujours. Nous craignons qu'il n'arrive assez tôt de cette constitution nouvelle ce qu'il arrive presque toujours des chartes octroyées : d'un côté un bienfaiteur qui se croit méconnu, de l'autre des ingrats sans le savoir. On peut, du reste, de très bonne foi s'accuser ainsi des deux parts et n'avoir tort d'aucun côté : le roi Frédéric-Guillaume prise naturellement son invention plus que personne, et ses sujets auraient peut-être mieux aimé la charte de Bade ou celle de Wurtemberg que les ordonnances du 3 février. Nous comprenons cette préférence, et, même en face de ce progrès plus ou moins décidé de la Prusse, nous n'oublions pas que nos vrais alliés en Allemagne sont ces états secondaires, habitués depuis vingt-cinq ans à vivre de notre vie politique. Fût-elle interprétée par le cénacle de Francfort, nous aimons mieux une charte constitutionnelle qu'une charte *historique*.

La puissance anglaise vient de faire dans l'Inde un nouveau pas, un pas immense, et la carrière de sir Henry (aujourd'hui lord) Hardinge paraît destinée à finir aussi glorieusement qu'elle avait commencé. Ce sage administrateur a prouvé une fois de plus que la civilisation n'a besoin, pour l'emporter sur la barbarie, ni de la violence ni de la fraude. Elle n'a qu'à attendre, le temps combat pour elle. Le riche et beau pays que lord Henry Hardinge n'aurait pu conquérir, il y a un an, sans répandre des flots de sang, sans demander à sa patrie d'immenses sacrifices, vient de tomber à ses pieds, comme le fruit mûr tombe de l'arbre. Les populations du Penjaub, fatiguées, affamées d'ordre, de bien-être et de paix, se sont données à lui de leur propre mouvement. Quelques jours ont suffi pour consolider l'œuvre des Clive et des Wellesley, pour replacer sur une base plus large et plus durable l'édifice de la puissance anglaise, un moment ébranlé par les erreurs de lord Auckland et les folies de lord Ellenborough. La cause qui a déterminé un changement si complet dans la situation du Penjaub a été une nouvelle intrigue de la cour de Lahore. « Sheik-Imam-Oud-Din, dit lord Hardinge dans une proclamation datée du 22 décembre 1846, l'officier chargé de l'administration du Cachemire pour le compte du gouvernement de Lahore, s'était opposé avec une armée à l'occupation de cette province par le

raja Goulab-Sing, représentant le gouvernement anglais. Le gouvernement de Lahore fut sommé de faire reconnaître et exécuter par ses sujets les stipulations du traité du 9 mars 1846. Un détachement anglais fut mis en campagne pour appuyer et aider au besoin les armées combinées des maharajas Dhalip et Goulab-Sing, envoyées sur les lieux pour la régularisation de cette affaire. Sheik-Imam-Oud-Din fit alors savoir au gouvernement anglais qu'il n'agissait que d'après les ordres mêmes de la régence de Lahore, et qu'il n'avait levé l'étendard de l'insurrection que sur le mandat impératif et en conformité des instructions écrites qu'il avait reçues du vizir Lal-Sing. Bien plus, Sheik-Imam-Oud-Din offrait de se rendre immédiatement au chargé d'affaires britannique sur la simple garantie que, s'il parvenait à prouver l'exactitude de ses révélations, il serait protégé dans sa personne et ses propriétés contre le ressentiment de la régence de Lahore. L'agent anglais n'hésita pas à promettre, au nom de son gouvernement, une enquête approfondie et impartiale. » Conformément à cette promesse, aussitôt après la pacification du Cachemire, une enquête fut ordonnée, et un comité d'instruction se réunit sous la présidence de M. Currie, secrétaire du gouverneur-général. Les membres qui le composaient, savoir le général Littler et les colonels Lawrence et Goldie, furent convoqués, le 3 décembre, dans la tente de M. Currie, en séance publique; tous les ministres et les principaux chefs sikhs étaient présens. L'accusateur Sheik-Imam-Oud-Din et l'accusé Lal-Sing comparurent devant la cour. Le premier produisit trois lettres, toutes trois du vizir, et l'une d'elles reconnue par celui-ci, l'engageant à tenir bon contre Goulab-Sing, afin d'empêcher aussi long-temps que possible l'annexion du Cachemire à l'état de Jamon. La culpabilité du vizir était manifeste; pas une voix ne s'éleva en faveur de Lal-Sing, et sa sentence fut rendue à l'unanimité. Les autres membres du *derbar* furent acquittés de toute participation au crime du vizir, mais on leur signifia que le gouvernement anglais ne pouvait plus reconnaître Lal-Sing comme ministre, ni conserver la moindre relation avec l'administration dont il avait été le chef. Du reste, les Sikhs étaient parfaitement libres de se donner tout autre gouvernement qu'ils jugeraient convenable. Après quelques hésitations, une combinaison provisoire fut résolue et acceptée séance tenante. On y fit entrer les trois principaux chefs de l'ancienne cour de Rendjit: savoir Tij-Sing, Dina-Nath et Sheik-Nour-Oud-Din. Par un heureux hasard, ce choix, le seul possible eu égard à la sagesse et à l'habileté éprouvées des trois chefs, était aussi celui qui servait le mieux les intérêts de l'Angleterre. Ces fonctionnaires, qui avaient vieilli au milieu des tempêtes politiques, devaient porter dans la pratique du pouvoir ce découragement, cette timidité, qui marquent trop souvent le déclin d'une longue carrière. Leur premier acte fut de déposer le vizir et de le livrer à l'agent britannique pour être déporté dans les provinces anglaises.

Lal-Sing avait pourtant un parti assez nombreux dans la ville et à la cour, cinq à six mille soldats réguliers, et la protection de la régente. Il semblerait qu'on eût dû s'attendre à quelque résistance, peut-être même à un conflit, quand il s'agirait de prendre possession de sa personne; mais telle est en Asie la prostration d'un parti vaincu, que le chargé d'affaires anglais ne craignit pas d'assigner à Lal-Sing pour prison le propre palais du vizir, et que le lieutenant Ed-

wards, premier secrétaire de la légation, ne trouvant pas immédiatement sous sa main la garde de cipayes de la compagnie désignée pour escorter le prisonnier, chargea de ce service les mercenaires qui avaient été jusqu'à ce moment à la solde du ministre déposé. Ceux-ci s'acquittèrent de cette mission avec le même empressement que s'il leur eût paru tout naturel de conduire leur ancien maître en prison.

Toutefois on était loin d'attendre le même sang-froid de la ranie Chanda, qui, pour son amant Lal-Sing, avait cent fois risqué sa vie et celle de son fils, versé tant de sang et vu massacrer presque sans regrets son frère et ses plus fidèles serviteurs. Aussi se garda-t-on de lui annoncer le jour même la double nouvelle de la déchéance et de l'éloignement de son favori. On commença par changer la garde du palais, composée de deux mille hommes qui lui étaient dévoués; on la remplaça par des troupes sûres, choisies dans le parti opposé. Non content de cette précaution, on licencia toutes les milices qui formaient la garde de la reine et de Lal-Sing, on leur paya leur arriéré de solde, et on les fit sortir de la ville. Puis, le 4 au soir, M. Currie, le colonel Lawrence et les membres du nouveau ministère sikh se rendirent auprès de la reine et lui firent part des événemens de la journée précédente. La scène fut des plus dramatiques. Bondissant sur la couche où elle était assise et agitant un poignard, Ranie-Chanda appela d'abord sa garde pour courir sus aux Anglais et aux traîtres, comme elle désignait dans son langage énergique les nouveaux ministres; puis, ne retrouvant plus autour d'elle les visages de ses condottieri, elle fondit en larmes et s'épancha en plaintes amères, qui rappelaient les imprécations d'Athalie surprise dans le temple.

Un nouveau gouvernement était ainsi installé à Lahore sans effusion de sang; mais il n'avait pas encore eu le temps de se reconnaître, lorsque le chargé d'affaires britannique lui communiqua, de la part de lord Hardinge, la nécessité où se trouvait le gouvernement anglais de retirer dans le courant du même mois (le mois de décembre) ses troupes du Penjaub, conformément aux stipulations du traité du 9 mars 1846. Cette déclaration, bien qu'elle ne fût pas inattendue, fut reçue comme un coup de foudre par les chefs sikhs, qui ne voyaient aucun espoir de se maintenir ou même d'échapper à une anarchie sanglante et peut-être à un massacre général, du moment où l'armée anglaise cesserait de contenir par sa présence les mauvaises passions de la soldatesque et de la populace. Le 13, ils firent une première offre au chargé d'affaires britannique, lui demandant de prolonger, de fixer même son séjour à Lahore, sous la protection d'un petit corps de troupes anglaises que le gouvernement sikh s'engagerait à solder. Cette offre fut immédiatement et péremptoirement rejetée par lord Hardinge, comme tendant à amener l'état de choses qui s'était déjà produit dans les royaumes d'Oude et d'Hyderabad, où les gouvernemens indigènes, assurés de l'impunité, tyrannisaient impitoyablement leurs sujets.

Le 14, un régiment anglais se mit en route pour Firozepour, et les autres corps reçurent l'ordre de se tenir prêts à marcher dans la même direction. Ces démonstrations ne laissaient aucun doute sur l'intention du gouverneur-général. Le ministère sikh convoqua dès-lors une assemblée de tous les chefs qui avaient encore quelque chose à perdre dans de nouvelles commotions civiles.

MM. Currie, Lawrence et Edwards furent priés d'y assister au nom du gouvernement anglais. L'aristocratie civile et militaire des Sikhs y était représentée par plus de soixante-dix chefs, généraux, fonctionnaires ou gouverneurs de provinces. Il y fut décidé à l'unanimité qu'on supplierait le gouverneur-général de vouloir bien laisser à Lahore un corps d'armée de dix mille hommes pendant toute la durée de la minorité du maharaja, sous les conditions suivantes: 1° il n'y aurait plus pendant le cours de cette minorité d'autre vizir et d'autre régent que le chargé d'affaires anglais; 2° les frais de ce corps d'armée, évalués à 250,000 liv. sterling par an, seraient à la charge de l'état de Lahore; 3° toute l'administration civile du royaume serait abandonnée aux Anglais, les employés supérieurs sikhs devant être maintenus dans chaque département, mais sous la surveillance et sous l'autorité directe du colonel Lawrence.

Ces conditions ayant été définitivement acceptées, le traité établissant les nouvelles relations entre les deux gouvernemens fut signé à Amritsir le 22 décembre, anniversaire de la bataille de Ferozesha, par le gouverneur-général et le maharaja en personne, en présence du commandant en chef. Lord Hardinge reconduira son jeune protégé jusqu'à Lahore. Dhalip-Sing est aujourd'hui un enfant de sept ans; l'époque de sa majorité est fixée à sa dix-septième année. C'est donc pour une période d'au moins dix ans que le Penjaub proprement dit, c'est-à-dire le pays des cinq rivières, est absorbé dans les possessions de l'Inde anglaise. Mais un peuple qui a vécu sous un gouvernement civilisé, quelque oppresseur qu'il soit, ne peut plus se faire aux caprices d'un despote barbare. Il ne faut donc pas se le dissimuler, le royaume de Lahore a bien réellement disparu du monde politique. Désormais, et pour toujours, il a fait place à une nouvelle province anglaise. Réjouissons-nous-en pour le bonheur de l'humanité, et sachons voir sans envie un grand succès obtenu cette fois par une sage politique.

Le premier acte du ministère sikh, agissant sous l'influence du chargé d'affaires britannique, a été l'abolition dans tout le Penjaub de deux coutumes barbares, restes de la vieille civilisation indienne, l'infanticide et le *sutti*, ou le sacrifice des veuves sur le tombeau de leurs maris. Quant à Ranie-Chanda, dont les lecteurs de cette *Revue* n'ont pas oublié la bizarre et dramatique histoire (1), l'article 10 du traité lui assure, comme mère du maharaja, une pension annuelle de 15,000 livres sterling. Il est probable, et c'est, dit-on, le désir du gouvernement anglais, qu'elle abandonnera Lahore pour rejoindre son amant exilé, Lal-Sing, et qu'elle finira ses jours avec lui aux environs de Calcutta ou de Benarès.

(1) Voyez la livraison du 1er mai 1846.

V. DE MARS.